

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXXVI ANNÉE 2009 4° LIVRAISON Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer au comité de lecture et de rédaction, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de ce comité et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de vingtcinq exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directeur des publications :

Gérard FAYOLLE

assisté de : Patrick PETOT et le comité de lecture et de rédaction

Comité de lecture et de rédaction :

Dominique Audrerie, Alain Blondin, Brigitte Delluc, Gilles Delluc, François Michel, Jeannine Rousset

Secrétariat :

Sophie BRIDOUX-PRADEAU

Communication, relations extérieures :

Gérard FAYOLLE

Gestion des abonnements :

Marie-Rose BROUT

Le présent bulletin a été tiré à 1 200 exemplaires

Décembre 2009

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Le Code de la propriété intellectuelle autorisant aux termes de l'article L.122-5, 2°) et 3°) d'une part que « Les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « Toute représentation, ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur des publications.

La ruralité en Périgord

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXXVI ANNÉE 2009 4° LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 4º LIVRAISON 2009

35
40
19
51
31
35
97
25
37
9
5
3
3
7
3
7
_
3
5
4 4 5 6 3 9 2 3 3 5 9 3 5 9 3 7 3 3 7 3 9 3 7 3 9 3 7 3 9 3 7 3 9 3 7 9 9 9 9

Le présent bulletin a été tiré à 1 200 exemplaires.

Photo de couverture : *Éloge du vieux tracteur*, Jean-Michel Linfort, pastel, 20 x 30 cm (avec l'aimable autorisation de l'auteur).

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 5 AOÛT 2009

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents: 100. Excusés: 3.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Auclair (Alain), Couderc (Pierre), Molinès (Jean-Marc), 2009. La sidérurgie en Bourbonnais. Cie Commentry Fourchambault Decaze-ville. L'usine des hauts fourneaux de Montluçon, dite « usine Forey », Montluçon, éd. Cercle d'Archéologie de Montluçon et de la Région.

REVUE DE PRESSE

- Bulletin de la Société préhistorique française, t. 106, n° 3, 2009 : analyse par P. Soulier de l'ouvrage Glory (A.), 2008. Les recherches à Lascaux (1952-1963). Documents recueillis et présentés par B. et G. Delluc.

COMMUNICATIONS

Le président évoque les différentes manifestations auxquelles il a participé au cours du mois de juillet et celles à venir, en particulier : les nocturnes des Eyzies, avec une conférence de Ginette Aumassip sur la Préhistoire du Maghreb ; une conférence de G. Mandon sur Georges Rocal à Saint-Saud. Le président a reçu des universitaires de Louvain (Belgique) et a parlé d'Eugène Le Roy. Du 10 au 14 août auront lieu à Montferrand-du-Périgord les conférences de la vallée de la Couze : B. et G. Delluc y parleront de Lascaux, histoire et archéologie. Le 22 août aura lieu le colloque de Cadouin sur le thème « Croisades et Pèlerinages », avec une conférence de J.-F. Gareyte sur la chanson d'Antioche et le suaire de Cadouin, de P. Petot sur les abbés de Solminihac, de G. et B. Delluc sur les miracles de Cadouin et de P. de Riedmatten sur deux visites de la princesse de Caraman-Chimay au suaire de Cadouin au début du XXe siècle. Le congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, organisé par Corinne Marache, aura lieu à Agen les 12 et 13 septembre prochains, sur le thème « Les produits des terroirs aquitains ».

Jeannine Rousset précise le programme de l'excursion du 3 octobre après-midi : les galeries souterraines de Saint-Astier ; l'église de Saint-Astier (bâtiment récemment restauré et orgue) ; le château de La Rolphie à Coulounieix-Chamiers. Elle dit quelques mots du nouveau musée du chai de Lardimalie, qui présente de très intéressants souvenirs du grand domaine viticole créé au début du XXe siècle par Secrestat : les installations anciennes et les machines, très bien conservées, présentées par ses descendants.

À propos de sa communication sur les aurochs paléolithiques présentée lors de la réunion de juillet dernier, Gilles Delluc parle de sa surprise, il y a quelques jours, en regardant à la télévision les taureaux de la San Firmin de Pampelune, auteurs d'un accident mortel : 6 énormes taureaux blancs à tête mouchetée de noir, comme les aurochs de la salle des Taureaux de Lascaux. C'était la première fois qu'il voyait des bovins portant une telle robe.

Avec la collaboration de Brigitte Delluc, il évoque son enquête sur Forquenot. Il est parti de deux indices : 1 - une rue de Périgueux porte le nom de cet ingénieur ; 2 - une bannière de pèlerinage de Cadouin est ornée d'une superbe locomotive étincelante de cuivres. Cette bannière a été offerte par l'Union catholique du personnel des chemins de fer du Buisson dont la gare est à 5 km de Cadouin. Malgré son aspect clinquant, la locomotive qu'ils ont choisie pour la décorer n'est pas une fantaisie : c'est la reproduction d'une Forquenot 121, c'est-à-dire d'une locomotive à deux essieux moteurs entre deux essieux porteurs, un à l'avant et l'autre à l'arrière. Cette locomotive a circulé sur les lignes à voie normale du Sud-Ouest jusqu'en 1940 et elle figure sur de nombreuses cartes postales. Elle a été mise au point par Victor Forquenot de La Fortelle (1817-1885), ancien élève

de l'École des Arts et Manufactures. Il fut ingénieur en chef du CF de Tours à Nantes, puis à la tête du service *Matériels et Traction* du PO. Le musée d'Art et d'Histoire de Périgueux conserve la maquette d'une locomotive plus ancienne, une *Polonceau 1848*.

La deuxième communication, sur le peintre Maurice Brianchon (1899-1979), présentée par Dominique Audrerie, est donnée par le fils du peintre, Pierre-Antoine Brianchon, qui illustre son propos par de nombreuses photographies des œuvres de son père. Maurice Brianchon est un peintre périgordin, qui vivait aux Truffières (commune de Grand-Brassac), charmant village aux maisons anciennes. La famille de Maurice Brianchon, parisienne, est connue depuis la Révolution, mais elle est presque ruinée à la fin du XIXe siècle. Brianchon suit des études à Paris aux Beaux-Arts, mais surtout aux Arts décoratifs. rue d'Ulm : c'est là qu'il se lie d'amitié avec Paul Morand, le fils du directeur, avec Giraudoux et Bourdet. Il débute dans la peinture en 1920. En 1934, il se marie avec une jeune fille très jolie, dont on connaît de nombreux portraits par Brianchon, mais aussi par d'autres peintres contemporains. En 1939, il fait partie de l'unité de camouflage avec Jean-Louis Barrault. En 1940, il dessine ses premiers cartons pour les tapisseries d'Aubusson et réalise des décors de théâtre, en particulier pour des ballets. Cependant, résolument opposé à la collaboration, il refuse d'aller en Allemagne et de vendre ses tableaux aux Allemands. Mais à la Libération, c'est contre sa volonté qu'il est appelé à participer au Comité d'épuration. En 1945, il s'intéresse à la lithographie et illustre le Journal de Gide. Il devient chef d'atelier aux Beaux-Arts. En 1951, le pavillon de Marsan accueille une exposition de ses œuvres. En 1953, il est choisi pour suivre le couronnement de la reine Elisabeth II. Il en demeure un carnet de croquis qu'il offrit à sa femme et une série de 8 petites toiles conservées par son fils. Six autres toiles rappellent un voyage qu'il fit sur le Liberté pour aller assister au vernissage d'une de ses expositions à New York. En 1959 il fait l'acquisition d'une demeure composée de plusieurs maisons aux Truffières. Brianchon et sa femme, peintre elle-aussi, y installent leurs ateliers et y vivront une vingtaine d'années. On lui doit de nombreux paysages qu'il dessine dans son atelier, avec parfois quelque liberté, et, en particulier, un Carnet du Périgord qui contient de nombreuses scènes paysannes. Ses œuvres sont nombreuses. Brianchon peint tout le temps et ils reçoivent peu. Cependant, il fait partie de l'Académie du Périgord et il fréquente volontiers ses membres, en particulier André Maurois. En 1969 et 1972, deux expositions lui sont consacrées à Tokyo, une avenue Matignon à Paris en 1974 et une à Genève l'année suivante.

Albert Fischli indique qu'une maison du lieu-dit Truffières (dont il est propriétaire) date du XVe siècle, avec même une date de 1480 obtenue par dendrochronologie sur plusieurs poutres de la maison. Cette maison possède un escalier extérieur qui date du XIXe siècle (1823). Elle abritait un notariat royal entre 1671 et 1778 et appartenait à la famille Bonhur pendant cette période.

Serge Avrilleau (président d'honneur de la Société française d'étude des souterrains) présente une communication intitulée Du nouveau sur les cluzeaux. Il a commencé l'étude des grottes et des cluzeaux du Périgord en 1953 et a inventorié à ce jour 1 600 sites, correspondant à 7 tomes d'inventaires : Bergeracois (t. 1), Ribéracois (t. 2, 3 et 4), Nontronnais (t. 5), Périgord central (t. 6), Sarladais (t. 7). Les quatre premiers tomes ont été édités à partir de 1975, certains à plusieurs reprises. Les tomes 3 et 4 sont encore disponibles. Les suivants sont en cours de finition ou d'édition. La typologie des cluzeaux peut se résumer en 4 catégories principales : les grottes naturelles aménagées ; les souterrains-refuges, géométriques ou sinueux ; les cluzeaux de falaise, aériens ; et, enfin, une catégorie de divers comprenant les silos, glacières, citernes, aqueducs, cryptes, galeries de communication ou de fuite et oubliettes. Depuis l'édition du tome 1, S. Avrilleau a inventorié 34 nouveaux cluzeaux dans le Bergeracois. Il a procédé à une expérience dans le cluzeau des Gironies à Beleymas : elle tend à montrer que ce cluzeau n'était pas fermé par une porte barrée par une poutre enfoncée dans le système trou-virgule, comme on le croit habituellement mais par des rondins empilés les uns sur les autres, coincés entre des madriers enfoncés dans le système trou-virgule et disposés en croix. D'autre part, il a été appelé par l'association « Les Pesqueyroux » à collaborer à l'étude des 9 cluzeaux de falaise dégagés des eaux à la suite de la rupture d'une vanne du barrage de Tuillières à Saint-Capraise-de-Lalinde. Il s'agit sans doute de cabines de guetteurs contre d'hypothétiques raids de Normands entre le IXe et le XIe siècles. Enfin, une règle d'architecture, nommée la règle 26, a été reconnue dans 54 des 266 souterrains géométriques du Sud-Ouest : la distance entre les deux ouvertures est de 26 coudées ; la largeur standard des couloirs est de 26 pouces ; enfin les ouvrages ont été réalisés par 2 équipes qui se sont rejointes au centre, l'une descendant par le puits d'extraction et l'autre par un plan incliné. À la fin de l'opération, le puits vertical était rebouché, sauf un conduit d'aération. Depuis 1975, 60 nouveaux sites de gravures souterraines ont été répertoriés. La plupart sont ornés de croix, certaines bouletées. La sculpture d'un visage humain a été détruite dans le cluzeau de Saint-Cybard à Mouleydier. Elle avait été photographiée par un spéléologue bergeraçois : il s'agit d'une tête coiffée d'une résille et portant une corne unique sur le front. L'intervenant décrit ensuite une nouvelle catégorie de cluzeaux : les cluzeaux doubles. Il s'agit soit de 2 cluzeaux classiques complets réunis par un couloir de communication, soit de 2 cluzeaux de plans classiques imbriqués tête-bêche. Enfin, le Périgord, dans la région de Payzac, compterait une douzaine de souterrains à galerie annulaire, d'un type fréquent dans le Limousin voisin et considérés comme datant du Haut Moyen Âge, par comparaison avec les souterrains annulaires de l'Allier pour lesquels on dispose de datations par thermoluminescence sur des poteries (travaux de Maurice Franc). Impropres au refuge ou au stockage de denrées, ces souterrains annulaires pourraient correspondre à des rites funéraires chtoniens (hypothèse de Maurice Broëns). Le plan de l'un d'eux a été relevé par MM. Carcauzon et Deleron (résumé d'après les notes de l'intervenant).

S. Avrilleau répond ensuite aux nombreuses questions qui lui sont posées : il existe bien des moyens techniques pour découvrir des nouveaux souterrains, mais ils sont très coûteux et inutiles pour le moment. De nombreux souterrains ont été bouchés de pierres, parfois jusqu'au fond, par l'Inquisition, à la suite du concile de Toulouse de 1229. Pour l'intervenant cette date doit correspondre à la fin des cluzeaux. On ne connaît pas, en Périgord, de sapes creusées pendant la guerre de 1914-1918. En revanche, il existe des casemates au pied de certains châteaux et une douzaine de souterrains sous la ville de Terrasson, qui servaient d'entrepôts pour des aliments frais.

Vu le président Gérard Fayolle

La secrétaire générale Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2009

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 95. Excusés : 6.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NÉCROLOGIE

- Joséphine Cardo
- Jacques Gobert

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Perperot (Laurence), 2009. On trottait en ce temps-là. Histoire des raids hippiques au trot attelé en Dordogne, Périgueux, éd. Archives départementales de la Dordogne (don de l'éditeur)
- Schunck (Catherine), 2009. Entre Sarladais et Bergeracois, Saint-Avit-Sénieur, Périgueux, Imprimerie moderne (don de l'auteur)
- Ringlet (Gabriel) (sous la direction de), 2000. *Une aventure universitaire*, Université de Louvain, éditons Racine (don des universitaires de Louvain)
- Avrilleau (Serge), 2008. Cluzeaux et souterrains du Périgord. Tome 4. Cantons de Saint-Aulaye et de Verteillac (ancien arrondissement de Ribérac), Le Bugue, P.L.B. éditeur (don de l'auteur).

Entrées de documents, tirés à part et brochures

- Montleau (M.-C. de), Zan (Vitor), 2009. Portrait de Jean Riboulet Rebière, film sur DVD PAL (don de J. Riboulet Rebière)
- Croix-Rouge, Comité de Bergerac (Dordogne), 1965. Festivités du dimanche 26 septembre 1965 : inauguration de la rue Henry-Dunant
- Ladoues (Françoise), 1995. Les pèlerinages en Aquitaine centrale du XIIe au XVe siècles. Essai de typologie et d'étude des pratiques, thèse de doctorat en histoire des religions, université de Paris IV
- L'Aquitaine médicale, bulletin officiel des conseils de l'Ordre de la région Aquitaine, n° 2, 1967.

REVUE DE PRESSE

- Maisons paysannes de France, lettre n° 68, 2009 : note sur le château de Laxion
- Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, t. 39, 2008 : « La France méridionale avait-elle une frontière sous l'Ancien Régime ? » (J. Hilaire)
- Annales de l'Académie de Mâcon, 5e série, t. 2, 2008 : « André Leroi-Gourhan (1911-1986), un ethnologue de la Préhistoire » (J. Combier)
- Bulletin de la Fédération historique du Sud-Ouest, juin 2009 : dernières informations concernant le congrès d'Agen (12 et 13 septembre 2009) sur « Les produits des terroirs aquitains »
- Le Journal du Périgord, n°175 : « la répression des Tsiganes en Dordogne avant, pendant et après la seconde guerre mondiale » (J. Tronel)

- Le Journal du Périgord, n° 176 : à propos de Jean Nouvel (J. de Giverny) ; « La lutte contre la grippe A et René Dujarric de la Rivière » (G. Penaud)
- Subterranea, n° 150, 2009 : note à propos de souterrains périgordins (J.-C. Carrère)
- Sites et Monuments, n° 206, 2009 : note sur le Pôle international de la Préhistoire aux Eyzies-de-Tayac
- GRHIN, CR 390, 2009 : « Campagne 1914-1915. Adjudant Adrien Andrieux n° 4 »
- Sciences et Avenir, août 2009 : « Lascaux sauvée de justesse » (B. Arnaud).

COMMUNICATIONS

Après avoir salué les membres présents, le président se réjouit des améliorations du confort et de la transmission des images dans la salle voisine mais indique que la sonorisation est encore en cours d'amélioration pour diverses raisons techniques.

Il rappelle que les bulletins de souscription et les prospectus des différentes manifestations sont disponibles sur le bureau et il donne les dates des principales : le congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest à Agen les 12 et 13 septembre sur le thème « Les produits des terroirs aquitains » ; à Périgueux, du 25 au 27 septembre, le colloque sur « Châteaux, voyages, voyageurs » ; à La Force, le 18 octobre, une conférence de A.-M. Cocula sur « le Maréchal de La Force ». D'autre part, le musée des Beaux-Arts de Bordeaux prépare une exposition sur « L'art provincial » en 2011-2012 et recherche les collections publiques ou privées susceptibles d'en faire partie.

Guy Penaud indique que sa conférence sur Joseph de Roffignac a permis de raviver la mémoire sur ce Périgordin, qui fut l'un des premiers maires de La Nouvelle-Orléans (où une avenue et un cocktail portent son nom) : le 13 août dernier, la ville de Coulounieix-Chamiers a inauguré une stèle à sa mémoire et à celle de Gaston de Roffignac qui fut maire de cette ville à la fin du XIXe siècle.

Le 19 août, à Chalus, on a honoré Lawrence d'Arabie : G. Penaud y a inauguré une plaque rappelant que, pendant son tour de France, l'aventurier y était passé le jour de ses 20 ans. Cette ville est aussi la ville natale de Raymond Poulidor.

Jeannine Rousset rappelle le programme de l'excursion du 3 octobre : Saint-Astier (carrières et église) et Coulounieix-Chamiers (château de La Rolphie). Le car partira à 13 heures précises du parking de la Cité administrative.

Après acceptation du compte rendu de la réunion du mois dernier, G. Fayolle revient sur le colloque de Cadouin, le 22 août dernier, et sur les visites organisées pendant l'après-midi (la motte de Pontours ; le gisement éponyme de la Gravette ; le moulin de la Rouzique à Couze), annonce une conférence de G. Delluc à Cadouin, le 26 septembre, sur « Le suaire de Cadouin, un lien entre Orient et Occident », avant de lui laisser la parole.

Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) présente une communication sur « L'archéologie de la façade de l'abbaye de Cadouin ». Cette « façade-écran » du XIIe siècle a été souvent reproduite sur les gravures anciennes (Guyenne monumentale, dessins à la chambre claire par Léo Drouyn en 1846-1847, Annales de la Société d'agriculture...), permettant d'observer les modifications depuis lors. Curieusement, une affiche du PO pour annoncer le « Pèlerinage au St Suaire de Cadouin » au début du XXe siècle montre une facade symétrique, avec 2 arcatures aveugles avec colonnettes de chaque côté du portail, 3 arcs avec fenêtres au-dessus et 9 dans le registre supérieur, avec un oculus forant l'arc central. En fait, le graphiste s'est permis quelque liberté car, au niveau inférieur, à droite du portail, le mur est aveugle et il l'était déjà à l'époque. L'intervenant se plaît à imaginer, grâce au traitement numérique des images, que, à l'origine. la facade était symétrique. On ne sait pas en fait de quand datent les aménagements aujourd'hui visibles à cet emplacement. En effet, c'est une facade strictement romane de type saintongeais, mais sans sculpture. Une tour carrée, bâtie au XVe siècle, en englobe l'angle sudouest. Seul est visible l'emplacement d'une porte des convers, plus tardive que l'époque romane et aujourd'hui obturée. Vers 1570, pendant les guerres de Religion, la façade a été criblée de balles. Compte tenu de la portée des arquebuses et des cicatrices observées, concentrées dans la moitié gauche (nord) de la façade, il est vraisemblable que les agresseurs étaient groupés à l'extérieur de l'enceinte près de la porte Saint-Louis. On sait que les Religionnaires occupèrent l'abbatiale pendant quelques mois. D'autres éléments montrent les relations entre Cadouin et la Saintonge, en particulier un modillon roman sculpté à l'extérieur de l'absidiole nord (un contorsionniste ou acrobate), et aussi, datant du XVe ou XVIe siècle, un trifrons sculpté dans le cloître gothique flamboyant, thèmes très fréquents en Saintonge. Enfin, deux lieux-dits, « Les Gavats » et « Les Gavachoux », comme souvent dans le midi de la France, évoquent des émigrés venus des provinces voisines, et en particulier de Saintonge.

Francis Bernier présente une sculpture peu connue du château de Montréal : un « lion » sculpté dans la muraille ou le rocher à l'extérieur du mur d'enceinte, sur la tour la plus à l'ouest, au niveau de la proue des remparts (fig. 1). Il se pose la question de la signification de cette sculpture : emblème ou mythe? C'est « un animal debout et une hampe dressée verticalement sur sa gauche » : un léopard pour M. de Montalgut en 1892, plutôt un lion en raison de sa crinière abondante. Cependant, « aucune famille, propriétaire du château, n'a eu le lion ou le léopard comme emblème ». L'intervenant évoque les lions des armes des Talleyrand, qui ont détruit le château en 1430 (à l'exception de la tour où se trouve la sculpture) ou celui du blason des Foucauld, alliés aux Pontbriand en 1631 par un mariage. Ce pourrait



Fig. 1

être aussi, selon lul, un « personnage à caractère mythique » : comme le plan du château est comparable à celui du krack des chevaliers en Terre Sainte, il pourrait s'agir d'« un chevalier revenant de la Croisade tenant sa hampe de la main gauche libérant la main droite pour l'épée ou la lance ». Il est sculpté en un emplacement évoquant la proue d'un bateau navigant vers l'ouest et l'intervenant en rapproche le fait que « les Pontbriand, propriétaires du château à l'époque de la conquête du Canada, possédaient une tapisserie représentant Godefroy de Boulllon, dont les armoiries portent une croix latine, alors que cette même croix inaugure le testament de François de Pontbriand en 1569 ». F. Bernier attend une « expertise architecturale » pour faire un choix dans ses hypothèses (rèsumé d'après les notes de l'intervenant). Au cours de la discussion qui suit, une personne indique que, en héraldique, c'est un lion « rampant ».

Jacques Hodgson présente ensuite des gravures illustrant les principaux épisodes des guerres de Vendée (1793-1832) et tout particulièrement les portraits des divers protagonistes de cette terrible guerre franco-française, qui fit plus de « 600 000 morts en 3 mois », selon l'intervenant, en Vendée, en Anjou et en Normandie. À son origine : la levée de 300 000 conscrits, l'exigence du serment républicain demandé aux prêtres et la mort du roi. D'un côté, les Blancs, des Chouans, des paysans, surnommés les Ventrachoux, parce qu'ils attendaient les Républicains, couchés à plat ventre dans les choux. sous la conduite de ieunes chefs, arborant un cœur sur la poitrine et une écharpe blanche au cou ou à la taille : Henri de La Rocheiaguelein (mort à 21 ans en 1794 après la défaite de Cholet) ; Cottereau, dit Jean Chouan (du cri de la chouette); Charrette et Cathelineau (mort pendant la bataille de Nantes en juin 1793); Jean Nicolas Stofflet, dit Mistouflet; ou encore Georges Cadoudal, l'hercule de la contre-Révolution, auteur de l'attentat de la rue Saint-Nicaise (il fut guillotiné en 1804). De l'autre côté, les Bleus, les Républicains, sous le commandement des généraux Brune, Kléber, Hoche, en particulier les douze « colonnes infernales du triste général Turreau ». Hoche, malgré sa promesse, fit fusiller tous les hommes qui participèrent au débarquement de Quiberon. Cela. sans parler des atrocités commises par Carrier, « le boucher de la Loire », ou par Tallien à Bordeaux. J. Hodgson indique que les chefs survivants ont été plus ou moins récompensés par Louis XVIII. « La famille Cadoudal fut anoblie et Cadoudal fut nommé maréchal de France à titre posthume » (résumé rédigé au cours de l'intervention et d'après les notes de l'auteur).

Vu le président Gérard Fayolle La secrétaire générale Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 7 OCTOBRE 2009

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents: 96 Excusés: 2.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NÉCROLOGIE

- Christian Plaçais
- Marcel Vergeade

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Fayolle (Gérard), 2009. *Le clan des Ferral*, roman, Bordeaux, éd. Sud Ouest (don de l'auteur)

- Audrerie (Dominique), 2009. Petit vocabulaire des fêtes et des temps liturgiques, éd. Confluences
- Villot (Pierre) (textes choisis par), 2009. Promenades littéraires en Périgord. Au pays de la forêt Barade. Le château de l'Herm (textes de E. Le Roy, J.-L. Galet et J. Maubourguet), Périgueux, Conservatoire des anciens métiers, arts, lettres et traditions en Périgord (don de l'éditeur)
- Sudey (Robert), 2009. *Ma guerre à moi... Résistant et maquisard en Dordogne*, Périqueux, Décal'âge Productions
- Cheyron du Pavillon (Thomas du), 2009. *Un maître de la tactique navale au XVIIIe siècle. Le Chevalier du Pavillon (1730-1782*), 2 tomes, édition à compte d'auteur (don de l'auteur).

Entrées de documents, tirés à part et brochures

- Le Miroir, années 1914-1919 (don de M. et Mme Amouroux)
- Avrilleau (Serge), s.d.: « La commune de Sorges vue par Serge Avrilleau », avec indication des mégalithes, des souterrains-refuges, des cabanes en pierre sèche, des fosses ovoïdes (silos), des grottes et des gouffres naturels, poster (don de l'auteur)
- Recensement de la population de Lussas-et-Nontronneau, mars 1999, 4 pages multigraphiées (don de Louis Le Cam)
- -Le nom occitan des communes du Périgord, graphie, étymologie, prononciation, Conseil général de la Dordogne (informations disponibles sur le site Internet : communes-oc.cg24.fr), 2 exemplaires du fascicule et 1 carte (don du Conseil Général de la Dordogne).

REVUE DE PRESSE

- Hautefort, Notre Patrimoine, CR n° 28, 2009 : micro-toponymie locale (D. Chavaroche)
- GRHIN, CR n° 391, 2009 : note sur le savant nontronnais Pierre-François Chabaneau (1754-1842)
- Église en Périgord, n° 16, 2009 : ordonnance épiscopale concernant la création des cinq nouveaux ensembles pastoraux
- Annales du Midi, t. 121, n° 266, 2009 : CR du chartrier de Saint-Astier (reconstitué) de L. Grillon et M. Etchechoury (F. Boutoule)
- Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, n° 90, 2009 : « Des Hongrois en Périgord sous l'Empire » ; « Des Polonais en Périgord au XIXe siècle » ; « Malgré-eux et intégration » ; « Prisonniers mariés à Périgueux » ; « mariage et divorce révolutionnaire »
- Art et histoire en Périgord Noir, n° 118, 2009 : à propos de Louis de Bonneguise, sieur du Soulier (C. Lacombe et M. Oudot de

Dainville) ; Beaumont en 1774 (J. Darriné) ; « Le cahier de doléances de Sarlat » (F. Guichard) ; « Pensionnaire au collège La Boétle à Sarlat (1943-1945) » (J. Jardel)

- Le Journal du Périgord, n° 177, 2009 ; « Henri-Léonard Bertin, un Périgourdin très chinois » (S. Boireau-Tartarat)

- Archives en Limousin, nº 33, 2009 : « Dossier : La famille ».

COMMUNICATIONS

Le président félicite les organisateurs de l'excursion du 3 octobre à Saint-Astier et au château de la Rolphie à Coulounleix : ce fut une réussite. Il a assisté à différentes manifestations, en particulier l'inauguration de l'année universitaire de l'UTL de Périgueux, avec une conférence d'Anne-Marie Cocula sur « Les plaisirs du roi », un colloque sur les acquisitions patrimoniales aux Archives départementales, le colloque habituel sur les châteaux et l'hommage de Bordeaux III à Anne-Marie Cocula (accompagné de la sortie d'un bel ouvrage sur le thème de la Province : soit environ 50 communications réunies en 2 volumes). Il donne les dates des principales manifestations à venir : le 13 octobre, la 5e rencontre des Associations historiques du Libournais et de la vallée de la Dordogne, avec une conférence d'Anne-Marie Cocula sur le maréchal de La Force ; le 21 octobre une conférence sur la micro-toponymie au Musée national de Préhistoire des Eyzies. En novembre. Il parlera du roman qu'il vient de publier, Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) fera, le 16 octobre, une conférence sur « Le sexe au temps des Cro-Magnons » à Metz et, le 19 octobre, une autre sur « La nutrition paléolithique. Quelles leçons pour l'avenir ? » à l'Institut polytechnique de La Salle Beauvais, comme tous les ans.

Le président annonce le décès de Christian Plaçais. Ce jeune Angevin était arrivé avec son régiment au Puy-Saint-Astier à l'âge



Fig. 2

de 21 ans en juin 40. Il deviendra un résistant de la première heure, membre de l'ORA (Organisation de résistance de l'Armée) et du SOE (Service d'opérations extérieures), en liaison avec les services secrets anglais. Il participa en particulier à la libération de Périgueux, à celle de la poche de Royan. Il fut le compagnon et l'ami d'André Malraux (fig. 2 ; Christian Plaçais et André Malraux (DR)), qu'il accompagna lors de son

entrée au Panthéon en 1996. Enseignant, il était demeuré en Dordogne et s'était marié à une Brantômaise.

À la suite de la lecture du compte rendu de la réunion de septembre, Gilles Delluc indique que quatre bataillons de Périgordins ont participé aux guerres de Vendée dans les rangs des Républicains. Le 4e bataillon bis, dont faisait partie l'abbé La Reynie, a « filé » devant les Blancs à Fontenay-le-Comte. Il était commandé par le Mussidanais Pierre-Arnaud Bacharetie de Beaupuy dit La Richardie, qui trouva la mort pendant cette bataille. Ses obsèques ont été célébrées dans l'église de la Cité à Périgueux et le catafalque était orné de branchages évoquant les bois de la Vendée. Son frère, le général Armand Bacharetie, après la Vendée, participa aux batailles de l'armée Sambre-et-Meuse et il y fut mortellement blessé. Leur frère Louis eut à peu près la même trajectoire qu'Armand. Une stèle à leur mémoire à Mussidan a été détruite en 1942 et replacée vers 1990. L'intervenant cite aussi Armand de Gontaut-Biron, duc de Lauzun, conquérant du Sénégal, qui combattit avec les Bleus et fut décapité.

Gilles Delluc annonce sa participation, avec Brigitte Delluc, à un chapitre sur « La Préhistoire du sexe » dans l'ouvrage collectif *Aux origines de la sexualité*, qui vient de paraître aux éditions Fayard. Il indique aussi que le tome III de *Petites énigmes et grands mystères* paraîtra très prochainement.

Jean-Luc Aubarbier nous présente ensuite une communication sur « Les cathares aquitains ». Il s'est intéressé aux origines de ce mouvement. Dès le début du XIe siècle, il y avait déjà des cathares en Aquitaine. On ne les appelait pas ainsi mais ils ont été décrits et poursuivis dès cette époque : certains de ces hérétiques ont brûlé sur des bûchers à Toulouse dès 1030. Pour l'intervenant, certains ermites en sont peut-être assez proches. Le catharisme est une véritable religion qui existait dès le IIe siècle. C'est tout simplement une des religions chrétiennes, reconstitution de la glose chrétienne. En 1145, saint Bernard passe par Sarlat au début de sa tournée pastorale. Ses discours entraînent les foules. Mais, à son retour, il évite la ville car les cathares auraient repris la place. On a des portraits très divergents d'un cathare, Bernard de Cazenac, et de son épouse, Alice de Turenne : ce sont des personnages horribles, si l'on en croit le portrait dressé par un bon catholique ; ce sont des personnes pleines de bonté vues par un cathare. Trois croisades successives ont été entreprises dans le Sud-Ouest contre eux. En 1212 elle était dirigée par Simon de Montfort. En 1214, eurent lieu les attaques des châteaux du Périgord : Domme, Montfort, Castelnaud, Beynac. Les derniers moines cathares, dont certains de Cadouin, ont guitté le Périgord assez tôt.

Gilles Delluc rappelle que, en 1201, une convention exceptionnelle « Paix et Composition » a été signée, après une période de troubles, pour permettre à Cadouin de rester fille de Cîteaux, tout en conservant ses privilèges. En 1214, Simon de Montfort a vénéré le Suaire de Cadouin et a fait un don pour l'entretien d'une veilleuse.

J.-L. Aubarbier répond aux nombreuses questions. Il pense qu'à l'époque, il y avait un certain laxisme dans le clergé périgordin. Un de ses évêques a été destitué pour une raison inconnue. Le catharisme est en fait une forme de christianisme. C'est une religion intellectuelle de la petite noblesse. Certains moines étaient révoltés contre la richesse féodale. Selon le moment, certains ont été condamnés et brûlés comme hérétiques et d'autres sanctifiés, tel saint François d'Assise. De même pour l'ermite Robert d'Arbrissel, à l'origine de Cadouin. On passe insensiblement d'une croisade religieuse à une croisade politique. On ne sait pas d'où vient Bernard de Cazenac. En effet il n'y a pas de fief de Cazenac et le château actuel semble récent.

L'abbé Robert Bouet nous présente son Dictionnaire du clergé concordataire (1802-1905), dont il vient de publier le premier tome correspondant aux lettres A à K. Sont étudiés 1 479 prêtres, soit à peu près la moitié des prêtres présents en Dordogne pendant le Concordat, dont 438 prêtres ayant exercé sous l'Ancien Régime. Cet ouvrage, véritable mine d'informations, fait suite à son Dictionnaire du cleraé du Périgord au temps de la Révolution française. « Pendant tout le Concordat, de 1801 à 1905, les prêtres sont des fonctionnaires payés par l'État (comme encore aujourd'hui en Alsace et en Lorraine). Leur traitement dépend de leur fonction (curé de canton, desservant d'une commune, vicaire) et aussi de leur âge. » L'auteur s'est intéressé à l'origine géographique de ces prêtres (497 sont Périgordins), aux professions de leurs parents regroupées dans 3 grandes catégories (198 agriculteurs, 106 artisans, 65 profession libérale ou fonctionnaires parmi les 386 connus), à l'âge de leur ordination, à la date de leur décès. . à leurs éventuels changements de fonction. Une note biographique est consacrée à chaque prêtre. « Ces notes ne permettent pas de faire une biographie exhaustive du prêtre. Elles permettent seulement de se faire une idée de la vie de certains d'entre eux, en particulier dans leurs rapports avec l'État, la politique, les autorités civiles ou ecclésiastiques, leurs paroissiens et leur situation matérielle. Comme, on le sait bien, les peuples heureux n'ont pas d'histoire, ce sont donc surtout les difficultés qui ont laissé des traces dans les archives. C'est ainsi que l'intervenant peut évoquer, souvent avec beaucoup d'humour, la vie de nombreux prêtres comme Basile Belot, curé de Saint-Romain-et-Saint-Clément (notice 206), qui « a injurié publiquement les instituteurs et, en 1889,

est accusé par la population de Saint-Romain, de devenir de plus en plus insupportable. On dit qu'il refuse de faire les baptêmes s'il a des griefs contre les parents, qu'il est toujours armé d'un revolver et qu'il le fait voir à la main, en tenant des propos peu dignes d'un prêtre ». Il évoque ensuite le destin de Henri Bonnac, curé de Minzac (notice 311), qui, « pendant la mobilisation, est dénoncé par un aumônier militaire à l'évêque le 15 décembre 1918, pour un manque de piété sacerdotale et un amour désordonné de la boisson », celui du célèbre curé bistrot, Jean-Noé Chabot (notice 565), défroqué le 25 mars 1908, qui tint un débit de tabac et de boissons à Périgueux, en opposition avec son évêque, ou encore celui de Jean Barrière, curé de Monpazier (notice 152), qui « en 1929, se défend contre les reproches de certains de ses paroissiens, de passer sa vie à la chasse, de banqueter à droite et à gauche et surtout de très mal faire le catéchisme ».

Brigitte Delluc, avec la collaboration de Gilles Delluc, présente « L'art archaïque dans le grand sud-ouest de la France ». Ce fut l'objet de leurs deux thèses de doctorat, soutenues à Paris, il y a maintenant plusieurs décennies, mais non présentées ici. Elles portent sur l'art aurignacien des environs des Eyzies (1975) et sur l'art pariétal archaïque en Aquitaine (1985), enrichi par les études récentes dans le Lot par Michel Lorblanchet et par les extraordinaires découvertes récentes de Chauvet, d'Arcy-sur-Cure et, tout particulièrement, celle de la grotte de Cussac près de Cadouin. La région considérée, correspondant à la bordure sédimentaire du Massif central, regroupe un très grand nombre de sites de toutes les époques. Les plus anciens remontent à l'Aurignacien ancien, c'est-à-dire au moment de l'apparition du graphisme en Europe et les plus récents à l'époque solutréenne, juste avant le temps de Lascaux. Dans la vallée de la Vézère, de nombreux abris ont servi d'habitat à l'Aurignacien et au Gravettien, par exemple La Ferrassie ou Blanchard. L'art figuratif s'y est développé sous plusieurs formes : des peintures, des gravures et des sculptures sur les parois des abris, sur des blocs de calcaire et sur des objets (comme le phallus aurignacien sur cornillon de bovin de Blanchard ou les galets finement gravés au Gravettien de Labattut ou de Pataud). Cependant les conditions climatiques de cette époque glaciaire ont provoqué l'érosion des parois des abris. Les décors pariétaux, conservés sur place, sont exceptionnels comme à l'abri du Poisson (Gravettien) ou à l'abri Movius aux Eyzies (Gravettien ou Solutréen). Le plus souvent, il en demeure seulement des blocs calcaires bien datés car trouvés en stratigraphie mais difficiles à déchiffrer (La Ferrassie, Pataud), en dehors de quelques exceptions remarquables comme le fragment de l'abri Blanchard (abdomen et membres d'un grand herbivore dessiné en noir

et rouge). À côté des représentations classiques de la faune figurent de nombreuses représentations de sexes féminins et masculins, parfois très réalistes. C'est aussi le temps des célèbres Vénus en ronde bosse ou en bas-relief (Sireuil, Tursac, Laussel, Pataud). Dans cette région les grottes décorées en ces temps reculés sont rares (la Croze à Gontran, la première salle de la Mouthe). La région de la Dronne et de la Charente a livré quelques sites anciens particulièrement importants. tels la petite grotte des Bernous à Bourdeilles, la grotte de Jovelle à La Tour-Blanche (avec ses nombreux mammouths à entrejambe en arche) et le site de La Roche Courbon près de Saintes. Dans les vallées de la Dordogne et du Lot, plusieurs grottes plus ou moins profondes peuvent être rapportées au tout début du Paléolithique supérieur. telle La Cavaille (avec ses mammouths à entrejambe en arche et son image vulvaire en forme de pomme) et la grotte de Pair-non-Pair (avec son décor animalier parfaitement organisé). À l'époque gravettienne se rapportent la grotte de Cussac (avec son décor animalier de type classique organisé en grands panneaux et ses représentations de femmes, quasi identiques à celles de Pech-Merle) et sans doute les grottes de La Martine, du Mammouth et du Pigeonnier à Domme. de Cougnac, de Pech-Merle et de Roucadour (avec leurs nombreux signes en forme de pomme). Citons encore les sites aurignaciens et gravettiens des Pyrénées et des environs, telle la grotte de Gargas (avec ses centaines de mains négatives dites « mutilées ») et le site de Brassempouy (avec ses nombreuses statuettes féminines). Les sites solutréens sont beaucoup plus rares. On peut citer quelques vestiges pariétaux animaliers dans l'abri de Laugerie-Haute-est, la grotte de La Grèze (avec son célèbre bison, son mammouth à membres démesurés et entrejambe en arche et son mégacéros finement gravé), et surtout l'abri du Fourneau du Diable (avec ses célèbres sculptures en basrelief représentant des aurochs) et celui du Roc-de-Sers en Charente (avec son ensemble unique de blocs sculptés en bas-relief figurant des chevaux, des bisons, des bouquetins et un homme affronté à un bovin). Enfin, il est possible que le décor peint de la grotte de Villars (avec la scène d'un homme opposé à un bison) se rapporte à cette époque plutôt qu'au Magdalénien ancien. En revanche, aucun vestige solutréen n'a été découvert à Lascaux, dont tout le matériel archéologique se rapporte au Magdalénien ancien (résumé des intervenants).

Vu le président Gérard Fayolle

La secrétaire générale Brigitte Delluc

ADMISSIONS du 7 septembre 2009. Ont été élus :

- M. Brianchon Pierre-Antoine, Truffières, 24350 Grand-Brassac, présenté par M. Alain Boituzat et M. Dominique Audrerie ;
- M^{me} Besombes Marie-Aude, 6, rue La Fayette, 24000 Périgueux, présentée par le président et M. Dominique Audrerie ;
- M. Marès Jean-Pierre, 32, route de Chercuzac, 24650 Chancelade, présenté par le président et la vice-présidente ;
- M. Montoriol Jean, route de la Borie, 24260 Le Bugue, présenté par M. Gérard Fayolle et M. Jean Batailler ;
- M. Brout François, 19, rue de Fingues, 33310 Lormont, présenté par M^{III} Marie-Rose Brout et le P. Pierre Pommarède ;
- P. Mornas Gautier, Paroisse Saint-Joseph des Nations, 4, rue Darboy, 75011 Paris, présenté par M^{lle} Marie-Rose Brout et le président ;
- M. Choppin de Janvry O., La Maison de Joséphine, 6 bis, Grande Rue, 78290 Croissy-sur-Seine (réintégration) ;
- M. Bournazel Alain, 16, rue Hoche, 92130 Issy-les-Moulineaux, présenté par M^{me} Françoise Lassère et M. Dominique Audrerie.

ADMISSIONS du 9 novembre 2009. Ont été élus :

- M^{me} Germanaud Marie-Claire, 17, impasse de Vésone, 24000 Périgueux, présentée par le président et la vice-présidente ;
- M. Faucoulanche Alain Jacques, Le Pavillon, rue du 19-Mars-1962, 24750 Trélissac, présenté par M. Alain Sartre et M. Jacky Chazoule ;
- M^{||e} Man-Estier Elena, Institut de Paléontologie humaine, 1, rue René-Panhard, 75013 Paris, présentée par M^{||e|} Brigitte Delluc et M. Gilles Delluc ;
- M. Labussière Michel, La Farge, 24330 Saint-Antoine-d'Auberoche (réintégration).

PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

1er trimestre 2010

Mercredi 6 janvier 2010

- 1. Brigitte et Gilles Delluc : La mystérieuse grotte de la Roche de Lalinde
- 2. Claude Chevalier: Les conditions d'embauche d'une bonne au début du XXe siècle
- 3. Jean-Jacques Gillot: Trois aristocrates en Résistance périgordine
- 4. Gérard Fayolle : Bugeaud à la campagne

Mercredi 3 février 2010

- 1. Assemblée générale, rapport moral, rapport financier
- 2. Brigitte et Gilles Delluc : Deux Périgourdines miraculées à Lourdes
- 3. Jean-Louis Glénisson : Les acquisitions patrimoniales de la bibliothèque municipale de Périgueux

Mercredi 3 mars 2010

- 1. Jean-Marie Védrenne : Lorsque le pont de Castelnaud était à péage
- 2. Brigitte et Gilles Delluc : Ces dames du Paléolithique en Aquitaine
- 3. Jacques Saraben: Les Saraben, une famille de peintres

sous réserve de modifications de dernière minute.

EDITORIAL

Ruralité et diversité

L'idée de ruralité paraît souvent liée à celle d'un monde paisible, voire immobile et uniforme. Le monde rural s'opposerait ainsi au monde des villes, monde du mouvement et de la vie.

Nous allons voir, dans la présente livraison que la ruralité, elle aussi, constitue un ensemble en devenir constamment sollicité par l'innovation et qui se présente souvent en première ligne face aux évènements de l'histoire.

Certes, les évolutions apparaissent parfois peu spectaculaires, et pourtant, en de fréquentes périodes de son histoire, le monde rural en général et celui du Périgord en particulier ont su démontrer leur aptitude au changement. La capacité d'adaptation des habitants des villages, s'ils ont les moyens de l'exploiter, dément l'idée reçue d'un monde toujours conservateur et même rétrograde. Si c'est quelquefois le cas, ce n'est pas l'apanage des campagnes. Les études publiées dans notre *Bulletin* montrent les diverses formes de progrès qui ont sans cesse modifié le visage du Périgord rural au cours des siècles.

Les progrès les plus récents sont, bien sûr, les plus visibles. Passer de l'attelage de bœufs au tracteur, c'est une révolution spectaculaire qui s'est effectuée finalement assez vite. Et le rythme s'accélère puisque nous en sommes actuellement, si l'on regarde notre couverture, à la nostalgie des tracteurs! Mais nous allons voir que d'autres bouleversements ont marqué ce qu'on appelle, à juste titre, le Périgord profond. Les techniques et les méthodes de mise en valeur du sol évoluent dès le Moyen Âge.

Et la ruralité ce n'est pas que le travail de la terre. Ses habitants participent aux grands évènements. Ils ne sont épargnés ni par les guerres, petites et grandes, ni par les crises. Ils vivent dans un monde instable et ils sont souvent les premiers à souffrir des troubles ou des épidémies.

Il ressort donc de ces études une des caractéristiques de la ruralité quelquefois négligée par une vision trop globale, c'est sa très grande diversité ¹. Diversité dans le temps, car même les paysages qui nous paraissent immuables ont subi des métamorphoses que la recherche historique nous aide à imaginer. Diversité des régions des vastes Périgords, de leurs productions et de leurs habitats. Diversité des structures agraires et des tailles des exploitations. Et, nous le devinons, diversité de la civilisation rurale, de ses parlers, de ses coutumes, de ses croyances, et de tout son patrimoine. Nous savons que ces biens sont menacés aujourd'hui. Et pourtant, une telle diversité reste une richesse et une force.

Gérard Fayolle



^{1.} FAYOLLE (Gérard), Les nouvelles ruralités, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 2001.

L'organisation des agriculteurs : un lent cheminement

par Maurice CESTAC

Aujourd'hui, les agriculteurs sont parfaitement organisés, tant au plan économique que social ou syndical, si bien que l'on parle souvent du « lobby des paysans », dont l'importance, aux yeux de certains, peut paraître disproportionnée en regard du nombre d'individus présents dans la société. Cette organisation se mit en place à la suite de tentatives laborieuses, tantôt avortées, tantôt couronnées de succès rapides. En nous laissant porter par le temps, nous tenterons d'analyser cette partie de l'histoire rurale du Périgord, la resituant par rapport aux avancées nationales. Prenant le parti de la chronologie, nous retiendrons trois grandes périodes : de la Révolution à 1884, de cette date charnière à la première guerre mondiale et enfin de 1918 à 1940. Avant la Révolution, on ne peut guère parler d'une structuration de la société paysanne pour la défense collective de ses intérêts. Sa vie est rythmée par un mode étroitement lié aux systèmes d'exploitation alors en vigueur, très dépendants des seigneurs et propriétaires fonciers. Si revendications il y a, elles s'expriment surtout sous la forme des célèbres « jacqueries ».

I. De la Révolution à 1884

La Révolution va marquer un premier tournant. Quelques tentatives d'organisation peuvent être notées alors. La mise en vente des biens nationaux par la Constituante déclenche certaines rivalités entre des paysans ayant « soif de terre » et la couche urbaine aisée. Ici et là, quelques-uns contournent la difficulté en se regroupant dans des sortes de « syndicats d'acquéreurs 1 ». Nous ne connaissons pas de tels exemples en Périgord. Après la tourmente, le Directoire sera soucieux d'encourager la production nationale, tant industrielle qu'agricole. François de Neufchâteau, esprit novateur qui s'inspire des thèses des physiocrates et de Turgot, ministre de l'Intérieur et bourgeois lui-même, va créer les sociétés d'agriculture. Ainsi, en l'an VII de la République, une société d'agriculture est fondée en Dordogne². Elle est présidée par le Brantômois Dufraisse, président du tribunal civil, se compose essentiellement de notables (juges, nombreux professeurs, historiographe...) et seulement de deux ou trois agriculteurs. Parmi les noms les plus connus, on relève ceux du professeur de physique Chabaneau, de l'historiographe Prunis, du juge Lacharmie... Cette société a un correspondant dans chaque canton. Cependant, on ne retrouve pas de trace de son activité et son existence sera éphémère.

L'objet de cette société n'est toujours pas la défense des intérêts économiques et sociaux des paysans mais la diffusion du progrès. En effet, la Révolution, soucieuse d'éviter la reconstitution de groupes susceptibles de porter atteinte au principe intangible d'égalité entre les citoyens, a proscrit, par la Loi Le Chapelier du 14 juin 1791, la création de corporations ou autres groupements. Elle veut instaurer ainsi la liberté individuelle d'entreprendre. Ainsi aucune association de défense d'intérêts, aucun syndicat ne pouvait se constituer.

Cependant, au premier prairial de l'an XII (21 mai 1801), on relève à Bergerac la création d'une société d'assurances réciproques³. Elle a pour objet de « protéger ses adhérents pour les récoltes en grains et en vins contre les ravages de la grêle ». L'initiative calquée sur une société analogue fondée à Toulouse en l'an X par l'un des promoteurs du mutualisme agricole, Pierre Barrau, semble revenir à Jacques Bontemps, propriétaire à Sigoulès.

Il faudra attendre maintenant 1820 pour que naisse une nouvelle société : la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne. Elle fait suite à une circulaire du ministre de l'Intérieur de Louis XVIII, le duc Élie Decazes, qui « souhaite donner aux agriculteurs le moyen de s'éclairer mutuellement ⁴ ».

^{1.} Duby et Wallon, 1992, p. 31.

^{2.} Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.), 7 M 60 (Société d'agriculture).

BECQUART, 1972.

A.D.D., 7 M 60 (Société départementale d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne).

Elle est donc née très tôt, alors que la plupart des autres sociétés se sont développées après les journées de 1830, au retour de nombreux légitimistes sur leurs terres. Cette société, bien connue dans notre département, eut une longue existence et fonctionna très activement jusqu'en 1884. Si elle reste dans l'esprit de celle de l'an VII, il n'en reste pas moins que la Restauration est passée par là. En effet, cette compagnie est composée de notables, nobles, grands propriétaires fonciers éclairés et épris de progrès techniques agricoles. Même si un a pu la considérer comme un « club mondain », il n'en reste pas moins qu'elle est en Dordogne à l'origine de nombreux progrès techniques, notamment par la création des comices, de la ferme école du département, par la mise en place de nombreuses expérimentations, l'introduction des cultures fourragères... Favolle et Bugeaud en furent les représentants les plus illustres. La très belle collection des publications de cette société fournit de nombreuses références sur cette époque. Mais on ne peut pas encore parler de défense des intérêts de la masse paysanne, il s'agit surtout de diffuser le progrès technique. Ses membres ont la qualité d'agriculteurs parce qu'ils sont propriétaires fonciers et s'intéressent de très près à cette nouvelle religion : le progrès technique.

Cependant, des initiatives d'ordre social et mutualiste sont à souligner pour cette période, En 1853, le baron de Damas crée, à Hautefort, « les prêts d'honneur », sorte de banque rurale de crédit à « l'honnête pauvreté ». Ces prêts seront également mis en pratique à Saint-Astier où on a pu relever des montants unitaires de 100 F, jusqu'à une hauteur de 20 000 F⁵. Quelques sociétés de secours mutuel, favorisées par une loi de 1852, voient le jour. Citons par exemple celle de Saint-Aquilin, créée le 28 maî 1878 par le notaire Boulle-Larigaudie, juge de paix, propriétaire à Saint-Martin-de-Ribérac 6.



Fig 1. Le baron de Damas.

II. De 1884 à la première guerre mondiale

C'est avec la Troisième République que va se développer le mouvement professionnel paysan, et une série de lois va lui donner une impulsion déterminante. En premier lieu, la loi du 21 mars 1884, qui porte création des syndicats, donne ainsi une force nouvelle à la possibilité de

LAMDTHE, 1882-1886.

Collectif, 2002.

s'associer pour défendre ses intérêts. Ajoutons-y la loi de 1901 permettant la création d'associations. Les premiers syndicats agricoles ont la plupart du temps été créés au niveau de la commune ou des communes environnantes. Le but essentiel était l'achat en commun d'engrais, pour se défendre contre les marchands fraudeurs, de matériels et la vente de quelques produits. Les premières caisses d'assurances mutuelles ont vu le jour pour s'assurer contre la mortalité du bétail. Nous verrons ce qui en fut en Dordogne, mais retraçons auparavant le contexte général.

L'aristocratie terrienne est en place dans ses propres organisations, notamment comme en Dordogne grâce aux sociétés agricoles gérant les comices et la Société départementale d'agriculture. Cette aristocratie a bien compris l'intérêt de cette possibilité pour continuer à assurer son autorité sur le monde paysan. Ainsi au plan national, le premier mouvement syndical, organisé, structuré a été son œuvre et celle de la droite monarchiste... La Société des agriculteurs de France a créé en 1886 l'Union centrale des syndicats agricoles pour coordonner l'action des syndicats dont elle avait encouragé le développement... « Pour ses membres, la boutique où pour un droit d'entrée modique on peut acheter moins cher que chez le marchand est le meilleur moyen pour attirer le paysan dans une salle de conférence où les bonnes doctrines lui sont enseignées ⁷ ».

Les Républicains comprirent très vite les objectifs de cette manœuvre et affirmèrent avec Gambetta ne pas vouloir « sacrifier les intérêts de la démocratie rurale à une coterie de hobereaux et grands seigneurs ». Aussi contre la Société des agriculteurs de France, ils fondèrent en 1880 la Société nationale d'encouragement à l'agriculture.

Qu'en est-il en Dordogne ? Dans la suite logique de la Société d'agriculture, il est constitué en Dordogne un Groupe départemental des agriculteurs de France, qui adhère à la Société des agriculteurs de France. Ce Groupe est présidé par M. de Presle, membre éminent de la Société d'agriculture. Plusieurs sociétés locales d'agriculture, très souvent liées aux comices, font partie de cette mouvance. Citons : les sociétés d'agriculture de Mussidan (1856-1906), de Ribérac (1836-1936), de la vallée de la Dronne à Sainte-Aulaye (1839-1913), de Tocane (1897-1907)... Relevant de la même obédience, une Société syndicale libre du Périgord, présidée par L. de Labrousse, est créée en 1900.

Dans le même temps, la Société départementale d'encouragement à l'agriculture de la Dordogne a été fondée en 1883 8. Son président d'honneur est Marc Montagut, ancien député de la Dordogne, son président Jules Wallon, conseiller général, et son secrétaire Octave Pradier, propriétaire à Saint-Paul-de-Serre. Le nombre d'adhérents croît très rapidement pour passer de 80 lors

^{7.} Duby et Wallon, 1992, p. 398.

^{8.} A.D.D., 7 M 60.

de sa création à 430 en 1905 et plus de 1 000 en 1914. Jusqu'à cette date, les présidents successifs furent O. Pradier et le Dr Denoix, sénateur, de La Bachellerie. Parmi les membres du bureau, on retrouve les élus républicains de la Dordogne : Alcide Dusolier, sénateur, de Nontron, Henri Garrigat, conseiller général et propriétaire à Bergerac, le Dr Paul Pourteyron, député, de Ribérac, Pierre Sarrazin, député, de Sarlat.

Les buts de cette société, définis dans les statuts, sont : mettre en place des champs d'expériences, organiser un concours départemental, développer l'enseignement agricole. En 1885, on peut lire dans un compte-rendu d'activité : « Enfin la création parmi les sociétaires d'un syndicat pour l'achat en commun des engrais commerciaux assure à notre société une importance nouvelle ». Ceci est l'occasion de saisir l'opportunité d'encourager la création des syndicats. On remarquera que les objectifs techniques ne sont guère différents de ceux de la Société d'agriculture, mais bien évidemment la philosophie qui les soustend n'est pas la même. La simple lecture du nom des membres l'atteste.

Grâce à deux courriers du sous-préfet de Bergerac au ministre de l'Agriculture⁹, on mesure bien l'antagonisme, évoqué ci-dessus, entre Société départementale d'encouragement à l'agriculture et Groupe départemental des agriculteurs de France :

23 mars 1894 : « J'ai l'honneur de vous informer que la Société agricole de Mussidan s'est jusqu'à ce jour surtout occupée de politique. À sa tête sont des personnalités du canton qui de tout temps ont combattu le gouvernement de la République ».

8 mai 1902 : « Sous la direction de quelques membres qui, sacrifiant l'intérêt des agriculteurs à la satisfaction de rancunes personnelles, ont toujours systématiquement écarté de l'administration les hommes dévoués aux intérêts républicains, cette société est devenue un foyer d'opposition au gouvernement. L'indolence de quelques-uns a conduit un grand nombre d'agriculteurs à fonder une nouvelle société : la Société départementale d'encouragement à l'agriculture. Celle-ci uniquement préoccupée de l'intérêt des agriculteurs est passée rapidement à plus de 300 membres ».

De nombreux syndicats, dont la vocation, comme nous l'avons dit, était l'achat en commun ou la vente de produits, se sont ainsi constitués dans de nombreuses communes de Dordogne. Ils sont plus ou moins actifs, plus ou moins éphémères, relevant de l'une ou l'autre des tendances politiques. Selon l'estimation de la direction des services agricoles, il en existe environ une soixantaine dont beaucoup ne fonctionnent pas.

^{9.} A.D.D., 7 M 58.

À côté des syndicats, la loi a aussi permis la création de caisses d'assurances mutuelles. On en dénombre seulement 6 : les caisses d'assurance contre la mortalité du bétail à Saint-Geyrac (1902), Beauregard (1904), Sainte-Alvère (1908), contre l'incendie à Cadouin (1910), Castels (1908), Palayrac (1909).

À cette époque, le crédit agricole va prendre son essor. Inspirées des caisses coopératives de crédit *Raiffeissen* nées en Allemagne, quelques caisses mutuelles de crédit se sont constituées en France. Elles fonctionnent plutôt comme une caisse de caution mutuelle. Sous la pression des faits, une loi du 5 novembre 1894 permet la constitution de sociétés de crédit par les membres d'un syndicat agricole. La Dordogne est à l'avant-garde puisque dès cet instant trois sociétés locales se constituent à Périgueux, Sigoulès et Saint-Cyprien. La loi du 31 mars 1899 permet la création d'une caisse régionale de crédit agricole. Elle est fondée à Bergerac en 1904 lo, fonctionne selon le principe d'avances du Trésor remboursables sur 10 ans et bénéficie également d'une dotation initiale en francs-or de l'époque. À la suite de cette fondation, les caisses locales vont rapidement se développer.

La période 1884-1914 se caractérise donc par la naissance d'un mouvement professionnel marqué par l'opposition entre « le syndicalisme des marquis » et « les organisations républicaines ».

III. De 1918 à 1940

Après la guerre, l'opposition entre un mouvement professionnel de « droite » contrôlé par les grands propriétaires fonciers appartenant, en particulier en Dordogne, pour une part importante à la noblesse, et le mouvement professionnel républicain sera-t-il de même nature ? La marche vers la maturité de ce mouvement professionnel connaîtra-t-elle d'autres péripéties ? L'examen de la représentation dans les syndicats et associations périgordines nous donnera quelques indications à ce sujet.

Au lendemain du drame de 14-18, une solidarité renforcée va se faire jour parmi les paysans et plus largement les autres membres de la société rurale. La république n'est plus l'enjeu du combat politique et les nostalgiques d'une restauration monarchique sont devenus marginaux. Ainsi, l'aristocratie rurale ne peut guère espérer influencer les paysans en faveur d'un projet qui ne s'inscrit plus dans la réalité sociale et politique et beaucoup s'accommodent d'une république modérée. La dénonciation du « danger marxiste » rapproche également les adversaires d'hier, même si chacun reste attaché à son

organisation, soit « le boulevard Saint-Germain » soit « la rue d'Athènes ». Ainsi des nobles président, dans de nombreuses localités, aux destinées du syndicat local. Certains, comme M. de Presle, André de Marcillac, du château de Mellet à Beauregard, ou le sénateur Anne-Charles Ferdinand de Laborie de La Batut, propriétaire à Monbazillac, assurent même des responsabilités départementales importantes. Cette volonté de rapprochement, concrétisée au plan national par la création d'une confédération nationale des associations agricoles, resta cependant factice, chaque parti restant sur ses positions idéologiques.

La nécessité de regrouper tous ces syndicats et associations locales se fait jour. Isolés, dépourvus de liens entre eux, ils restent en effet peu efficaces au plan social, peu opérants au plan économique. L'artisan de ce regroupement fut le Corrézien Joseph Faure. Il constitue en 1922 à Brive la Fédération agricole Centre Sud, regroupant les départements de Dordogne, Corrèze, Lot et Haute-Vienne. Georges Dethan, propriétaire du domaine de La Côte à Biras, est le président départemental de cette fédération. Dans le même temps, la défense purement syndicale des agriculteurs se différencie peu à peu de l'action technique et économique. Elle sera progressivement assurée par la création de coopératives. Ainsi, l'Union des syndicats agricoles du Périgord Limousin, dont le siège se situe 7, cours Fénelon à Périgueux, crée la coopérative de l'union des syndicats qui deviendra par la suite la coopérative agricole départementale. Les propos de Joseph Faure lors du congrès de la Fédération agricole du Centre Sud à Périgueux en août 1923 11 illustrent cette évolution :

« Le syndicalisme des villes, cause de la rupture de l'équilibre économique et social, nécessite de grouper les agriculteurs autour du fanion de la défense terrienne [...] Le campagnard casanier ne fuirait pas le sol s'il trouvait chez lui une aussi bonne rémunération [qu'en ville] [...] Puisque les avantages de la ville sont presque exclusivement dus aux syndicats, pourquoi les agriculteurs répugneraient-ils à entrer dans la voie de l'association [...] Les travailleurs du sol demandent qu'on leur accorde justice et dignité [...] quand les cultivateurs déshérités auront enfin conscience de leur intérêt et de leur dignité et que, groupés autour de l'étendard syndical, ils présenteront unis leurs desiderata sur un programme déterminé, les portes de l'Eden s'ouvriront ».

En Dordogne, la Société départementale d'encouragement à l'agriculture continua sa percée et fut largement majoritaire dans les différentes représentations, comme en témoigne son nombre d'adhérents (1 364 adhérents en 1925), en comparaison de celui de l'organisation rivale, la Société syndicale libre du Périgord (184 adhérents). Elle est alors présidée par Anne-Charles

^{11.} A.D.D., BIB A 1689, Congrès syndical de la fédération agricole Centre Sud à Périgueux les 24, 25 et 26 août 1923.

Ferdinand de Laborie de La Batut, Georges Dethan étant vice-président. La République, s'appuyant sur cette société au plan national, pour conforter son assise et sa politique en milieu rural, assure ainsi sa prééminence. Elle utilise également le relais d'une administration agricole départementale, les directions des services agricoles (DSA) qu'elle vient de mettre en place.

Mais une nouvelle instance de représentation des agriculteurs auprès de l'État va naître : la Chambre départementale d'agriculture. Une tentative avait déjà eu lieu sous la Deuxième République. Un texte du 1er octobre 1850, complété par une loi du 20 mars 1851, demandait la création de chambres consultatives 12 dont le but serait de former des avis sur la situation de l'agriculture, les améliorations possibles, l'état et l'approvisionnement des récoltes. Cette chambre, composée d'un représentant par canton, désigné par le préfet, fut effectivement constituée. L'examen de la liste des représentants montre qu' 1 s'agit, à une grande majorité, des maires du canton ou de notables tels que juges, médecins et quelques propriétaires. Cette composition, plus politique que représentative de l'agriculture, porte en elle-même les germes d'un échec, entériné sous le Second Empire. Après cette tentative avortée, une loi de 1924 instaure les chambres d'agriculture 13. Celle de Dordogne, créée en 1925, comprend 25 membres élus : 20 membres représentant l'ensemble des agriculteurs (4 par arrondissement) et 5 représentants des différentes associations et syndicats.

Son premier président est Jean Jules Cruveiller, membre également de la Société départementale d'encouragement à l'agriculture, agriculteur et



Fig. 2. Jean Jules Cruveiller.

propriétaire foncier à Lisle. Son successeur est Eugène Monjoin, de Chalais, MM, de Marcillac, Jacquinot de Presle, de Roffignac (de Saint-Laurent-sur-Manoire, fondateur de la fédération des associations agricoles de Dordogne), Dethan. siègent comme représentants des différentes associations. Il avait été décidé que le président serait choisi parmi les membres élus par les agriculteurs, M. de Roffignac, représentant des associations, conteste, dans une lettre adressée à M. de Marcillac, cette modalité lors du premier renouvellement en 1928, mettant en cause les modalités de désignation de J. J. Cruveiller lors

de la première élection. Faut-il y voir l'opposition encore latente entre les républicains et les représentants de la société des agriculteurs de France ? Sans doute.

¹² A.D.D., 7 M 3.

A.D.D., 7 M 4.

Ainsi, peu à peu, le mouvement professionnel agricole s'organise autour, d'une part, de la défense des intérêts matériels et moraux, et d'autre part, des intérêts économiques. Mais jusque dans les années trente, comme en témoigne l'énumération des responsables, les notables ruraux républicains, grands propriétaires fonciers, conduisent l'évolution de l'organisation paysanne, à côté d'une noblesse rurale, devenue minoritaire, ayant admis la nouvelle donnée politique.

Dès 1924, et surtout avec la crise économique de 1929, on assiste à l'émergence de la classe des petits paysans, fermiers et métayers, dont un certain nombre se reconnaît dans le combat des socialistes. Le mouvement a pris naissance en Corrèze, où s'est créée en 1924 la Fédération des paysans travailleurs, et surtout en Lot-et-Garonne, avec la Fédération de la défense paysanne animée par Renaud Jean, paysan qui sera le théoricien du syndicalisme agraire entre les deux guerres. La Dordogne n'est pas en reste. Immédiatement, ci et là, quelques syndicats, regroupés au sein de l'Entente paysanne, se sont constitués, tel celui de Beauregard dont le siège social est à Meymac en Corrèze! Le mouvement va aller en s'amplifiant. Aux élections de la chambre d'agriculture de 1936, dans l'arrondissement de Nontron, il propose une liste opposée à la liste représentant les groupements traditionnels évoqués plus haut. Elle obtiendra en moyenne 2 400 voix contre 4 500 pour sa rivale. Voici quelques extraits du rapport du préfet de Dordogne à ce sujet au ministre de l'Intérieur:

« Dans l'arrondissement de Nontron, le moins favorisé du point de vue agricole, la liste républicaine s'est vu opposer une liste communiste [...] Cette région du département comprend une proportion importante d'ouvriers agricoles et de métayers fortement sollicités par la propagande communiste et socialiste et aussi par l'action des Paysans Travailleurs [...] Cette consultation constitue un avertissement salutaire aux éléments républicains de ce département à la veille d'élections importantes 14 ».

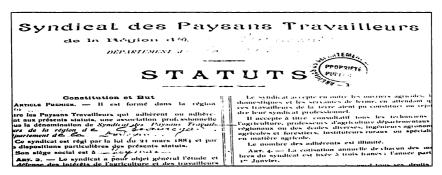


Fig. 3. Le syndicat des paysans travailleurs de Beauregard.

Conclusion

À la veille de la deuxième guerre mondiale, l'organisation professionnelle agricole est assurée par des représentants républicains, des hobereaux paysans, propriétaires fonciers et agriculteurs, plutôt adhérents ou sympathisants de la Société départementale d'encouragement à l'agriculture affiliée au « Boulevard Saint-Germain ». Ils sont, plus ou moins, associés aux représentants de l'ancienne aristocratie rurale, affiliée à la Société des agriculteurs de France de la rue d'Athènes. Cette représentation est de plus en plus contestée par l'émergence des Paysans travailleurs. En 1940, Vichy supprime les chambres d'agriculture, regroupe toutes les organisations en une seule : La Corporation Paysanne. À partir de 1943, dans la tradition de la Résistance, les comités de défense d'action paysanne se constituent. Jean Jules Cruveiller en fait partie à côté d'une nouvelle génération de représentants professionnels dont Maurice Bouyou qui a écrit une histoire du mouvement paysan en Dordogne entre 1940 et 1993 ¹⁵. Et là, c'est une autre histoire qui commence.

M.C.

Bibliographie et sources

- BECQUART (Noël), « À propos d'une société d'assurances réciproques établie en l'an XII à Bergerac », BSHAP, t. CXIX, 1972, p. 146-151.
- Bouyou (Maurice), *Le mouvement paysan en Dordogne 1940-1993*, Périgueux, éd. Société d'éditions rurales périgordines, 1993.
- Congrès syndical de la fédération agricole Centre Sud à Périgueux les 24, 25 et 26 août 1923.
- COLLECTIF, *Il était une fois Saint-Aquilin en Périgord*, Saint-Aquilin, éd. Les Amis de Saint-Aquilin, 2002.
- DUBY (Georges) et WALLON (Armand) (sous la dir. de), *Histoire de la France rurale*, t. 3. De 1789 à 1914, Paris, éd. du Seuil (coll. Points Histoire), 1992.
- LAMOTHE (L. de), Voyages agricoles en Périgord et dans les pays voisins, Périgueux, impr. Dupont, 1882-1886.
- Archives départementales de la Dordogne, 7 M 3, 7 M 4, 7 M 15, 7 M 58, 7 M 60 (Société départementale d'agriculture, sciences et arts, de la Dordogne), BIB A 1689.

Images d'une vieille ruralité dans le plat pays de Bergerac

par René COSTEDOAT

Le monde des campagnes est apparu, s'est développé longtemps avant l'apparition de la ville, cette évidence doit être rappelée. Plusieurs ruralités se sont succédé, avant et après la naissance de Bergerac. Ici, seulement quelques images d'un monde immense, dans une période s'étendant entre la fin du XVI^e siècle et la veille des révolutions, de l'école théoriquement pour tous et des gares de chemin de fer dans les campagnes.

I. Le plat pays de Bergerac

A. Ville et plat pays

Le plat pays, c'était le monde de la campagne, qu'il soit plat ou montueux, l'expression était parfois utilisée avec mépris. On opposait ce monde, soumis à toutes les contraintes particulièrement en temps de guerre, à celui des villes closes, fortes de leurs hautes murailles.

Cette expression n'évoque pas seulement la distinction entre deux mondes, elle implique également une vision de rapports particuliers entre ces mondes : on parle du plat pays d'une ville.

Hugues Neveux a montré l'évolution de la vision de la ville, longtemps considérée comme un phénomène à part, un « corps étranger », avant l'apparition en France, à la fin du XVIe siècle, d'un « discours désormais triomphant » exaltant la ville, abaissant la campagne. La « ville classique » domine son plat pays dans bien des domaines !.

B. Limites du plat pays de Bergerac

Dans la période considérée, Bergerac n'est pas en position de monopole. Des pouvoirs essentiels, notamment religieux-catholique ² et fiscaux lui échappent. Au nord du fleuve Dordogne, on dépend de l'évêché, de l'élection et du présidial, souvent du sénéchal, de Périgueux. Au sud, c'est l'évêché, l'élection, le sénéchal et le présidial de Sarlat. L'influence de Bordeaux, religieuse (arche-vêché), judiciaire (parlement) et économique se renforce au fil des siècles dans la monarchie absolue.

Bergerac a été une ville close, capable d'affronter une armée, contrairement aux petites villes, aux bourgs et châteaux fortifiés des environs. Elle pouvait mobiliser le plat pays pour sa fortification, mais après les échecs de sa « superbe révolte » (1621) et de son engagement dans la Fronde (1653), elle a été démantelée, elle est devenue une « plate ville » (l'expression a été utilisée ailleurs), dont les remparts abattus ont comblé les fossés.

Et pourtant, Bergerac conserve son plat pays. Pour en dessiner les contours plusieurs critères peuvent être pris en considération.

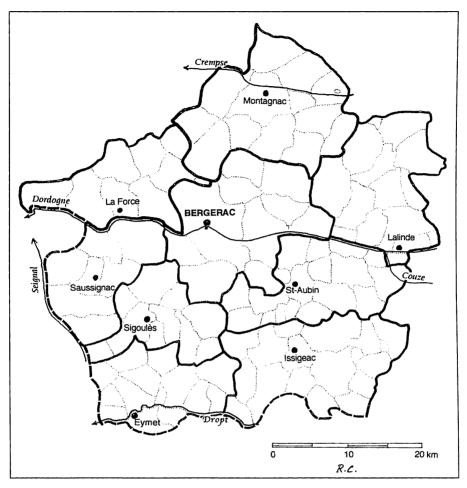
1. La châtellenie

Dès le début du XIVe siècle, un territoire s'esquisse : celui de la châtellenie de Bergerac, où la ville est associée pour moitié au droit de « cot ou gardiage », sorte de garde champêtre (articles XIII et XIV de la transaction de 1322). Les limites de ce territoire se situent grossièrement entre l'Isle et le Dropt (du nord au sud), entre Lalinde et Le Fleix (d'est en ouest, rive droite), entre le « Guaso » (la Couze ?) et les abords de Sainte-Foy-la-Grande (d'est en ouest, rive gauche).

Un territoire supérieur seulement au nord à celui du district de Bergerac en 1790 (voir la carte page suivante), qui n'a certainement pas été délimité au hasard. Celui de l'arrondissement sera sensiblement élargi vers l'est.

Le Roy-Ladurie, 1981.

^{2.} Il n'en était pas de même pour les protestants quand, avant la Révocation, le plat pays de Bergerac était largement huguenot. Malgré l'égalité de principe entre les Églises, celle de Bergerac était localement désignée comme « capitane ». Voir COSTEDOAT, 2001, p. 562.



Le district de Bergerac en 1790 (d'après A.D.D., 3 L 19).

2. Les ressorts judiciaires

Le bailli de Bergerac jugeait en première instance dans la ville et la campagne proche (paroisses Saint-Martin, la Madeleine, la Conne) jusqu'en 1749, année du rattachement du bailliage au sénéchal³. Son pouvoir s'était étendu probablement plus loin. En 1621, Jean Gast est désigné comme « baillif et juge ordinaire de la présente ville, terres et bastilles de sa dite Majesté en Périgord, général des terres et bastilles de Périgord, Beaumont, Lalinde, Montpazier, Villefranche, Moulière, Domme et annexes du dit Bergerac,

^{3.} LA ROQUE, 1891, p. 366.

lieutenant particulier, assesseur criminel et commissaire examinateur audit siège ». En 1714, Pierre de Chapelle apparaît encore comme « conseiller du roy, bailif juge royal de la present ville et bastilles en dépendant ⁴ ».

Bergerac était surtout le siège d'un tribunal sénéchal, examinant en appel les jugements des juges locaux.

Selon la municipalité de la ville, vers 1780 il ne s'étendait plus que sur treize juridictions : « Il étoit autrefois bien plus étendu comme on peut le voir par un ancien piquetement qu'on garde à l'hôtel de ville, mais les révolutions des siècles passés l'ont resserré dans les étroites limites qu'il a aujourd'hui⁵ ».

A. de Gourgues cite vingt-deux juridictions 6. Germaine Chapgier-Laboissière a réalisé une carte de la sénéchaussée où la limite septentrionale (à Saint-Julien) n'atteint pas tout à fait la Crempse, où celle du sud, avec les juridictions d'Eymet, Lauzun et Cahuzac, passe au-delà du Dropt. Elle inclut à l'ouest, Saint-Pierre d'Eyraud, Gardonne et Razac (de Saussignac) et à l'est les juridictions de Mouleydier, d'Issigeac et de Cahuzac 7. Selon ces éléments, le ressort de cette sénéchaussée s'étendait au maximum dans un rayon d'un peu plus d'une vingtaine de kilomètres au nord, d'une dizaine à l'est où la sénéchaussée de Périgueux était très proche, d'une trentaine de kilomètres au sud de la Dordogne, vers Lauzun, Cahuzac et Issigeac.

Dans une étude récente, Michel Combet a reproduit cette carte, qui est un peu discutable 8.

3. La subdélégation au XVIIIe siècle

Établi de façon permanente à Bergerac en 1704, le subdélégué était l'œil et la main de l'intendant de Bordeaux, compétent en matière de police, justice, finances (et économie). Ses pouvoirs pouvaient être considérables. Une carte de la subdélégation de Bergerac (qui a diminué en 1774) a été présentée

CHARRIER, 1896, p. 224; Livre de raison d'Hélie Gontier, sieur de Biran (Archives municipales Bergerac).

^{5.} CHARRIER, 1904, p. xix, xx. En note, Charrier cite La Barde, Cahuzac, Eymet, Le Fleix, La Force, Gurson, Lanquais, Lauzun, Maurens, Montravel, Mouleydier, Puyguilhem et Saussignac. Mais cette liste est manifestement inexacte et le nombre de treize juridictions vers 1780 laisse perplexe.

^{6.} Gourgues, 1873, p. Ll à LVIII. Il ajoute Bergerac (fusion en 1749 on l'a vu), Bridoire, Gageac, Gardonne, Issigeac, Lamonzie (Saint-Martin), Monbazillac, Moncuq, Piles, Saint-Naixent, Razac, Sadillac, Queyssac. Il retranche le Fleix, Gurson et Montravel, relevant de Libourne, Lanquais relevant de Sarlat, ainsi que Lauzun, relevant de l'Agenais. Ces indications sont vérifiables, jusqu'en 1790, dans l'Inventaire sommaire... des Archives départementales de la Dordogne, série B, réalisé par Ferdinand Villepelet, en 1895. On y voit que les appels des justices du Fleix, de Montravel, de Gurson n'apparaissent ni à Bergerac ni à Périgueux. Que ceux des justices de Boisse et de Mons se faisaient à Sarlat, ainsi qu'une partie de ceux d'Issigeac. Et que ceux de Lauzun étaient, rarement, portés à Bergerac.

CHAPGIER-LABOISSIÈRE, 1932.

^{8.} Combet, 2002, p. 241, 306. Voir ici note 6.

par Germaine Chapgier-Laboissière ⁹. Elle s'élargissait à l'est, incluant les juridictions de Monclar, Clérans, Lalinde, Beaumont, Lanquais, Roquépine.

4. L'emprise économique

Dès le XIVe siècle, la bourgeoisie bergeracoise s'est vu reconnaître d'importants privilèges sur la « vinée » de la ville. Ce territoire s'étendait au XVe siècle rive droite « dans un rayon de dix à quinze kilomètres ». Avec son extension au sud de la Dordogne en 1495, on la trouve aussi entre Gardonnette et Conne, incluant Pomport, Monbazillac, Colombier et Saint-Nexans, dans un nouveau rayon d'une dizaine de kilomètres ¹⁰. Ce territoire, c'est le cœur du plat pays de Bergerac.

Au fil du temps, l'emprise des habitants de la ville s'est étendue. Au XVIIIe siècle, les Chanceaulme et les Biran ont des propriétés relativement lointaines ¹¹. Les Sirven, de la Gelinie (ou Jolivie), de la Teolière, de Lagrèze, de la Fouillouze, etc., bourgeois de Bergerac, ont de nombreux biens entre Saint-Sauveur, Saint-Aubin, Saint-Nexans, Verdon. Les Valeton, de Garaube, de Boissière, etc., sont présents un peu partout entre Liorac et Bergerac... et Amsterdam. Ces marchands avaient acquis, avec d'autres, vers 1682, une partie de la seigneurie de Clérans : au XVIIIe siècle, ils prétendent, en vain, avoir des titres de noblesse. On pourrait multiplier les exemples de cette emprise. Dans un rapport dialectique avec le plat pays, c'est la ville qui l'emporte : l'accumulation rurale favorise l'accession à la bourgeoisie, qui à son tour aide à élargir les perspectives vers le vaste monde.

Car si les institutions de Bergerac ont souffert de l'histoire, son commerce est alors très entreprenant. En Périgord, son rayon d'action commercial dépasse largement le plat pays de Bergerac judiciaire ou administratif. Il étend ses antennes vers le large.

C. Le décor général

Le plat pays de Bergerac, c'est un monde immense, diversifié, socialement très hétérogène. La paysannerie, l'élément essentiel de ce monde, le plus intéressant, n'a pas conservé d'archives familiales pour cette époque. On la connaît surtout par des actes officiels, par les descriptions parfois visiblement subjectives de personnes qui lui sont étrangères. Ses joies, ses peines, sa vie quotidienne nous sont largement inaccessibles.

Dans la liste des paroisses, fournie par l'auteur, Cunèges est présente, mais sur la carte elle est placée hors limites, alors que la source citée est la même (A.D. Gironde, C 1316).

^{10.} BEAUROY, 1976, p. 54-56. Saussignac, Gageac et Puyguilhem jouissaient également de privilèges, mais inférieurs (p. 52).

^{11.} COMBET, 2002, p. 241, 306.



Maison de bourg à Liorac-sur-Louyre.

1. Les paysages

La carte de Cassini met en évidence le contraste entre la grande vallée et les plateaux qui la bordent au nord et au sud. La grande plaine, admirée de tous les visiteurs, apparaît en blanc ¹²; peu de bois ou de vignes ; ces dernières occupent largement les versants. La carte de Belleyme (échelle double), souligne les différences entre le nord (feuille 22) et le sud (feuille 29).

Le nord est beaucoup plus boisé, les forêts de Beauregard, de Monclar, de Clérans, de Mouleydier, sont signalées. Mais les blancs de la carte, les vignes, suggèrent l'image, vérifiable, d'une vaste polyculture ¹³. Les clochers, les maisons, sont moins nombreux.

2. Un semis de hameaux, de bourgs, de petites villes

Dans l'immensité des campagnes, la ville paraît minuscule sur les cartes. Mais, au recensement de 1800 ¹⁴ qui compte environ 110 000 âmes pour l'arrondissement, Bergerac domine largement avec 8 544 habitants (de

On peut vérifier que ce blanc correspond généralement à des labours ou des prés. Voir COSTEDDAT, 1992, p. 354.

^{13.} Voir Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.), 3 C 5. Mêmoire du bureau de l'élection de Périgueux (1769-1770). Un peu partout les propriétaires des vignes sont avant tout « les privilégiès » (voir le sens de ce mot ici, p. 479). Beaucoup de bols, producteurs de châtaignes. Des près. Les sols sont médiocres est-il dit, mais les « privilégiés » possèdent à Queyssac 10 métairies et 15 paires de bœufs, à Campsegret 9 métairies et 19 paires de bœufs, à Montagnac 5 métairies et 9 paires de bœufs, etc.

¹⁴ A.D.D., 6 M 12. Comme beaucoup d'autres, ce recensement est discutable dans le détail.



Maison de bourg à Puyguilhem.

l'ordre de 6 000 pour la ville). On chute ensuite au-dessous de 2 000 habitants, un groupe de vingt communes dépasse les 1 000, entre Sainte-Alvère (1 800) et Lanquais (1 002). Les principales bastides se situent dans cette fourchette : Beaumont (1 594), Lalinde (1 554), Eymet (1 473), Monpazier (1 024). La vieille ville d'Issigeac (967) dépasse de peu le bourg commerçant de Mouleydier (936). Puyguilhem, qui avait eu sa maison commune, ses consuls, son bailli, sa grande juridiction, et qu'on parait au XVIIe siècle du titre de « ville », n'a que 350 habitants. Sur 173 communes, 102 n'atteignent pas 500 habitants.

Sur les cartes de Cassini et Belleyme, l'habitat paraît souvent très dispersé ; il est plus dense dans la grande vallée. Quelques rares châteaux à pares (?) ¹⁵ : Tiregand, La Force, Pilles, peut-être Monbazillac, Des signes surmontés d'une bannière pourraient indiquer une gentilhommière, « repaire noble ». Ce qui restait de ce bâti avant l'architecture des ruines héritée des « Trente glorieuses », parfois « restauré » aujourd'hui avec gazon-piscine dans l'ex-potager et 4x4 dans l'ancien chai, rend probablement mal compte des maisons paysannes d'alors. Seuls les ossements demeurent ¹⁶.

Semble-t-il, mais il serait dangereux de spéculer sans vérification sur une carte sans légende. Voir DAINVILLE, 1957.

^{16.} Les maisons de métayers citées dans les actes notariés sont généralement couvertes de tuiles creuses ou plates, avec des murs en pierres ou en pans de bois. Et les autres ? En novembre 1575, la maison de Guilhem Trilhe au bourg de Saint-Christophe de Monbazillac se composait de « deux chambres couvertes de palhe ». À Rouffignac en 1693, un « apantif couvert de brande », etc. À La Veyssière, une maison appartenant à l'hôpital de Bergerac était « bâtie en bois » en 1795.

II. Une société rurale très diversifiée, l'empreinte de la ville 17

Le monde du plat pays, avant tout paysan, reste marqué par l'empreinte féodale. Les mesures de superficie, de capacité, sont celles des vieilles châtellenies. Partout des nobles, même si depuis le XVII^e siècle la strate supérieure de la noblesse délaisse de plus en plus ses châteaux. Partout la rente seigneuriale, partout des petits juges seigneuriaux. Mais la société rurale ne saurait être considérée selon une dichotomie noblesse-paysannerie.

A. Les non-cultivateurs

Les nobles et autres propriétaires « vivant noblement », comme le clergé paroissial, sont avant tout des rentiers, gérant leurs biens avec plus ou moins de compétence et d'attention 18. Ils ont parfois laissé dans les bourgs, dans les écarts, de très belles habitations.

1. Une foule de métiers, le pullulement des hommes de loi

Le plat pays utilise sur place les services de nombreuses professions. Au XVIIe siècle, les registres protestants de La Force font apparaître des apothicaires à Clérans, Lanquais, Monclar, un arquebusier à Lanquais, des « chirurgiens » un peu partout. Les registres catholiques, les minutiers témoignent eux aussi de cette réalité. Au bourg de Sigoulès, on trouve plusieurs perruquiers, un apothicaire. Ailleurs, çà et là, un médecin de bœufs, un arpenteur, etc. Exceptionnellement un « régent », moins rarement un « clerc », le monde paysan est alors massivement illettré ¹⁹.

Les artisans, « faures » (forgerons), « roudiers » (charrons), « mouliers » (fabricants de meules de moulins), « tireurs de grès » et autres carriers, maçons, tuiliers, charpentiers, scieurs de bois, meuniers, bateliers, peigneurs de chanvre, cardeurs de laine, tisserands, sergeurs, tailleurs, etc., contribuent également à satisfaire les besoins locaux. Mais ces artisans ruraux n'étaient pas

^{17.} Il sera impossible de citer ici ponctuellement les références, largement tirées des archives privées des familles bergeracoises Eymeric, Loche, Pauly, Pinet, Poumeau et des minutiers de notaires, en particulier de ceux de Pierre Pigeard.

^{18.} Plusieurs de ces familles, protestantes, ont fourni des membres aux Chambres de l'édit (de Nantes) de Guyenne ou de Languedoc, ainsi les Belrieu, Brugière, Daugeard, Luxe, Raymond, Vigier, Vincent. Elles pouvaient posséder des biens considérables, comme Gabriel de Brugière, écuyer, sieur de La Tour (Monestier), qui possédait en 1750 dans la seule juridiction de Puyguilhem, à Saint-Julien, Mescoulès, Flaugeac, La Bastide, Thénac, 967 pougnerées, soit environ 169 hectares, mais qui ne parvenait pas à ajuster son train de vie aux aléas de ses ventes de vin.

^{19.} Il existe toujours des exceptions. En 1693, Pierre Vennac, brassier à Monbazillac, signe de façon plus aisée que bien des nobles.

vraiment des non-cultivateurs : on le constate bien souvent, ils possédaient et/ ou exploitaient également quelque peu de terre.

Les marchands ruraux ne se cantonnent pas dans le commerce. Ils gèrent parfois des domaines, comme celui de la Jobertie (Joubertie avec l'accent d'oc, aujourd'hui Jaubertie), à Colombier, affermé vers 1673 par Izabeau de Vivant à Jean Livardie, marchand à Monbazillac : comme celui de Bridoire (Ribagnac), affermé en 1691 par François de Pardaillan pour 1 500 livres par an (y compris les droits seigneuriaux), puis en 1692 pour 2 000 livres à Isaac Lambert, marchand à Monclar.



Pigeonnier de Bridoire (Ribagnac).

Pour ceux de la ville, le plat pays est par excellence un terrain de chasse juteux. Leur enrichissement, lié au commerce lointain, leur permet d'acquérir métairies et vignobles. En l'absence de banques à ce niveau, ils pratiquent le prêt, en faisant payer « l'intérêt de l'intérêt » (on le leur reproche), aux paysans comme aux « pieds poudreux », nobles ou bourgeois, sur des dettes qui parfois s'éternisent... Élie Loche afferme la seigneurie de La Barde; huguenot, il est chargé par l'hôpital Saint-André de Bordeaux de régler la succession de l'archiprêtre de Bouniagues. Jean Gimet jeune, minotier, draine les céréales vers Bordeaux et le large; il est co-fermier de la riche terre de Piles, il se charge de ramener en ville la rente en bleds de Montaut dûe aux Jacobins, il possède un bien à Gardonne, etc.

Le pullulement des petits hommes de loi est impressionnant : notaires châtelains, notaires royaux 20, praticiens, juges seigneuriaux, procureurs d'office, sergents, huissiers... Ils possèdent des terres dont ils tirent des revenus et qu'ils font patiemment grossir. Avec les marchands ils pratiquent le prêt à intérêt, ils sont à l'origine de bien des fortunes urbaines.

Pour les « amphibies bourgeois de Bergerac », le plat pays est source de revenus, mais aussi un lieu où l'on délocalise les garnisons prédatrices, un lieu de refuge en cas d'épidémie, d'augmentation des charges urbaines, d'évangélisation catholique forcée...

L'emprise des non-cultivateurs aisés sur le sol du plat pays augmente au fil des années. Hugues Neveux l'a noté : « La rente bourgeoise s'alourdit [aux XVIIe et XVIIIe siècles] moins à la faveur d'une augmentation de son taux que grâce à une dépossession accrue de ses exploitants ²¹ ». Cette réalité est observable en Bergeracois.

2. Les Eymeric, entre Pomport, Cunèges, etc. et Bergerac

Comme les Biran – des maîtres inégalables – les Eymeric apportent un bel exemple d'ascension sociale pour une famille évoluant entre le plat pays et la ville.

En 1597, Me Jean Eymeric était un notable, ancien de l'Église réformée de Pomport. En 1612, le même probablement, désigné comme notaire royal à Pomport, est reçu bourgeois de Bergerac, il est nommé consul. De son mariage avec Marie Janicot, il a notamment deux fils : Jean, en 1626 lieutenant (de juge) au siège de Moncuq, office auquel son frère François, seulement « praticien » en 1629, succède vers 1634.

Quel était le revenu de la justice de Moncuq ? On l'ignore. Mais ces hommes de loi sont des propriétaires. Comme d'autres, les Eymeric pratiquent le prêt gagé sur la terre ; les « obligés » pullulent dans leurs archives. Les aléas de la vie paysanne grossissent les biens des familles aisées. Exemple parmi bien d'autres, en 1629 Jean et Pierre Monfalcon, père et fils, cèdent un pré à François Eymeric pour 20 livres « cy devant » prêtées « pour subvenir à leur nourriture ».

En 1689, Pierre Eymeric de Fonroumane, fils de François, possède à Cunèges (arpentement) la maison de Pouzy, un vignoble, deux métairies (Bellevue et le Claud), le moulin à eau de Pouzy sur la Gardonnette et le moulin à vent au Pey. Au total : 126 journaux ou 378 pougnerées, mesure de Puyguilhem (66 hectares). Dans son testament (1706), on voit qu'il possède

On en compte quatre au début de 1688 dans la seule paroisse de Ribagnac ! Pierre Pigeard,
 Antoine Pigeard (décédé le 20 mai), François Leymarie (en juin à Sadilhac), Bertrand Fuelhe.
 LE ROY-LADURIE. 1981, p. 73.

également la métairie et le vignoble de Bonvy, plus une métairie aux Olivoux à Pomport, le moulin à vent de Lestignac, une vigne à Colombier, un chai à la Bourgatie (Lamonzie). Ses biens de Cunèges, à nouveau arpentés en 1719, s'étendent sur 659 pougnerées (115 ha).

Pierre Eymeric n'a pas embrassé une carrière judiciaire. Il est un propriétaire qui envoie du vin en Hollande, parfois désigné par un correspondant d'Amsterdam comme « marchand ». Parmi ses descendants, son fils Jacques fut docteur en médecine. Sa fille Marie épousa Étienne Planteau, capitaine au régiment du Médoc. Son arrière-petit-fils Jean Eymeric fut gendarme de la garde du roi, épousa Françoise Meynardie de Ponterie, sœur de Ponterie-Escot. Sa sœur Jeanne, épousa Izaac de Ségur de Bouzely, etc. Une évolution manifeste du notariat vers la savonnette à vilain.

Les Eymeric adhéraient ou non, au mieux de leurs intérêts, aux obligations de la bourgeoisie de la ville. En 1656, ils renoncèrent à la bourgeoisie. Un siècle plus tard, en 1747, Mathieu Eymeric, petit-fils de Pierre, obtiendra des « lettres de réhabilitation »... avant d'y renoncer en 1755, puis d'être à nouveau « réhabilité » en 1776.

B. La paysannerie

1. Laboureurs, journaliers, brassiers, vignerons...

La paysannerie, c'est un monde où le travail humain et animal prime, où toutes les situations sont envisageables. En voici un exemple.

Le 24 avril 1692, Anne Deligniac et Marie Tramond, mère et fille, habitant le village des Picaudz (Sadillac), donnent à faire valoir leurs biens situés dans ce village à Micheaud Lescure, laboureur, « à la réserve des bastimans, des vignes, du chenevier et bois ». La baillette le précise :

- Les deux femmes propriétaires fourniront, outre la semence, du travail : elles « sarcleront et exserberont les bleds ».
- Le bétail du labourage sera fourni par un tiers : Jean Chouteau, habitant de la « ville de Sadilhac », les bêtes seront nourries par le foin de la propriété.
- Les gros travaux, labours et semailles, seront effectués par Lescure, qui, en outre, fera pourrir la paille et la portera dans les champs.
- Les deux femmes paieront les impositions et rentes. Elles recevront les 3/5 du restant (semence déduite). Les cure et Chouteau se partageront les 2/5 par moitié.

2. Le rôle de la taille de Cunèges en 1734	2.	Le	rôle	de	la	taille	de	Cunèges	en	1734
--	----	----	------	----	----	--------	----	---------	----	------

	maisons	terres labourables (ha)	vignes (ha)	prés (ha)	friches, bois (ha)	total des terres (ha)	animaux de labeur
propriétaires de métairies (4)	≥ 13	86,20	33,60	37,70	23,30	180,80	21 bœufs 1 vache
autres "sieurs" (2)	2	17,30	3,60	4	0,80	25,70	2 bœufs 2 vaches
laboureurs (36)	36	113,50	29,60	23,80	11,50	178,40	2 "bourriques" 3 chevaux 7 bœufs 26 vaches
journaliers (24)	21	19,30	8	1,20	3,50	32	
brassiers (4)	2	2	1,20	0,50	0,30	4	-
artisans : 1 forgeron, 3 meuniers	2	2,80	2,80	0,60	1	7,20	
métier non précisé (27) dont 12 femmes (4 veuves)	19	45,20	11	6,10	4,20	66,50	4 bœufs 3 vaches 1 cheval 2 ânes
101	≥ 95	286,30	89,80	73,90	44,60	494,60	

Les propriétaires taillables à Cunèges en 1734 (les surfaces ont été converties en hectares : une pougnerée, mesure de Puyguilhem, valait 1 748 m²).

Ce rôle de la taille donne une image, incomplète, de la diversité du plat pays. Il semble avoir été établi par Jacques Eymeric, docteur en médecine et principal propriétaire. Les indications sont quelque peu incertaines. Eymeric doit payer 247 livres en ne s'attribuant que 402 pougnerées (70,20 ha); il possède 12,60 ha de vignes, mais ne donne pas le nombre de ses maisons de vignerons, d'où l'incertitude du nombre de maisons. Par ailleurs, la propriété noble et ecclésiastique n'y figure pas, et le total des biens de chacun dans les autres paroisses n'est pas connu. Mais, tel quel, ce document illustre bien la diversité du plat pays.

Selon le rôle, qui comporte 107 articles, la paroisse compte 95 feux, avec 34 « paires de bœufs » (ou équivalents).

Au sommet de la pyramide sociale des taillables, quatre propriétaires. Trois au moins, avec Eymeric, appartiennent à des familles du monde de la loi.

Ils se partagent, avec six métairies, un tiers du bétail de labeur, un tiers des terres et des vignes, plus de la moitié des prés. Leurs six métayers n'apparaissent pas dans le tableau des propriétaires, mais ils figurent dans le rôle des taillés.

À la base, les vignerons, simples salariés, n'apparaissent pas. Mais le moindre propriétaire est taillable, c'est le cas pour Izac Faye: juste « une petite maison ruinée il est misérable » : 2 sols.

Pour les labeurs, plusieurs n'ont qu'une « partie de charrue ²² », une vache, un cheval. Jean Faye dit Pierrette, laboureur, 1,44 ha, possède « un » bourrique, comme Pierre Noailhe, laboureur, 2,27 ha. Antoine et Jacques Lageretie, frères, font valoir leurs 4,28 ha avec « une paire d'asnes ». Plusieurs propriétaires « donnent à faire valoir » leur bien : laboureurs, journaliers ou artisans et surtout femmes (7 sur 12). Mais Marie Lambert, veuve de Daniel Thomas, « fait valoir » ses 9,60 ha avec une paire de bœufs et une charrue. Derrière cette diversité, des réalités existentielles multiples.

Outre les propriétaires de métairies, ceux qui exploitent leur terre en faire-valoir direct en disposant d'animaux de labeur sont au nombre de 40. Seuls 17 d'entre eux dépassent les 5 hectares.

Derrière la diversité, une large majorité : 77 propriétaires de vignes ²³. Mais 17 n'en ont pas plus d'une pougnerée : seuls 15, y compris les 4 principaux, ont 6 pougnerées (environ 1 ha) ou plus.

3. Travailler plus pour gagner peu

Parmi les taillables de Cunèges, plusieurs n'ont pas d'activité désignée. Faut-il penser à un oubli ? À une hésitation face à des gens polyactifs ?

La nécessité de payer les impôts imposait à beaucoup de paysans de trouver des ressources complémentaires. Plusieurs *Mémoires* s'accordent à dire, à la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle, que l'élevage des porcs, parfois des moutons, jouait ce rôle en Bergeracois. Selon l'abbé Bellet, certains, dans ce but, délaissaient une céréaliculture peu rémunératrice au profit du « voiturage », une activité pourtant souvent sévèrement réglementée dans les baillettes des métayers.

Le « cabailh » ou « cabal à moitié gain ou perte », conformément aux articles 114 à 118 de la coutume de Bergerac, était également source de revenus : le propriétaire d'un animal, une vache, un âne..., le donnait à élever à un paysan ; à la fin de la convention, la différence de valeur de l'animal était partagée.

^{22.} Ces charrues étaient en fait des araires en bois, comportant une faible quantité de fer pour les « relhas » (les socs) : 20 livres pour une métairie à deux paires de bœufs en 1717, 17,5 livres pour une autre en 1790.

^{23.} Les paysans buvaient rarement du vin. Si le grand commerce parlait avec dédain du « vin de paysan », plusieurs *Mémoires* disent que ce vin, rouge, se débitait dans les auberges.

Lors des moissons, bien des vignerons, et d'autres, s'engageaient comme « métiviers ».

Une baillette de vignerons (1786), entre les sœurs Babut, propriétaires d'une faïencerie à Bergerac, et Pierre, Guilhem et Jean Leydé, prévoit que ces derniers, outre le travail de la vigne, pourront être employés à la faïencerie à 10 s. par jour, soit la valeur alors de 2,5 kg de pain.

Il est probable qu'en fait beaucoup s'adonnaient à plusieurs activités ²⁴. On trouve partout des jardins ²⁵, la plupart des baillettes de métayage mentionnent, avec les cochons et les volailles, plusieurs dizaines de brebis qu'on donnait à garder.

4. Maîtres et paysans

Les rapports étaient parfois étroits entre le propriétaire et son vigneron ou son métayer. On compte en 1792 à Bergerac autour de la ville 136 maisons « de maître de vigneron » ou de métayer, comprenant, on le voit souvent, une chambre pour le maître ²⁶. Les rapports entre maîtres et paysans étaient probablement de tous ordres. Un propriétaire somme parfois, devant notaire, le paysan d'effectuer les tâches convenues.

C'est le cas, le 8 juin 1688, mais cette fois le métayer se rebiffe. Noble Jacques de Lamouroux, écuyer, sieur de La Roque, accuse Pierre Geneste, son métayer à Sadillac, de ne pas se conduire « en bon ménager et père de famille » : il n'a pas à cette date « sarclé ny eserbé les bleds, ny béché, brisé, ny espampré les vignes », ni fauché les prés, etc. Geneste réplique que le maître « a tort de se plaindre ». N'a-t-il pas dû, par ordre de La Roque, consacrer cinq journées pour se rendre à la Pleyssade (Mescoules) et aux Pigeards (Ribagnac) pour y transporter du linge volé, « d'intelligence avec le sieur Larocque », par la servante du juge de Bridoire ? Plus trois journées pour aller chercher de l'avoine à Issigeac et encore une pour du foin pris au Bignac (Saint-Nexans), fournis « à des cavaliers des troupes du roy qu'il y avoit à Sadilhac », en échange d'« une filhe que lesdits cavaliers avoient en leur pouvoir et qu'ils livrèrent audit sieur ». Geneste a dû en outre, pour cette fille, prêter trois pains et des meubles que La Roque refuse de lui rendre, ce qui l'empêche de nourrir « des houvriers pour travailher en la mesterie », etc. Il réclame la restitution de ses prêts et le paiement des journées.

COSTEDOAT, 1999, p. 68-69.

^{24.} Les registres paroissiaux le suggèrent parfois. Par ailleurs, les consignes données aux maires pour le recensement de 1851 demandaient d'indiquer, outre l'activité agricole, la seconde activité éventuelle : on peut trouver un propriétaire agriculteur « et » sabotier, ou encore « et » cardeur, « et » maçon, etc.

^{25.} Étienne Livardie, avocat, bourgeois de Bergerac, afferme en 1691 son jardin de Fontvielhe à Monbazillac, « à moitié fruits » à un homme et une femme. On y cultive de l'ail, des oignons, des asperges, des framboises, des fraises, des melons, des artichauts, du salsifis.

C. Une économie à base d'énergies renouvelables

1. Viticulture exportatrice, polyculture auto-suffisante

De longue date, la viticulture bergeracoise était largement exportatrice ²⁷.

Mais l'image d'un plat pays soumis à un « rapport malthusien populationsubsistances » défavorable en Bergeracois du fait de la vigne, est erronée ²⁸. Certes, rive droite, bois et vignes occupent beaucoup de place sur des sols parfois difficiles, mais cette région, relativement moins peuplée, fournit au commerce de la ville des masses énormes de châtaignes, exportées notamment en Hollande. Et de nombreuses métairies y sont signalées, on l'a vu.

La grande vallée céréalière aux beaux rendements, le vaste territoire entre Dordogne et Dropt qualifié en 1758 par le subdélégué de « pays gras et abondant », la polyculture partout, subvenaient aux besoins fondamentaux du plus grand nombre, dans les normes d'une alimentation alors majoritairement très céréalière, comme à ceux de la minorité ayant accès à la « bonne bouffe ». Les crises alimentaires étaient liées ici à des facteurs externes plus qu'aux intempéries ²⁹, même si, comme partout ailleurs, cette agriculture était vulnérable à bien des fléaux. Graves gelées, grêles dévastatrices, longues sécheresses, pluies continuelles, épizooties... Sans compter tout le reste, auquel on ne pense pas spontanément ³⁰.

La recherche de l'humus utilisait divers moyens. En 1575, le fermier des biens de Guilhem Trilhe doit faire pourrir la paille « et le fumier provenant des pailhes le pourtera es terres » du propriétaire. En 1685, Pierre Cariat, métayer à Pomport, devra faire « pourrir la pailhe et le fian qui en proviendra (du bétail) sera thenu [...] de le porter dans les terres les plus sterilles de ladite metterie ». Cette clause revient fréquemment dans les baillettes. Les friches, les sous-bois

^{27.} Voir Beauroy, 1976, et, depuis, Costedoat, 1984, p. 331-338; 1986, p. 53-74; 1988, p. 315-347; 1995, p. 189-215.

^{28.} Voir Costedoat, 1992, p. 356-365. Parmi de nombreux *Mémoires* plus ou moins subjectifs, celui en 1766 de Cézats de la Moulière, de Gageac, semble le plus proche de la réalité (A.D.D., I C 9). 29. Voir Costedoat, 1989, p. 333-354 et 2002, p. 232-262.

^{30.} Dans ses *Remarques sur l'intempérie des années durant ma vie*, Henri Poumeau (1797-1864) a noté :

^{- 1816 [}automne]. « Nous eumes une telle quantité de grives (auvergnates) qu'on était obligé de mettre dans chaque pièce de vigne un homme avec un tambour ou un bassin pour les chasser, toute pièce de vigne qui n'était pas gardée était dévorée dans l'espace d'une heure ». [idem en 1853].

^{- 1853 [}printemps, après un hiver doux et sec]. Les vignes « furent dévorées par une quantité prodigieuse de limassons et de limasses. On en comptait jusqu'à cinquante ou soixante par pied de vigne. On mit des femmes avec des paniers pour les ramasser mais on finit par y renoncer parce que les vignes qu'on avait suivies la veille en avaient autant le lendemain. Ces animaux firent beaucoup de mal dans toutes les vignes, il y avait des quartiers où, à la Saint-Jean, il n'y paraissait pour ainsi dire aucune feuille. [...] Les vendanges commencèrent à la Toussaint, elles ne furent pas longues vu la petite quantité. »

offrent la ressource de la « galaye » (bruyère, ajones...), pourrie dans l'étable, parfois mise à pourrir dans des fossés sur les chemins.

On connaît d'autres fertilisants, comme la colombine des pigeonniers. La seconde sole porte des cultures de légumineuses (pois, fèves...), apportant de l'azote. Élie Loche fait semer des pois chiches dans ses vignes. En 1784, Marthe Roche, veuve d'Isaac Loche, achète 24 sacs (3 1, 10 s. le sac) de « raclure corne pour la vigne ». À la même époque, les jacobins de Bergerac font porter, outre leur fumier, des cendres de bois dans leur vignoble et leur pré de Sainte-Foy-des-Vignes.

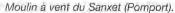
Les jardiniers de la ville utilisent de l'avoine, fournissant l'auxine (hormone de croissance), lors de leurs plantations... On entretient les rigoles irriguant les prés ; le partage de l'eau fait l'objet d'accords à Flaugeac, pour celle de la fontaine de Monseigné.

2. Les moulins à eau et à vent

Au travail des humains, des bœufs puissants et endurants, aristocrates de la glèbe, des autres bêtes de trait et de somme, les moulins apportent un complément indispensable.

Les moulins à vent, absents au nord, sont relativement nombreux au sud.







Moulin à vent à Cunèges.

Sur les cartes de Cassini et de Belleyme, les moulins à eau pullulent parfois : douze sur le Dropt entre Cahuzac et Eymet. Douze sur la Conne, treize sur la Banège... La Louyre en porte dix-neuf, le minuscule ruisseau Marie à Queyssac en fait tourner six.



Moulin sur le Dropt à Serres-et-Montguyard.

Vingt-quatre sur le Caudeau jusqu'au gros moulin de Pombonne ; à partir de là, on en trouve 24 autres en 1792 dans Bergerac et ses environs immédiats, deux alimentant une fabrique de minot, trois broyant le tan, deux battant le cuivre, six foulant la laine. Comme ceux de la Sègue (Conne-de-Labarde), de la Ressègue (paroisse de Saint-Martin de Bergerac et Saint-Cybard), certains servent à des scieries, d'autres à des papeteries. Sur le Caudeau, dans la paroisse de Saint-Maurice, on trouve une forge et un moulin à huile et sous Monclar une forge où l'on fabriqua des canons ³¹. À la limite du plat pays de Bergerac, la Crempse met en mouvement plusieurs forges et moulins à papier.

Le fonctionnement des moulins étant tributaire de la météo, les Eymeric possèdent à la fois moulins à vent et à eau. Certains meuniers exploitent conjointement ces deux types de moulins ³².

^{31.} NICOLAI, 1935, p. 131-133, pour les moulins à papier de Mouleydier et de Creysse; PEYRONNET. 1958, p. 296. La forge de Monclar, utilisant le bois des taillis environnants, ne pouvait fonctionner qu'épisodiquement.

^{32.} Non sans inconvenients parfois. En 1701, le moulin à vent de Gavarliac (à Colombier) appartenait à Anne Heble, du moulin à eau de la Rodde (Conne-de-Labarde). Les « toiles des voiles » du moulin furent volées, transformées en draps de lit. On trouve dans plusieurs paroisses un Moulin de la Rode, des Roddes, devenu « de Rhodes » à Ribagnac sur la carte de Belleyme, La » roda », en langue d'oc, c'était la roue, ou encore la meule de moulin.



Portail de l'ancienne forge de Monclar (Clermont-de-Beauregard).

Ces petits moulins sont des constructions ingénieuses mais fragiles. En 1691, « le feu du ciel » détruit le moulin à vent de la Rouyne à Monbazillac. Ils souffrent rapidement après quelques années d'abandon. Leur capacité de production est modeste. Selon les baux d'afferme, à Flaugeac, le propriétaire du Moulin Rouge, reçoit 48 pougnères de méture en 1711 ; à Rouffignac celui du moulin à eau de l'Enfounil en reçoit 50 en 1701, celui du moulin à vent de Pechabrol 45 en 1693, moins d'une tonne. Dans la vallée et proche de la ville, le Moulin Blanc, à La Conne, moulin à deux meules, est affermé en 1774 pour six pipes et demi de méture, 156 pougnères, environ 2,5 tonnes. Celui de Bardouly (Saint-Aubin-de-Cadelech), proche de la vallée du Dropt, à six pipes en 1692. Les meuniers locataires doivent également fournir quelques paires de chapons ou de poulets, de canards, parfois élever un cochon, ou encore utiliser leur cheval pour percevoir la dîme affermée par le propriétaire, tailler les aubiers pour faire de la « codra » (cercles de futailles)...

III. Communautés et « communes »

A. Les communautés rurales

Sous l'Ancien Régime, les habitants des paroisses rurales s'assemblent parfois pour délibérer en communautés : nomination de « syndics » pour lever la taille, réparation de l'église, tirage au sort des soldats de milice, procès... Beaucoup ne se déplacent pas, tout le monde ne jugeant pas utile de faire entendre sa voix. Et dans le plat pays les intérêts sont souvent en opposition.

1. L'évasion fiscale des privilégiés

La taille de chaque paroisse est fixée globalement par le bureau de l'élection. Les privilégiés utilisent la loi pour y échapper, au détriment des autres habitants, sur lesquels leur part retombe. Deux cas principaux se présentent à maintes reprises.

a) Nobles ou membres du clergé (exempts de taille) déclarant faire valoir directement un bien par leurs domestiques, alors qu'ils ont des métayers, qui eux sont taillables.

Ainsi, le 11 novembre 1691, au bourg de Colombier, vingt-cinq habitants, « capitulairement assemblés en la maignère acoustumée devant la porte de l'esglise issue de messe ³³ », s'engagent à soutenir leurs syndics contre Henrie Daugeard, veuve de Jean de Verthamon, avocat, qui se disait écuyer : « sous preteste de quelque privilège accordé par sa majesté en faveur des nobles », elle a déclaré faire valoir « à sa main et par ses valets et domestiques » son domaine de Labadie (à 2 paires de bœufs). Comment le ferait-elle ? Elle est bourgeoise et habitante de Bergerac... « ce n'est qu'une intelligence pour descharger son mestayer » qui ne paiera que pour sa moitié du revenu.

b) Autres privilégiés : les bourgeois de Bergerac

Parmi bien d'autres, la réclamation des habitants de Pomport, adressée en 1747 à l'intendant, soulève en fait plusieurs questions, sociales et économiques.

« Messieurs les privilégiés de ladite paroisse soit comme nobles ou bourgeois ³⁴ de la ville de Bergerac [voudraient] cauzer la ruine totale des pauvres paysans en leur faisant supporter la majeure partie des impositions

^{33.} Dont Charlotte de Solminhiac, dame de Lacouture, « faisant pour ses métayers ». Propriétaire du château de la Joubertie, elle avait dans la paroisse la Grande métairie et celles de la Verdaugie et de Pesset. Fille de Charles de Solminhiac et d'Isabeau de Vivant, elle avait adhéré au protestantisme en 1664 ; elle est morte semble-t-il dans cette religion en 1731.

^{34.} Les bourgeois de Bergerac étaient depuis 1377 exempts de la taille royale. Les charges urbaines étaient généralement moins lourdes que la taille rurale.

qu'ils devroient légitimement supporter ». La paroisse couvre 4 123 journaux, les « nobles ou privilégiés » y ont 2 035 journaux, 2 pougnerées, 34 escats et à cela s'ajoutent environ 800 journaux, pour « ceux quy se sont réfugiés dans la ville de Bergerac depuis que le rolle a esté fait ». La totalité de la taille pèserait donc sur les revenus d'environ 1 200 journaux.

Les « suppliants » font ressortir que si les privilégiés ne paient pas personnellement la taille, ils ont en outre converti la majeure partie de leurs biens, de terres labourables en vigne où, au lieu de métayers normalement taillés, il n'y a plus que des vignerons, cotisables « à bien peu de chose ».

Par ailleurs, cette extension du vignoble lèsera les « suppliants », car « il leur sera impossible de débiter leur peu de vin ».

2. La communauté et l'intendant

Le plat pays avait aussi des intérêts communs à défendre. Ainsi, le 14 mai 1685, Faucon de Ris, intendant à Bordeaux, avait interdit de convertir les prés en labours ou vignes, « ce qui cauze la disette des fourrages dans ceste province et oste les moyens de faire subsister les troupes de sa majesté ». Une ordonnance du 20 mars suivant ordonna la saisie des récoltes des contrevenants.

Un « Mémoire pour les preds défrichés à Moncuq et Puiguilhem » fait ressortir que l'on n'avait dans ces juridictions défriché que des « petits coins de preds ou peysages dans les vallons où l'herbe ne pouvoit croistre parce que la terre est noire et forte et se crevasse tout le temps [en période de sécheresse et où l'on manque de sources ou de ruisseaux] pour arroser lesdits preds ». On ne tire de ces prés qu'une charretée de foin pour deux journaux, alors que les pailles des terres défrichées « engressent les autres terres des coteaux, sans quoy ils seroient fort en peine de payer les tailhes et pouvoir subsister ». Et par ailleurs, même si l'année 1685 fut « esterille de foin », la moitié de la récolte est restée « sans pouvoir la vendre 35 ».

B. Le plat pays contre les privilèges de la ville

1. Les soulèvements armés : « Tiers Estat du plat pays », « Commune de Périgord », « Basse nation », etc.

Du XVIe au XVIIIe siècle, les villes ont appris à se défier des « communes » rurales soulevées en armes. Quand le tocsin sonnait dans le plat pays, la ville s'alarmait.

^{35.} L'abbé Bellet écrivait en 1730 : « Foins et prairies ne suffisent pas pour les bestiaux ; il n'y a que très peu de nourrissage dans la subdélégation »...

- 1594-1595, un vaste mouvement de « Croquants », né en Bas-Limousin, touche notamment selon Tarde toutes les juridictions rive droite entre Lalinde et Bergerac, au nord jusqu'à Monclar, et surtout rive gauche, où la révolte s'étend loin vers l'est et jusqu'à Saussignac à l'ouest.
- 1637, les insurgés de la « Commune de Périgord » s'emparent de Bergerac, démantelée depuis peu, ils tiennent la ville du 13 mai au 6 juin.
- Mars 1707, le soulèvement, venu du Quercy, atteint Badefols,
 Beaumont et jusqu'à Faux, la ville se mobilise et se barricade, tant bien que mal.
- Mai 1773, une partie du plat pays rejoint le petit peuple de la ville dans une courte révolte de la faim. Les marchands de grains sont pillés.
- 1789-1791, les autorités de Bergerac craignent la destruction de la ville : « que deviendra là notre Bergerac, le plus fort magasin, ville ouverte sans défense et démantelée, assaillie par plus de vingt mille armes qui l'entourent? »

Les « Croquants », dans leur grande masse, étaient probablement des paysans, des artisans, mais on trouve généralement parmi eux des nobles, parfois un notaire, un médecin... Les motivations de ces coalitions socialement hétérogènes étaient multiples, Y.-M. Bercé l'a montré ³⁶. Mais, toujours, le plat pays remet en question l'ordre incarné par la ville.

En 1594, Bergerac est considérée par le « Tiers Estat du plat pays » comme un organisme parasitaire, aux multiples tentacules avides du sang de la campagne. En 1637, Lamothe de Laforest reproche aux autorités bourgeoises leur refus de se solidariser avec des gens accablés d'impôts, qui « ne pouvoient plus vivre ni respirer ». À la fin du XVIIIe siècle, le plat pays agricole, affamé, vise avant tout les entrepôts de la ville où les grains s'accumulent.

2. Les doléances du plat pays en 1789

Rédigés par des bourgeois ruraux, ils réclament l'abolition des privilèges urbains. Un peu partout on se plaint des avantages accordés aux « privilégiés ». La notion de « privilégiés » se précise parfois. Ainsi, à Lamonzie-Montastruc, on demande de jouir « des mêmes privilèges que les villes », que les denrées qui entrent dans ces dernières ne soient plus soumises à l'impôt, que les lettres de bourgeoisie ne soient plus obligatoires. Plus nettement, à Issigeac, il est réclamé que le clergé et la noblesse, « de même que les privilégiés », paient l'impôt, « qu'en conséquence les privilèges des villes soient détruits », et « qu'il soit accordé la plus grande protection à l'agriculture comme source de tous les biens ³⁷ ».

^{36.} BERCÉ, 1974.

A.D.D., 6 C 9 et BECQUART, 1962, p. 142.



Maison de bourg à Lamonzie-Montastruc.

Lors de l'assemblée du Tiers État de la sénéchaussée et de la ville de Bergerac, à plusieurs reprises le conflit d'intérêts est mis en évidence. Dans l'article 12, des doléances particulières, Bergerac se plaint de l'atteinte à ses privilèges fiscaux... « mais par cet article, la sénéchaussée de Bergerac n'entend donner aucune atteinte à l'article 2 des doléances générales, et en conséquence elle persiste à demander l'abolition et suppression de tous les privilèges distincts, et que la ville de Bergerac payera les impôts aînsi que la sénéchaussée ». Dans l'article 14, la ville d'Eymet demande de conserver ses privilèges si les autres villes les conservent... mais « la sénéchaussée de Bergerac demande que non seulement les privilèges de la ville et juridiction d'Eymet, mais encore les privilèges des autres villes franches soient détruits et abrogés 38 ».

Quelques images ne sauraient prétendre résumer une réalité immense et complexe.

On y rechercherait en vain une vision du bon vieux temps dans la ruralité d'alors. Pierre Goubert nous en rappelle une composante fondamentale : « comme le cimetière était au centre du village, la mort était au centre de la vie 39 ». De quoi nous consoler de la rurbanité d'aujourd'hui ?

Le mitage urbain de la campagne ⁴⁰... Le modèle périgordo-californien... Les terres agricoles bétonnées ou engazonnées... Autos, camions, télé, Internet... Ruraux qui naissent et meurent en ville, qui étudient, travaillent en ville, qui remplissent leurs caddies en ville. La fin des paysans ⁴¹. Rurbanité.

Le plat pays dominé est toujours là, mais existe-t-il encore une ruralité?

R.C.

Bibliographie

BEAUROY (Jacques), Vin et société à Bergerac du Moyen Âge aux temps modernes, Saratoga (USA), Anma Libri, 1976.

BECQUART (Noël), « Le cahier de doléances du tiers état d'Issigeac (4 mars 1789) », BSHAP, t. LXXXIX, 1962, p. 142-144.

BERCÉ (Yves-Marie), Histoire des Croquants, Paris, Genève, éd. Droz, 1974.

CHAPGIER-LABOISSIÈRE (G.), « Guillaume Gontier de Biran, subdélégué de Bergerac (1743-1766) », BSHAP, t. LIX, 1932.

CHARRIER (Gustave), Les Jurades de la ville de Bergerac, Bergerac, IGSO, t. VI, 1896.

CHARRIER (Gustave), Les Jurades de la ville de Bergerac, Bergerac, IGSO, t. XIII, 1904.

COMBET (Michel), *Jeux des pouvoirs et familles. Les élites municipales à Bergerac au XVIIIe siècle*, Bordeaux, éd. Fédération historique du Sud-Ouest, 2002.

COSTEDOAT (René), « L'odyssée de quelques tonneaux de vin de Bergerac en 1809 », BSHAP, t. CXI, 1984, p. 331-338.

COSTEDOAT (René), « Les Poumeau, une famille d'amphibies bourgeois de Bergerac », *BSHAP*, t. CXIII, 1986, p. 53-74.

^{39.} GOUBERT, 1977, p. 43.

^{40.} Il est condamné par le *Grenelle de l'environnement*, qui a mis en évidence dans ses conclusions les nécessités de la « lutte contre l'étalement urbain et la destruction des paysages », et d'une « étude d'impact environnemental pour les nouvelles zones d'urbanisation, intégrant les transports induits et la consommation de surfaces agricoles et naturelles dans un objectif de préservation » (Voir *Le Grenelle de l'environnement...*, 2008, p. 12). Mais ce mitage se développe toujours sans entraves.

^{41.} Elle était annoncée il y a plus de quatre décennies. Voir DEBATISSE, 1963 ; GERVAIS, SERVOLIN, WEIL, 1965.

- Costedoat (René), « André Loche, « réfugié » à Amsterdam (1734-1750) et son père Élie Loche, négociant à Bergerac », *BSHAP*, t. CXV, 1988, p. 315-347.
- Costedoat (René), « Crise des subsistances à Bergerac », dans Le Périgord révolutionnaire, supplément au BSHAP, 1989, p. 333-354.
- Costedoat (René), « Bergerac : circulations et identité de la ville au XVIII^e siècle. Quelques observations », dans *Bergerac et le Bergeracois*, actes du XLII^e congrès d'études régionales FHSO, Bergerac, 1990, Bordeaux, éd. FHSO-SHAP, 1992, p. 345-386.
- Costedoat (René), « Les Pinet. Bible et comptes Bergerac-Hollande XVI°-XVII° siècles », BSHAP, t. CXXII, 1995, p. 189-215.
- COSTEDOAT (René), « Vieilles maisons de Bergerac », Le Festin, n° 31-32, 1999.
- Costedoat (René), « Le « Registre » de l'Église réformée de Monbazillac (XVII siècle) », Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, t. 174, 2001.
- Costedoat (René), « Bonne bouffe et crises alimentaires en Bergeracois au XVIIIe siècle », dans *Du bien manger et du bien vivre à travers les âges et les terroirs*, actes du LIVe congrès d'études régionales FHSO, Brantôme, 2001, Pessac, éd. Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2002, p. 232-262.
- Dainville (François de), *La carte de la Guyenne par Belleyme, 1761-1840*, Bordeaux, éd. Delmas, 1957.
- DEBATISSE (Michel), Le combat silencieux des paysans, éd. Calmann-Lévy, 1963.
- GERVAIS (Michel), SERVOLIN (Claude), WEIL (Jean), Une France sans paysans, éd. Seuil, 1965.
- GOUBERT (Pierre), *Louis XIV et vingt millions de Français*, éd. Fayard, 1966, éd. Le Livre de poche, 1977.
- Gourgues (Alexis de), *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, Paris, Imprimerie nationale, 1873.
- La Roque (Louis de), Annales historiques de la ville de Bergerac, 1233-1789, Bergerac, IGSO, 1891.
- LE ROY-LADURIE (Emmanuel) (sous la dir.), La ville classique de la Renaissance aux Révolutions, éd. Seuil. 1981.
- NICOLAÏ (Alexandre), Histoire des moulins à papier du Sud-Ouest de la France 1300-1800, Bordeaux, éd. Delmas, 1935, t. I.
- PEYRONNET (E.), Les anciennes forges de la région du Périgord, Bordeaux, éd. Delmas, 1958.
- VILLEPELET (Ferdinand), Inventaire sommaire... des archives départementales de la Dordogne, série B, 1895.
- Le Grenelle de l'environnement, Regards sur l'actualité, La Documentation française, février 2008.

Modes d'exploitation et paysages agraires en Bergeracois aux XI^e et XII^e siècles

par Jean-Claude IGNACE

Une soixantaine d'actes, malheureusement très mutilés dans leur majorité, conservés dans le cartulaire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Saintes¹, concerne le prieuré périgordin Saint-Sylvain de Lamonzie². Ce petit établissement bénédictin de femmes, aux origines obscures³, se situait sur la rive sud de la Dordogne, à quelques kilomètres à l'ouest de la ville de Bergerac. La richesse relative de cette documentation permet de dresser un tableau assez complet des modes de production et des paysages agraires dans ce secteur du Périgord pour la période des XI^e et XII^e siècles.

^{1.} GRASILIER, 1871.

Aujourd'hui commune de Lamonzie-Saint-Martin.

^{3.} Il s'agit probablement d'une fondation comtale qui fut l'objet d'une longue dispute entre les moniales de Saintes et les moines limousins de Saint-Martial de Limoges. Plusieurs chartes du cartulaire de Notre-Dame de Saintes y sont consacrées.

La formation du temporel

Les religieuses de Saintes, installées dans le prieuré Saint-Sylvain, se trouvèrent assez rapidement à la tête d'un temporel non négligeable, composé de tenures paysannes (manses, borderies), de champs, de vignes, de forêts, de moulins, mais aussi d'un certain nombre de droits utiles, perçus sur ces biens. Leurs possessions s'échelonnaient le long de la Dordogne, de Bergerac à Eynesse, débordaient sur la rive droite du fleuve (paroisses de Prigonrieux, La Force et Saint-Pierre-d'Eyraud) et s'étendaient plus largement au sud jusqu'à Pomport et Mescoulès. Le tout était concentré sur une quinzaine de paroisses, dans un rayon d'une dizaine de kilomètres environ : ce qui dénote, il faut l'admettre, une importance très relative de l'établissement et limite d'autant la portée de notre champ d'études.

La formation de ce temporel s'est faite de manière classique, par donations et ventes simples ou déguisées. Les motivations religieuses sont à l'origine de la très grande majorité des donations : obtenir une bonne mort pour soi-même ou les membres de sa famille (*pro sepultura*), la réparation d'une faute commise, la prise de l'habit monastique ⁴. Mais les compensations financières sont assez fréquentes ⁵. Certaines transactions prennent une ampleur particulière : l'abbesse de Notre-Dame de Saintes, Hersende, reçoit, du comte Hélie, le mas Frotaire « *juxta castellum de Brageirach* » ; en contrepartie elle doit verser la coquette somme de 600 sous (« *sexcentis solidis* ») ⁶. La même prieure achète deux moulins pour 4 livres ⁷.

Parmi les donateurs, nombreux et divers, se détachent les comtes de Périgord, fondateurs du prieuré, leur famille et leurs fidèles. Ils donnent de leur domaine propre (vignes, portions de bois, terres labourables), mais ils encouragent également les membres de leur famille et leurs ministériaux, tels les prévôts de Bergerac, à suivre leur exemple. Notre documentation montre que le domaine comtal était particulièrement concentré dans le secteur de Bergerac.

Puis viennent les seigneurs de Gardonne, maîtres du château du même nom, qui apparaissent comme les bienfaiteurs privilégiés des religieuses du prieuré, n'hésitant pas à leur confier la garde de leur chapelle castrale, dédiée à sainte Foy 8. D'autres grands propriétaires fonciers, maîtres de châteaux plus lointains, comme les seigneurs de Clérans ou d'Eynesse, ou secondaires, comme

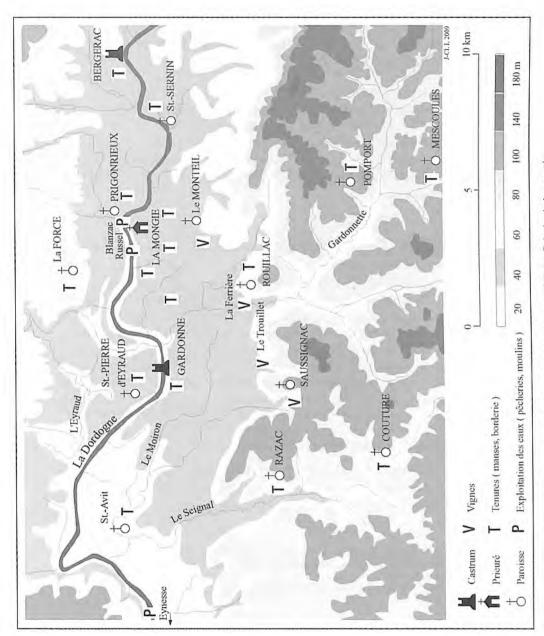
^{4.} Sénegonde, la mère de Giraldi de Tenach et Grimoard, au moment de devenir moniale (« monacha ») donne « quandam terram que est in parrochia Sancti Victoris [La Force] » (CLXI).

Voir la charte consacrée aux acquisitions de la prieure Aleadis de Montauzier (CXXXI).

^{6.} CXLI.

^{7.} CXXXI

^{8.} CXCII



Les possessions des religieuses du prieuré Saint-Sylvain de Lamonzie.

les Thenac, ont suivi leur exemple 9 . Et puis il y a la masse des donateurs, plus anonymes, appartenant à la petite et moyenne aristocratie, certains qualifiés de « barones 10 ».

La constitution de ce temporel a été réalisée assez rapidement sous l'administration active et dynamique de la prieure Aleadis de Montauzier, qui dirigea le prieuré autour des années 1100.

La prépondérance de la petite exploitation

Le vocabulaire, utilisé pour désigner les biens fonciers, reste assez limité. Les termes les plus nombreux sont ceux qui s'appliquent aux tenures paysannes (manses, borderies), plus rares par contre sont ceux qui concernent le système domanial.

Le système domanial

Il n'apparaît guère dans notre documentation, si ce n'est dans le contexte, au détour de quelques formules stéréotypées, utilisées par les rédacteurs du cartulaire : « Geraudus Johannes dimisit totum quod tenebat in bordaria de Senau 11 ». Les termes plus précis, qui désignent les rapports de dépendance (« feodum ») ou de propriété (« alodium »), ou encore évoquent les grands domaines (« villa ») apparaissent beaucoup plus rarement. Le mot « villa » se rencontre une fois pour situer un manse dans la paroisse de Mescoulès : « unum masum de terra in villa que vocatur Moscola 12 ». Encore a-t-il perdu ici son sens originel, désignant un grand domaine, pour ne garder qu'une valeur géographique. L'expression « in parrochia » se substitue d'ailleurs à cette époque à « in villa 13 ».

Les tenures paysannes

Le manse demeure la tenure paysanne par excellence. Pour le désigner les clercs du cartulaire utilisent quelques expressions comme « masum » ou « mansum de terra » ou « terre », suivies d'une localisation, « in parrochia »

^{9.} Il s'agit de Thénac lieu-dit de la paroisse de Rouillac. Ces grands propriétaires fonciers donnent largement de leur patrimoine : deux borderies (Rudel et Senau), trois sesterées de terre dans

^{10.} Carta des dons que firent les barones (CXXXI). On trouve également un miles (« Ebrardus Borz miles ») (CLXI).

 ^{11.} CXXXV.

^{12.} CXXXVIII. Villa est également utilisé dans un contexte différent (dans le sens de village) pour désigner Lamonzie. Ebrard de Gardonne fait don de la chapelle du château en réparation du crime de son aïeul « qui combusserat ecclesiam Ste Marie et Sti Silvani una cum tota villa » (CXCII).

^{13.} Les termes feodum (CLXXVII et CXCVII), in alodio sus (CLXXI) ou encore dominio (CLXII) sont également très peu utilisés.

le plus souvent. Il se distingue par un nom qui doit être celui de la famille d'exploitants. Par exemple, le manse de Mescoulès, « mansum qui dicitur Ricardecs 14 ». Les religieuses de Saint-Sylvain disposaient d'une vingtaine de manses, répartis dans une quinzaine de paroisses (en règle générale un par paroisse) sauf autour du prieuré où étaient concentrées leurs possessions. Elles prélevaient sur les paysans des redevances en nature et en espèces en tant que propriétaires fonciers (cens, oublies, corvée qui étaient des redevances fixes) mais aussi des parts de la récolte (dîme, quartage) (voir tableau). Les redevances fixes de toute nature étaient portables au prieuré, excepté la dîme. Leur taux pouvait varier en fonction de la richesse du terroir. Outre les deniers, les redevances fixes exigées en nature étaient les volailles (chapons, gélines), les céréales (seigle, avoine), agneaux, moutons. Parmi les autres redevances, signalées par les actes, on trouve des légumes (choux, navets, fèves...) et des fromages de brebis.

Terme	Redevances	Manse Toront	Manse Porchaire	Borderie Gaveelenea
	Porc	1	1	1
	Pains	12	8	4
	Vin en setiers	4	4	2
Noël	Chapons	4	4	-
Noei	Coqs	6	-	2
	Fagots (failas)	12	12	6
	Charge de bois	1	1	1/2
	Collation	1	1	-
	Agneau	1	1	-
Quadragésime	Poule	1	1	-
	Avoine en setiers	-	4	2
D	Petites pièces	12	_	1
Rameaux	Deniers	-	-	6
A	Deniers	12	-	-
Assomption	Oublies	-	12	6
	Dîme	+	+	+
	Quartage des gerbes	+	+	+
Redevances	Acapte	-	-	+
diverses	Droit de justice	-	-	+
diverses	Droit d'entrée et de sortie	-	-	+
	Journées de travail	+	+	+
	Esporle	+	+	+
	Choux, navets, fromages de brebis, fèves	-	+	-

Tableau des redevances.

^{14.} CLXVI.



L'église Saint-Sylvain à Lamonzie-Saint-Martin.

Au XII^c siècle, le morcellement du manse est un phénomène déjà bien avancé. Le propriétaire peut donner un demi (« dimidium »), un tiers voire un quart de manse (« quartam partem mansi Pictavinensi ¹⁵ »). Le donateur peut également se contenter de céder une partie des revenus, attachés à l'exploitation, le plus souvent le « quartum », le quart de la récolte.

La borderie est la principale division du manse ; elle équivaut en principe à la moitié d'un manse, si l'on se fie au taux des redevances qui représente d'une manière générale la moitié de celui perçu sur les manses. Sous la pression démographique et l'extension des défrichements, les borderies se sont multipliées. Elles paraissent aussi nombreuses que les manses. Les moniales de Saint-Sylvain disposaient en tous les cas d'une vingtaine de borderies. Comme le manse, la borderie porte le nom du tenancier et est soumise aux redevances en espèces et en nature.

La borderie est considérée généralement comme un fractionnement du manse ou bien une tenure constituée sur la bordure du manse, dans une zone nouvellement défrichée. Dans les confronts de la borderie « Botairenca » on trouve: « una pars terre que vocatur Fraus, quod tenent Porcarii. Juxta pratos est alia pars terre, que vocatur Fraus, quam ipsi similter tenent 16 ». Le terme « fraus » évoque une terre défrichée. La famille paysanne qui a entrepris ce travail portait le nom de Porcarii. L'exploitation était donc divisée en deux, mais les deux parts tenues par la même famille, qui était soumise solidairement aux redevances dues à la prieure de Saint-Sylvain, « Debent isti duo Fraus priorisse quartum et decimam, espleit, II solidos, et dimidium acapte, justiciam, introitum et exitum ». On peut légitimement penser que les deux tenures, réunies entre les mains d'une même famille, ont donné naissance au manse, appelé Porchaire ou Porcharencs, que l'on trouve mentionné dans plusieurs actes du cartulaire. Bernardus de Camsecret (Campsegret) fait don lui aussi d'une borderie : « unam burdariam de Fraus, que nunc vocatur Auguarencha 17 ». L'installation d'une famille de paysans entraîne le changement de nom. Dans ces deux cas, le lien entre l'origine de la borderie et les défrichements est mis en évidence. Mais l'extension des terroirs n'est pas la seule cause du développement des borderies, le plus souvent celles-ci sont le résultat du fractionnement du manse sous la pression démographique.

Les cas particuliers

Un seul casal est mentionné; il est différent du manse dont il se distingue, sans que l'on puisse en dire beaucoup plus : « Guarsias Vicarius reliquit lo casal quod est juxta cimiterium super aquam scilicet, tali pacto ut darentur ei XX solidi 18 ».

Maisnil, maisnilum, maine. Différent également du manse, il évoque habituellement une tenure dans une zone de défrichement. Le comte Hélie et des membres de sa famille font aumône au prieuré de Saint-Sylvain d'une partie de la forêt de Bouan (« silvam Boonz ») et sur la lancée « dederunt igitur Gauzmari maisnile pro d. XII 19 ». Le toponyme Maine très caractéristique se rencontre une fois (sur la commune de Lamonzie-Saint-Martin) 20.

Les terres tenues à parts

Les nombreuses mentions de champs, vignes, prés, donnés aux religieuses en tenures (imprécision du vocabulaire, *in alodio*, *terra*) témoignent du

^{16.} CLVII.

^{17.} CXCIV.

^{18.} CL.

^{19.} CLXIII

Voir la carte de Belleyme.

morcellement de la propriété et davantage encore de l'exploitation. Elles sont concentrées apparemment dans deux secteurs particuliers : dans le vignoble d'une part21 et dans la zone proche du prieuré et notamment le long du ruisseau de la Laysse 22. La donation porte de manière constante sur deux ou trois sexterées 23. Le terme de fracturas, utilisé une fois, témoigne dans le vocabulaire de cet état de fractionnement de l'exploitation paysanne dans les riches terroirs d'exploitation ancienne 24.

Au total il apparaît donc que nous nous trouvons, comme dans tout l'ouest Aquitain, dans le domaine de la petite propriété et surtout de la petite exploitation 25.

Les paysages agraires

L'analyse des donations, faites aux moniales, permet de se faire une idée des paysages agraires, qui se déroulaient depuis les coteaux, qui dominaient la plaine alluviale, jusqu'au fleuve.

Les vignes

Dès la fin du XIe et le début du XIIe siècles, la vigne s'est largement développée dans toute la vallée de la Dordogne 26. Dans le secteur qui nous occupe, elle était présente partout depuis le coteau (Saussignac) et ses premières pentes (Trouillet, Ferrière), jusque dans la plaine (un petit vignoble est signalé au Monteil)²⁷ et probablement dans la plupart des tenures paysannes, si l'on tient compte de l'importance du vin dans les redevances. Mais la culture de la vigne se concentrait particulièrement sur le coteau et ses versants bien exposés.

Au sommet, « in monte Salsignac prope ulmum, in dominio 28 », le prieuré recevait des vignes mais en petites unités, deux dénérées, de Grimoard Seguin et sa famille et deux autres de Raymond Fizabous de Clarens. À mi-

Raimundus Fizabous fait don au prieuré de « duas denariadas vinee in monte de Salsinac » (CXC). La dénérée est l'unité de mesure de superficie généralement utilisée pour le vignoble.

[«] rivulum Aisoa ou Ausoa » (CLXXIII, CLXXIII, ČLXXIV, CLXXVII).

Rainaldus Marfecert fait don de « duas sextarias terre in dominio Alperer juxta rivulum qui dicitur Aisoa » (CLXXII).

Guillaume de Gardonne : « fracturas terre, quarum una juxta viam que dicitur Fizonencha, altera vero juxta Boscat, tercia quidem juxta rivulum qui dicitur Aisoa » (CLXVII).

^{25.} DEBORD, 1984.

^{26.} BEAUROY, 1976.

Guillaume Seguin fait don de « unam corrigiam alodii que est inter vinetum et viam de 27. Montels » (CLXXV).

CLXXIX et CLXXVII. Noter l'expression « prope ulmum », comme repère topographique, utilisée 2 fois dans le cartulaire.

pente, à La Ferrière, la prieure, Aleadis de Montauzier, avait acquis la dîme des vignes, que s'étaient appropriée Arnaud Hélie et sa famille ²⁹. À La Ferrière commençait également le vignoble comtal. Le comte Hélie et son fils Audebert, la comtesse Aina, firent don au prieuré des vignes qu'ils y possédaient ³⁰.

Entre Saussignac et La Ferrière, au lieu-dit Le Trouillet ³¹, le vignoble a pris une extension particulière. L'espace planté en vignes formait un tout cohérent : « terram [...] in qua modo sunt vinee » protégé sous la forme probable d'un clos, « in clausum vinearum del Druilet ³² ». À l'origine de la constitution de ce vignoble, on retrouve les comtes de Périgord. Le comte Hélie et son fils Audebert, la comtesse Aina, firent don au prieuré Saint-Sylvain, de ce vignoble dont ils avaient la propriété « in dominio ³³ ». Un certain nombre de droits avaient pu être acquis par les membres de l'aristocratie locale, qualifiés de « barones ». Ainsi Geraudus Aldebertus et Stephanus Bruno cèdent (« demiserunt ») les droits (« servationes ») qu'ils percevaient « in vineis de Drulet » aux mains de la prieure Aleadis de Montauzier ³⁴. On voit également Guillaume de Couture faire don de la moitié des « gaches » des vignes de Druleth ³⁵. Il s'agit probablement des broussailles ou des sarments qui provenaient de l'entretien et de la taille des vignes.

Les chartes du cartulaire de Notre-Dame de Saintes ne nous font connaître que les vignes qui entraient dans le lot des donations. Celles-ci devaient être présentes dans d'autres endroits formant la bordure occidentale de ce qui deviendra la vinée sud de Bergerac. Pour autant on ne peut parler encore de monoculture viticole, les labours, les bois, les taillis étaient bien présents sur ces terroirs ³⁶.

La forêt

Une bande forestière s'étendait tout le long au pied du coteau dans les paroisses de Saint-Laurent, Le Monteil, Saint-Sylvain et Rouillac ³⁷. Les actes du cartulaire mentionnent à plusieurs reprises la forêt de Boon ou Boonz : c'est la forêt de Bouan qui apparaît encore sur les cartes de Cassini et de Belleyme. Elle constituait un élément du domaine comtal. Hélie IV (1117-1146) fait don :

^{29.} CXXXVI.

^{30. «} vineas Alasferreras, alias in dominio et de aliis decimam » (CLXII).

^{31.} Les actes du cartulaire portent le toponyme Druleth, écrit sous diverses formes : toponyme qui a été identifié avec le Trouillet.

^{32.} CXXXIV.

^{33. «} Aina Petragoricensis comitissa, et Helias comes et Aldebertus filii ejus, dederunt [...] in dominio terram que dicitur Aldruleth, in qua modo sunt vinee » (CLXXVI).

^{34.} CXXXI.

^{35. «} medietatem de las gaches de vineis de Drulez » (CXLV).

^{36.} Comme le démontre la présence d'une borderie et d'une portion de forêt « *que nunc dicitur Rabencha* ».

^{37.} MARSAC, 1976.



Fontaine qui se trouve au pied de la terrasse de l'église Saint-Sylvain à Lamonzie-Saint-Martin.

« quandam silvam que vocatur Boonz in alodio ». Celle-ci est confrontée à d'autres parcelles également boisées (« silva Giralz Supplize », « silva Ramnulfi de Rofignac »). Ce qui montre bien le caractère continu et l'étendue de cet espace forestier. Hélie Ramnulfe fait don d'une portion de forêt, sur les conseils du comte Hélie, « de quo habehat quandam silvam 38 ». L'expression confirme que cette forêt faisait bien partie du domaine comtal. La forêt n'était pas absente également, comme nous l'avons déjà vu, du coteau et de ses versants. Les produits forestiers tenaient bien sûr une place importante dans les redevances : une douzaine de fagots et une charge de bois (bois de chauffage).

Les premiers défrichements ont commencé à grignoter cet espace forestier. La présence de paysans 39, d'exploitations agricoles 40 le démontre. Près de la terre donnée par Hélie de Clarens, est signalé le maisnil de Gauzmari (« Gauzmari maisnile »), terme qui évoque les défrichements 41.

Les labours dans la plaine alluviale

Elle prend dans cette partie sud de la Dordogne toute son ampleur. Sur ces terres alluviales riches, mais souvent mal drainées 42, les labours se sont développés. Les modes de production et les conditions d'existence y

CLXIV.

[«] de quo bosco dederunt quandam partem culdam rustico Bernardo Umberto omnique generationi [...] » (CLXIII).

Hélie de Clarens fait don de « medietatem illius terre quam habebant apud Boon » (CLXV). 40. 41

CLXIII et CLXIV.

^{42.} Voir le toponyme « la Nauve ».

ont imposé une polyculture vivrière, qui a peu évolué jusqu'à la première révolution agricole. Les céréales, seigle et avoine, plus que le froment peu cité, ainsi que les céréales secondaires, tels que le milloque, le mil et le panis, sont largement dominants ⁴³.

Les prés sont rarement mentionnés dans les actes du cartulaire ⁴⁴ laissant peu de place à l'élevage du gros bétail ⁴⁵. Par contre les redevances, versées par les tenanciers, montrent que porcs, moutons, fromage de brebis, étaient bien présents de même que les produits de la basse-cour (chapons, coqs, poules).

Le jardinage autour des maisons et les arbres fruitiers apportaient aux moniales du prieuré les fruits et légumes (choux, navets, fèves) mais aussi la dîme d'un verger et la moitié de la production de noix de la borderie « a $Bugazo^{46}$ ». Les fèves sont mentionnées fréquemment et en assez grande quantité. Les arbres fruitiers se trouvaient liés à la vigne probablement par un système de complantage. Arnaldus Helias et sa femme font don à la prieure Aleadis de la dîme de leur vigne de La Ferrière avec les arbres fruitiers (« cum $poma^{47}$ »).

Les eaux de la Dordogne

Situé sur les bords de la Dordogne, le prieuré participait à l'exploitation des eaux du fleuve qui lui apportaient nourriture, poissons, consommés pendant le Carême et les nombreux jours maigres de l'année, ainsi que l'énergie pour actionner ses moulins. Des particuliers, Gérard d'Eynesse et Grimoard Ebrard, firent don aux religieuses de la dîme des poissons, pêchés dans leur domaine respectif, à Eynesse ⁴⁸ et à Blanzac ⁴⁹. Dans les deux cas, le rédacteur des actes apporte une précision intéressante sur les modes de capture : « *cum scavis et retibus* ». Il faut traduire *scavis* par escave, nom d'un grand filet, devenu celui d'une technique de pêche, toujours utilisé au XVIIIe siècle. Le mot *retibus* englobe différents types de filets (épervier, tramail, traîne) utilisés pour la pêche fluviale. Le prieuré possédait également une pêcherie à Lamonzie ⁵⁰.

On connaît l'importance des moulins et notamment des moulins à eau dans le renouveau économique du XIIe siècle. Les religieuses de Saint-Sylvain

^{43.} W. Raimundus donne au prieuré « [...] in terra que est juxta cimiterium, super Dordoniam, unum sextarium de quacumque segete erit in terra omni tempore ; preter miloco, e mil e paniz ; si de istis tribus terra culta fuerit, sextarium tritici vel fabbe reddat ad lumen altaris » (CXLIV).

^{44. «} pratum Ste Marie ».

^{45.} Une paire de bœufs signalée dans la borderie de Savaren.

^{46.} Grimoard de Gardona fait don d'une borderie à Bugazo. Cette terre doit « *medietatem nucum que sunt in eadem terra* » (CLXXXVI).

^{47.} CXXXVI

^{48. «} decimam piscium qui caperentur cum scavis vel retibus apud Aneiso » (CXCV).

^{49. «} decimam piscium [...] apud Blanzacium » (CXCVI).

^{50.} CLIX

avaient reçu des représentants du comte, les prévôts de Bergerac, tous les droits qu'ils possédaient sur la Dordogne, au niveau de Prigonrieux ⁵¹, à savoir quatre moulins qui étaient d'un bon rapport ⁵². La prieure Aleadis de Montauzier se réservait le droit d'y faire construire deux nouveaux moulins, pour lesquels elle dut verser quatre livres. Ces moulins exigeaient des aménagements fixes sur les rives du fleuve : ce que laisse bien supposer l'utilisation du mot *estaca* (estacade) et démontre la volonté des moniales de maîtriser les outils de la croissance économique.

En guise de conclusion

La documentation que nous pouvons tirer du cartulaire de Notre-Dame de Saintes, quoique limitée de par sa nature et le nombre des actes concernés, nous donne cependant une vue intéressante sur l'occupation du sol et les paysages agraires, dans ce secteur sud-ouest du Périgord, au milieu du XIIe siècle. Façonnés au cours des siècles par le dur labeur des paysans, ces paysages n'ont pourtant guère changé jusqu'au XIXe siècle. La grande majorité des villages et des exploitations qui ont vu le jour à cette époque se retrouvent sur les cartes anciennes de Cassini et Belleyme 53.

J.-C. I.

Bibliographie

BEAUROY (J.), Vin et société à Bergerac du Moyen Âge aux temps modernes, éd. Anma Libri, 1976.

DEBORD (A.), La société laïque dans les pays de la Charente, Xe-XIIe siècles, éd. Picard, 1984.

GRASILIER (abbé Th.), Cartulaire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Saintes, Niort, 1871.

MARSAC (M.), « Le prieuré des Bénédictines de Saintes à Saint-Silvain en Périgord », BSHAP, t. CIII, 1976, p. 180-199 et p. 268-284.

^{51. «} aquam et ripam cursumque aque, ad faciendam passeriam et duos molendinos in dominico » (CXXXIII).

^{52.} CLVIII. Chaque moulin doit 1 porc, 4 pains, 2 sexterées de vin et deux parts de la mouture.
53. Une étude toponymique le montrerait. On citera seulement quelques toponymes caractéristiques : ceux qui évoquent l'habitat comme les Maisons, les Cabanes (sur le coteau près de Saint-Mayme) ; la végétation comme le Bosc, le Vignal ; ou encore les défrichements comme l'Artige, le Maine.

Les de Gaulle en Dordogne rurale

par Jacques LAGRANGE

En 1958, alors que j'étais jeune reporter à Sud Ouest, le pays rappelait le chef de la France libre aux Affaires. Un appel téléphonique en provenance de Paris Match me parvenait dans le courant du mois de juin. Le célèbre magazine me sollicitait pour lui transmettre sans délai une photographie du « château de la Vigerie », une demeure où aurait séjourné le Général. Immédiatement, je recherchais dans le célèbre Châteaux et manoirs de Georges Rocal et Jean Secret à localiser géographiquement cette demeure. Il y avait confusion. À tout hasard, je m'orientais vers un lieu nommé Ligerie, situé à Saint-Laurent-des-Hommes. Lorsque je me présentais, l'occupant des lieux parut fort étonné d'apprendre la relation que je prêtais entre le chef du nouveau gouvernement et sa demeure. Il s'en montra même offensé!

L'obstination fait souvent bien les affaires des journalistes, aussi me dirigeais-je vers une autre Ligerie, à Champagne-et-Fontaine. Bien m'en prit. Ma segur! me répondit le boulanger du village. Le soir même la photo partait pour la capitale et des millions de lecteurs apprirent que la famille de Gaulle avait passé ses vacances en Périgord, de 1900 à 1922.

J'évoquais ces souvenirs lors de la séance de notre compagnie, le 7 octobre 1987. Notre Bulletin publia mes notes ¹ que je rassemblai sous une plaquette remise à la bibliothèque de l'Institut Charles-de-Gaulle à Paris. De son côté, J.-C. Bonal publia en 1990 un album d'intérêt essentiellement iconographique ². D'autres magazines reprirent des parties de mes récits, aujourd'hui livrés in extenso pour notre Bulletin.

LAGRANGE, 1988 [NDLR].

Bonal, 1990.

Le Général et le Périgord

L'Histoire a créé entre de Gaulle et les Français des liens affectifs d'une nature spécifique. Les nations, les leaders politiques ont traité avec lui. Notre génération, qu'elle l'ait accepté ou qu'elle l'ait rejeté, a partagé avec de Gaulle.

Il faut se souvenir qu'il fit plusieurs séjours en Périgord. De ceux de sa tendre enfance, il retira la vocation militaire inspirée – entre autres – par la grande variété de nos paysages. Plus tard, chef de gouvernement provisoire, leader politique du R.P.F., président de la République, il revint vers nous.

En réalité, même si nous relatons plus loin les premiers pas de Charles de Gaulle en Dordogne, il convient de révéler ce retour aux sources. En juin 1948, à l'issue d'un meeting politique tenu à Bordeaux, le chef de la France libre regagne Paris par Mareuil-sur-Belle, chef-lieu de canton du Périgord Vert. À proximité est située la propriété de La Ligerie, terre de son enfance. L'attendent à l'ombre de l'église, outre le maire et le curé, quelques anciens camarades de jeu. Parmi eux, une sexagénaire, aux cheveux grisonnants rassemblés en chignon, a revêtu un beau tablier noir sur sa robe des dimanches. Émue, elle présente un petit bouquet de fleurs des champs qu'elle offre « au couquin dé Charles ». Le Général se montre sensible à cette délicate attention ; il se penche vers son épouse et lui glisse à l'oreille : « Vous savez Yvonne, c'est Anna ³ dont je vous ai tant parlé. » On est amusé par cette tendresse du grand homme, un peu gauche devant tant de souvenirs lui revenant à l'esprit.

Vacances à la campagne

Située sur le tracé antique Vésone-Saintes qui traverse La Lizonne au Pas-de-Fontaine, la région vallonnée du Verteillacois, entre Périgueux et Angoulême, abrite de nombreuses maisons nobles. Parmi elles, sur la paroisse de Fontaine, on distingue La Ligerie.

L'ensemble, édifié en cour carrée, se compose d'un long corps de logis comme on les bâtissait sous le Premier Empire, avec à l'arrière une tour carrée heureusement dissimulée par de beaux cèdres bleus. L'aile gauche est occultée par les anciens communs du XVIIe siècle. La partie de droite a disparu. Ainsi constituée, la cour est dominée par deux colombiers formant tours circulaires, coiffées d'ardoises, qui confèrent un caractère aristocratique à la demeure.

En 1958, l'auteur de ces lignes avait pu rencontrer Anna Sudret qui lui avait confié qu'elle était impressionnée, en 1910, par les longues jambes de Charles, qui était le plus habile au jeu de colin-maillard.

Posée sur une butte surplombant le bourg, elle veut se donner les apparences d'une place forte. Jusqu'en 1792, les Faucher de Lacour de La Ligerie y habitent.

L'un d'eux, Nicolas, est électeur de la noblesse du Périgord aux États généraux de 1789. Il doit émigrer. Les révolutionnaires invitent alors la municipalité de Fontaine à faire un sort au château du ci-devant.

Les démolisseurs s'y présentent le 25 nivôse an II parce que « le tout annonce la force, la puissance particulière et donne des signes de féodalité ⁴ ». Ils mettent à bas le corps de logis principal en laissant les tours d'angle. C'est sur ces bases qu'un nouveau bâtiment sera édifié dès l'aube du XIX^e siècle.

Jusqu'à la Révolution, deux maisons de prières sont installées à l'abri du village. Un prieuré d'hommes, Saint-Pierre d'Embournet (ou Petit-Bournet) et, comme fréquemment chez les bénédictins, un couvent de dames de l'ordre de Saint-Benoît. En 1730, Lagrange-Chancel, précieux observateur de son pays et de son temps, note qu'il « est bien fondé rempli de pensionnaires des meilleures maisons des environs à cause de la modicité des pensions ».

Les jours de grandes fêtes et pendant les gros orages, on expose une relique de la Vraie Croix que les sans-culottes dispersèrent ⁵. Cependant une légende tenace prétend qu'une famille du village l'a longtemps conservée jusqu'à une époque très récente. Le reliquaire est actuellement au musée d'art sacré de Chancelade ⁶.

À une portée d'arquebuse au sud de La Ligerie, l'église Saint-Jean-Baptiste de Fontaine présente une partie romane et deux vastes travées plus tardives. Les Anglais rôdant dans l'Aquitaine d'Aliénor, après avoir fait main basse sur le couvent et le prieuré, s'en donnèrent à cœur joie et saccagèrent l'édifice que l'on releva péniblement. Lors d'une visite canonique en 1688, il est porté que « l'église est bien dépourvue et les fidèles vont aux offices chez les dames ».

En 1900, un enseignant fraîchement devenu parisien décide d'acquérir une demeure de vacances pour ses quatre enfants. Henri de Gaulle devient propriétaire du domaine de La Ligerie par acte passé chez Me Moreau, notaire à Mareuil, le 9 mai 1900. Pour 15 000 F, il achète château, terres, prés, et vignes, Petit Clos Sainte-Foy, Pré de la Lizonne et les Minières, soit 15 hectares.

Le prédécesseur, demeurant en Auvergne, n'a guère entretenu l'ensemble. Henri de Gaulle, retenu à Paris, prie un aubergiste de Fontaine, Sudret, d'être son intermédiaire.

^{4.} H. B., 1901, p. 373.

Durieux, 1943, p. 62.

^{6.} BSHAP, 1973, p. 70.



L'église de Fontaine (photothèque de la SHAP).

Une correspondance s'instaure entre Paris et Champagne-et-Fontaine. Depuis Louis-Philippe, la commune de Fontaine a fusionné avec sa voisine Champagne.

Le nouveau propriétaire est perplexe. Au cours de son voyage en mai dernier, il n'a pas songé à tout. Le 18 juillet, il s'inquiète de savoir si les moutons sont à lui ou s'il faut les remettre au précédent propriétaire. Faut-il les vendre, à quel prix, ou bien convient-il d'agrandir le troupeau ?

De plus, La Ligerie a conservé le métayer gardien du domaine. Il faut veiller à sa bonne installation. Henri de Gaulle commande des travaux pour améliorer son logement. Il songe aussi aux impôts fonciers. Où sont adressées les notifications ? Le métayer doit avoir une ânesse, une charrette et des harnais. Ce sera utile pour aller chercher la famille à la gare voisine lors des prochaines vacances. Mais l'ânesse devra être d'âge à pouvoir produire des ânons. À défaut de se révéler un habile gestionnaire. Henri de Gaulle démontre son souci d'économie pratique.

Pour les volailles, on doit se régler d'après l'usage local et le métayer devra expédier la part du propriétaire « si les poulets qui nous appartiennent peuvent supporter le transport par ces fortes chaleurs », sinon le métayer doit les vendre au compte des de Gaulle. Qu'il en soit de même pour les fruits (prunes, pêches, abricots) à livrer à domicile 1, rue de Staêl à Paris si possible.

Sans doute ces questions domestiques s'accommodent-elles mal avec l'esprit du nouveau propriétaire car dès lors son épouse, Jeanne de Gaulle (née Maillot) donne les consignes à l'obligeant aubergiste Sudret. Le courrier ne manque pas d'humour, mais aussi de sagesse attendrissante.

Jeanne de Gaulle écrit à Sudret que les soldes d'hiver des magasins Au bon marché offrent en ce moment (12 janvier 1901) des réductions de prix très considérables et qu'elle expédie un ballot de couvertures, draps et linge de maison. « Il conviendra dès réception de les mettre en lieu sûr à 1'abri des souris et de 1'humidité. »

Ensuite, puisqu'on est devenu Périgordin, convient-il d'en profiter dans tous les domaines. « Nous eussions été très aises, Monsieur de Gaulle et moi, de recevoir ces temps-ci des truffes de La Ligerie ou du moins d'en avoir des nouvelles. Nous vous prions de nous faire savoir ce qu'il en est. L'envoi d'un échantillon de terre à Périgueux a-t-il été fait ? » Ce texte prouve qu'au début du XX^e siècle, il y avait des truffes dans ce coin du Périgord – elles ont disparu de nos jours – et que l'analyse des terres se pratiquait déjà pour déterminer les chances de la production.

Jeanne de Gaulle s'inquiète surtout de l'état de l'avancement des travaux de rénovation de la demeure, menés par un certain Galland. Elle souhaite pour le commencement de mai expédier les meubles. Les peintures seront-elles sèches ?

Le 14 mars 1901, des cèpes et des œufs de La Ligerie parviennent rue de Staël. « Pour la vigne que M. Devaud se propose de planter, nous verrons sur place cet été au cours de notre séjour. »

Le 9 juin 1901, Jeanne de Gaulle est très contrariée. Elle vient d'apprendre que les meubles sont arrivés contre remboursement et Sudret a dû faire l'avance. « Vous eussiez été bien inspiré de nous dire dans votre présente lettre ce que vous avez encore d'argent à nous et nous vous prions de vouloir bien nous renseigner immédiatement à cet égard. »

Elle doute également pour l'aménagement de la demeure. « Il s'agit de savoir ce qui serait moins coûteux, de faire crépir les murs ou d'y tendre de l'étoffe (grosse toile imprimée) à 1 fr. le mètre en 1 mètre 40 cents, en fixant en haut et en bas des murs une baguette de bois. Ce dernier arrangement serait infiniment plus joli que le crépissage, mais avant tout je ne veux pas entrer dans de grosses dépenses. Le temps presse, nous arrivons dans six semaines et voilà près d'un an qu'on travaille à La Ligerie! Cette salle du rez-de-chaussée doit nous servir de salle à manger, il faut qu'elle soit propre et en état d'être occupée sans risques d'attraper des rhumatismes ou des fluxions de poitrine... Nous louerons la petite voiture dont vous nous parlez aux conditions de 10 frs par mois du 25 juillet au 25 septembre. »

Jeanne de Gaulle demande aussi à M^{me} Sudret si la cheminée de la cuisine est pourvue d'une crémaillère, sinon quel en serait le prix ? De plus, peut-on faire l'inventaire des ustensiles de cuisine ? L'on veut pouvoir éviter de grosses dépenses. M^{me} Sudret peut-elle procurer une personne pour faire la cuisine en Dordogne ? « Ma mère et moi nous voudrions n'emmener que nos femmes de chambre. » La belle-fille de Sudret consentirait-elle à rendre

ce service ? « Elle trouverait dans ma femme de chambre et dans celle de ma mère des jeunes filles bien élevées comme elle, qui lui seraient d'agréables compagnes. Nous ne désirons pas un cordon bleu, nous ne demandons aucune cuisine soignée mais simple. »

Peu après, Jeanne de Gaulle évoque, toujours avec l'aubergiste Sudret, le montant des travaux engagés pour la restauration de La Ligerie, plus de 9 500 F – sans compter qu'une paire de bœufs a été vendue avec un bénéfice de 150 F et deux cochons pour 50 F. Le propriétaire de La Ligerie exige une production immédiate des comptes et un détail de travaux restant à achever. Dans cet échange de lettres, Jeanne de Gaulle se montre femme d'affaires soucieuse de veiller aux intérêts de la famille, sans compromettre l'équilibre financier du ménage.



Charles de Gaulle enfant.

C'est donc le 15 juillet 1901 que Charles, André, Joseph. Marie de Gaulle (notre futur président de la République), né à Lille le 22 novembre 1890, arrive en Dordogne. Il est le troisième enfant des de Gaulle. Il vient après Xavier, l'aîné, Marie-Agnès la grande sœur et avant Pierre et Jacques. Empruntant la ligne de chemin de fer Paris-Angoulème-Bordeaux, la famille s'arrête à la station de Chavenat, au sud d'Angoulème. Quatre lieues les séparent de La Ligerie. On les parcourt dans la carriole tirée par l'ânesse qui les attend à la descente du train. Les

enfants garderont un souvenir merveilleux de ces temps-là. Loin des brumes du Nord, ils trouvaient sans doute, dans les vastes espaces ondulés des marches angoumoisines, un paysage serein les reposant des débordements de la capitale.

À cet âge, comme d'autres, Charles joue au diabolo, au croquet, avec un cerf-volant, au ballon, à colin-maillard et surtout avec ses soldats de plomb. Là, dans les taillis et les prés de la campagne périgordine « le roi Charles », comme le surnomment les siens, ne se contente pas de faire manœuvrer ses frères, il dispose aussi de petits paysans d'alentours, « les petits-fils de Jacquou le Croquant, les futurs électeurs d'Yvon Delbos, de Georges Bonnet, de Robert Lacoste et d'Yves Guéna, qui forment la piétaille idéale aux grands desseins d'un stratège de 12 ans », comme le croit malicieusement Jean Lacouture 7.

N'a-t-il pas, le 31 mai 1902, à l'occasion de la fête de son collège tenu le rôle du roi Philippe Auguste dans une petite comédie musicale *Pays et ménestrels*. Tout l'été, couronne en tête, drapé dans une cape de velours, la poitrine barrée d'une imposante croix de Malte, Charles a poursuivi son personnage.

En juillet 1906, il est dix fois cité au palmarès du collège. L'heure des choix a sonné. Au terme des vacances périgordines, il se déclare décidé à se présenter au concours de Saint-Cyr. Son père lui rappelle qu'il ne suffit pas pour réussir de prendre d'assaut un chêne de la forêt mareuillaise. Il est évident que les étés de vacances passés à courir dans les grands espaces de La Ligerie, à se frotter aux autres plus rugueusement qu'on ne le permettait dans les cours des lycées parisiens, furent propices à l'éclosion de la vocation de Charles de Gaulle. Entre l'âge de 10 ans et de 16 ans, la liberté de Charles a pour cadre et pour horizon un pays qui ouvre l'esprit et prépare aux grandes entreprises.

Cette vocation de chef éclot en Périgord. La preuve est dans ce texte singulier écrit par un garçon de 15 ans, au collège des jésuites de l'Immaculée Conception à Paris :

« En 1930, l'Europe, irritée du mauvais vouloir et des insolences du gouvernement, déclara la guerre à la France. Trois armées allemandes franchirent les Vosges [...]. Le général de Gaulle fut mis à la tête de 200 000 hommes et de 518 canons [...]. De Gaulle eut vite pris son plan, il fallait sauver Nancy [...] et écraser les Allemands avant leur jonction qui nous serait sûrement funeste. 8 »

Le texte, récit guerrier prémonitoire, se poursuit sur une quinzaine de pages. Charles de Gaulle conduit les opérations stratégiques. Il tend la main à son collègue le général de Boisdeffre pour évacuer Carignan dont le centre s'appuie sur Champagne et la droite sur Mareuil. Il demande l'évacuation du château Lacroix avant de s'engager dans la bataille de Verteillac. En longeant le ruisseau la Belle, l'armée commandée par le général de Gaulle réussit à faire partir les colonnes ennemies. La brigade du général Rivière s'empare alors du hameau de La Valette.

Tout cela sent bon le Périgord bien sûr. Il s'agit d'un conflit de pure fiction, d'un texte d'imagination écrit en 1905, évocation futuriste due au collégien Charles de Gaulle. On en reste pantois. On ne devient jamais que ce qu'on est. L'imagination, l'énergie et les circonstances font le reste.

Dans les évocations qu'elle fit de ces temps, sa sœur Marie-Agnès se plaît à peindre son frère Charles déclamant des scènes entières du *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand, qu'il savait par cœur : « Voici les Cadets de Gascogne... »

^{8.} DE GAULLE, 1980, p. 7-8.

Saint-Cyr, la guerre 1914-1918, la dure épreuve de prisonnier, ce lamentable exil où l'on n'est plus rien, font que Charles de Gaulle se rapproche de sa mère repliée à La Ligerie. D'Ingolstadt, en Bavière, le capitaine Charles de Gaulle écrit : « Combien je pleure dans mon cœur de cette odieuse captivité, vous le savez, ma chère petite maman... »

Fortuitement, à quelques lieues de La Ligerie, à Périgueux, au couvent de la Visitation transformé en hôpital, une jeune fille, Yvonne Vendroux, se dévoue au service des blessés de la guerre. Dans deux ans, elle rencontrera Charles, son futur époux.

Après les évasions et l'armistice, le jeune officier connaît alors les instants de joie et il les partage avec les siens. Loin des ruines et des plaies de la guerre, c'est une famille miraculée qui se retrouve à La Ligerie le 4 décembre 1918. Quatre jeunes hommes vivants sur quatre sont autour des parents. Deux capitaines (Xavier et Charles), un lieutenant (Jacques) et un aspirant (Pierre), tous en tunique bleu horizon, celle de Charles, pour lui faire plaisir à lui car la tunique des autres est l'uniforme noir des artilleurs.



Charles de Gaulle et ses frères.

Contemplant le paysage familier de Champagne-et-Fontaine, le capitaine Charles de Gaulle se pose alors la question : doit-il quitter l'armée ? Pourquoi, alors que la guerre lui a appris tant de choses. Cette saison-là, les chênes rabougris, poussant chichement au centre des terres brûlées, ont-ils fourni quelques *melanum sporum* pour farcir l'oie truffée ?

Peu de mois auparavant, devant ses camarades de captivité au fort de Würzburg, il avait déclaré parlant de la paix : « Chacun sent que cette paix n'est qu'une mauvaise couverture jetée sur des ambitions non satisfaites, des haines plus vivaces que jamais, des colères nationales non éteintes. » Lourds présages...

Alors, après les fêtes de Noël et le premier de l'an 1919, Charles regagne ses quartiers. Sa décision est prise. Il décide de rester pour servir la France et poursuivre son destin.

L'extrême solidarité familiale avait poussé le PDG (père de Gaulle) à acquérir La Ligerie même si la relative modicité de ses revenus imposait quelque difficulté. Les de Gaulle sont des gens qui, en vacances, ne se dispersent pas, pour des raisons où entre le souci de ne pas dépenser trop certes, mais surtout pour offrir à la tribu la maison familiale où l'on reste entre soi.

L'écrivain Jean Lacouture voit dans la cohésion de cette cellule familiale, qui se referme sur elle-même et impose la discussion, l'expression d'un catholicisme provincial avec une stricte hiérarchie, le vouvoiement des parents, les procédures matrimoniales du siècle passé, l'extrême pudeur en matière d'argent, la pudibonderie frénétique à propos des mœurs, une bigoterie entêtée pour ce qui touche aux rites.

Pourtant, dans cette société doucement anachronique, on est amusé en découvrant un domaine qui la rapproche du commun des mortels : Charles de Gaulle eut, plus tard, un faible pour les « plats canailles ». Ce goût l'a-t-il contracté en Périgord ? Voyons cela. Un samedi matin de 1962, le commissaire de police Jacques Cantelaube, son ange gardien originaire de Villamblard (Dordogne), demande au bureau des aides de camp si un déplacement à Colombey est prévu. Non, répond l'officier de service, le Général doit recevoir deux ministres à 15 heures. « Que m'eitonaria, rétorque en écho le chauffeur Fompeyrine, originaire de Verteillac (Dordogne), perquê la patrona a tornat dau marchat de las aurelhas de tessou 9 ». Chacun avait appris que le plat favori du Général était les fameuses oreilles de porc que seule la cuisinière de Colombey savait préparer. Aussi, à 14 h 15, Cantelaube ne fut pas surpris, sa valise étant prête, on allait passer la fin de semaine en famille. Quant aux ministres, et bien on leur fit savoir que l'emploi du temps présidentiel ne permettait plus...

^{9. «} Ça m'étonnerait car la patronne a rapporté du marché des oreilles de cochon ».

En 1922, les de Gaulle vendent La Ligerie à un certain Philippe Henri qui, à son tour, cède la demeure à M. Legendre en 1943. Chose curieuse, la veuve de ce dernier, toujours propriétaire en 1960, était la mère du président Jacques Chaban-Delmas. C'est peut-être pour cela, ou à cause de cela, que La Ligerie renoue avec de Gaulle.

En 1946, lors d'un déplacement avec son fidèle Pawleski, Charles de Gaulle fait un détour pour venir revoir le Périgord. Personne ne l'attend et sans doute reste-t-il sur sa faim. Cependant la journée est des plus agréables pour les de Gaulle, leur petite suite et Jacques Chaban-Delmas et sa famille. Seule ombre, le soir le Général retrouve sa chambre de garçon, mais il semble que l'on n'ait pas tenu compte de sa taille. Il faut ajouter une chaise au pied de son lit pour l'agrandir. A-t-il songé aux jeux de son enfance et à ses aptitudes de « traco play » (sauteur de haies) ?

En 1975, la Monnaie fait frapper à cent exemplaires une médaille : à l'avers un portrait du jeune Charles de Gaulle, au revers le panorama de La Ligerie. La médaille ¹⁰ est en cuivre, au diamètre de 84 mm. Elle est due à Émile Rousseau, Premier Grand prix de Rome de gravure en médaille en 1957 et actuel graveur général de la Monnaie.

Nous avons relaté précédemment le passage à Mareuil, en juin 1948. Il y avait là, outre Anna Sudret déjà citée, les anciens camarades du jeune Charles, Roger Ricochon, Rougier, Marie Demias, M. Férignac et François Treuilh qui fut soldat de la Grande Guerre dans la même unité que ce « gran couquin de Charles ». Pour la circonstance il a revêtu sa capote bleu-horizon et donne du « mon capitaine » à son ancien officier. « Laissez-le faire, dit le Général à son entourage, cela me rajeunit ».

Le général de Gaulle – et nous sommes heureux de nous en souvenir – a montré quelque intérêt à la Société historique et archéologique du Périgord. Le 14 avril 1961, le président de la République reçoit les notables locaux à l'hôtel de ville de Périgueux. Lorsque le président de la SHAP lui est présenté, il a pour le Dr Lafon cette parole qui demeure dans les annales : « Société historique et archéologique du Périgord ? Eh bien ! ... continuez vos travaux ! »

La France martyre

« Alors Cantelaube, on me dit que c'est vous le Périgordin qui me prend sous sa protection ? » C'est par ces mots que le fils du pharmacien de Villamblard est accueilli par le général de Gaulle, alors que ce dernier vient

^{10.} Signalée en son temps dans le BSHAP par notre collègue Michel Golfier.

de s'installer au ministère de la Guerre après le 25 août 1944. Commissaire de police, résistant au courage réputé, spécialiste de la filière des pilotes alliés abattus dans la région parisienne, Jacques Cantelaube possède de solides amitiés dans l'entourage du chef de gouvernement provisoire, dont le précieux Palewski. Rien d'étonnant à ce qu'il soit retenu pour ce périlleux emploi de chef de la sécurité rapprochée du général de Gaulle. De plus, Yvonne de Gaulle, apprenant les origines périgordines de J. Cantelaube, lui évoque son séjour à la Visitation de Périgueux en 1916. Un climat favorable s'instaure. L'une des premières tâches de cet ancien pensionnaire du lycée Bertran-de-Born à Périgueux est de préparer un voyage présidentiel en province.

Justement, après un pèlerinage à Oradour-sur-Glane, le Général doit se rendre à Périgueux. Le cortège arrive en gare le 5 mars 1946 à 9 heures du matin. Dans les rangs, la foule qui se presse dans la cour reconnaît et applaudit Robert Lacoste, ministre de la Production industrielle, et André Texier, avec son bras en moins, qui est ministre de l'Intérieur. Une délégation de cheminots exprime sa reconnaissance au Général. Il les remercie en rappelant qu'il sait quels efforts ils fournissent pour le service du pays, service absolument capital. Puis une jeune Alsacienne en costume traditionnel, Marie-Antoinette Tison (Périgueux est encore une ville satellite de Strasbourg), offre des fleurs. Un détachement du 16e régiment d'artillerie rend les honneurs alors que notre homme, Jacques Cantelaube, emmitouflé dans une canadienne tant l'air est vif, scrute les regards et les gestes de l'assistance. Au premier rang, Germinal, président du comité départemental de Libération, présente ses compagnons.

Les personnalités se rendent en voiture, par la rue Gambetta, à la mairie de Périgueux où le maire, Pierre Pugnet, accueille le chef du gouvernement. « Vous êtes l'artisan de notre grandeur, vous serez l'un des artisans du monde de demain, humain et fraternel. » La foule scande : « Au balcon ». Alors, le Général apparaît et prononce quelques mots. Place de la Mairie, un arc de triomphe, décoré de fleurs, rappelle les paroles du 18 juin 1940 : « La France a perdu une bataille mais n'a pas perdu la guerre. Soldats, où que vous soyez, debout! »

L'Union philharmonique interprète la *Marche lorraine*. Le cortège descend à pied la rue de la République, passe sous un autre arc de triomphe présentant une gigantesque croix de Lorraine portant l'inscription « Libération 20 août 1944 » avec le V de la victoire. En face, sur la façade du théâtre où tant de Français ont enduré le martyre, une allégorie est dressée, représentant « la Résistance brisant ses chaînes ». La troupe folklorique *Le Chalei* danse et le Général s'intéresse fort aux vielles à roue de nos campagnes.

Puis, le cortège reprend la route dans la campagne périgordine. Aux Potences, commune de Sainte-Marie-de-Chignac, une halte est ménagée. Le 27 mars 1944, vingt-trois résistants sont tombés sous les balles de l'envahisseur nazi : des otages sortis de la prison de Limoges et abattus en ce lieu pour

« venger » une attaque précédente du maquis le 24 février 1944. Il y eut deux survivants à l'exécution sommaire de la division du général SS Brehmer. De Gaulle les salue avec émotion. On atteint plus loin Rouffignac, village brûlé par les nazis le 31 mars 1944. Il n'y a pas un an, plus de cent maisons étaient ravagées par le feu. Seule l'église fut épargnée. L'émotion est vive. Le maire, Lablénie, explique le drame vécu. « Rouffignac, sacrifice de la Dordogne à la Patrie, souligne le Général. Maintenant, elle est un symbole d'une leçon pour la France entière. Il nous appartient de prendre dès aujourd'hui les fortes mesures pour éviter que de tels faits se reproduisent. »

Ensuite, on se rend à Azerat. De Gaulle s'incline devant la tombe du père de son ministre Robert Lacoste, qui, adjoint au maire, le 30 mars 1944, accusé d'avoir favorisé la Résistance, est abattu avec son secrétaire de mairie.

Le retour à Périgueux est triomphal. La population, estimée à plus de 30 000 personnes, réserve un accueil enthousiaste au chef du gouvernement provisoire. Une estrade est dressée devant le Palais de justice, face au cénotaphe des martyrs de la Résistance. Le 13 juin 1944, quatre jeunes gens de Mareuil et un cinquième homme d'Angoulême sont abattus là-devant, sur la place Montaigne. Tard dans la soirée, après les avoir torturés toute la journée, Hambrecht, chef de la Gestapo locale, l'interprète Willy et les Nord-Africains accomplissent leur odieux forfait. Regardant ce cénotaphe recouvert de fleurs, de Gaulle parle : « Tout ce qui a été souffert ici pour la Patrie, tout ce qu'on a voulu espérer pour la Patrie, tout ce qu'on a offert à la Patrie, quel trésor magnifique ! C'est peu dire que nous ne l'oublierons pas. » Et avec tout le Périgord rassemblé, il entonne la Marseillaise.

Derrière lui, personne ne distingue un grand jeune homme au sourcil revêche, une cigarette au bout des lèvres qui est attentif à chaque mouvement du Général. Il s'agit d'un nouveau chargé de mission qui a été remarqué d'emblée par de Gaulle. Il se nomme Georges Pompidou, il est présent à Périgueux ce 5 mars 1945. Peu de gens le savent mais son ami Cantelaube sait le reconnaître sur les photos.

Pour le Général, c'est le bain de foule extraordinairement pressant. « Il fallait penser à se restaurer un peu, raconte le commissaire Cantelaube. Aussi nous nous sommes rendus à la préfecture où un somptueux repas nous a été servi. Il y avait plus de cinq ans que nous n'en avions pas connu comme celui-là. Il y avait un foie gras avec un monbazillac, un chef d'œuvre de madérisation ; il était d'une couleur ocre merveilleuse. Et surtout un confit de canard avec des pommes soufflées. Le Général a aimé, vous ne pouvez pas savoir, même si le service était hâté parce que le Général n'aimait pas rester longtemps à table ». Le chef Jourdan, de l'hôtel Fénelon de Périgueux, avait préparé ce succulent repas. Le Général alla complimenter le cuistot ainsi que son épouse, la fille de Passerieux, le patron du Fénelon. À table, autour du Général, des ministres et du préfet, une interrogation circule : « Qui est ce Pompidou ? »

Dans l'après-midi, le Général regagne Paris par le train. Il avait été envisagé une liaison aérienne, mais le mauvais temps et le terrain de Bassillac, situé dans la campagne de Périgueux, ne l'ont pas permis.

Le 20 janvier 1946, de Gaulle s'éloigne des affaires. Le commissaire Cantelaube se retire du service du Général. Ce n'est qu'un au revoir.

Le retour aux sources

Dès juin 1940, Louis de La Bardonnie a choisi son camp : refuser la défaite de la France. Il sait que depuis Londres un général affiche la même détermination. Il décide de le suivre et d'abord d'entrer en contact avec lui.

Cet homme, qui n'a pas encore atteint la quarantaine, habitué aux rudes besognes de la terre, est l'image même du hobereau périgordin. Il possède à Saint-Antoine-de-Breuilh, dans le canton de Vélines, le domaine de la Roque qui produit un excellent vin blanc premier cru classé. Son regard d'aigle, son accent où le « r » traîne un peu, confortent son image de paysan volontaire, pugnace mais rusé. Avec quelques amis, La Bardonnie a constitué un réseau. Des renseignements concernant, entre autres, les installations allemandes du port de Bordeaux sont transmis aux Anglais, via la Suisse. Les messages - les premiers – parvenus à Londres grâce à des résistants français, et ce dès le 13 juillet 1940, demeurent sans accusé de réception. Londres juge ces renseignements trop beaux pour être vrais. Louis - pour ses intimes - propose le déplacement à Londres d'un émissaire du groupe. L'abbé de Dartein - ancien précepteur du comte de Paris – est désigné. Dans l'entourage du chef de la France libre, le scepticisme qui entoure les « messages » des Périgordins se dissipe avec cette visite convaincante. On décide d'envoyer sur place Gilbert Renault, qui prend très vite le pseudonyme de « Colonel Rémy ». Il arrive à Bergerac le 15 novembre 1940, se rend au château de la Roque et gagne la confiance de Louis de La Bardonnie. Ce dernier l'aide à franchir la frontière entre les deux zones partageant la France, en franchissant la Lidoire, à proximité de Lamothe-Montravel. De là, Rémy gagne Bordeaux et vérifie les informations sur la base de sous-marins données à Londres par son hôte.

Louis de La Bardonnie est devenu un agent de renseignements très crédible. Peu de mois après, Rémy est de retour à Saint-Antoine-de-Breuilh. Il frappe à la porte de « l'honorable correspondant ». Toujours le même accueil. Dans ses valises, il porte « Roméo », un poste émetteur qu'on installe dans la chambre de Louis. L'antenne est déployée sous les poutres de la pièce. Le sergent aviateur Laroche émet l'indicatif. Les secondes passent, interminables, dans l'attente de l'écho sonore qui confirmera la bonne réception en Grande-Bretagne. Soulagement enfin lorsque le signal morse parvient dans cette extrémité sud-ouest du Périgord. La première liaison radio des résistants et de la France de de Gaulle est établie : nous sommes le 17 mars 1941.

Exactement huit mois plus tard, la police de Vichy localise l'émetteur. Se doutant de fuites, Louis de La Bardonnie a déménagé l'appareil. Les policiers ne trouvent rien, ils conduisent le résistant à Périgueux. Au commissariat – installé alors dans les locaux de la mairie –, il parvient à déjouer la surveillance et file se réfugier au café de Paris, boulevard Montaigne. Installé à la terrasse, sa réflexion le conduit à l'analyse suivante : « La police m'a arrêté sur des soupçons. Rien ne peut être retenu contre moi. En m'évadant, je deviens l'accusé coupable et ma famille (sa femme attend leur neuvième enfant à La Roque) risque d'en pâtir. » Louis de La Bardonnie revient donc au commissariat de la mairie.

Son analyse ne sera pas celle des valets à la solde de l'ennemi. Il est écroué à la prison de Périgueux, le 16 novembre 1941. Interné au camp de Mauzac, il y rejoint d'autres résistants de la première heure comme Pierre Bloch, qui sera élu « président de la République des détenus du célèbre camp des rives de la Dordogne ». La lutte se poursuivra sous toutes les formes, après évasion, avec courage et grandeur.

Lorsque, au matin du 5 mai 1947, la voiture de l'ancien chef du gouvernement s'arrête dans la cour de la Roque, lorsque le Général en descend et tend la main à son hôte en déclarant solennellement : « Je viens faire un retour aux sources de la France libre ! », Louis de La Bardonnie est flatté par tant d'honneurs certes, mais il n'en est pas plus surpris pour autant. Il n'a jamais rencontré celui qui est son chef depuis le 11 juin 1940, — une semaine avant l'Appel se plait-il à souligner —, mais il sait que son action de précurseur n'est pas restée inaperçue. De plus, un mois auparavant, le cabinet du Général a pris contact, sur les indications de Rémy. Les souvenirs ont été évoqués et les intentions précisées. De Gaulle a besoin d'aller sur le terrain pour s'imprégner de l'atmosphère des premiers résistants, il lui faut nouer avec eux ce dialogue de fraternité qui a permis le miracle. Aussi, il restera quatre jours à La Roque. Quatre jours en ayant le Général et son épouse sous son toit. Quel autre miracle!

Durant ce court séjour, la vie s'organise tout à fait différemment. Dimanche, on se rend à pied à la petite église romane du bourg de Breuilh pour participer à la messe paroissiale. On fait de longues promenades dans les vignes, et surtout le Général aime à s'attarder sur cette terrasse surplombant la vallée de la Dordogne qui se révèle de Sainte-Foy-la-Grande au château de Montaigne. Et puis il y a les repas auxquels de rares privilégiés - voisins ou amis - sont admis à participer. Le Général est très en forme, il fait assaut d'humour et de virtuosité intellectuelle. Un véritable feu artifice ! se souvient Louis de La Bardonnie. On découvre dans cette intimité combien de Gaulle aimait rire et savait provoquer le rire pour se faire mieux comprendre. Il était doué d'un humour qui entraînait sur sa personne – et c'était sa seule marque

extérieure – une simple virgule au coin des lèvres. Cette dimension méconnue de presque tous a été relevée par le général Billotte, l'un de ses compagnons.

Comme à chaque fois où le Général passera par le Périgord, il y aura un incident technique, très léger, simple défaillance d'une installation domestique mais rurale. À la Roque, en ce mois de mai 1947, c'est une panne d'électricité du réseau. La coupure se poursuit toute la soirée. Or, le Général doit revoir le discours qu'il prononcera le lendemain à Bordeaux. Ces hôtes installent dans le bureau des lampes à pétrole de secours. Durant la journée, le chef de la France libre avait reçu une foule de visiteurs, d'anciens résistants. Il est en uniforme lorsqu'il se retire dans son cabinet de travail à 22 heures précises, comme chaque soir. Vers minuit, La Bardonnie perçoit des bruits inhabituels. Il sort dans le couloir et se heurte au fidèle Gaston de Bonneval toujours attentif. Ils frappent à la porte du bureau, pénètrent dans la pièce et demeurent interloqués devant le spectacle qui les attend. Le Général est au milieu de la pièce, ses grands bras pendant le long de son corps. À ses côtés, juchée sur une chaise, Yvonne de Gaulle qui époussette les « voltigeurs », ces résidus du pétrole brûlé déposés sur les épaules de l'uniforme. Et au Général d'expliquer simplement que, dans de telles circonstances, il n'était pas possible de faire autrement. « Heureusement, voyez-vous, on veille sur moi. »

Ce qu'a toujours aimé le général, c'est la présence des jeunes. Chez les La Bardonnie, il est servi. Le troisième matin, après s'être entretenu avec des agriculteurs et viticulteurs sur les conditions de vie en milieu rural, il décide de faire une promenade et de parler du même sujet mais uniquement avec les enfants des premiers. Il en revient très satisfait. « J'ai plein d'idées pour la France ». Alors qu'il va quitter La Roque, le Général se tourne vers Mme de La Bardonnie et lui remet une croix de Lorraine, en or, en souvenir de ce séjour. Puis il s'attarde à la table du salon – une grande table de chêne – faite pour sa visite. Il jette un regard sur l'intérieur de cette habitation construite à l'orée du XIXe siècle, où tout demeure comme il y a 150 ans, le sol aux grandes dalles de terre cuite, les murs revêtus de jute, les rideaux en velours de Gênes, les meubles de l'Ancien Régime. Seule cette table apporte une note de modernité et de continuité dans ce décor désuet affirmant cependant la sérénité d'une famille, d'un peuple. Bonneval lui tend alors une photographie représentant le Général en uniforme de chef de la France libre, les bras croisés, le visage détendu, le regard sûr. Au bas de l'image, il a laissé son message : « À Monsieur et à Madame Louis de la Bardonnie, en témoignage des services qu'ils ont rendus à la France et en souvenir personnel. C. de Gaulle, 5 mai 1947. » Alors qu'il a quitté les affaires, alors qu'il mène le combat pour reprendre le pouvoir lorsque les Français le voudront, Charles de Gaulle, plus que jamais, incarne dans cette visite à caractère intime, la France.

Trois années après ce séjour, à l'occasion des fiançailles de jeunes La Bardonnie, le Général adresse ses félicitations aux parents et aux enfants qu'il a connus. C'est aussi l'occasion pour lui de répondre à Louis de La Bardonnie qui s'inquiète des distances que le colonel Rémy vient de prendre par rapport au Général. Et ce dernier avoue qu'il ne comprend pas « ce pauvre Rémy qui dévie après avoir été si près de moi ».

Henri IV avait connu et estimé Biron, comme Guise avait cru en son roi. Et pourtant...

Les élections

Le Général accueille, dans un mouvement d'humeur, la candidature aux élections de 1949 d'un certain général Breuillac. Le prétendant se recommande de de Gaulle et celui-ci ne l'entend pas ainsi. Pierre Juillet qui veille attentivement à l'orthodoxie gaullienne dans la région Centre reçoit un courrier : « Je n'approuve en rien la candidature du général Breuillac. Le seul candidat pour lequel je demande de voter, à Bergerac comme ailleurs, c'est celui qui a reçu l'investiture du Rassemblement du peuple français. »

Le général Breuillac, ancien résistant, arrêté par la police de Vichy et interné à Mauzac, avait été compagnon de captivité de Pierre Bloch, Louis de La Bardonnie et d'autres. Est-ce que ce passé l'autorisait à se croire investi par le chef de la France Libre ? Le Général, s'appuyant sur l'ordre défini, en jugea autrement. Breuillac ne se présenta pas. Tant pis pour l'électorat rural qui espérait.

Châteaux en Périgord

Dès septembre 1949, Pierre Juillet qui occupe le poste de délégué pour la région Centre du mouvement gaulliste, propose au Général une rencontre avec les compagnons de la Dordogne. Le lieu suggéré est un château (?) et sans doute n'est-il pas au goût du Général, qui ne le retient pas, le trouvant « trop imposant ». Il souhaite cependant aller en Périgord pour rendre une invitation au duc de Choiseul-Praslin qui habite le château de Sept-Fonts, à la sortie de Périgueux par l'ancienne route de Paris. Le fils du duc a été tué face à l'ennemi dans les rangs de la Division Leclerc et la demeure a servi de lieu de rendez-vous aux résistants André Boissière, André Saigne et à l'abbé Jean Sigala, avant leur capture par les nazis.

Il ne semble pas que le Général ait pu effectuer cette visite car le ler septembre 1951, dans une lettre qu'il adresse à Sept-Fonts, le Général renouvelle son souhait de venir à Périgueux afin de s'entretenir avec son hôte du dernier livre de l'académicien André Siegfried qui est en quête d'une droite intelligente. Ce qui vaut cette réplique du Général au duc de Choiseul-Praslin :

« A-t-il rencontré une gauche intelligente au moins ? » En 1955, la terre comme le château Louis XVI de Sept-Fonts

n'appartiendront plus au duc et le Général n'en sera pas l'hôte.

On a perdu le général

Toute la France risque d'être en émoi : le Général a disparu. Il n'est pas à Paris, il a quitté Colombey. Où a-t-il bien pu se rendre ? Personne ne comprend... La réponse aujourd'hui chacun la connaît bien entendu : il s'est rendu à... Savignac-les-Églises, en Dordogne.

Eh oui! L'histoire n'eut pas lieu le 31 mai 1968 à Baden-Baden, comme vous l'avez cru un temps, mais le 4 juin 1951. Nous sommes en campagne électorale. L'Assemblée nationale doit être renouvelée le 17 juin. En Dordogne, la lutte est âpre. D'un côté le bloc républicain des « apparentés » (radicaux, S.F.I.O. et M.R.P.), de l'autre les communistes, ailleurs le R.P.F. Le peuple souverain doit pourvoir au remplacement des cinq sièges de députés et les prétendants sont légion. Il y a donc en tête des listes : Yvon Delbos, ancien ministre de la IIIe République, qui conduit les républicains sociaux ; Henry Laforest, qui est à la tête des radicaux de la gauche républicaine ; Robert Lacoste, ancien ministre du premier gouvernement de Gaulle, qui mène les socialistes ; André Denis, jeune espoir de la démocratie chrétienne qui représente le Mouvement républicain populaire ; et enfin, le docteur Raoul Rousseau qui est engagé au Rassemblement du peuple français. Au cours de la campagne électorale qui se déroule, chacun se plait à dénigrer l'adversaire. Yvon Delbos rappelle « qu'il faut voter contre le dirigisme, les nationalisations mal faites, les folles dépenses et les abus du régime de de Gaulle ». Robert Lacoste ne veut point être en reste. Il demande aux électeurs « de se prononcer contre le R.P.F. qui se laisse aller aux mêmes spéculations politiques que les amis de Maurice Thorez ». Les gaullistes tiennent meeting à Périgueux le dimanche 3 juin 1951. Le manège d'artillerie, rue Victor-Hugo (espace occupé aujourd'hui par l'atelier de mécanique du lycée Albert-Claveille), accueille des milliers de personnes. La circulation est interrompue dans la rue. Des cars ont amené des délégations de Bordeaux, de Brive et les curieux sont nombreux. À la tribune, outre le docteur Raoul Rousseau, on reconnaît : Alain Griotteray (Parisien qui tente sa chance politique en Périgord), Jean Lacouchie (de Périgueux), Dilhand (maire de Saint-Martin-de-Ribérac) et Géraud (de Bergerac). La foule applaudit ces seconds rôles, mais attend impatiemment Charles de Gaulle, libérateur du pays et président-fondateur du R.P.F. Il est 21 heures 55 lorsque le Général monte à la tribune, accueilli par une folle ovation. « J'en suis sûr, ce qui anime ce soir à Périgueux tous ceux qui forment cette magnifique assemblée, ce sont les sentiments qui emplissent la nation d'un bout à l'autre du territoire. » Depuis plusieurs jours, le Général sillonne la France pour porter la bonne parole aux gens de ce pays. Il arrive de Grenoble où le Dauphiné tout entier lui a témoigné sa reconnaissance. Cette nuit, il doit regagner Paris. Rien ne l'empêchera de réussir sa vaste entreprise de réconciliation des Français. Et il martèle de son poing droit la tribune pour appuyer ses propos : le choix de l'éducation pour nos enfants ; l'association capital-travail ; l'union française ; la défense autonome du pays, avec nos alliés, mais pas avec des maîtres. Et il conclut : « Nous au R.P.F. nous sommes prêts à mener ce grand et beau dessein. »

À 22 h 15, alors que le général de Gaulle quitte le manège et la foule en délire, le service d'ordre a toutes les peines du monde à lui frayer un chemin jusqu'à sa limousine noire, une Delahaye, qui doit le mener vers Paris. Dès ce moment-là, le pays perd sa trace, durant vingt-quatre heures.

Essayons de remonter le fil de ces heures buissonnières. Pour ce tour de France électoral, le Général est accompagné de son épouse. La campagne est dure, aussi l'ancien président du Gouvernement provisoire éprouve-t-il le désir de s'accorder un temps de détente. Ses collaborateurs – Pierre Juillet et Gaston de Bonneval – ont retenu une halte en Périgord. Un contact est pris, quelques semaines auparavant, avec Jean Lagarde, garagiste, gaulliste fervent et résistant de la première heure. C'est à lui qu'incombe la mission, discrète, de proposer un endroit agréable pour accueillir le Général et Yvonne de Gaulle, au vert et au calme.

Jean Lagarde s'en ouvre à son ami – et compagnon de la Résistance – Prosper Rizza. Ce dernier, capitaine Jean dans l'Armée secrète, est un homme sûr; il est l'ancien trésorier des maquis de la Dordogne. Ensemble, ils retiennent une propriété à Savignac-les-Églises, un moulin sur la rive droite de l'Isle, à un quart de lieue en aval du bourg. La demeure appartient à une résistante, M^{me} Henry Lafon, exploitante d'un magasin de matériel moto-cycles, 28, rue Gambetta à Périgueux, établissement que dirige Rizza. Cette ravissante maison de campagne est l'ancien moulin de Pommier. Pierre Juillet et l'aide de camp Bonneval retiennent les lieux; le Général sera sûrement satisfait.

Les consignes sont données : d'abord personne dans la confidence, hormis trois ou quatre proches de la propriétaire de Pommier. Ensuite, les entretiens qui pourraient naître spontanément ne porteront pas sur des sujets politiques. En somme tout doit être mis en œuvre pour faire de ce séjour bref une rencontre à caractère familial. Aussi prendra-t-on soin de convier, si possible, de jeunes enfants. Le couple présidentiel apprécie beaucoup ces ambiances. En fin d'après-midi de ce dimanche 3 juin, les deux voitures – la Delahaye et une traction avant Citroën – arrivent à Savignac. Outre les collaborateurs du Général, déjà cités, il y a deux policiers chargés de sa protection rapprochée.

Le dîner est servi tôt. Le général de Gaulle a émis le désir de (re) goûter aux truffes du Périgord et, s'il doit y avoir une viande, que cela soit du bœuf

bien saignant, Mme H. Lafon, pour qui l'art de la table est une véritable religion, a fait préparer par sa cuisinière un menu fort simple : œufs brouillés aux truffes, filet de bœuf sauce Périgueux, Pas plus, Le Général n'apprécie guère plusieurs plats, encore moins la verdure et les dîners qui traînent en longueur l'indisposent. Autour de la table, outre les invités de marque et l'hôtesse, il y a Michel Malafaye et son épouse - gendre et fille de Mme Lafon -, Henriette Brugière, une parente. Pierre Juillet et le commandant de Bonneval. Les petites filles de Mme Lafon, Yvonne et Paule, tant désirées, clouées au lit par la rougeole. ont été écartées.

Peu avant 21 heures, le Général présente ses excuses, se



Le général et Yvonne de Gaulle à Savignac-les-Églises en 1951.

lève de table et se dirige vers Périgueux et le meeting. Ces dames restent à Pommier où la Générale passe son temps à papoter et à tricoter. À l'étage, dans la chambre bleue, on a préparé un lit spécial pour de Gaulle. Depuis cette nuit-là, cette pièce est entrée dans l'Histoire sous le titre de chambre du Général. Le lendemain lundi 4, le petit déjeuner est servi sur la terrasse du moulin dominant le barrage sur l'Isle. On tire quelques photos souvenir et le Général est tout heureux de poser seul, avec sa femme. « C'est devenu si rare », lui dit-il. Puis détente pour tous.

À un moment de la matinée, un bruit suspect et inquiétant fait dresser l'oreille aux gardes du corps. Il faut savoir qu'on craint un attentat sur la personne de l'ancien chef de la France libre. Des contrôles ont été effectués sur des ressortissants étrangers vivant dans le département et qui ne cachent pas leurs sentiments à l'égard du gaullisme. Mais, les armes n'ont pas le temps d'être dégainées, le Général, le premier, comprend l'origine du bruit. Il s'agit de la moto-pompe alimentant en eau la maison qui vient de se mettre en marche tumultueusement. Chacun en sourit encore à midi en prenant un léger repas, avant de retrouver les frais ombrages des bords de la rivière. Les vacances périgordes ont une fin. Il faut regagner Paris. Les voitures roulent alors vers la capitale où les soucis vont retrouver l'hôte d'un jour de Savignac-les-Églises.

Arrivé rue de Solferino, le Général apprend que certaines salles de presse sont en émoi à l'idée de ne pas avoir su où il s'était retiré. Rien alors ne sera évoqué, car le secret de Pommier demeurera bien conservé. Peut-être qu'un certain 31 mai 1968, l'illustre Français s'en souviendra ? En attendant, le 17 juin, le R.P.F. obtient 110 députés à l'Assemblée nationale. En Dordogne, Raoul Rousseau, son représentant, recueille 25 078 voix sur 190 000 votants. Le gaullisme n'a pas de représentant dans ce département qui demeure sourd aux thèses présentées par de Gaulle. Sept ans plus tard, ce sera la victoire.

Au cœur du maquis

Peu après « l'escapade » à Savignac-les-Églises, le Général exprime le souhait de revenir en Périgord. Sans doute lors de son passage en juin 1951 a-t-il senti vibrer la ferveur patriotique de ce pays. Sans doute les compagnons d'armes qu'il a rencontrés ont-ils fait naître en lui l'évidente nécessité de s'appuyer sur le rocher de la fidélité. Il charge Pierre Juillet de lui ménager une rencontre avec des anciens des Forces françaises de l'intérieur.

Le château de Mondigneras, sur la petite commune de Breuilh, est situé près de Vergt, en plein pays croquant. Vieille démeure périgordine, au centre d'une vaste propriété agricole, elle forme avec les communs un carré avec sa cour intérieure ornée d'un dallage de galets picha où trône majestueusement un



Plaque commémorant la réunion du 6 Juin 1944 au château de Breuilh (cliché G. Delluc).

marronnier rose. Le maître des lieux, Jeammet, est un résistant acquis à la cause dés sa naissance. C'est dans cette maison que s'est tenue, le 6 juin 1944. la réunion aboutissant à la constitution d'un premier état-major F.F.I. pour la Dordogne. Maire de sa commune. patriarche apprécié de tous, sa figure fait autorité ; son prestige est grand ; c'est un seigneur audacieux et vainqueur. Rien d'étonnant si le garagiste de Périgueux Jean Lagarde entraîne Pierre Juillet, un d'imanche de septembre 1951, à Breuilh, Inconvénient majeur ce jour-là, monsieur est en cure à Vichy et madame aux bains à Biarritz. Qu'importe. Les deux hommes passent

les locaux en revue, se déclarent satisfaits et informent le personnel qu'ils reviendront un prochain jour.

Dans la semaine, les visiteurs se présentent à nouveau à Mondigneras. Pierre Juillet va droit au but : « Je viens vous demander, madame, si vous voulez bien recevoir le général de Gaulle. J'ai téléphoné à M. Jeammet qui en est d'accord. » M^{me} Jeammet en est suffoquée. Ses enfants, qui assistent à l'entretien, sont tout aussi troublés. Pierre Juillet et Jean Lagarde, qui sont retenus à dîner, indiquent comment les choses doivent se dérouler. Avec un sens de l'humour qui le caractérise, le jeune secrétaire du Général qui obtient bien entendu l'accord, fait passer une soirée très agréable à son auditoire, un peu ému par l'organisation d'une telle réception. M^{me} Jeammet en a vu d'autres : la gestapo, la milice, le maquis, etc., pourquoi pas un général ? Et quel général ! Une seule consigne impérative : la discrétion absolue. Toujours la crainte d'attentats ou de manifestations. En fait, les marques du gaullisme : fidélité et discrétion

Le dimanche 25 septembre 1951, dès l'aurore c'est l'effervescence à Breuilh. Chaque membre de la famille s'affaire. Les gens de la maison sont partout. Une des filles Jeammet, Michèle, plus tard Mme Baylac, n'a qu'une seule préoccupation : réussir des tuiles qui accompagneront le dessert. Et pourtant, les affaires s'engagent mal. Elle s'aperçoit que le biscuit est mou ; elle en a les jambes coupées. Elle tremble en allant se changer, la robe jaune s'enfile mal, elle ne parvient pas à attacher son collier jaune et les vernis noirs sont tâchés. Elle rejoint les siens au salon. Mme Jeammet est en tailleur bleu marine, Jean-Claude (17 ans) a mis un superbe pantalon de golf. Sa sœur Arlette est en ensemble deux pièces gris. Toute la maisonnée est sur le pied de guerre. On attend l'illustre visiteur qui arrive de Bordeaux. À 10 heures pile, coup de klaxon sous le porche d'entrée. Derrière la Citroën de l'escorte, la Delahaye noire entre dans la cour et le Général en descend. Souriant, il s'incline devant son hôtesse qui, très intimidée, lui répond par un « Bonjour madame ». Le Général éclate de rire, parvient à dire que c'est la première fois qu'on l'appelle ainsi et prononce quelques paroles de reconnaissance. Il se fait présenter les enfants, a un mot aimable pour chacun. Mme de Gaulle se fait conduire à ses appartements. À l'apéritif - on a pu obtenir le porto favori du Général - chacun se retrouve. Louis de La Bardonnie et son épouse, anciens résistants, ont rejoint Breuilh et retrouvent les de Gaulle qui les connaissent déjà. Il y a autour des Jeammet et de leurs hôtes, leurs enfants déjà cités et le jeune docteur Raymond Roubinet, de l'hôpital de Périgueux, mari d'Arlette. L'après-midi se passe en confidence avec Jeammet, Pierre Juillet et le commandant de Bonneval, soit dans le bureau, soit par de longues promenades dans la campagne vernoise. Le soir à table, le Général entretient une riche conversation avec les jeunes. Il tient à connaître leur situation, leurs études, leurs idées. Au menu, fort apprécié, on sert : potage de légumes, omelettes soufflées aux truffes, poulets aux petits légumes, salade - fromage, glace vanille pralinée à la chantilly avec les fameuses tuiles. On évoque toutes sortes de sujets. Jeammet parle des châtaigniers et de leur maladie. « Comment, réplique le Général, les



Le château de Breuilh vu du sud (cliché G. Delluc).



La cour intérieure du château de Breuilh (cliché G. Delluc).

châtaigniers meurent-ils donc aussi ? » Par la suite, M^{me} Jeammet mentionnant son lien familial avec les Déroulède, Charles de Gaulle récite de mémoire des vers du poète vantant la Lizonne. La soirée se prolonge, même après le coucher des hôtes illustres, Pierre Juillet s'attarde avec les Jeammet pour faire le bilan de la réussite de cette journée.

Le lundi matin dès 6 h 30, la maison s'anime et les soucis commencent. La moto-pompe qui alimente en eau le château est en panne. Jeammet et Gaston de Bonneval, qui font quelques pas dehors, sont alertés. Juillet qui vient de constater le défaut, arrive en pyjama. On prend la solution la plus pratique : corvée de seaux du puits aux chambres. Yvonne de Gaulle en rira beaucoup : « Partout où nous passons il y a des problèmes d'eau! » À 8 heures précises, la servante des Jeammet porte le petit déjeuner aux de Gaulle : café au lait, pain grillé, beurre, confiture. Le Général l'accueille avec bonne humeur et il lui parle en patois :

- Ah! quo es brave aqui (c'est beau ici)
- Mon Général parle patois ?
- Mas seguro, lo parlo dempeis que era tot petit (Je le parle depuis que je suis tout petit).

À 9 heures, le Général s'enferme dans le bureau de Jeammet et reçoit les nombreuses personnes conviées en audience. Il y a là les représentants politiques de la région. Puis, le chef du R.P.F. rejoint dans la cour tous les compagnons de son mouvement qui, depuis l'aube, ont répondu à l'appel Mondigneras est plein de monde. Le Général tient à leur serrer la main. Ce sont d'anciens résistants, des gaullistes de toujours. Il leur adresse une allocution et leur demande de se tenir prêts à contribuer, le moment venu, à sauver une nouvelle fois le pays. De leur côté, les dames bavardent au salon. Elles évoquent les souvenirs, parlent famille et ménage. Yvonne de Gaulle rappelle les périodes difficiles du séjour en Angleterre et l'ombre de leur fille Anne plane au-dessus des propos.

Le déjeuner du lundi est un simple repas froid : jambon, pâté, foie gras... Le Général remarque que le gendre, le Dr Roubinet, est absent. Son épouse indique que le retard est dû à son service à l'hôpital. Lorsque le pneumologue arrive, le Général s'intéresse à sa fonction et prend plaisir à parler avec le médecin de Périgueux. Un seul regret pour les Jeammet, le Général et son épouse mangent très peu. Si bien que, lorsqu'ils seront partis, toute la famille qui a tenu à se conduire comme les invités, retourne à table avec plaisir.

À midi et demi, le cortège se reforme : il est l'heure des adieux. Le Général va serrer la main des employés de maison et leur laisse 1 000 F de pourboire. Il complimente les enfants et offre une médaille de Notre-Dame de Lourdes au plus jeune, Philippe. Pierre Juillet, revenant peu après, déclare que c'est là un geste inaccoutumé chez le Général. Peu après, Yvonne de Gaulle adresse une lettre de remerciements à son hôtesse :

« Colombey, le 3 octobre.

Chère Madame,

Nous voici de nouveau chez nous, après un circuit de 3 000 kilomètres sans incident. Je veux profiter de ce répit temporaire pour venir vous remercier de votre bonne hospitalité grâce à laquelle le Général a pu se reposer agréablement, avant de reprendre le cours de ce voyage malgré tout assez fatigant, malgré tout bien encourageant aussi.

Il me prie de vous transmettre ses respectueux hommages. J'y ajoute, chère madame, l'expression de mes sentiments très sympathiques.

Ne nous oubliez pas, je vous prie, auprès de votre mari et de vos enfants. Y. de Gaulle. »

Les fidèles et l'artiste

Nombreux étaient les Français qui adressaient leurs vœux de Nouvel an au Général. Sa mémoire sans défaut lui permettait de resituer les intervenants dans le contexte passé. À Jean Caley, de Coulounieix-Chamiers, qui le servit en Angleterre au sein des F.F.L. et qui fut un pilier du R.P.F. en Dordogne, le Général fit parvenir une réponse. Cet écrit exprime parfaitement la considération que l'ancien chef de la France libre apportait aux autres. Il savait chacun être un rouage indispensable à son action et demeurer le partenaire fidèlement associé à son entreprise.

« 24 janvier 1956

Mon cher Caley

Vous m'avez fait part de votre inquiétude devant la situation présente de la France.

Nous savions que les élections ne mettraient pas fin à son marasme politique. C'est pourquoi le Rassemblement ne s'en est pas mêlé. Mais il est seulement en veilleuse et sa mission ne sera pas abandonnée.

Je vous remercie de vos vœux auxquels répondent les miens, bien sincères, pour vous et les vôtres et je vous prie de croire, mon cher Caley, à mes sentiments bien cordiaux.

C. de Gaulle. »

Au fond de la province française le flambeau de la fidélité n'est pas prêt de s'éteindre.

Lorsqu'elle se voit décerner le ruban de la Légion d'honneur, Joséphine Baker songe au plus illustre des Français pour lui remettre les insignes de chevalier. Le Général, tout en se déclarant tout réjoui, ne peut souscrire à cette demande : « Je ne remets de décoration au nom de personne. » Ainsi il affirme sa suprématie sur le pouvoir en place, tenu par ceux de la IVe et qu'il entend reprendre. Il n'a pas à s'abaisser. Ce sera donc Pierre Bloch qui, en 1958, remit la médaille à la vedette de variétés, dans une cour de son château des Milandes, sa propriété des rives de la Dordogne depuis déjà une dizaine d'années. À plusieurs reprises, le facteur portera au château des Milandes le courrier du Général. Celui-ci, devenu président de la Ve République, continua à répondre aux bons vœux de « Madame Joséphine Baker, artiste lyrique à Castelnaud-Fayrac (Dordogne), avec mes sentiments fidèles ».

Le retour aux affaires et l'ange gardien

Durant la traversée du désert, Jacques Cantelaube demeure à l'Élysée avec Vincent Auriol. Ses liens avec les gaullistes étant connus, il doit quitter le service présidentiel pour reprendre un commissariat de quartier parisien.

En mai 1958, Cantelaube, inscrit sur le tableau d'avancement de contrôleur général de la police, n'est pas particulièrement attiré par la place de chef de la sécurité rapprochée que lui propose le colonel de Bonneval, le Général étant revenu aux affaires. Pourtant, notre Périgordin répond présent. Il reprend la tête du service avec vingt-huit inspecteurs et « gorilles » affectés à la mission dont les fameux Djouder et Tessier. De Gaulle tient à Cantelaube sans doute parce qu'il a confiance mais aussi parce qu'ils ont en commun les mêmes seconds prénoms : Marie, Joseph, lui confie-t-il. C'est alors les voyages à l'étranger, les déplacements en France, les week-end à Colombey, les galopades aux côtés de la voiture présidentielle, les inquiétudes durant les bains de foule, les angoisses lors de la remise de bouquets de fleurs. Des souvenirs, Jacques Cantelaube en conserve à foison. Il sert jusqu'en février 1962, toujours aux

côtés du Général, du lever au coucher avec un lit de camp souvent en travers de la porte de la chambre et des attentions pour la « patronne » comme il appelle fidèlement Yvonne de Gaulle.

Lorsque le voyage en Aquitaine est programmé et qu'on doit passer à Périgueux, Cantelaube note que le cortège traversera le canton de Villamblard le 14 avril 1961, son pays natal. Sur le bord de la route de Bergerac à Périgueux, son père, le vieux pharmacien, est là. Averti par Bonneval, le Général s'arrête à Pont-Saint-Mamet pour saluer les parents de son ange gardien. « Votre fils sort de l'ordinaire, savez-vous monsieur. » Et par-dessus l'épaule, le Général lance un coup d'œil complice à J. Cantelaube, fier de ce court compliment.

Auparavant, le cortège est entré en Périgord, très en retard sur l'horaire prévu. À Bouniagues, 16 h 30 passées, le maire Roger Durand est le premier des bavards de ce département. Chacun veut garder le président de la République une seconde de plus que ne l'a établi le protocole. « Bergerac offre un spectacle que je n'oublierai pas. Je trouve dans les sentiments exprimés par l'assistance une preuve et le témoignage de l'unité française. De ce témoignage, je remercie Bergerac de tout cœur », répond le Général aux paroles de bienvenue du députémaire Henri Sicard. Place Gambetta, s'adressant à la foule immense qui scande son nom, le général de Gaulle parle de l'aide aux pays sous-développés et de la paix en Algérie.

À 18 heures, l'arrivée à Périgueux est triomphale. La route de Bergerac et le cours Saint-Georges pavoisés sont noirs de monde. Au carrefour, le maire Lucien Barrière a pris place dans la voiture du chef de l'État pour l'escorter jusqu'à l'hôtel de ville où Philippon, premier adjoint, le reçoit avec le conseil municipal, dans la salle des mariages. « Périgueux, ville courageuse entre toutes », rappelle aux élus le Général avant de signer le livre d'or de la ville. Place Montaigne, alors que la pluie menace, trente mille personnes sont rassemblées depuis des heures. « Je suis heureux de reprendre la parole là où, il y a seize ans, vous m'aviez réservé un accueil si chaleureux. » Au pied de la tribune, les députés Bonnet, Rousseau, Diéras se pressent pour être au premier rang derrière les ministres Frey et Paye. « La France ne se rompra pas. Une fois pour toutes, elle a trouvé son unité elle la gardera pour remplir sa mission. » Le colonel François de Chasteigner, fils du Périgord, commande les troupes du 5e régiment de dragons qui rendent les honneurs autour du cénotaphe des suppliciés de Mareuil.

Durant le discours présidentiel, quelles émotions. D'abord pour le service de sécurité : le bruit d'un parapluie à ouverture automatique – un des premiers – se fait entendre au-dessus de la foule. Ensuite, un sourd murmure intrigue les journalistes. Au fond de la place, vers Tourny, un groupe scande un nom. Est-ce des contestataires ? On s'inquiète. On ne comprend pas. La

plaisanterie sera connue bien après. Un groupe de lycéens de Bertran-de-Born demande un discours à son pion. « Coustillas au micro! Coustillas au micro! » Ils ont mis en émoi les reporters du monde entier.

Il est exact que la surveillance autour du chef de l'État est très serrée. Les lieux où séjournent les ressortissants maghrébins sont contrôlés, en particulier les sanatoriums de Bassy et de Clairvivre. On écarte quelques personnes ex-UNR, hostiles à la politique algérienne du Général. Dans quinze jours, les généraux putschistes sèmeront le désordre depuis Alger.

Le président de la République descend de l'estrade couverte édifiée sur la place, le dos au Palais de justice et il serre des dizaines de mains qui se tendent vers lui, « même celles des moins chaudes qui ne peuvent s'empêcher de participer à l'allégresse générale », note le quotidien *Sud Ouest*. Le bain de foule de Périgueux reste un exemple de désordre indescriptible tant la ferveur est grande.

La préfecture est mise en état de siège. Non seulement par une garde renforcée, mais par une série d'artisans du bâtiment qui doivent demeurer présents et s'assurer du bon fonctionnement des installations dont le Général fait son quotidien. Ainsi le plombier Jean-Louis Sartori qui coucha dans sa camionnette avec sa boîte à outils pour veiller à colmater tous les incidents possibles.

Après que Robert Lacoste, président du Conseil général, a présenté ses collègues au chef de l'État, le Général s'entretient en tête-à-tête avec Mgr Louis, évêque de Périgueux, comme il l'avait fait en 1945 lors de la précédente visite officielle. Le dîner de vingt-huit couverts est alors servi à la préfecture. Le chef du grand hôtel Domino, situé place Francheville à Périgueux, Louis Barincou a proposé un menu très dépouillé, dont le Général se déclare ravi. Il n'est resté que 25 minutes à table. Il est vrai qu'Yvonne de Gaulle, après avoir visité l'hospice John-Bost à La Force, a préféré dîner en tête-à-tête avec l'épouse du préfet Pissère, fuyant la lourdeur des manifestations officielles. Peu après, elle put ainsi se rendre en pèlerinage au couvent de la Visitation, rue Littré, où elle fut pensionnaire en 1916. La porte est close, compte tenu de l'heure tardive, mais l'ancienne infirmière bénévole glissa une enveloppe dans le tronc.

Le samedi 15 avril, dès 9 heures, le cortège de voitures quitte la préfecture où la nuit fut sans incident. Le premier arrêt au pont de la Cité est l'événement de sa vie pour Léopold Marois, le maire de Coulounieix-Chamiers, sosie de Henri IV. Le Général se réjouit beaucoup de cette bonne humeur française. Puis, c'est Marsac, Razac, Saint-Astier, Neuvic capitale de la chaussure où un moulage de soulier est offert au Général. La route déroule son ruban dans un paysage de champs labourés, de jeunes forêts et de blés germant.

Entre Périgueux et Bordeaux, il y eut 32 arrêts. Ce qui veut dire qu'il y eut 32 départs à la course, en sautant en marche dans les DS suiveuses pour

les membres de l'escorte. Jacques Cantelaube se demande encore comment il a pu résister. Sans doute en s'entraînant le dimanche matin à Colombey, alors que tout paraissait si calme. À Moulin-Neuf, le Général quitte la Dordogne. Le maire Jouhannet le salue le dernier. Il ne reviendra plus en Périgord. Un an après, Jacques Cantelaube quitte le service. Pour remercier le Périgordin, de Gaulle offrit en son honneur un déjeuner de douze couverts à l'Élysée avec ses amis du cabinet, Bonneval, Narbonne, Desgrées du Loup, repas truffé d'anecdotes et de souvenirs.

Yves Guéna, son ministre

Contrairement à ce que nous aurions pu croire, le Général n'eut pas de conversations sur le Périgord avec son ministre qui en était l'élu. Une fois cependant, le chef de l'État se laissa aller à évoquer les souvenirs de son enfance dans la Double. « C'était le 23 décembre 1965, juste après le deuxième tour de l'élection présidentielle, raconte Yves Guéna. Le Général souhaitait me recevoir en particulier, pour, semble-t-il, « toiser » les jeunes députés aptes à tenir un rang ministériel. Dans son entourage, mon nom avait été avancé. À la fin de l'entretien, à caractère politique, il tint à s'assurer de mes racines en Dordogne. C'est alors qu'il me dit : « Moi-même, étant enfant, j'y allais en vacances. C'était dans la circonscription de... de... (un moment d'hésitation) de Champagne-et-Fontaine 11 ». Ce fut là la seule allusion que Charles de Gaulle fit de ses liens avec le Périgord. À Yves Guéna de replacer les choses : « On n'est pas l'intime du Général, on le sert, c'est déjà un honneur suffisant ».

Il est un autre cas où le Général parlera du Périgord devant Yves Guéna. Ce fut au cours d'un déjeuner intime à l'Élysée, au début de l'année 1968. Le ministre des PTT vient de faire approuver, en comité interministériel, le transfert à Périgueux de l'Atelier du timbre. Non sans mal, car des élus parisiens protestent contre la spoliation provinciale d'un fleuron artisanal de la capitale. De plus les lourdeurs de l'administration ainsi que les objections des syndicats pèsent sur l'opération. En cours de repas, le chef de l'État, parfaitement au courant de cette agitation, se tourne vers Yves Guéna et l'interpelle soudain, l'œil malicieux : « Alors, monsieur le ministre des P.T.T., on me dit que vous allez transférer toute une partie de notre ministère à Périgueux ? » Un instant interloqué, le ministre répond : « Ah ! l'Imprimerie du timbre ? Mon général, si j'avais soumis la question à un ordinateur, il aurait affiché : Périgueux. » Le Général, rappelle son hôte, s'en tint à un bon éclat de rire.

GUÉNA, 1982.

De Gaulle serait-il passé de la charrue à la fabrique ? Ce n'était pas le genre, mais le chef de la France libre n'a jamais dissimulé son parler patoisant occitan, sa camaraderie avec les petits paysans de la Double, son faible pour la cuisine périgordine. C'est en cela que les gens d'ici seraient prêts à le revendiquer comme un des leurs ¹².

J. L.

Bibliographie

BONAL (J.-C.), Charles de Gaulle. Son enfance, ses nombreux voyages en Périgord, Bayac, éd. Roc de Bourzac, 1990.

De Gaulle (Charles), Lettres, notes et carnets (1905-1918), Paris, éd. Plon, 1980, tome I.

DURIEUX (Joseph), « Au prieuré bénédictin Notre-Dame de Fontaine en 1773-1774 », BSHAP, t. LXX, 1943, p. 62-73.

GUÉNA (Y.), Le temps des certitudes, Paris, éd. Flammarion, 1982.

H. B., « Démolition des châteaux du Ribéracois », BSHAP, t. XXVIII, 1901.

LACOUTURE (Jean), De Gaulle, Paris, éd. du Seuil, t. 1, 1984.

LAGRANGE (Jacques), « Le général de Gaulle et le Périgord », *BSHAP*, t. CXV, 1988, p. 269-278.

« Séance du 7 juin 1973 », BSHAP, t. C, 1973, p. 70.

^{12.} L'auteur précise qu'il s'est entretenu, parfois à plusieurs reprises, avec la quasi totalité des personnes citées ici et qu'il n'a fait aucun emprunt à des textes autres que ceux mentionnés en notes.

Un manuel d'agriculture d'Albert Gaillard pour les écoles primaires de Dordogne au XIX^e siècle

par Sophie MIQUEL

1. Albert Gaillard

Pour l'état civil, Foix Pierre Albert Gaillard est né à Corgnac-sur-l'Isle le 3 avril 1844 de Pierre Gaillard et de Marie Soulier. Son père est notaire.

Après ses études, il devient répétiteur de chimie à l'école de Grand-Jouan, créée par Jules Rieffel en 1830, école qui est transférée à Rennes et devient École supérieure d'agronomie. À la suite des lois de Victor Duruy sur l'enseignement, une chaire de professeur d'agriculture est demandée par l'inspecteur d'académie pour l'école normale de Périgueux, en 1868. Albert Gaillard y est nommé le 22 mars 1869 l.

Le 19 décembre 1878, il est nommé, par le préfet, directeur du laboratoire agricole départemental de la Dordogne lors de cette création du conseil général². Il est directeur de la pépinière des vignes américaines, enseigne jusqu'en 1906 et se retire près de Brantôme, au Châtenet³. Il est promu chevalier de la Légion d'honneur.

CESTAC, 1998.

^{2.} Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne (ASASAD), 1879.

Cestac, 1998.

2. Son manuel d'agriculture

A. Gaillard, professeur d'agriculture du département de la Dordogne, en collaboration avec P. Duverneuil, professeur à l'école normale de Périgueux et directeur de l'école annexe, publie ses *Notions d'agriculture à l'usage des élèves des écoles primaires* à Périgueux, chez Delage Jouela imprimeurs. C'est un manuel simple (fig. 1) à il élimine les termes techniques, et souhaite être compris de tous, notamment des jeunes enfants à qui il est destiné. Ce texte est aussi très utile aux instituteurs et institutrices chargés d'enseigner l'agriculture.

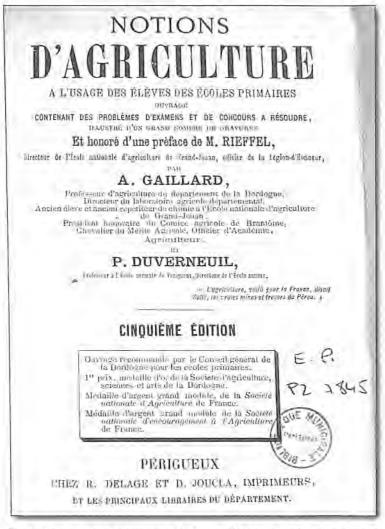


Fig. 1. Page de titre de l'ouvrage d'A. Gaillard Notions d'agriculture a l'usage des éleves des écoles primaires (Périgueux, Delage et Joucla Imprimeurs, 5^é édition) (Bibliothèque municipale de Périgueux, PZ 7 845).

matière qu'ils ne connaissent pas obligatoirement. Bien que souvent issus de communes rurales, les normaliens reçus aux concours ne font pas forcément partie d'une famille d'agriculteurs, et les nouvelles connaissances à enseigner ne font pas encore partie des usages locaux.

Ce manuel pour les écoles est un ouvrage de petit format. Un exemplaire de la 4° édition se trouve aux Archives départementales de la Dordogne⁴, et un exemplaire de la 5° édition (identique à la 4°) est à la bibliothèque municipale de Périgueux ⁵. Usagé, celui-ci a appartenu à Joseph Faure à « Puy Pin Sou ». Les 3 premières éditions, les dates de parution et le nombre d'exemplaires ne nous sont pas connus. La première édition date peut-être de 1879, si la préface de J. Rieffel, datée de 1879 et reproduite dans la 4° édition, est la préface originale.

L'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires ayant été rendu obligatoire à partir de 1887 (préface des 4° et 5° éditions), l'ouvrage comporte 20 chapitres. Les premières éditions ne comprenaient que 15 chapitres, et l'auteur complète l'ouvrage avec les nouveaux programmes sur les engrais chimiques, les plantes fourragères, les prairies artificielles, la reconstitution des vignobles par des plants américains à la suite de l'arrivée du phylloxéra, les qualités d'un bon bétail, quelques notions de gestion d'une exploitation et des rudiments de biologie végétale, les nouveaux instruments agricoles.

Le texte est précis, concis, simple, avec peu d'informations spécifiques au département. Les chapitres sur le reboisement et la culture de la truffe constituent cependant une originalité. Les illustrations proviennent d'autres ouvrages édités à Rennes, et présentent des nouvelles machines et outils agricoles, des plantes utiles, des insectes nuisibles (fig. 2) et des techniques de greffe. C'est un ouvrage de diffusion de connaissances sous forme de lectures simples, illustrées, et même de problèmes de calcul :

Exemple de problème :

- 1. Un cultivateur vend à un commerçant 4 barriques de vin rouge contenant chacune 220 litres, au prix de 30 F l'hectolitre, rendu en cave. Quel sera le bénéfice net du commerçant, s'il le revend 0 F 40 le litre, sachant qu'il éprouve par fût un déchet de 0,01 ?
- 2. Un propriétaire a récolté 45 hectolitres de vendange. On demande : 1° quelle quantité de vin il obtiendra ainsi, si 3 hectolitres de vendange lui donnent en moyenne 2 hectolitres de vin ; 2° Quel sera son revenu net s'il le vend à raison de 22 francs l'hectolitre, et si les frais de culture et de fabrication sont élevés à 200 francs ?

A.D.D., BIB E 3350.

B.M. Périgueux, PZ 7 845.

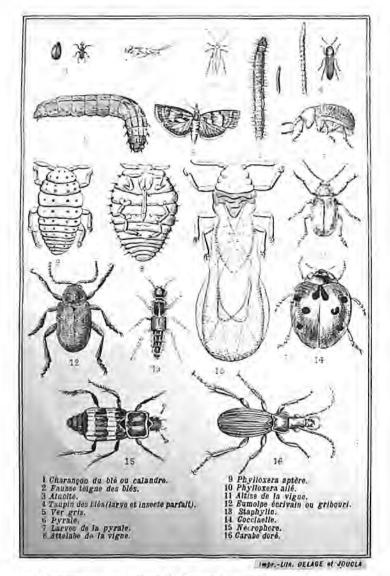


Fig. 2. Planche sur les insectes (A. Gaillard, Notions d'agriculture à l'usage des élèves des écoles primaires, Périgueux, Delage et Joucla imprimeurs, 4º édition) (Archives départementales de la Dordogne, E 3350).

Le plan de l'ouvrage est le suivant : 1. Aperçu général sur la végétation : 2. Des terres ; 3. Climats : 4. De l'alimentation des plantes ; 5. Des engrais ; 6. Amendements des terres ; 7. Les eaux ; 8. Culture des terres = instruments employés ; 9. Des véhicules et des chemins ; 10. Culture des plantes ; 11. Assolements : 12. La vigne ; 13. Fumier ; 14. Arbres cultivés pour leurs fruits ;

15. Arbres forestiers – reboisement. 16. Les animaux domestiques ; 17. Principaux insectes intéressant l'agriculture ; 18. Économie rurale ; 19. Comptabilité agricole ; 20. Culture de la truffe.

Ces thèmes ont déjà été traités, dès 1871, par E. de Lentilhac, directeur de la ferme école agricole de la Dordogne, qui dépose à la Société d'agriculture de la Dordogne un manuscrit de 300 pages : Précis d'agriculture théorique et pratique à l'usage des écoles primaires et normales de la Dordogne, 300 pages 6. Ce texte semble ensuite publié par articles successifs dans les Annales de cette société en 1877.

A. Gaillard n'utilise pas la flore locale comme indicateur de la nature des sols et des cultures à développer, et il ne fait aucune mention du catalogue de Charles Desmoulins et de son catalogue des plantes de la Dordogne publié de 1840 à 1859 à la société Linnéenne de Bordeaux.

3. L'enseignement de l'agriculture en débat

Les 4e et 5e éditions de cet ouvrage pour les écoles sont assurées par A. Gaillard après le décès de son co-auteur. Ces éditions sont accompagnées de nombreuses dédicaces :

Préface de Jules Rieffel, créateur et directeur de l'école Grand-Jouan Inspecteur général Girardin

Monsieur Charles Loiret, inspecteur d'académie

Monsieur de Montigny, inspecteur d'académie de la Dordogne, dans le bulletin officiel de l'enseignement de la Dordogne : « Ce livre se recommande par la clarté de l'exposition et la précision des détails. »

Le conseil général accorde une haute distinction à cet ouvrage Monsieur Dauriac au concours de Mussidan en septembre 1879 Rapport à la Société d'agriculture de France

Cet ouvrage scolaire reçoit une médaille d'argent de la Société nationale d'agriculture de France.

Ces recommandations inhabituelles en si grand nombre pour ce type de manuel scolaire semblent tenter de légitimer cet enseignement dans les écoles primaires. En effet, il s'élève des voix contre cet enseignement trop concret, qui ne forme pas assez l'esprit des écoliers, et qui n'a pas sa place à l'école primaire : un débat national est rapporté, dans les *Annales* de la Société agricole

^{6.} ASASAD, 1872.

en 1879⁷, sur la nécessité de cet enseignement agricole. Certains souhaitent le rendre obligatoire, d'autres désirent le limiter dans les écoles rurales et le rendre facultatif en ville. Des auteurs le jugent inutile, dévalorisant les études, et d'autres indispensable, plus utile que le reste des programmes ; le débat est vaste... Certains sont pour un enseignement dans chaque école, d'autres seulement dans les écoles normales pour former les enseignants.

C'est que la « science agricole » est une connaissance récente : en 1804, l'assimilation chlorophyllienne est démontrée par Théodore de Saussure ; vers 1840, l'Allemand Julius Liebig applique les découvertes de la chimie aux plantes et se rend compte du rôle joué par les métaux et les sels dans leur nutrition ⁸. Les explications scientifiques et la chimie sont alors en concurrence avec les traditions et croyances dans l'agriculture pour justifier l'état des récoltes.

4. Autres ouvrages d'Albert Gaillard

Albert Gaillard aura trois fonctions simultanément: professeur d'agriculture, enseignant à l'école normale, directeur du laboratoire d'analyse ⁹. Aussi, il ne souhaite pas continuer les conférences organisées un temps par la société d'agriculture ¹⁰. Il publie cependant un compte rendu précis de la conférence sur la culture du tabac et de la vigne, qu'il a prononcée à Villefranche-de-Lonchat 10 août 1872, sous la plume du secrétaire Dumont ¹¹. Les publications d'Albert Gaillard ne se sont pas limitées à cet ouvrage, il a rédigé de nombreuses notes et discours repris dans divers bulletins.

Comme responsable des pépinières de vignes américaines, il rédige en 1884 un opuscule sur ce sujet : *De la culture des vignes américaines dans la Dordogne* (fig. 3). C'est l'époque de l'extension du phylloxéra dans les vignobles européens. Or il se trouve encore des réfractaires à l'explication du dépérissement des vignes par le phylloxéra : Thiac, président de la Société d'agriculture de la Charente, publie un texte dans le bulletin de la Société d'agriculture de la Dordogne où il assure que le phylloxéra n'est pour rien dans le dépérissement des vignes, et déconseille fortement les bouturages de vignes américaines et leurs greffes ¹². On voit ainsi que la théorie agricole n'en est encore qu'à ses débuts.

^{7.} ASASAD, 1879, p. 143-151.

MAGNIN-GOUZE, 2004.

^{9.} Cestac, 1998.

^{10.} ASASAD, 1872.

^{11.} ASASAD, 1872, p. 681-688.

^{12.} ASASAD, 1879, p. 505.



Fig. 3. A. Gaillard, De la culture des vignes américaines dans la Dordogne (Périgueux, Delage et Joucla imprimeurs, 1884) (Bibliothèque municipale de Périgueux, PZ 8 213).

On trouve cités dans l'ouvrage sur les vignes les livrets suivants publiés par Albert Gaillard chez le même éditeur R. Delage et D. Joucla à Périgueux : Du phosphate de chaux ; Concours régional agricole de Périgueux ; Notions d'agriculture à l'usage des écoles primaires, 1879 (5º édition), 256 pages ; De la culture des vignes américaines dans la Dordogne, 1884, 18 pages ; Concours de faucheuses et de moissonneuses.

Un autre fascicule concernant les engrais se trouve aux Archives départementales de la Dordogne 13.

En tant que directeur du laboratoire d'analyse, il propose aux agriculteurs des analyses de leurs productions viticoles pour les améliorer 14.

Albert Gaillard coordonne la publication des almanachs à l'occasion des comices de Brantôme notamment en 1878, 1879, 1881 (exemplaires conservés à la bibliothèque de la SHAP) (fig. 4) : dates des foires, calendriers, liste des prix par catégorie lors du comice, liste des membres, quelques notes techniques dans cet ouvrage de petit format.



Fig. 4. Almanach du comice agricole du canton de Brantôme, année 1878, Périgueux, impr. J. Bounet, 1878 (bibliothèque de la SHAP).

5. Diffusion de l'enseignement agricole

À la suite des multiples débats, l'enseignement agricole n'est pas obligatoire à l'école, mais possible. Seules les écoles normales ont obligation de former les maîtres sur ce sujet.

Le programme de l'enseignement d'Albert Gaillard à l'école normale, publié dans le bulletin de la Société d'agriculture, est réparti sur les trois années de formation des maîtres ¹⁵. Les écoles normales de Périgueux auront longtemps un jardin et un verger école, dont le précurseur fut l'éphémère jardin botanique de l'école centrale ¹⁶.

Pour encourager cet enseignement agricole, des médailles sont décernées aux instituteurs, et leurs noms sont cités dans les comptes rendus de ces comices agricoles. Cette pratique dura un certain temps. En 1934, à l'école primaire de Saint-Paul-la-Roche, mon grand-père Jean Célérier (1895-1976), instituteur et fidèle adhérent de la SHAP, reçut une médaille pour l'enseignement agricole dispensé (fig. 5).

À la sortie des écoles agricoles. les élèves formés aux nouvelles techniques transmettent leurs connaissances et, lentement, les pratiques évoluent : ainsi, à sa sortie de l'école d'agriculture de



Fig. 5, Médalle de la société d'encouragement à l'agriculture de la Dordogne décernée à Jean Cèlérier.

l'Oisellerie (à La Couronne, près d'Angoulême), Marcel Lachaud, né en 1884 en Dordogne, fut régisseur du domaine du château de la Côte à Bourdeilles, domaine qui comportait 22 métairies ¹⁷, Lors de sa scolarité, il a constitué un herbier d'environ 200 planches établies sur format A3, aux normes des collections des musées d'Histoire naturelle. Ce témoignage de l'abondante flore des campagnes est aujourd'hui précieux pour les études d'évolution d'environnement, et nous indique le bon niveau de formation de ce régisseur (fig. 6).

En 1875, Grellety, instituteur à Beauregard, près de Vergt, fait un tout autre choix d'enseignement, et publie un carnet très différent : îl s'agit d'un calendrier des travaux des jardins et des techniques horticoles. Il indique ce qu'il faut faire, comment et quand, loin des leçons un peu théoriques sur le

^{15.} ASASAD, 1872, p. 846-847.

Miguel, 2005.

¹⁷ Information communiquée par Ginette Lachaud, 2002.



Fig. 6. Planche de l'herbier de Marcel Lachaud : coquelicot.

fonctionnement du végétal du livre d'Albert Gaillard. La grande diversité des plantes cultivées de son livret montre la richesse proposée pour les jardins potagers des habitants des communes rurales ¹⁸ (fig. 7).

En 1900, Isabelle Masset, institutrice à Coulounieix, présente à l'Exposition universelle de Paris un manuscrit de dialogues pédagogiques et philosophiques ayant comme thème les plantes au fil des saisons. Cet ouvrage non publié est distingué pour son originalité, par contraste avec les innombrables herbiers présentés, nous dit un rapport de jury ¹⁹.

À la même époque, Edmond Lucien Gaillard, instituteur du Nontronnais, constituait lui aussi un herbier scolaire et publiait, dans la presse, une flore locale, avec les noms en français et patois ²⁰.

GRELLETY, 1875.

^{19.} MIQUEL, 2008.

^{20.} Le Courrier du Nontronnais, 2 octobre 1862. Miouel, 2009.

TABLEAU DE JARDINAGE PRATIQUE Par Jean-Mémoire GRELLETY, INSTITUTEUR DE DEAUREGARD, A LAGASTAUDIE, PRÈS VERGT (DORDOGNE). PÉRIGUEUX. CHEZ J. BOUNET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE. Cours Tourny et rue des Augustins. 1878.

Fig. 7. Jean-Mémoire Grellety, Tableau de jardinage pratique, Périgueux, impr. J. Bounet, 1875 (bibliothèque de la SHAP).

Albert Gaillard, ce Périgordin de Corgnac-sur-l'Isle, a été un précurseur. Une dizaine d'années plus tard, en 1891, la Société des agriculteurs de France lance un concours dans toute la France pour rédiger une série d'ouvrages nouveaux destinés à l'enseignement agricole dans les écoles primaires conformes aux nouveaux programmes de 1879²¹.

Ces cours, conférences, comices, manuels, almanachs ont sûrement eu une influence lente mais efficace dans les transformations de l'agriculture au début du XX^e siècle. Cependant, Maurice Cestac ²² fait remarquer que l'amélioration des transports (transport des récoltes, ventes facilitées, approvisionnements d'engrais et amendements accessibles) a dû jouer un rôle encore plus grand dans la transformation de l'agriculture du Périgord.

S. M.

^{21.} X, 1891, p. 503.

^{22.} CESTAC, 1998.

Bibliographie et sources

- Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne (ASASAD), 1872, 1878, 1879.
- CESTAC (Maurice), « Agriculture et école en Périgord de Bugeaud à nos jours », BSHAP, t. CXXV, 1998, p. 123-144, 321-326, 495-517.
- Desmoulins (Charles), « Catalogue raisonné des phanérogames qui croissent spontanément dans le département de la Dordogne », Actes de la Société Linéenne de Bordeaux, t. XI, 1840, p. 1-165.
- DESMOULINS (Charles), Actes de la Société Linéenne de Bordeaux, t. XIV, 1846, p. 1-69.
- DESMOULINS (Charles), Actes de la Société Linéenne de Bordeaux, t. XV, 1849, p. 1-178.
- DESMOULINS (Charles), Actes de l'Académie impériale des sciences belles-lettres et arts de Bordeaux, 1858, 3e trim., séance du 18 novembre 1858, p. 1-25.
- DESMOULINS (Charles), Actes de la Société Linéenne de Bordeaux, t. XX, 1859.
- GAILLARD (A.) et DUVERNEUIL (P.), Notions d'agriculture à l'usage des élèves des écoles primaires, Périgueux, Delage Joucla imprimeurs, 1879, 256 p. (format 15 x 10) (A.D.D., E 3350, 4° éd.; Bibliothèque municipale de Périgueux, PZ 7845, 5° éd.).
- GAILLARD (A.), De la culture des vignes américaines en Dordogne, Périgueux, Delage et Joucla éditeur, 1884, 18 p. (B.M. Périgueux, PZ 8213).
- GAILLARD (A.), Engrais chimiques et engrais du commerce, Périgueux, Delage et Joucla éditeur, 1886, 30 p. (A.D.D., BR 83).
- GAILLARD (A.), *Almanach du comice agricole du canton de Brantôme*, Périgueux, impr. J. Bounet, 1878, 72 p., 1879, 72 p., 1881, 61 p. (Bibliothèque de la SHAP).
- GRELLETY (Jean-Mémoire), Tableau de jardinage pratique: guide de culture de légumes et arbres fruitiers, Périgueux, impr. J. Bounet, 1875, 40 p. (format 12 x 8 cm) (Bibliothèque de la SHAP).
- LENTILHAC (E. de), *Précis d'agriculture théorique et pratique à l'usage des écoles primaires et normales de la Dordogne*, 300 pages, manuscrit, 1871. Probablement publié à partir de 1875 sous forme d'articles dans les *Annales* de la Société d'agriculture.
- MAGNIN-GOUZE (Joëlle), *Histoire de la botanique*, Paris, éd. Delachaux et Niestlé. 2004, 240 p.
- MIQUEL (Sophie), « Joseph Massé et le jardin de botanique de l'école centrale de Périgueux (1795-1826) », BSHAP, t. CXXXII, 2005, p 363-372.
- Miquel (Sophie), « Isabelle Masset écrivain, botaniste, institutrice périgourdine, en 1900 », Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, 4 et 5 octobre 2008.
- MIQUEL (Sophie), « Ed. Gaillard et sa flore du Nontronnais », Bulletin de la Société botanique du Périgord, n° 69, 2009.
- X, « Programme du concours d'ouvrage d'enseignement primaire de l'agriculture », Manuel général de l'instruction primaire, 3 janvier 1891, Paris, éd. Hachette, p. 303.

Histoire et organisation sociale d'un village en Nontronnais du Grand Siècle au Premier Empire : le village de Piogeat (Milhac-de-Nontron)

par Bernard PLATEVOET

Comme beaucoup de communes du Périgord, Milhac-de-Nontron conserve encore la plus grande partie de ses registres paroissiaux d'avant la Révolution. Leur étude, associée à l'examen du bâti ancien préservé dans un village, permet de reconstituer l'organisation matérielle et sociale de la société paysanne et son évolution du XVIIe siècle au Premier Empire. Ainsi, l'histoire du village de Piogeat se confond-elle avec celle d'une petite propriété viticole déjà active au XVIIe siècle. Comme Piogeat, la plupart des villages de Milhacde-Nontron furent des sortes de fiefs de familles paysannes aisées, pouvant établir des liens avec la petite noblesse grâce à leur aisance matérielle. Au Siècle des lumières, un certain nombre de petites propriétés familiales passent, à la faveur des successions, dans les grandes propriétés foncières de la noblesse et ne sont plus que les métairies d'un vaste domaine seigneurial. Avec la Révolution et l'émigration des familles nobles, un certain nombre de ces fermes sont déclarées biens nationaux et rachetées par la bourgeoisie aisée. Ces propriétés ne reviendront pas dans les possessions de la noblesse à la Restauration. Malgré la chute de l'Ancien Régime, le métayage se perpétue avec la bourgeoisie aisée du Premier Empire.

I. Gens du village de Piogeat, d'après les registres paroissiaux de Milhac-de-Nontron aux XVII^e et XVIII^e siècles

1. Environnement naturel de Milhac-de-Nontron aux XVII^e et XVIII^e siècles

Les Périgordins, pour qui le paysage de bois et de prairies est maintenant si familier, reconnaîtraient avec difficulté et surprise l'environnement naturel du Milhac-de-Nontron des siècles passés s'ils pouvaient le redécouvrir. Ainsi la carte ancienne de Belleyme (fig. 1) ou celle de Cassini, si précises pour l'époque, montrent que des villages de la Noujarède aux Moulières et du Chadeuil au Taravaud, la vigne couvrait tous les hauts sableux des collines de Milhac-de-Nontron. Seules les terres argilo-calcaires étaient occupées par des cultures et les fonds plus humides par des prés. Les forêts de chêne et de châtaignier, fournissant le bois et l'aliment essentiel des siècles passés, dominaient déjà au nord de la limite structurale du Limousin « granitique » allant du Soulier à Maumont, sur les terres sableuses des grands bois du Châtenet et depuis Croze en direction du sud. Dans la plupart des villages comme Piogeat, la vigne constituait l'essentiel de l'activité paysanne dès le XVIIe siècle et durant les deux siècles suivants. Avec la crise du phylloxéra, la campagne périgordine a changé radicalement d'aspect à la fin du XIXe siècle. Le vignoble détruit, tout le Périgord Vert, et la région de Milhac-de-Nontron en particulier, se sont couverts de prairies et de bois.

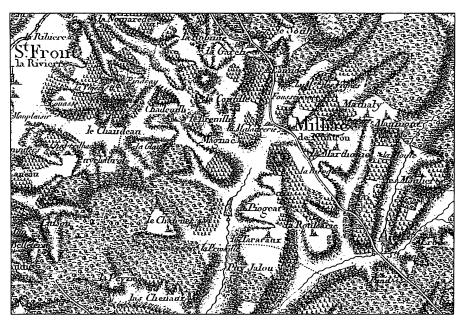


Fig. 1. Environnement du bourg de Milhac-de-Nontron et des villages d'après la carte de Belleyme.

2. L'origine du village de Piogeat

Construit sur une hauteur dominant la vallée d'un affluent du Trincou, le village de Piogeat, occupé dès la préhistoire, fief des Templiers au Moyen Âge, était relié au bourg par un seul chemin carrossable longeant à flanc de coteau le ruisseau de Puyjaloux, les basses prairies et l'étang du moulin de Piogeat. Le nom du village au XVIIe siècle a été transcrit dans les registres paroissiaux de multiples façons. Même si l'orthographe n'est pas fixée au XVIIe siècle, la transcription du nom par les prêtres successifs dépend certainement beaucoup de la tradition orale : Piouja, Pieujac, Piaujac, Puyjac, Piauiac (le i à la place de j est une survivance du latin au XVIIe siècle), Piaugac, Piougat, Piaujat, Piojat, Puyaugeas, Piogeat sont relevés de 1668 à la Révolution. L'orthographe actuelle, déjà utilisée en 1690, se fixe réellement au XIXe siècle. Encore aujourd'hui, quelques anciens prononcent le nom avec la terminaison « ac » originale. Le nom désignait à la fois le hameau, le moulin, l'étang. Puech, puy, pioch (du latin podium) désigne un lieu élevé, une colline 1. Mais puch (puits, source) peut faire également référence aux deux niveaux de sources que possède la colline et qui s'expliquent clairement d'un point de vue géologique avec deux aquifères superposés, celui des sables récents à galets de quartz qui coiffent la colline et celui des calcaires crétacés 2, à l'origine des sources qui alimentent encore le ruisseau en contrebas. On serait donc tenté de traduire « lieu ou colline aux sources ». Mais piu ou pieu peut venir également de pius : qui est pieux : lieu des pieux, lieu de piété ? On pourrait dire aussi « domaine des pieux » sachant que les Templiers ont résidé dans le secteur ? Enfin on note également que jas et geasse désignent la bergerie en occitan, de sorte que Puyaugeas pourrait signifier encore « colline aux bergeries ».

3. Gens de Piogeat à partir du XVIIe siècle

Les plus anciens registres paroissiaux de Milhac-de-Nontron datent de 1613 ; la première moitié du XVIIe siècle reste très fragmentaire, mais à partir de 1668 les registres sont presque complets jusqu'à la période révolutionnaire. Malgré le style conventionnel des écrits, ces registres constituent une mine d'informations exceptionnelle sur les familles, l'organisation sociale, l'évolution de la population, la langue, le niveau d'alphabétisation, l'incidence des épidémies, des famines et parfois des accidents sur la population jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. L'évolution de la population demeure imprécise dans les premiers registres car les actes de baptême semblent bien mal consignés et les

^{1.} GREIMAS, 1968.

^{2.} GUILLOT, 1979.

décès et mariages sont omis le plus souvent. Plus tard, on constate toujours un fort déficit des décès par rapport aux naissances qu'on ne peut expliquer que par un enregistrement non systématique. L'usage répétitif des mêmes prénoms et le nombre de patronymes assez limité dans la paroisse (distance limitée des mariages) sont à l'origine d'erreurs courantes sur l'identité ou la parenté. Les actes sont signés généralement par le curé et deux villageois, très rarement par des membres des familles concernées, reflet d'un taux d'alphabétisation extrêmement bas aux XVIIe et XVIIIe siècles. Aussi, la transcription très variable des noms de lieu et des patronymes est sans doute le reflet de la tradition orale, venant s'ajouter à une règlementation orthographique peu définie et à l'emploi des langues d'oc régionales du Limousin et du Périgord.

L'âge des défunts est transcrit avec précision pour les nouveaux nés (au jour près), les nourrissons (au mois près), les enfants et souvent les jeunes adultes (à l'année près). Au-delà de trente ans, des âges arrondis (à cinq ou dix ans près) sont transcrits en très grande majorité. Manifestement, le retour sur les registres antérieurs n'est jamais effectué. L'oubli des dates de naissance au-delà de trente ans est presque systématique, l'âge précis d'une personne apparaît sans importance et l'âge approximatif des gens demeure suffisant tout au long de ces deux siècles durant lesquels la tradition orale reste prédominante et l'écrit ignoré de la majorité des gens.

Le total des naissances annuelles à Milhac (tableau 1) se situe entre 38 et 51 dans le premier quart du XVIIe siècle puis se situe au-delà de 70 entre 1668 et 1700, sauf pour les années de famine et d'épidémie 3 de 1693-1694, puisqu'il est divisé par 2. La moyenne se situe à 43 naissances par an. Le total des décès enregistrés pour une année est toujours beaucoup plus faible : entre 10 et 60 jusqu'en 1628 puis jusqu'à 71, avec une moyenne de l'ordre de 28 par an. Ce total atteint 70 en 1694 alors que les naissances tombent à 32 confirmant le caractère exceptionnel de cette année. L'accroissement du nombre de mariages va de pair : entre 5 et 18 avant 1680, entre 9 et 26 à partir de 1680. Mises à part les années 1693-1694, tout ceci indique un accroissement de la population dans le dernier quart du XVIIe siècle.

Au village de Piogeat, on note en moyenne deux naissances par an et des chiffres plus faibles pour les mariages et les décès. Mais on compte jusqu'à 7 naissances en 1672 ce qui indique à peu de chose près le nombre de couples en âge de procréer dans ce village. Il faut le plus souvent cumuler 3 ans pour atteindre ce taux de naissance, cette forte limitation des naissances étant liée à l'allaitement prolongé. Piogeat est donc resté un très petit village durant la plus grande partie du XVIIe siècle. Ceci nous est confirmé par le nombre très limité des patronymes notés : tout au plus 6 familles sont vraiment présentes

Le Roy Ladurie, 1967; Bély, 2009.

	NAISSANCES		MARIAGES		DÉCÈS	
	Milhac	Piogeat	Milhac	Piogeat	Milhac	Piogeat
XVIIe siècle						
1613-1628	38-51	1-3	1-16	Données insuffisantes	10-48	Données insulfisantes
Cumul moyen sur 3 ans	130	9				
Population estimée	975 ± 65					
1668-1698	30-79	0-7	2-26	0-3	13-71	0-3
moyenne	43	2	13	0,6	28	1,1
Cumul moyen sur 3 ans	178	6				
Population estimée	1335 ± 89	51 ± 3				
XVIIIe siècle						
1700-1725	36-111	0-3	7-24	0-3	23-64	0-4
1726-1750	48-100	0-9	7-29	0-3	21-171	0-7
1751-1775	49-91	1-7	7-24	0-3	22-77	0-6
1776-1791	32-73	0-6	5-24	0-3	38-79	3-13
moyenne	68	3	15,7	1,0	47	2,7
Cumul moyen sur 3 ans	207	10				
Population estimée	1552 ± 103	75 ± 5				

Tableau 1. Données démographiques de Milhac et Piogeat durant deux siècles.

à Piogeat en continu à partir du premier quart du XVII^e siècle : les Ducouret, les Combeau, les Puybonnieux, les Faye, les Deffargeas et les Vidal. Ces familles demeurent au village sur les deux siècles en contractant entre elles les premières alliances à Γ'exception des Vidal.

On voit très vite que la famille Vidal occupe une place particulière dans le village. Les Vidal (dits de *Pieuiac* (Piogeat)), maîtres paysans lettrés, possèdent les terres de *Las Chanaux* (Lachenaud à Villars) et celles de Piogeat (à Milhac). Leur ferme est une petite propriété viticole dont la grande cave voûtée existe toujours.

Vidal N. marié à Pourtenc Na. (Fille de Pourtenc Pierre)

- Vidal Albert sieur de Fousseyraud (1555-<1627) marié à Jeanne Bordes (1565-<1627)
 - ° **Vidal Léonard** (1600-1650) écuyer sieur de la Vergne, marié à de Labrousse Marguerite
 - + Vidal Jean-Albert sieur du Cluzeau marié à Paule de Lomélie, habite au Taravaud en 1690
 - + Vidal Jacquette
 - + Vidal Léonarde
 - ° Vidal Jean (1607-1680) de Fousseyraud, prêtre
 - Vidal Jeanne (religieuse à Saint-Pardoux), Vidal Marguerite, Vidal Léonarde
- Vidal N. frère de Vidal Albert
 - ° Vidal Pierre (1620-1702) sieur de Las Chanaux marié à Isabeau de Gareboeuf de Montardy (1620-1701 à las chenaux), fille de François de Gareboeuf et de Gabrielle Foucault).
 - + Vidal de Lompré Pierre époux de Jeanne Duval (une fille Paule Vidal)
 - + **Vidal Elisabeth** (1640-1693) marié à Jean Pabot (1630-1703) sieur de *Fougerolles* (Faugeraulas, Saint-Jory)
 - + Vidal Marie (1668-1681) meurt à Piogeat à 13 ans.
 - + Vidal Antoine (1645-1723) sieur de *Pieuiac*, marié à Suzanne Vigneras de Roux (1664-1698) en 1690, fille de Daniel Vigneras de Roux du lieu de Pombaux (Pombol) à Saint-Front-la-Rivière.
 - # Vidal Pierre I (1691-1692)
 - # Vidal Pierre II (1697-1706)
 - # Vidal Isabeau (1695-1756) mariée à Jean-Louis de Lambertie (1717 à Milhac)
 - * de Lambertie Pierre (1720-) marié à Marguerite de Fayolle (fille du marquis Alain-Thibaud de Fayolle de Tocane, 1757 à Champeaux), héritier d'Isabeau en 1761.
 - de Lambertie Alain-Thibaud (1760-1835) marié à Eulalie de Ribeyreix en 1787.
 - de Lambertie Nicolas (1762-1796), militaire, émigré, meurt au combat.
 - de Lambertie Jean-Pierre (1767->1808)
 - * de Lambertie Marie
 - * de Lambertie Léon

Tableau 2. Généalogie des Vidal de Piogeat aux XVIIe et XVIIIe siècles.

L'examen des registres de Milhac mais aussi de Saint-Front-la-Rivière et de Villars 4 a permis de reconstituer en partie cette famille des Vidal de Piogeat et des alliances qu'ils ont établies avec des familles nobles au fil des générations (tableau 2). Ils sont alliés aux Garebœuf de Montardy originaires de Saint-Paul-la-Roche dans la première moitié du XVIIe siècle, aux Roux de Vigneras de Saint-Front-la-Rivière à partir de 1690, puis aux Lambertie de Menet en Angoumois à partir de 1717. Piogeat fut donc le fief de Pierre Vidal (vers 1622-1702) dit « monsieur de las Chanaux », de son fils Antoine de Vidal (1645-1723), dit « monsieur de Piauiac », marié à Suzanne Vigneras de Roux, puis de sa fille Isabeau Vidal (1695-1756), dite « demoiselle de Piauiac », seule enfant survivante à la mort de son père en 1723. Tous ont habité Piogeat et sont enregistrés dans les décès de Milhac à l'exception d'Isabeau de Vidal née à Piogeat en 1695, mais qui partit au château de Menet (près de Montbron), après son mariage en 1717 avec Jean-Louis de Lambertie. À cette époque, les Vidal de Piogeat font partie d'une grande famille dont les membres, tous parents plus ou moins proches, étaient au centre de la vie de plusieurs hameaux de Milhac, de Saint-Saud et de Villars : tel que Fousseyraux, le Taravaud, le Chadeuil, le Cluzeau, la Vergne. C'est le cas d'Albert Vidal (1555 - après 1625) du village de Fousseyraux, vice-sénéchal du Périgord et conseiller du roi 5, juge de Villars. Autour de la famille Vidal, vivaient à Piogeat un certain nombre de foyers plus modestes. Il s'agissait de laboureurs, de journaliers, de métayers, de valets et servantes, qui restent attachés à la famille paysanne dominante procurant ainsi travail et subsistance sur plusieurs générations. Certains décès à Piogeat correspondent à des personnes employées à Piogeat mais dont le foyer ne se situe pas à Piogeat. Certains sont désignés par leur lien fort avec le maître paysan : ainsi Jean Mazeau (mort à Piogeat mais originaire du village de Mazerou), lors d'un baptême pour lequel il est parrain en 1700, est désigné comme « valet de monsieur de las Chanaux ». D'autres ne sont connus que par leur prénom : ce fut le cas d'un certain Jean « décédé dans la grange à monsieur de las Chanaux ». L'organisation en fief familial au XVIIe siècle concerne la plupart des villages de Milhac-de-Nontron. Au village du Châtenet, François Pourten est maître chirurgien et propriétaire, sa famille est alliée aux Vidal dès le XVIe siècle. On trouve encore les Desmoulieras aux Moulières, les Puybonnieux à la Privadie, la famille du vice-sénéchal Albert Vidal à Fousseyraux, celle d'Albert-Jean Vidal (son petit-fils) au Taravaud (il possédait également la ferme de la Privadie 6, il signe les actes autour des années 1680-1690). Présentes parfois dès le Moyen Âge, certaines familles

^{4.} Collectif, 2007a et b.

DROUAULT, 1990.

DROUAULT, 1896.

se sont maintenues jusqu'à nos jours dans le même village : c'est le cas par exemple des Pourten 7 et des Desmoulières.

Pour résumer le statut social des Vidal de Piogeat, on peut dire qu'ils sont propriétaires des lieux de Piogeat et de Lachenaud, qu'ils sont sans doute lettrés car ils signent toujours les actes à diverses occasions. Leur aisance financière est certaine, les dons qu'ils font devant notaire, les liens qu'ils peuvent établir avec des familles nobles et les constructions qu'ils laissent en témoignent. Cependant les Vidal ne semblent pas vraiment appartenir à la noblesse établie dans la région, bien que Pierre ou Antoine Vidal soient qualifiés de « monsieur » premier degré dans la hiérarchie des épithètes d'honneur 8 ou « noble homme » pour l'élite bourgeoise à laquelle appartient Albert Vidal de Fousseyraux. Faut-il donc les considérer comme des maîtres paysans (équivalent à de riches laboureurs) ou des bourgeois qui ne travaillent pas eux-mêmes la terre ? On trouve des Vidal marchands au XVIe siècle dans l'ascendance d'Albert Vidal de Fousseyraux. On pourrait donc penser qu'à l'origine cette famille a trouvé son aisance dans le négoce au cours du XVIe siècle. Il est clair que ces maîtres paysans ou ces bourgeois ruraux aspirent à s'élever dans la hiérarchie sociale de l'époque et à rejoindre la petite noblesse 9 par l'achat de la terre, par les alliances qu'ils contractent, comme les Vidal de Piogeat, ou par l'achat de charges royales leur permettant d'accéder à la noblesse de robe, comme les Vidal de Fousseyraux. « L'obsession du rang », comme le dit Lucien Bély 10, transparaît déjà dans le désir qu'ont les Vidal de porter le nom de la terre acquise, première étape dans l'accession à l'aristocratie. De même, les Desmoulières sont du lieu des Moulières à Milhac, et Puybonnieux, du village de Magnac, signe du nom de sa terre même pendant la Révolution 11, usurpant en quelque sorte le nom des Magnac de la Glaudie au Moyen Âge 12. On passe ainsi du toponyme au patronyme 13 et inversement ; c'est très courant sous l'Ancien Régime et en particulier au cours du XVIIe siècle. Plus récemment, la famille Faye donne son nom à la ferme « des Faye » encore rattachée à Piogeat aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le passage du patronyme au toponyme peut donc avoir une origine très ancienne mais aussi relativement récente.

Le rapport du maître paysan à l'Église est encore très révélateur de ce désir d'accès à la classe noble. Ainsi, Pierre Vidal de Piogeat promit avec son cousin Jean Vidal de Fousseyraux (prêtre, fils d'Albert Vidal) de faire construire la chapelle sud de l'église de Milhac. Ce contrat fut passé devant le notaire

^{7.} GRILLON, 1995. LAUGARDIÈRE, 1880, p. 447-463.

^{8.} MOUSNIER, 1976.

^{9.} MARTY, 1993. 10.

BÉLY, 2009.

^{11.} CHASSAING, 1962.

LAUGARDIÈRE, 1880, p. 447-463. 12.

^{13.} PINALIE, 2008.

Pindray du Canau ¹⁴ en 1680. La construction eut lieu en 1690, dix ans après la mort de Jean Vidal de Fousseyraux. Cet acte est rappelé dans le registre de 1702 lors du décès de Pierre Vidal qui fut enseveli dans cette chapelle, comme le fut sa belle-fille Suzanne Vigneras de Roux en 1698 ¹⁵ et d'autres descendants des Vidal de Fousseyraux au XVIIIe siècle ¹⁶. Par le don qu'il fait à la paroisse, Pierre Vidal acquiert en même temps le droit pour lui-même et les membres de sa famille d'être ensevelis à l'intérieur du sanctuaire, reprenant ainsi une tradition aristocratique (et féodale) très classique.

4. Du fief familial à la grande propriété foncière du XVIIIe siècle

a. Évolution de la population du village et de la paroisse

Au XVIIIe siècle, les registres indiquent une nette augmentation des naissances à Milhac-de-Nontron avec en moyenne 68 naissances par an (tableau 1). On note encore des années de faible natalité, comme entre 1712 et 1714 ou encore 1746 et 1747, pour lesquelles la mortalité atteint un maximum (104 et 171 respectivement) par rapport à une moyenne de 47 décès par an. La population de cette commune est encore lourdement frappée dans ces années par la famine, les épidémies et sans doute par l'ergotisme, ou « mal des ardents », notamment en 1746-1747.

Dans les dernières années du XVIIe siècle et au XVIIIe siècle, pas moins d'une vingtaine de nouveaux patronymes apparaissent progressivement à Piogeat au gré de la diversification nécessaire des alliances. Le suivi de quatre cellules familiales de 1715 à 1744 (tableau 3) montre que le rythme des naissances est d'un enfant tous les deux à trois ans (la durée de l'allaitement se situe entre un an et demi et deux ans et demi ¹⁷). Le nombre d'enfants varie de 4 à 7 pour ces quatre foyers dont les conjoints ne sont pas morts jeunes. On peut encore considérer que le cumul moyen des naissances sur trois années à Piogeat correspond à une dizaine de couples en âge de procréer présents au village au XVIIIe siècle. Ceci représente une augmentation proche de 50 % par rapport au XVIIIe siècle. En première approximation, pour une dizaine de foyers avec un minimum de quatre enfants (compte tenu de la forte mortalité infantile, on considère généralement 4,5 enfants par femme durant cette période ¹⁸) et la présence ou non d'un couple de grands-parents, on atteint 75 personnes pour le seul village de Piogeat. Au XVIIe siècle, le même calcul

^{14.} DROUAULT, 1990.

^{15.} Registres paroissiaux de Milhac-de-Nontron (mairie de Milhac-de-Nontron).

^{16.} Chassaing, 1962.

^{17.} BÉLY, 2009.

^{18.} BÉLY, 2009.

donne un maximum de 51 personnes. La population semble avoir augmenté fortement à Piogeat du XVIIe siècle au XVIIIe siècle, ce qui laisse supposer un fort développement de l'activité agricole dans ce village. De même, un mariage par an concerne des personnes de Piogeat. Ces chiffres sont édifiants comparés à la population du village actuel : au maximum 19 personnes ! En utilisant ce mode de calcul (cumul moyen des naissances sur trois années) pour l'ensemble de la paroisse, on peut estimer la population de Milhac-de-Nontron au début du XVIIe siècle à 975 personnes, à 1 335 personnes dans le dernier quart du même siècle et à 1 552 personnes au XVIIIe siècle (tableau 1), siècle durant lequel l'augmentation de la population apparaît plus faible qu'au XVIIe siècle, ce que confirme l'augmentation faible du nombre de mariages.

Chanlot Sicaire et Faye Marie (décédée en 1761 ou 1762)				
naissances :	1727, 1730, 1732, 1734, 1736, 1738, 1740			
Puybonnieux Jean († 1772) et Bellet Louise (décès en 1762 à 60 ans) 6 enfants				
naissances :	1725, 1727, 1730, 1736, 1739, 1744			
Lestère Léonard († 17	4 enfants			
naissances :	1725, 1727, 1733, 1736			
Ducouret Gratien († 1737) et Bouscousareix Marie († 1762 à 68 ans)				
naissances :	1715, 1718, 1721, 1723, 1726, 1729, 1732			

Tableau 3. Suivi des naissances dans quatre foyers à Piogeat.

b. Un mariage remarquable à Milhac-de-Nontron en 1717

Antoine Vidal et Suzanne Roux (1664-1698) n'eurent que trois enfants car Suzanne Vigneras de Roux est morte à trente-quatre ans. De plus, seule sa fille Isabeau atteignit l'âge adulte. Ses grands-parents, Isabeau Garebœuf de Montardy et Pierre Vidal, sont décédés respectivement en 1701 et 1702. À la mort de son second frère en 1709, Isabeau Vidal devient alors seule héritière des propriétés de Piogeat et de Las Chanaux (village de Lachenaud, Villars). Cette situation particulière explique sans doute le mariage qu'elle fit en 1717. L'alliance entre les Vidal de Piogeat et les Lambertie de Menet est marquée par la rédaction d'un acte de mariage plutôt rare (pour ne pas dire unique) dans les registres paroissiaux de Milhac-de-Nontron (fig. 2). On y trouve la publication du premier ban, le détail des demandes et réponses faites aux évêchés pour la dispense de deux autres bans ainsi que l'acte de mariage final (un contrat de mariage fut également rédigé par Bechade et de La Lande, notaires, dans

lequel Antoine de Vidal est dit « seigneur de Piouga »). Les textes sont rédigés d'une façon tout à fait conventionnelle et avec quelques égards concernant les personnes. Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'un mariage ordinaire et le nombre de signatures en bas de l'acte en témoigne également. Très peu d'alliances ont ainsi eu autant de témoins pouvant signer à Milhac aux XVIIe et XVIIIe siècles. La dispense de deux bans pour des raisons diverses, assez courante à l'époque, est demandée aux évêques respectifs d'Angoulême et de Périgueux. Les réponses des évêchés sont sans équivoque : la dispense est accordée et le mariage autorisé « nonobstant le temps prohibé pourvû qu'il ny aye point d'assemblé ny festin et en observant les règles prescrites par le concile de Trente... ». Le mariage se situe début mars, en plein carême, période prohibée des mariages avec réjouissances par l'Église. Il ne semble pas qu'il y ait eu d'autres raisons. La lettre du curé de Milhac à « sa Grandeur » l'évêque de Périgueux, n'est pas explicite sur ce point (« pour des raisons essentielles... »). Elle évoque toutefois les incommodités d'un père très âgé (il a plus de 70 ans). Néanmoins, le texte ne donne pas clairement la raison pour laquelle ce mariage doit être conclu si rapidement.

Il n'y a pas moins de 10 signatures au bas de l'acte, les pères, les mariés, les familles proches ou parentes sont représentées : signent ainsi les Roux de Lusson et les Vigneras de Roux, les Lambertie de Menet et de Prun, les La Croix de la Fenestre et Jeanne Duval, tante d'Isabeau, épouse de Pierre Vidal de Lompré de Saint-Saud, enfin le curé Demalhier.

L'obsession du rang 19 transparaît encore dans cet acte écrit avec égards quant à la dénomination des personnes : emploi de la particule pour Antoine de Vidal, dénomination par le nom de ses terres (« Monsieur de Piauiac ») tandis que la mère de la mariée est dite « feüe demoiselle roux », rappelant ainsi son origine familiale et son rang. Jean-Louis et Jean-François de Lambertie sont qualifiés de « Messire », ce qui marque une différence essentielle avec les Vidal, leurs titres de noblesse sont énoncés (seigneur, chevalier....) et les placent dans la bonne gentilhommerie 20. Tous les parents signent de leur patronyme et de leurs possessions : Roux de Lusson, Pombaux Roux de Lusson, Vigneras de Roux, Lambertie de Menet. La signature « Vpiauiac » n'est autre que la signature d'Antoine Vidal qui signe ainsi du nom de sa terre alors que son père Pierre signait plus simplement « piero vidal ». L'écriture d'Isabeau paraît peu assurée, jeune, elle a sans doute eu peu l'occasion d'écrire. Les signatures sont simples sans raffinement au contraire de certaines personnalités de Milhac comme Albert Vidal ou celle de son petit-fils Jean-Albert qu'on peut voir dans les registres de nombreuses fois au cours du XVIIe siècle.

^{19.} BÉLY, 2009.

MOUSNIER, 1976.

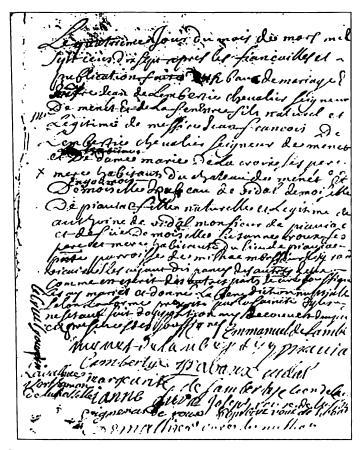


Fig. 2. L'acte de mariage original entre « Jean de Lambertie chevalier seigneur de Menet et de la Fenestre fils naturel et légitime de messire Jean-François de lambertye et de dame Marie de la Croix ses père et mère habitant du château de Menet en Angoumois et Isabeau de Vidal fille d'Antoine de Vidal, Monsieur de Piauiac et füe demoiselle Suzanne Roux ses père et mère habitants du lieu de Piauiac... » (4 mars 1717, registre paroissial de Milhac-de-Nontron).

L'alliance entre Isabeau du Vidal et Jean-Louis de Lambertie établit un lien supplémentaire entre deux familles nobles : les Roux de Vigneras, de Saint-Front-la-Rivière, et les Lambertie de Menet (les deux familles étaient déjà alliées dans le passé). Les Vidal peuvent également se réclamer des Gareboeuf de Montardy. Il ne s'agit donc pas d'une mésalliance. De plus, Isabeau Vidal apporte les deux propriétés de *Piaujac* (à Milhac) et de *Las Chanaux* (à Villars), qui entrent ainsi dans les possessions des Lambertie de Menet, la perspective d'un tel héritage fut sans doute d'un grand poids dans la conclusion du contrat.

c. La fin du fief familial des Vidal de Piogeat

Isabeau quitte donc Piogeat en 1717. Elle assura la descendance de la branche des Lambertie de Menet qu'on peut suivre jusqu'au XX^e siècle. Son fils Pierre naît à Menet (près de Montbron) en 1720. Antoine du Vidal, « monsieur de Piauiac », père d'Isabeau, décède en 1723. Il n'y aura plus de représentant de la famille Vidal à Piogeat après cette date. La ferme est sans doute mise en métayage jusqu'à la mort d'Isabeau. Son fils Pierre, qualifié de comte de Menet, s'allie à la famille Fayolle, de Tocane, à Champeaux en 1757, sa mère Isabeau est décédée en 1756. Héritier de Piogeat, il a vendu la ferme aux Chapt de Rastignac, de Puyguilhem et de Firbeix, probablement peu après le décès de sa mère.

5. De l'aristocratie à l'avènement d'une bourgeoisie provinciale

La ferme passe donc aux Chapt de Rastignac habitant le château de Puyguilhem à Villars. Le comte Pierre-Louis Chapt de Rastignac (1713-1766), page du roi, seigneur de Villars, Milhac et Firbeix, et son épouse Suzanne du Lau d'Allemans (1714-1750) sont de grands propriétaires terriens à l'échelle de la région. Les Chapt de Rastignac de Puyguilhem ont eu onze enfants 21 de 1735 à 1749. Le rythme très rapproché des naissances indique certainement le placement des jeunes enfants en nourrice. Mais en 1743, cette famille fut durement frappée par la perte de trois de leurs fils en quelques jours 22 au cours d'une épidémie. Pierre-Louis Chapt de Rastignac n'habita jamais le village de Piogeat, c'est un changement important dans la perception du village par rapport à la famille Vidal. Ce lieu n'est plus le fief familial, c'est une simple ferme de rapport placée en métayage, dirigée jusqu'à la Révolution par un régisseur (famille Beausoleil) qui organise l'ensemble des activités dont celle du moulin en contrebas. Toutefois, lors des passages à la ferme, le propriétaire pouvait y loger lui-même ou les membres de sa famille. Après le décès de Pierre-Louis en 1766, son frère Charles-François Chapt de Rastignac (1726-1780) avait sans doute en charge la gestion des métairies du domaine, car il décède à Piogeat en 1780.

À cette époque, la ferme est toujours une exploitation viticole dont le vin vieux, conservé dans la cave, est réputé dans la commune comme l'indique le procès de Jean Bouliou et Pierre Rougier (5 mai 1793) qui avaient profité des réquisitions révolutionnaires pour contraindre la bordière de Piogeat à leur faire goûter ce fameux vin ²³!

^{21.} COLLECTIF, 2007a.

^{22.} COLLECTIF, 2007a.

^{23.} Chassaing, 1962.

Avec la Révolution, les fils et petit-fils de Pierre-Louis prénommés Jacques-Gabriel (1747-1817) et Pierre-Jean-Julie (1769-1833) émigrent. La ferme fait alors partie des saisies révolutionnaires (comme plusieurs propriétés de Milhac-de-Nontron). La ferme est vendue comme bien national à une famille bourgeoise, celle de Jacques Astier. C'est ainsi qu'à Piogeat, la bourgeoisie aisée prit le relais de l'aristocratie en acquérant la terre et le bâti. La ferme suit l'essor agricole de la première moitié du XIXe siècle mais son organisation n'est pas bouleversée profondément. La famille Astier ne semble pas avoir habité Piogeat mais le hameau de Maumont près du bourg, dans les années 1842, et emploie des métayers pour l'exploitation comme avant la Révolution. Les Astier demeurent propriétaires de la majeure partie des terres et bâtis du village 24 durant près d'un siècle. Ils firent don d'une cloche nouvelle à la paroisse de Milhac-de-Nontron comme l'avaient déjà fait les Chapt de Rastignac sous l'Ancien Régime 25. La bourgeoisie aisée, qui vient de supplanter l'aristocratie à la faveur de la Révolution, en adopte les comportements.

II. Le bâti ancien du village de Piogeat

1. Éléments de datation du bâti ancien à Milhac-de-Nontron

La typologie et la datation des constructions paysannes anciennes sont souvent difficiles compte tenu du défaut de documentation, des reprises multiples de maçonnerie au cours du temps et de la variabilité des styles et des matériaux qui ne permettent d'établir qu'un corpus local naturellement fondé sur l'aspect général du bâti, les types de matériaux et l'évolution des détails architecturaux extérieurs et intérieurs ²⁶. La datation des bois par dendrochronologie demeure le plus souvent illusoire car de nombreuses charpentes paysannes de cette époque sont des charpentes de réemploi.

Ainsi dans le secteur de Milhac-de-Nontron, il ne reste que très peu de constructions civiles antérieures à la fin du XVI^e siècle (manoirs de La Glaudie, de Chantres, du Taravaud). Les matériaux de réemploi sont courants, leur utilisation est souvent différente de leur destination première, ils peuvent être surdimensionnés, ce qui confirme aussi leur réemploi (meneaux, jambages à moulure complexe, fragments de colonnes torsadées, éléments de charpentes...). Ils proviennent sans doute d'édifices Renaissance de qualité, parfois ruinés pendant les guerres de Religion et qui ont servi de carrière de

^{24.} Registre des terres et bâtis de Milhac-de-Nontron, 1842 (mairie de Milhac de Nontron).

DROUAULT, 1896.

^{26.} Doyon et Hubrecht, 1996 ; Fontaine et Deschamps-Goux, 2001 ; Chauvet, 2008.

pierre (la Renaudie près de Villars, par exemple). À Milhac, les constructions paysannes très anciennes les plus courantes sont de la fin du XVIe et du XVIIe siècle. Elles possèdent des murs très épais (de l'ordre d'un mètre), des ouvertures à chanfreins larges avec appui saillant mouluré, des fenestrous à chanfreins du même style, des linteaux droits ou en arc de décharge avec clef de blocage, entrée et portail parfois datés (fig. 3) en pierre de taille plus ou moins ouvragés en plein cintre ou en anse de panier pour les demeures de qualité. Quelques logis possèdent un escalier extérieur en pierre menant directement au premier étage, lieu d'habitation du paysan, alors que le rez-de-chaussée est réservé aux activités ou aux animaux. Dans ce secteur, la pierre de taille utilisée en priorité est extraite des assises de calcaire oolithique du jurassique 27. Les moellons sont essentiellement calcaires mais on peut cependant rencontrer de rares moellons de leucogranite de Saint-Saud, quelques blocs de quartz pur provenant des sables quaternaires à galets, des roches métamorphiques venant du Bas-Limousin tout proche. La fonction magique de ces blocs singuliers a été parfois avancée dans d'autres régions.



Fig. 3. a : entrée d'une maison dans le bourg de Milhac (date gravée : 1694). b : entrée piétonnière plus simple de la ferme des Vidal à Piogeat (date et blason martelés au-dessus de la clé), l'entrée charretière a été détruite.

La disparition des encadrements à chanfreins est amorcée à partir du XVIIIe siècle au profit des feuillures pour les contrevents extérieurs et se généralise au XIXe siècle. Le calcaire blanc coquillier souvent caverneux, à patine grise (calcaire à rudistes du crétacé supérieur) est systématiquement utilisé comme pierre de taille (façade, piliers, encadrements) dans l'Angoumois et dans cette partie nord-ouest du Périgord à partir du XIXe siècle et devient exclusif à la fin du siècle, c'est un repère important dans la datation de la construction.

Du XIXe au début du XXe siècle, les reprises de maçonnerie se font avec remplacement et agrandissement des ouvertures et le calcaire coquillier des encadrements est issu d'une production de blocs standardisés. Les plafonds lattés font disparaître les poutraisons traditionnelles vers la fin du XIXe siècle et les cloisonnements intérieurs des grandes pièces traditionnelles s'accompagnent de la destruction des cheminées monumentales des XVIIe et XVIIIe siècles. L'escalier extérieur est parfois détruit car l'étage n'est plus le lieu d'habitation exclusif.

L'utilisation systématique des matériaux modernes (béton, tôles, parpaings, tuiles mécaniques) dans la transformation du bâti ancien, sa dénaturation généralisée, son abandon, voire sa destruction pure et simple, signent l'émergence du modernisme agricole des années 1950.

2. Relevé et interprétation du bâti ancien de Piogeat

Pour ce qui concerne le village de Piogeat, le cadastre napoléonien ²⁸ de 1841 nous fournit une base précieuse du bâti très ancien car le plan du village est encore très voisin de ce qu'il devait être à la fin du XVIII^e siècle. Nous proposons donc un plan basé sur ce cadastre avec indication chronologique du bâti subsistant, de son état, de sa fonction ancienne et des édifices disparus (fig. 4).

Au cours du temps, le village a subi inévitablement de nombreuses transformations et destructions. Des constructions antérieures au XVIIIe siècle en bon état, il ne reste que deux maisons (n° 1, 3) et deux granges (n° 2, 7) et sans doute le moulin de Piogeat bien que très rénové (hors plan). Les autres constructions peuvent être datées du XIXe siècle mais certaines comportent encore des éléments plus anciens permettant de considérer qu'elles sont issues de transformation ou de reconstruction à partir de bâtiments plus anciens, comme les maisons n° 4, 5, 6 (fig. 4). Depuis 1841, neuf constructions ont totalement ou partiellement disparu. Leur dimension permet d'identifier quatre granges, mais aussi de petites habitations dont il ne reste souvent que des fragments de mur. Il faut ajouter à cet ensemble la ferme « des Faye » et celle

^{28.} Cadastre Napoléon, matrice cadastrale 63P 1241/7 (Archives départementales de la Dordogne).

« du haut » qui se situent en-dehors du plan et dont les bâtiments sont pour l'essentiel du XIXe siècle. Enfin, trois bâtiments sont de construction récente. Le registre de 1842 nous indique l'extrême parcellisation de la terre avec de nombreux jardins affectés aux différents bâtis, conséquence des successions mais peut-être aussi survivance du passé où chaque journalier ou métayer avait la possibilité de cultiver pour son compte un jardin, lopin de terre dont il devait partager la récolte. En 1842, les deux tiers des parcelles et du bâti appartiennent encore à la famille Astier, ce qui doit correspondre à peu de chose près à la propriété des Chapt de Rastignac vendue à la Révolution, et vraisemblablement aussi à la propriété des Vidal au milieu du XVIIIe siècle.

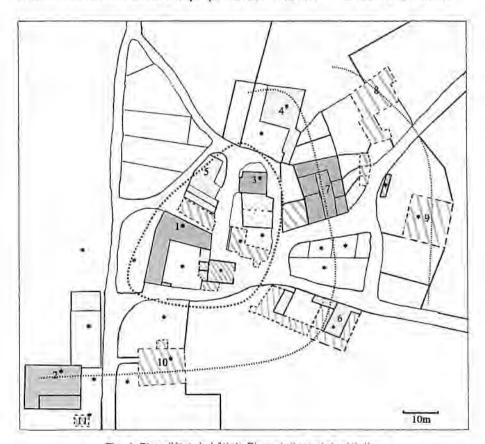


Fig. 4. Plan d'état du bâti de Piogeat et essai de datation.

Gris foncè : bâti subsistant fin XVIIª - XVIIIª; gris clair , bâti essentiellement XIXª avec ou sans élément plus ancien ; gris hachuré : bâti antérieur à 1842 détruit ou en ruine ; gris ponctué : bâti postérieur au XIXª avec ou sans éléments anciens visibles. Les parcelles en blanc sont des près ou des jardins existant en 1842. 1 et 2 : ferme et grange des Vidal. 3 et 7 : maison et grange d'Adrienne. 6 ; ancienne ferme des Brachet. 4 : maison d'Yvonne, 11 ; pigeonnier détruit. Hors cadre du plan : la ferme des Faye, la ferme du haut (XIXª), le moulin de Piogeat (antérieur au XIXª). * : parcelles et bâtis appartenant aux Astier en 1842. En pointillé : schéma d'organisation du village avec noyau central des logis, granges et métairies périphériques.

3. Le corps de ferme des Vidal

Parmi l'ensemble des bâtiments anciens, une seule construction, (fig. 4, n° 1) correspond à un vaste logis de qualité et peut être identifié au logis des Vidal. Le second logis très ancien en bon état (n° 3) mais plus petit ne peut être attribué avec certitude. Cette dernière construction, dont une partie n'est plus visible car incluse dans une maison récente, était composée d'une habitation, d'une étable et d'un jardin en 1842. Il peut s'agir de la maison d'Antoine Puybonnieux, laboureur en 1688, ou de Léonard Combeau, laboureur également en 1687, ou celle de Sicaire Chevalier, maréchal-ferrant à Piogeat en 1693.

Le corps de ferme des Vidal constitue un bon exemple de l'habitat qu'occupait une famille paysanne aisée aux XVIIe et XVIIIe siècles (fig. 5). Cette bâtis e n'a rien d'un château, ni d'une gentilhommière. Trois corps de bâtiments imposants mais simples s'organisent autour d'une cour ; deux subsistent, le troisième est fortement ruiné. De nombreux détails dans la construction (épaisseur des murs, ouvertures, escalier monumental, cheminées, charpente et poutraisons, fig. 6) permettent de penser que les parties les plus anciennes de cet ensemble datent de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle.

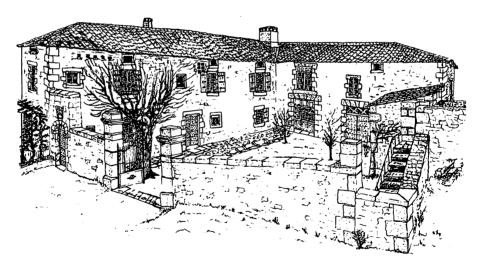


Fig. 5. Le corps de ferme des Vidal, état actuel.

L'entrée piétonnière ancienne qui ouvre sur la cour est heureusement conservée (fig. 3b). L'arc en anse de panier possède un blason non identifiable porté par deux lions, d'autres motifs en forme de feuillage (pampres de vignes ?) sont encore présents mais l'ensemble a été martelé à la Révolution. Plusieurs attributions sont possibles puisque les familles Vidal, Garebœuf de Montardy,

Roux de Vigneras possédaient toutes des blasons ²⁹. L'entrée charretière a été détruite et la cour a été clôturée d'un mur et d'une grille en fer forgé au XIX^e siècle.

Le logis paysan comprend un rez-de-chaussée, un étage et un vaste grenier. La salle du rez-de-chaussée représente la salle commune de la ferme telle qu'elle devait être dès le XVIIe siècle avec ses ouvertures à embrasure et allège creuse et sa grande cheminée Louis XIII (fig. 6). Une entrée palière par un escalier extérieur menait au premier étage qui a conservé son évier ancien et l'emplacement d'une cheminée de grande dimension comme celle de la salle du rez-de-chaussée : le premier étage était le lieu d'habitation des Vidal.

La seconde aile attenante au logis faisait fonction de grange et de chai avec pressoir et cuvier. La reconnaissance d'ouvertures anciennes obturées fait également de la troisième aile délimitant la cour, un logis construit sur cave voûtée. Ce logis fut transformé plus tard en grange (fortement ruinée). Unique dans le secteur, la cave ancienne d'environ 40 m² a été conservée. Elle possède une voûte de moellons renforcée par deux arcs en pierre de taille avec chanfreins et quelques motifs sculptés et pouvait contenir une vingtaine de barriques.



Fig. 6, a : grande cheminée de la salle commune. b : embrasure à allège creuse de la salle commune.

4. Granges et logis de métayers

On peut également dénombrer dans le village de Piogeat une vingtaine de petites constructions (du XVIIº au XIXº siècle), ne comportant le plus souvent qu'une seule pièce prise sur l'espace des granges ou adossée à cellesci. Ces petites habitations très exiguës, avec un minimum d'ouvertures, peuvent correspondre aux habitations des familles de journaliers ou de métayers. Enfin. des sept granges anciennes de grande dimension présentes en 1842, seules deux subsistent extérieurement bien conservées mais avec un espace intérieur remanié au XIXº siècle; une autre a été transformée en habitation; les quatre dernières ont été détruites. Ces sept bâtiments n'étaient vraisemblablement pas réalisés dès le début du XVIIº siècle, ou n'avaient pas tout à fait l'aspect qu'ils ont aujourd'hui, pour ceux qui subsistent. Mais, il est intéressant de constater que le nombre de granges permettant le stockage des foins, l'abri des animaux et souvent le logement même des personnes de modeste condition, est très proche du nombre de familles estimé à cette époque.

La grange désignée comme celle de « monsieur de Las Chanaux » (Pierre Vidal) pourrait être celle qui possède des contreforts en pierre de taille, un pignon pigeonnier original et de petites ouvertures à chanfreins munies de défenses forgées (fig. 4 n° 2, fig. 7), De taille imposante, c'est une grange-étable « en



Fig. 7. Le pignon pigeonnier de la grange des Vidal.

profondeur » typique du Périgord et voisine, dans le style, des granges anciennes de l'Angoumois 30. Elle comprenait des greniers à foin, une bergerie, une crèche, une aire intérieure de battage, mais de nombreuses modifications ont affecté son aménagement au XIXe siècle, notamment la création d'un logis de métayer. Près de la grange existait encore récemment un grand pigeonnier (fig. 4, nº 11) malheureusement ruiné et détruit vers 1980. Nous n'avons aucune information sur la date de sa construction.

Malgré les destructions, l'organisation ancienne du bâti de Piogeat est encore lisible et comprenait une zone centrale avec le logis principal du maître paysan et plusieurs habitations de moindre importance, les granges, régulièrement disposées en cercle autour de ce noyau central. Chaque grange possédait encore des logis de journalier ou de métayer. Plus distant encore, un deuxième cercle est amorcé à l'est avec deux granges supplémentaires et de nouveaux logis (fig. 4). Rappelons la présence de deux fermes distantes du hameau, la ferme des Fayes et celle du haut, enfin le moulin de Piogeat installé en bas au passage du ruisseau.

Remarques finales

L'organisation ancienne du village de Piogeat représente sans doute un modèle très répandu dans la campagne périgordine des XVIIe et XVIIIe siècles. Cette petite propriété agricole familiale, dont l'activité principale fut la viticulture, permit initialement la subsistance d'une cinquantaine de personnes autour d'une famille paysanne aisée. L'exploitation agricole semble s'être beaucoup développée car, dès le début du XVIIIe siècle, la population avait dû fortement s'accroître et atteindre en moyenne 75 personnes. Par conséquent, les constructions s'échelonnent, sont remaniées ou agrandies du XVIIe au XIXe siècle, mais on peut considérer que l'essentiel du bâti et son organisation sont complètement acquis dès le XVIIIe siècle.

Malgré les changements successifs des familles possédantes et de leur appartenance sociale différentes, l'organisation de la vie et du travail ne changent guère au fil des siècles : le métayage traverse les régimes à Piogeat comme dans tout le Périgord pendant plus de deux siècles et la bourgeoisie des campagnes perpétua encore ce système pendant tout le XIXe siècle.

L'origine sociale des familles possédantes successives est différente et pourtant les aspirations sont voisines. Au XVIIe siècle, le rang de la noblesse demeure celui que veut atteindre le maître paysan ou le bourgeois rural. Les alliances avec les familles de petite noblesse sont recherchées et sont possibles car les biens que possède la famille paysanne permettent d'assurer l'aisance matérielle des enfants nobles non dotés, ou permettent finalement d'agrandir le domaine foncier de la seigneurie. Les alliances des Vidal contractées sur trois générations associent le rang social supérieur d'un des conjoints à la richesse de l'autre conjoint. C'est une situation tout à fait classique des mariages dans l'Ancien Régime ³¹. Ainsi, la famille noble comme celle du paysan aisé trouvent ensemble leur intérêt. L'aspiration à la noblesse du maître paysan est encore présente dans son rapport à l'Église. Et la bourgeoisie aisée d'après la Révolution reproduisit, elle aussi, le modèle aristocratique.

Si du XVII^e au XIX^e siècle, la paysannerie fut le principal mode d'organisation de la société, avec des villages comme Piogeat en plein essor et dont la population n'a cessé de croître, l'effondrement du système agraire traditionnel en Périgord qui commence avec la crise du phylloxéra, nous laisse une campagne désertée en un peu plus d'un siècle. Cet effondrement explique l'ampleur des destructions du bâti à Piogeat comme dans tous les villages du Périgord. Même si les causes sont différentes et les conséquences moins funestes, l'état de nos campagnes d'aujourd'hui, vidées de leur population, aux terres délaissées et aux villages détruits, n'a d'égal que l'état des campagnes à la fin de la grande peste noire en 1352 ou après la guerre de Cent Ans ³².

B. P.

^{31.} BÉLY, 2009.

^{32.} La population actuelle de Milhac-de-Nontron (603 hab.) n'est guère beaucoup plus élevée que ce qu'elle était vers 1360 (environ 400 hab.) juste après la grande peste noire.

Bibliographie et sources

- BÉLY (L.), La France au XVIIe siècle, éd. Puf, 2009, 846 p.
- CHASSAING (M.), Milhac-de-Nontron, Bergerac, Imp. générale du Sud-Ouest, 1962, 237 p.
- CHAUVET (J.-Y.), « Quel modèle de classement typologique pour le corpus de l'habitat rural traditionnel en France? », in TROCHET (J.-R.) (dir.), Maisons paysannes en Europe occidentale XVe-XXIe siècles, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, imprimerie Barnéoud, 2008, p. 287-292.
- Collectif, Les granges, tome 1, ouest et centre de la France, éd. Eyrolles, 2004, 172 p.
- Collectif, Recueil des actes d'état civil de la commune de Villars 1668-1792, Périgueux, éd. Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, 2007a.
- COLLECTIF, Recueil des actes d'état civil de la commune de Saint-Front-la-Rivière 1628-1902, Périgueux, éd. Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, 2007b.
- COLLECTIF, Recueil des actes d'état civil de la commune de Milhac-de-Nontron 1613-1791, Périgueux, éd. Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, 2008.
- DOYON (G.) et HUBRECHT (R.), L'architecture rurale et bourgeoise en France, éd. Massin et Cie, 1996 (réédition d'après l'édition originale de 1941).
- DROUAULT (R.), « Vieux Sints périgourdins », BSHAP, t. XXIII, 1896, p. 121-163.
- DROUAULT (R.), Recherches sur le monastère et le bourg de Saint-Pardoux-la-Rivière, réédition Le Livre d'Histoire, monographies des villes et villages de France, 1990, fac-similé de l'édition de 1900.
- FONTAINE (R.) et DESCHAMPS-GOUX (Ch.), La maison de Pays, éd. Seghers, 1977 (réédition 2001).
- FROIDEFOND DE BOULAZAC (A. de), Armorial de la noblesse du Périgord, Périgueux, 1891.
- GREIMAS (A.-J.), Dictionnaire de l'ancien français, éd. Larousse, 1968.
- GRILLON (L.), « Les hommes à Milhac-de-Nontron du XII^e au XV^e siècle », BSHAP, t. CXXII, 1995, p. 107-128.
- Guillot (P.-L.), Carte géologique 1/50000º de Thiviers, éd. BRGM, 1979.
- LE ROY LADURIE (E.), Histoire du climat depuis l'an mil, Paris, 1967.
- MARTY (Ch.), Les campagnes du Périgord, Pessac, éd. Presses Universitaires de Bordeaux. 1993, 288 p.
- MOUSNIER (R.), Recherches sur la stratification sociale à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles, Paris, éd. de la Sorbonne, fasc. 18, 1976.
- PINALIE (A.), « La Pinalie (Saint-Saud-Lacoussière) : du toponyme au patronyme, éléments de recherche », *BSHAP*, t. CXXXV, 2008, p. 263-270.
- RIBAULT DE LAUGARDIÈRE (P. H.), « Essais topographiques, historiques et biographiques sur l'arrondissement de Nontron, commune de Milhac-de-Nontron », *BSHAP*, t. VII, 1880, p. 385-405, 447-463.
- Registres des terres et bâtis de Milhac de Nontron, 1842 (mairie de Milhac de Nontron).
- Registres paroissiaux de Milhac-de-Nontron, années 1613-1791 (mairie de Milhac-de-Nontron et Archives départementales de la Dordogne).
- Cadastre Napoléon, matrice cadastrale de 1841, 63P 1241/7 (Archives départementales de la Dordogne).
- Correspondance : platevoet.b@noos.fr

L'agriculture en Dordogne au milieu du XX^e siècle

par Alain RIBADEAU DUMAS

Au milieu du XXe siècle, la Dordogne était moitié forêts, moitié terres de culture, qui se divisaient, avant tout, en petites exploitations de 15 à 20 ha de SAU 1, issues du métayage, encore existant. Elles avaient convenu au travail d'une famille vivant à peu près en autarcie, avec, pour seule traction, les vaches de travail. En polyculture, par nature, elles devaient avoir des prairies, des terres à céréales, des terres non gélives à vignes et fruitiers : c'étaient souvent de petites parcelles, disséminées en fonction des terrains.

Submergés de travail manuel, sans possibilité d'accroître leurs exploitations, ou de les transmettre, beaucoup de cultivateurs les abandonnèrent, permettant aux voisins de s'agrandir.

En même temps, de grands domaines, et leurs métairies, qui n'étaient plus rentables, furent vendus à des migrants, apportant des méthodes nouvelles, et toujours un grand appétit.

C'est ainsi que de l'ouest arrivèrent des producteurs de lait, du nord des céréaliers, du centre des éleveurs, d'Afrique du Nord des arboriculteurs et viticulteurs, etc. Ils contribuèrent à l'évolution de l'agriculture, aidant les

Surface agricole utile.

services officiels, DSA² et DSV³, et les instituteurs agricoles, qui faisaient un excellent travail sur le terrain.

Une des plus belles réussites de ces derniers fut la culture de la fraise, qui n'était pas une culture traditionnelle de Dordogne. L'un d'entre eux aurait constaté que le fraisier sauvage poussait naturellement dans les sols sablonneux des châtaigneraies, au sud de Périgueux. Il en fit défricher, y planta des fraisiers, et ce fut la réussite immédiate.

Les cultivateurs de cet endroit, qui avaient des châtaigniers, comprirent vite l'intérêt de cette culture. Ils plantèrent, et la Dordogne devint, quelques années plus tard, le premier département producteur de fraises, avec d'abord la variété Madame Moutot, puis Garriguette, *etc*. Ce fut souvent au détriment du tabac, plus gourmand en main d'œuvre.

Les acheteurs s'étaient installés sur place, notamment Pierre Huot et Louis Veschembre. Celui-ci eut l'idée de planter des pommiers dans les mêmes terrains et, malgré le scepticisme des spécialistes, ce fut une réussite, et les pommes de la « Californie Périgourdine » venant après les fraises, lui permirent de mieux rentabiliser ses installations. En 1959, les agriculteurs créèrent la coopérative des Bitarelles, pour la vente des fraises, puis des noix.

Peu avant, Gilbert Herman fut un précurseur en créant un important verger en vallée de la Dordogne, avec sa station de conditionnement. Il fut bientôt suivi par des rapatriés d'Afrique du Nord, qui eurent aussi d'excellents résultats avec les pommiers, médiocres avec les pêchers. Là encore un instituteur agricole entraîna des cultivateurs à planter, avec succès.

À la suite, d'autres vergers de pommiers furent réalisés dans le nordest du département, à Sarlande, puis à Essendiéras, sous l'excellente direction d'André Michon. Au Change, dans la vallée de l'Auvézère, un beau verger, appartenant à un rapatrié d'Afrique du Nord, associa aux pommiers une jolie plantation de noyers.

À la même époque, des cultivateurs venus du nord de la France achetèrent de grands domaines sur les terres argilo-calcaires du Mareuillais. Ils étaient, disaient-ils, moins chers à l'hectare, que le « chapeau », indemnité que, dans le Nord, le fermier louant une terre doit donner au fermier sortant, pour le dédommager de ses apports à la terre. Celles qu'ils prenaient en Dordogne, souvent en friches ou mauvaises prairies, mais peu accidentées, furent réunies en grandes parcelles fertilisées, bien travaillées, favorables à un assolement céréales, colza, tournesol qui fut rentable, et un bon exemple pour les voisins.

^{2.} Direction des Services agricoles.

Direction des Services vétérinaires.

En matière d'élevage, vers 1950, dans la même région, le grand et beau domaine d'Ambelle, à Sainte-Croix-de-Mareuil, fut acheté par un Normand. Il y installa ses vaches laitières, Normandes, et fit venir régulièrement de Normandie des génisses, très demandées pour devenir les « tantes » qui aidaient les vaches de travail à nourrir leurs veaux, en plus du leur.

Mais le plus bel exemple venait de la Pouyade, près de Nontron, où un ingénieur agronome, Joseph de Larminat, régisseur du très grand domaine de son cousin, Geoffroy de Montalembert, pratiquait une organisation sylvopastorale, avec succès. Sylviculteur, il menait scientifiquement la forêt de résineux et feuillus, qui était admirable.

Aidé par un excellent praticien, Henri Peycher, il créa de grands troupeaux de bovins Limousins, et d'ovins croisés Charmoise-Texel, élevés en plein air. C'était une innovation considérable pour le Périgord. De solides clôtures séparaient les parcelles, où l'herbe était exploitée rationnellement. L'état sanitaire des troupeaux était suivi avec soin.

Jadis, chaque métairie avait un petit troupeau de brebis rentrées soigneusement, chaque soir, à la bergerie. Germain de Tisseuil, en Charente, voulant entretenir les abords de sa demeure, y clôtura des brebis qui y vécurent très bien, en plein air. Ainsi débuta cette forme d'élevage, qui se développa avec l'*Alliance Pastorale*, groupement d'éleveurs très prospère, qui, avec son laboratoire, généralisa les traitements anti-parasitaires sauvant ainsi beaucoup de troupeaux.

En Dordogne, fut créée en 1953 la *Pastorale Périgourdine*, sur les mêmes méthodes, avec les pacages entourés de clôtures à 6 ou 7 fils lisses à très forte tension. Mais l'herbe n'étant pas cultivée disparut, et plus tard, mal dirigés, les élevages aussi. En même temps, d'autres élevages de plein air, avec culture de l'herbe, prospérèrent.

La zone-témoin

En marge de ces grandes réalisations, les petites exploitations étaient encore majoritaires et n'évoluaient que très lentement. Les pouvoirs publics et la profession décidèrent en 1953 de créer une zone-témoin à Tocane-Saint-Apre, et d'y affecter un technicien, sous l'égide de Raymond Peyrat, de la DSA.

Il avait été décidé, sur une zone de quatre communes (Tocane, Montagrier, Saint-Victor, Douchapt), non de faire des essais, mais de faire connaître ceux qui existaient et d'appliquer leurs enseignements par les agriculteurs volontaires, afin de les aider à rentabiliser leur travail.

Un programme était établi pour chacun d'eux, et sa réalisation pouvait être aidée par de petites subventions et des prêts, facilitant leurs investissements.

Dans ces petites exploitations de polyculture, trois productions étaient privilégiées : la noix, le veau blanc, et le tabac sur certaines alluvions de la vallée de la Dronne.

Le noyer est l'arbre du Périgord. Jadis, il n'y avait pas de bonne terre sans noyers et pas question de le déplacer, l'égratigner, il régnait en maître, car son rapport était bon. Mais c'était le désordre absolu, car là où il poussait naturellement – disait Gabriel Brachet, de Tocane – c'était la meilleure place ; il y restait, au détriment des autres cultures de la parcelle, et sa présence rendait tout échange de terre, tout remembrement pratiquement impossibles, chaque noyer étant inestimable aux yeux de son propriétaire.

Car, à la valeur de la récolte s'ajoute celle du bois, très variable suivant l'âge, la couleur, qui le rendent impropre ou non à l'ébénisterie de qualité : on lui doit les plus beaux meubles du Périgord. Beaucoup s'y trompaient, tel ce soi-disant régisseur d'une belle propriété proche de Périgueux, qui se vantait d'en avoir vendu un 25 000 F en 1950, alors que son acheteur, 2 jours après, l'avait cédé 4 fois plus cher. Mais celui-ci, qui en achetait beaucoup, savait estimer un noyer au premier coup d'œil; il acheta aussi les landes de Bagatelle, à Monsec, qu'il planta en résineux et feuillus, avec des étangs pour la chasse. Auparavant ajoncs, genets, bruyères de ces landes étaient coupés, l'hiver, pour faire la litière des bovins, faute de paille.

Le veau blanc, spécialité de la région, issu de la vache de travail et du taureau Limousin, était élevé à l'étable, seulement au lait de sa mère et de la « tante », Normande, présente dans chaque étable. Il avalait aussi des œufs entiers, qui étaient cassés dans sa bouche. Sa viande était de qualité supérieure.

Le tabac permettait aux petites exploitations (10 ha de SAU) de vivre, mais demandait beaucoup de main d'œuvre, notamment l'hiver, pour le tri des feuilles. C'était le tabac brun Paraguay, seul planté alors, et dont le revenu, garanti par l'Assurance, autorisait l'investissement par exemple du tracteur. Encore fallait-il l'utiliser, contrairement à ce planteur de La Lande à Tocane qui, « pour économiser l'essence », laissait le tracteur neuf dans la grange, et labourait avec les vaches. Mais il n'économisait pas sa femme qui marchait devant les vaches, lui-même tenant la charrue.

L'amélioration des exploitations devait se faire sur les autres cultures et élevages. Les cultivateurs semaient à la main les engrais – bien peu –, les céréales, le maïs. Ils coupaient le blé à la moissonneuse lieuse, cueillaient le maïs à la main, chargeaient le foin à la fourche.

Le progrès vint avec le petit tracteur maniable et son ingénieux attelage 3 points, imposant ses outils portés, qui facilitèrent beaucoup le travail.

Les blés donnaient 10 ou 15 pour un, soit pour 2 sacs de semence (150 kg), 15 à 23 quintaux de blé par hectare. Chacun gardait sa semence et portait à son boulanger le blé pour faire son pain de l'année. C'était l'échange blé-pain, sans argent car, pour chaque pain livré, le boulanger marquait par une entaille 2 planchettes accolées, dont l'une restait à la boulangerie, l'autre au client.

L'apport d'engrais, de meilleures façons culturales, l'utilisation du semoir et des blés sélectionnés permirent de doubler rapidement les rendements. Même chose pour le maïs qui profita du premier semoir 2 rangs, difficile à utiliser, car il demande une terre ferme, alors qu'à la main, il était semé en terre meuble.

Avec les premiers maïs hybrides, W 355 et U 24, les rendements doublèrent, atteignant 40 à 50 quintaux par hectare, loin encore des 100 quintaux obtenus quelques années plus tard, avec fertilisation équilibrée, et arrosage, près de Bergerac, notamment à la Graulet.

Avec les épandeurs, l'utilisation des engrais était facilitée. Ils étaient livrés en sacs de 50 kg, sauf la potasse qui était en sacs de jute de 80 kg, prisés des exploitants pour les sacs, mais non des distributeurs qui les portaient sur le dos. Et encore, l'un d'eux, Fernand Murat, de Saint-Cyprien, se rappelait avoir déchargé à la pelle les premiers engrais, en vrac : lui et ses collègues méritaient bien des pourboires.

Les engrais et autres produits agricoles étaient encore vendus par de nombreux commerçants, souvent petits, rarement importants (Cadroas, à Ribérac) et, de plus en plus, par les coopératives de Ribérac et Périgueux. Celle-ci, alors en pleine expansion, devait disparaître quelques années plus tard, sans dégâts financiers, au grand étonnement de tous.

La révolution fourragère changea les comportements pour la culture de l'herbe : tout fut amélioré, notamment la préparation de la terre transformée par l'utilisation du rouleau cultipacker, la mécanisation de la fenaison, puis l'ensilage. Celui-ci fut rapidement adopté pour les quelques étables de laitières, où, en premier, étaient suivis les conseils.

Les vaches Hollandaises, de mieux en mieux sélectionnées, avec l'insémination artificielle, et profitant de la révolution fourragère, voyaient leurs rendements laitiers augmenter.

L'arrivée du tracteur permit de remplacer petit à petit les vaches de trait par des races à viande sélectionnées. C'est ainsi que furent organisés des

achats groupés de génisses Limousines. Au cours d'une livraison, une génisse qui venait du pâturage s'échappa dans les bois de Fayolle à Tocane et ne fut reprise, malgré les efforts, que 3 jours plus tard, sans qu'elle ait souffert.

À cette époque, les achats de bétail se faisaient principalement sur les foires, dont les plus réputées étaient à Périgueux (la Saint-Mémoire) sur le foirail, place Francheville.

C'était l'époque des nombreuses réunions d'information pour les cultivateurs, où l'un des plus écoutés était M. Grégoire, directeur des Services vétérinaires, tribun à la silhouette imposante, à la belle voix grave, avec l'accent rocailleux. Il savait attirer l'attention de tous, et fustiger ceux qui nourrissaient mal leur bétail. Ses images étaient célèbres : « vos vaches, mais ce sont des porte-manteaux », ou bien « elles passeraient entre l'affiche et le mur ». Jamais il ne lisait une intervention, « le papier est un écran entre vous et le public », disait-il.

Un autre bon conférencier était Christian de Lary, de la DSA, qui était très près des cultivateurs, ayant lui-même une exploitation, avec un beau troupeau de vaches laitières.

Dans la zone-témoin, tout se déroulait bien, les progrès se faisaient sentir quand, en 1956, après un temps doux et un départ de végétation, arrivèrent les terribles gelées. Tout gela, même la vigne. Il n'y eut pas de blé, et, pour la première fois, les cultivateurs durent acheter leur pain. Ce fut une très mauvaise année, qui freina tout progrès, faute de trésorerie. Seuls réussirent les orges de printemps semées sur les blés gelés, qui avaient été fertilisés, et le tabac.

Mais il fallait poursuivre la restructuration des exploitations affaiblies. Ce fut l'étape suivante : l'organisation de leur comptabilité-gestion, avec l'aide de la chambre d'agriculture. Les agriculteurs s'y prêtèrent bien, ce qui prouva l'évolution des mentalités et précisa leurs progrès. Ils étaient sortis de l'agriculture du passé.

A. R. D.

De la faucille à la moissonneuse-batteuse. Évolution des techniques agricoles pour la moisson et le battage en Périgord

par Jean-Pierre RUDEAUX

La moisson a toujours été une activité essentielle depuis que l'homme préhistorique s'est sédentarisé et est devenu agriculteur. Pendant des millénaires, et encore vers 1950 dans certains secteurs de notre département, le moissonnage des céréales s'est effectué à la main : à la faucille, au volant, à la sape, à la faux.

La mécanisation de la moisson est donc une aventure récente, si l'on excepte le vallus gallo-romain. L'emploi de cette moissonneuse gauloise est attesté par les écrits de Pline l'ancien (23-79 après J.-C.) dans son Histoire naturelle et ceux de Palladius dans l'Opus agriculturae (fin du IV^e siècle). Selon ces deux auteurs, pour couper les épis, les Gaulois utilisaient une sorte de caisse montée sur deux roues, armée de dents à l'avant et de deux brancards dans sa partie arrière. On y attachait un bœuf ou un cheval qui poussait la machine en avant. Le conducteur situé à l'arrière haussait ou abaissait les dents à la hauteur des épis, pendant qu'un assistant sur le côté coupait avec une raclette les épis qui tombaient dans la caisse. Il fallait ensuite repasser avec une faucille pour couper la

paille. Cet ancêtre de la moissonneuse est représenté sur différents basreliefs, notamment à Trêves, Reims, Coblence, Montauban-Buzenol. On peut penser que cette machine a été utilisée pendant plusieurs siècles par les Gaulois. Il semble que les Romains, avec leurs nombreux esclaves, ont négligé le vallus. Cette évolution technologique abandonnée, il y a eu ensuite une régression qui a duré pendant des siècles, période pendant laquelle les paysans européens ont « scié » leur blé avec une simple faucille.

Dans Les très riches heures du duc de Berry, au mois de Juillet, on voit les « vilains » pliés en deux, moissonnant leur maigre récolte avec des faucilles. Alors que dans le même ouvrage, en juin, les mêmes paysans fauchent leurs prés avec de longues faux. Ce paradoxe apparent mérite une explication. L'emploi de la faucille – il faut trois fois plus de temps pour moissonner un hectare de blé avec une faucille qu'avec une faux nous paraît, a priori, une perte d'énergie et un gaspillage car notre époque est celle de la rationalisation du travail et de la recherche du profit maximum. Mais un champ de blé représente plus qu'une valeur marchande, il est à l'image d'une civilisation. Lent, très lent, mais non spécialisé, l'emploi de la faucille permettait l'intervention de l'ensemble du village : hommes, femmes, et même les enfants participaient aux moissons. A contrario, l'emploi de la faux, plus physique et technique, était souvent réservé à des spécialistes qu'il fallait embaucher et payer. Dans un monde rural où l'argent était très rare, beaucoup ne pouvaient pas envisager cette dépense.

Le battage, quant à lui, s'est pratiqué traditionnellement au fléau pendant des centaines d'années, sans aucune évolution technologique majeure. Et au cours du XIX^e siècle, différentes machines à battre vont apparaître successivement, qui vont permettre de compenser la diminution constante de la main d'œuvre dans les campagnes.

I. La moisson

1. Les outils traditionnels de la moisson

La faucille

En forme de croissant, elle est dérivée de la faucille à dents de silex utilisée par les hommes préhistoriques quand ils commencèrent à récolter le blé sauvage. Connue en Palestine dès le VIII^e millénaire avant notre ère, elle s'est peu à peu répandue autour de la Méditerranée.

On distinguait plusieurs sortes de faucilles selon leur taille, leur ouverture et la nature de leur tranchant. Les plus anciennes faucilles métalliques étaient dentelées, permettant de scier le blé plutôt que de le trancher. Dans certaines régions (Catalogne par exemple), la moisson s'effectuait en deux passages : le moissonneur saisissait à la main la javelle, qu'il coupait sous l'épi en prenant garde de ne pas égrener celui-ci. Cette opération étant assez dangereuse, la main tenant la javelle était protégée par des doigtiers en roseau. Au second passage, il ne restait plus qu'à couper les tiges de blé avec une faux.

Le volant

Il s'agit d'une faucille plus grande et au tranchant lisse, utilisée à bout de bras à la volée. Cette transformation a permis de gagner en rapidité, au détriment de la précision : le geste, plus brutal, faisait égrener les épis trop mûrs, d'où un moindre rendement de la récolte. Mais en cinq coups de volant, un moissonneur expérimenté confectionnait une gerbe, d'où une moisson plus rapide et moins coûteuse en personnel.

La sape

C'est une sorte de petite faux munie d'un demi-manche complété d'une poignée, maniée d'une main. Le sapeur tient dans l'autre main un crochet de fer emmanché lui aussi, dont l'extrémité évidée permettait de le ligaturer à la hauteur de l'avant-bras. Cet ensemble permettait de bloquer dans le crochet un bouquet de tiges pendant que la lame de la sape les tranchait sans trop les secouer ni les égrener.

La faux

C'est un outil très ancien. Pendant des siècles, la faux a été réservée à la coupe des prés ou de l'avoine, ainsi qu'à celle des chaumes. Il fallut attendre le XVIIIe siècle pour que son emploi se généralise en France comme outil de moissonnage, d'abord dans les grandes plaines à blé. Il faudra beaucoup de temps pour gagner les régions méridionales, plus pauvres en rendement. En effet, l'usage de la faux entraîne une perte de grain plus importante qu'avec le volant. Cette perte de récolte est négligeable pour le riche propriétaire beauceron, mais elle est jugée insupportable pour le petit agriculteur périgordin, qui préféra continuer le travail à la faucille.

Les premières faux utilisées pour moissonner étaient garnies d'un râteau en bois qui recueillait les tiges à mesure qu'elles tombaient et les empêchait de se mêler. Plus tard, on utilisera un râteau métallique.

Le moissonneur à la faux avait besoin de quelques outils lui permettant d'avoir une lame parfaitement affûtée : d'abord une pierre à aiguiser, placée dans une corne de bovin attachée à sa ceinture, et contenant toujours un peu d'eau pour que la pierre ne se dessèche pas. Il fallait aussi régulièrement battre la faux, c'est-à-dire la frapper avec un marteau spécifique sur une petite enclume.

Dans les Annales littéraires et agricoles de la Dordogne de 1840, on peut voir un appareil pour battre les faux mis au point par un taillandier d'Excideuil, Bourdeau. Selon le rédacteur, alors qu'il fallait plus de ¾ d'heure avec l'ancien procédé à un batteur expérimenté pour obtenir un tranchant convenable, « il suffit de 6 à 7 minutes au plus maladroit faucheur pour lui donner un tranchant aussi uni qu'un rasoir », et qui durera plusieurs jours. Ce modeste appareil était en usage à la ferme-modèle de Sallegourde, ainsi que chez le général Bugeaud à la Durantie. Et même le préfet l'avait recommandé par une circulaire.

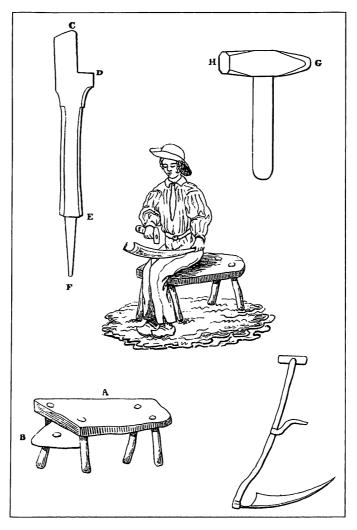


Fig. 1. Appareil Bourdeau (Annales agricoles et littéraires de la Dordogne, 1840).

Il semble que l'usage généralisé de la faux pour la moisson ait été retardé par l'abondance de la main d'œuvre. En effet, après 1815, le fort accroissement de la population rurale permettait de continuer la moisson à la faucille, exigeante en bras. Dans certaines régions, des migrants saisonniers se présentaient en si grand nombre qu'on pouvait les employer à bas prix. Or, vers le milieu du XIX^e siècle, l'exode rural a obligé à reconsidérer le problème. La diminution de la main d'œuvre locale et saisonnière a fait que la faux est devenue un mal nécessaire, d'autant plus que les surfaces emblavées augmentaient considérablement dans certaines régions.

Autre facteur non négligeable, avant 1815, la plupart des faux étaient importées. Car la priorité des ateliers nationaux était la fabrication d'armes pour les guerres révolutionnaires ou napoléoniennes. Après la fin de l'Empire, ces mêmes ateliers vont se reconvertir dans la fabrication d'outils agricoles. À Toulouse on fabriquait 50 000 faux en 1819 et 120 000 en 1827.



Fig. 2. Les faucheurs, concours photographique du Bournat, 1903 (coll. de l'auteur).

2. Les nouvelles machines

La moissonneuse

La première machine à faucher et moissonner date de 1806. Elle est imaginée par l'Anglais Gladstone. Il s'agit d'un disque rotatif horizontal muni de lames, entraîné par la roue d'un engin à propulsion animale. Les tentatives de Smith et Barley, qui préfiguraient les faucheuses rotatives actuelles, n'auront pas plus de succès.

C'est l'américain Cyrus Mc Cormick qui met au point en 1831 un engin révolutionnaire qu'il présente à ses voisins. En 1834, il dépose un brevet pour une machine faucheuse, tirée par un cheval, « en vue de réduire l'importante main d'œuvre que nécessite la moisson ». La lame est en acier. Elle est constituée de couteaux métalliques triangulaires qui cisaillent les tiges par un mouvement latéral réalisé à grande vitesse, comme dans les tondeuses des coiffeurs. Mc Cormick va perfectionner son invention. Il invente un dispositif qui fait glisser latéralement les tiges coupées de manière qu'elles tombent sur le sol sur le côté afin d'éviter le piétinement par les bêtes au tour suivant. Il ajoute un moulinet à lattes de bois destiné à incliner vers la lame les tiges à couper.

Il ouvre une usine à Chicago en 1847. Dès 1850, elle emploie 120 ouvriers. Plus de 5 000 moissonneuses *Virginia Reaper* ont été vendues dans le monde. Mc Cormick vint à l'exposition universelle de 1867, avec 23 autres fabricants de moissonneuses. Il reçut le premier prix du concours international et fut plébiscité par les agriculteurs : il leur donnait la possibilité de moissonner un hectare de blé en deux heures et demie, avec seulement un homme et deux chevaux.



Fig. 3. Faucheuse-moissonneuse Manny-Roberts.

La moissonneuse-javeleuse

La première moissonneuse se contentait de faucher les céréales et les laissait en continu sur le sol. Il fallait ensuite rassembler les figes en javelles, puis les attacher avec des liens en paille de seigle pour former les gerbes. En 1852, la Virginia Reaper devint la Daisy Reaper: les tiges de céréales étaient assemblées en javelles sur la machine et éjectées latéralement. Il suffisait ensuite de lier les gerbes ainsi formées.

La moissonneuse-lieuse

Ultime perfectionnement, les tiges fauchées tombaient sur une toile qui les dirigeait vers le mécanisme lieur. Celui-ci formait les gerbes et les liait avec une ficelle. Une fois celle-ci nouée, la gerbe était éjectée sur le côté. Il n'y avait plus qu'à confectionner les gerbiers pour les laisser sécher quelques jours. À noter que certains constructeurs proposaient une lieuse indépendante de la moissonneuse.

Dans les Annales littéraires et agricoles de la Dordogne de 1841, on présente une étrange machine à moissonner mise au point par un charron de Haute-Marne, M. Caussin. Cette machine était actionnée par un homme qui la poussait à la manière d'une brouette. Elle avait été expérimentée dans un champ d'avoine et avait moissonné 3 ares 10 centiares en 10 minutes. L'inventeur était conscient que sa moissonneuse ne pouvait fonctionner dans un champ de blé, car cela demandait trop d'énergie pour un homme. Il envisageait de construire une machine de plus grande dimension poussée par un cheval. Gageons que son invention a été vite oubliée.

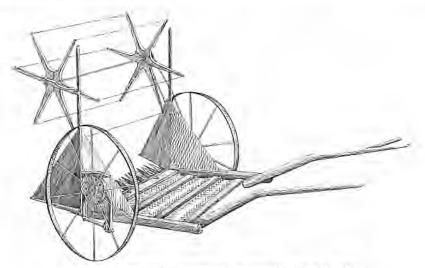


Fig. 4. La machine à moissonner Caussin (Annales agricoles et littéraires de la Dordogne, 1841).

Dans les mêmes Annales, un peu plus tard, on signale qu'« une moissonneuse a été inventée en Ecosse [...] mais les essais de celle d'Amérique sont les seuls qui nous soient encore connus. Vous avez vu marcher cette machine et vous dites qu'elle accomplissait, d'une manière fort imparfaite, la tâche de moissonner cinq hectares par jour avec l'aide de deux ouvriers ». Ainsi l'invention de Mc Cormick était connue des agronomes périgordins. Il est difficile de savoir quand les premières moissonneuses sont apparues en Dordogne. Sans doute chez de grands propriétaires fortunés et à l'écoute du progrès. En 1858, Évariste de Mahy, du château d'Escoire, signale que son père a acheté, par manque de main d'œuvre, une machine à moissonner du système Burgess et Key. La machine, dit-il, a parfaitement fonctionné, et sur tous les types de terrain, « elle a très bien coupé le blé et beaucoup plus ras que la faucille. La quantité de blé coupée avec deux bœufs a été de trois hectares et demi en 10 heures de travail ». Un petit incident mécanique a été réparé immédiatement par un forgeron local en moins de deux heures. Un seul homme suffisait à faire fonctionner cette moissonneuse, qui coûtait, à Paris avec les pièces de rechange et l'emballage, 1 200 francs.



Fig. 5. Moissonneuse-lieuse en travail (coll. de l'auteur).

Les mêmes Annales font part de la construction d'une faucheusemoissonneuse par M. Lachaud d'Hautefort. Elle devait participer à l'exposition de Bordeaux, mais elle n'a pas été présentée. Selon le rédacteur, « son volume et la complication de son arrière-train exigent une place beaucoup trop grande pour tourner au bout des champs ». La machine était donc perfectible, mais elle fonctionnait. Pour mieux faire connaître les nouvelles machines aux agriculteurs, la Société départementale d'agriculture de la Dordogne allait organiser régulièrement des concours de faucheuses en juin, suivis de concours de moissonneuses en juillet. Ainsi en 1876, 6 constructeurs de machines à moissonner s'étaient inscrits, mais seulement 4 avaient pris part au concours. La démonstration avait lieu dans la plaine du Petit-Change, dans la propriété de M. de Mallet, Par un très beau temps, le concours avait eu lieu devant de nombreux spectateurs, notamment le directeur de l'École normale qui avait amené les futurs instituteurs. La moissonneuse *Omnium*, d'un poids de 434 kg, et d'une valeur de 1 000 F, l'avait emporté. Elle avait moissonné une surface de 27 ares 16 centiares en 35 minutes. À la suite de ce concours, plusieurs propriétaires avaient passé commande de machines qu'ils avaient vu fonctionner.

Le concours international de moissonneuses du 21 juillet 1880 a vu apparaître pour la première fois en Dordogne une moissonneuse-lieuse Mc Cormick, qui n'était pas prévue dans le programme et qui a été récompensée par « une médaille d'or (hors classe) pour son remarquable fonctionnement ». Cette année-là, les 5 constructeurs présents avaient amené beaucoup plus de machines (14), car les récompenses offertes étaient conséquentes et le marché de la moissonneuse en plein essor. En outre, les mécanismes étaient beaucoup plus solides et plus fiables.

Progressivement, les moissonneuses se sont répandues dans les campagnes pour compenser le manque de main d'œuvre. Il y a eu des entrepreneurs de moissonnage, comme il y avait déjà des entrepreneurs de battage. Les chevaux et les bœufs ont peu à peu été remplacés par des tracteurs après la première guerre mondiale.



Fig. 6. La rentrée des gerbes (coll. de l'auteur)

II. Le battage

1. Les méthodes traditionnelles

Le dépiquage ou foulage sous les pieds des animaux

On plaçait verticalement les gerbes bien serrées sur une aire aménagée, puis on faisait venir plusieurs couples d'animaux (bœufs ou chevaux) qui suivaient une trajectoire circulaire en piétinant pour abattre les épis dans un premier temps. Ensuite des ouvriers agricoles armés de fourches remuaient et étalaient les gerbes. Les animaux revenaient ensuite à plusieurs reprises et brisaient les tiges. À mesure que la paille se cassait, le grain se détachait et restait dessous. Il ne restait plus qu'à enlever la paille avec les fourches et à recueillir le grain pour le vanner. Le foulage se pratiquait essentiellement dans les régions méditerranéennes jusqu'au début du XIX^e siècle. Cette méthode archaïque était condamnée par les agronomes de l'époque, qui estimaient qu'une partie du grain était mangée par les animaux pendant leurs passages successifs.

Le battage au fléau

Il était d'usage courant dans toute la France, mais à des époques différentes selon les régions. Dans le sud, on battait en plein air après la moisson, sur une aire plate en terre battue, qui pouvait être recouverte de bouse de vache, « ce qui donnait en séchant une surface unie et résistante ». Dans



Fig. 7. Le battage du seigle (coll. de l'auteur).

le nord, à cause du climat moins favorable, on battait en grange, en hiver, ce qui impliquait un aménagement particulier des constructions, qui devaient être très vastes. Ce battage permettait d'utiliser la main d'œuvre inoccupée (les ouvriers étaient engagés pour un an). Mais on battait souvent dès deux heures du matin, pour réserver la journée aux travaux courants, et parce que dans le froid de la nuit, les grains se détachaient sans doute mieux.

Déjà mentionné dans la Bible, le fléau prend sa forme définitive dans l'Antiquité romaine : deux bâtons de longueur inégale, le manche et le battant, réunis par une courroie (cuir, nerf de bœuf, peau d'anguille...). Le bois varie selon les régions : micocoulier, olivier, cornouiller, chêne ou autre bois dur.

Si le fléau présente l'avantage de ne pas trop casser la paille, le travail est néanmoins long et pénible. L'écrivain bourbonnais Émile Guillaumin évoque ainsi les longues heures de sa jeunesse passées à tenir le manche rugueux du fléau :

« Je ne connais pas de besogne plus énervante que celle-ci. Manœuvrer le fléau, du même train régulier, pour conserver l'harmonie obligée de la cadence ; ne pouvoir disposer d'une seconde pour se moucher, pour enlever le grain de poussière qui vous fait démanger le cou, quand on est encore malhabile et non habitué à l'effort soutenu, c'est à devenir enragé. »

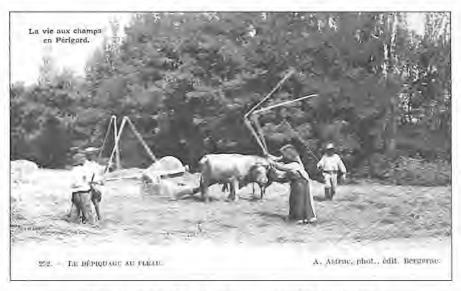


Fig. 8. Le dépiquage au fléau et au rouleau (coll. de l'auteur).

Dans les *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne* de 1840, on peut lire : « C'est au fléau qu'on a exécuté jusqu'à notre temps le battage des blés dans le département de la Dordogne, Ce mode a cependant de graves

inconvénients : il est lent et dispendieux, fort pénible pour l'ouvrier, imparfait, et nuisible à la propriété forestière, par l'emploi de jeunes tiges de chêne et autres bois durs choisies chaque année, entre les plus belles, pour la fabrication des fléaux.»

2. De nouvelles méthodes de battage

Le dépiquage au rouleau ou au traîneau

Il semble que cette nouvelle méthode ait été împulsée par le colonel Bugeaud dans son domaine de la Durantie près de Lanouaille. Le 10 août 1829, une délégation d'une vingtaine de personnes de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne, invitée par Bugeaud, assiste à une journée de battage au rouleau. Le secrétaire perpétuel, Joseph de Mourcin, en donne un compte-rendu très détaillé.

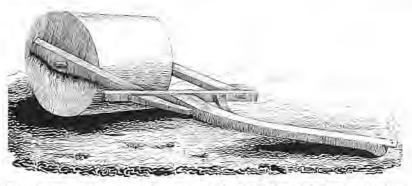


Fig. 9. Rouleau à battre le blé (Annales agricoles et littéraires de la Dordogne, 1840).

Six hommes conduisant six paires de bœufs traînant chacune un rouleau de pierre, ainsi que douze femmes et enfants, participent à cette opération. 310 gerbes de blé sont étalées sur l'aire. Puis les bœufs traînant les rouleaux vont passer à plusieurs reprises sur la paille, qui sera retournée à la fourche. Après de nouvéaux passages des rouleaux, les bœufs seront dételés, la paille chargée dans des charrettes et le grain ramassé. De nouvelles gerbes seront disposées sur l'aire et roulées. Il faut noter que tout était prévu, puisque derrière chaque paire de bœufs, une femme ou un enfant suivait, tenant une sorte de panier rond emmanché au bout d'un bâton, afin de recueillir les éventuels excréments des bœufs qui auraient souillé la paille et le grain.

Selon Joseph de Mourcin, cette méthode est rapide, emploie tout le personnel de la ferme, et est applicable dans toutes les exploitations, même les plus petites qui pourront dépiquer avec un seul rouleau. Dans certaines régions, le rouleau pouvait être remplacé par un traîneau de bois lesté d'une

lourde pierre. Il existait également des rouleaux en bois cannelé, et d'autres en pierre de forme tronconique.

Il est curieux de constater que ces rouleaux étaient connus par les Ibères avant la conquête romaine, avaient été utilisés au Moyen Âge dans certaines régions, et avaient ensuite disparu pendant des siècles des usages agricoles.

Les machines à battre

C'est au charpentier écossais Meikle que l'on doit l'introduction vers 1786 du principe du battage mécanique. Il avait mis au point une batteuse-vanneuse comprenant deux dispositifs actionnés par la courroie d'une poulie d'entraînement commune. Les gerbes de céréales étaient introduites dans la machine, puis passées entre les surfaces cannelées d'une série de rouleaux, ce qui avait pour effet de séparer les grains des épis. Les grains étaient ensuite dirigés vers un tarare, qui dispersait les impuretés encore présentes sous l'action du vent. Cette machine était très lourde et avait été installée dans une ferme voisine. Meikle avait prévu que sa batteuse soit actionnée par la vapeur.

La batteuse à bras

Plusieurs types de ces machines sont apparues. Le principe étant toujours de séparer le grain de l'épi, l'énergie nécessaire était fournie par un homme entraînant une manivelle qui faisait fonctionner le mécanisme de battage.

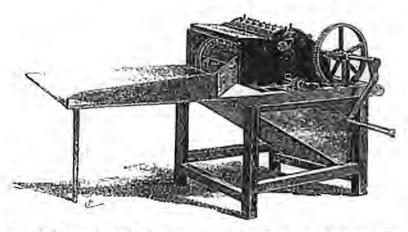


Fig. 10. Batteuse à bras (Bulletin de l'Union du Sud-Est des syndicats agricoles, n° 6, 15 juin 1902, p. 131).

Sur certains modèles, il n'y avait plus de volant, mais des pédales. Ces machines étaient certainement plus efficaces que les fléaux, mais demandaient encore plus d'efforts physiques. En Beauce, un modèle était même surnommé « pleurésie », ou « poitrinaire », nom très significatif des maladies que la

batteuse provoquait chez des batteurs en sueur dans les courants d'air des granges. Dans d'autres régions, ces batteuses étaient appelées « galériennes », ce qui montrait bien la difficulté et la pénibilité de la tâche. Il fallait deux personnes pour tourner les manivelles, pendant qu'une troisième introduisait la paille.

La batteuse à manège

Plusieurs animaux tournant en rond autour d'un axe entraînaient une batteuse fixe. Un de ces modèles, fabriqué à Nantes par Étienne Lotz aîné, était signalé dans une grande propriété d'Hautefort. La machine était actionnée par 2 paires de bœufs, qui devaient être remplacés toutes les deux heures. Elle nécessitait la présence de 12 à 14 ouvriers, hommes et femmes. Un autre modèle était également utilisé en Dordogne, fabriqué par Joseph Pinet, d'Abilly. Le mécanisme de battage était toujours entraîné par des bœufs, mais l'entraînement s'effectuait à l'aide d'une courroie. Ce modèle avait été recommandé dans l'Écho de Vésone par le baron du Cluzeau de Clérant en 1857.

Des constructeurs locaux pouvaient également fabriquer des machines à battre : ainsi M. Lassagne de Lanouaille primé au comice agricole de Thiviers en 1860.



Fig. 11. Batteuse à manège direct (Dictionnaire des arts et industries, 1881).

La trépigneuse

Il s'agit d'un manège utilisé en agriculture essentiellement pour le battage. Le principe : un plan incliné à tablier (tapis roulant) se déroule sous les pieds d'un animal (généralement un cheval) et transmet la force nécessaire au fonctionnement de la machine. Le cheval, qui doit être le plus lourd possible, utilise son propre poids pour mettre en mouvement le tapis (parfois recouvert de sisal tressé), en marchant constamment sur place, d'où le nom de trépigneuse.

Ces machines pouvaient être conçues pour un ou deux chevaux (ou bœufs), le tapis étant alors plus large. Le travail des animaux était assez fatigant : ils marchaient en continu sur une pente de 20°. Pour les faire patienter, il pouvait y avoir une mangeoire remplie de grain. Après 20 ou 30 minutes, il était nécessaire de faire une pause de 15 minutes ou de remplacer l'animal. Le faible encombrement de la trépigneuse, sa mobilité, et son prix raisonnable justifient le succès qu'elle connut en France entre 1860 et 1910. C'était la machine à battre la plus pratique pour les petites exploitations agricoles Après 1910, les animaux seront remplacés par des machines à vapeur.

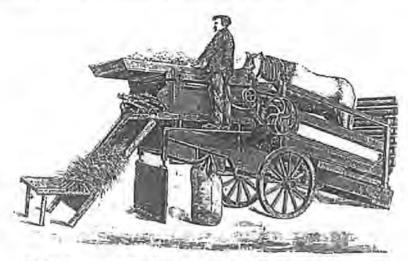


Fig. 12. Trépigneuse (Bulletin de l'Union du Sud-Est des syndicats agricoles, nº 6, 15 juin 1902, p. 132).

La batteuse à vapeur

Les premières machines à vapeur ont été mises au point en Angleterre. À la différence des locomotives, les locomobiles, montées sur 4 roues, ne pouvaient circuler de façon autonome et il fallait plusieurs animaux pour les déplacer de ferme en ferme. Selon les *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*, des machines à battre mues par la vapeur fonctionnaient en France depuis 1849, et en 1850, 22 machines de ce type étaient en activité dans l'ouest (Vendée, Loire inférieure, Maine et Loire, Mayenne, Vienne). Elles étaient construites à Nantes par Étienne Lotz.

En Dordogne, M. Durand de Corbiac signale en 1860 une machine à battre Andréau, montée sur 2 roues, qui peut se déplacer à l'aide d'un cheval ou d'une paire de bœufs. Elle peut fonctionner avec un manège de 4 chevaux, mais elle est beaucoup plus efficace entraînée par une locomobile. En l'occurrence, il s'agit d'une locomobile de Calla, d'une force de 6 chevaux

vapeur, qui « consomme 4 hectolitres de charbon anglais par jour ». Elle peut être conduite par une paire de bœufs, « à condition que les chemins ne soient pas trop mauvais. Il faut une douzaine d'hommes et une dizaine de femmes ou d'enfants pour bien marcher et battre par jour de 150 à 200 hectolitres de froment ». Il s'agissait là d'un petit modèle de batteuse.



Fig. 13. Locomobile et batteuse à Preyssac près d'Excideuil (coll. de l'auteur).

À l'exposition universelle de Paris de 1878, 140 machines à battre participaient au concours depuis les batteuses suisses à bras, jusqu'aux lourdes machines à grand travail. Le poids de ces engins variait selon leur destination ; de 2 000 à 4 000 kg. Les prix s'étalaient entre 1 600 et 5 000 francs pour une machine à grand travail Hornby.

Les locomobiles étaient reliées à la batteuse par une longue courroie, pour éviter qu'une escarbille ne mette le feu à la paille. Dès son apparition, la batteuse a été accueillie avec méfiance par le monde paysan. Elle est accusée d'être une « mangeuse de bras », car elle diminuait le nombre d'ouvriers agricoles. C'est aussi une « dévoreuses d'hommes », car les incidents sont fréquents. Ainsi le 22 août 1923, dans la Sarthe, l'explosion d'une locomobile fera 5 morts et 12 blessés.

Vers 1920, les locomobiles seront peu à peu remplacées par des tracteurs, parfois même par des moteurs.

La moissonneuse-batteuse

La première machine combinant moisson et battage a été inventée par l'Américain Hiram Moore en 1834. Cette machine était très lourde et il fallait 20 chevaux pour la déplacer. La force de la traction faisait tourner des roues qui étaient crantées pour ne pas patiner. Ces roues étaient reliées à toute la mécanique et la mettaient en mouvement. D'autres modèles ont été développés dans les vastes plaines américaines. Elles pouvaient moissonner sur une largeur de plus de 9 mètres, mais il fallait 40 chevaux ou mules pour les faire avancer car elles étaient très lourdes (jusqu'à 15 tonnes). Vers 1920, les tracteurs ont remplacé les chevaux. La première moissonneuse-batteuse automotrice a été mise au point en Australie en 1938. Les premières machines sont apparues en France vers 1950 et en une vingtaine d'années ont remplacé tous les autres procédés de moisson et de battage.



Fig. 14. Atelier fabriquant des tarares et des trieurs à grain à La Coquille (coll. de l'auteur).

Ainsi, après des siècles de routine, les exploitations périgordines ont vu se succéder ou se compléter tout au long du XIX^e siècle une multitude d'outils à dépiquer le blé : fléau, rouleau, batteuse à manivelle, manège à chevaux, trépigneuse, locomobile. Ces instruments étaient inégalement connus et employés sur l'ensemble du département. Beaucoup d'agriculteurs restaient réfractaires au changement, ou tout simplement n'avaient pas les moyens d'utiliser les nouvelles machines. La mécanisation a accompagné l'exode rural par nécessité, mais ne l'a pas précédé. Elle a permis une diminution de la

pénibilité du travail, et aussi une augmentation de la qualité des produits, car avec une moissonneuse-batteuse il est plus facile de récolter rapidement le blé à maturité optimum.

Mais en contrepartie, l'augmentation constante de la productivité a conduit à l'écroulement des prix et à l'irruption de l'économie dans l'agriculture. Il n'est plus possible de vivre en autarcie comme autrefois.

En outre, l'utilisation de machines de plus en plus grosses et de plus en plus sophistiquées a déjà modifié en profondeur les paysages français, alors que les sols sont de plus en plus agressés. Il est loin le temps des glaneuses qui passaient dans les éteules avec l'espoir de ramasser quelques épis oubliés.

J.-P. R.

Sources et bibliographie

Annales agricoles et littéraires de la Dordogne.

Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne.

L'agriculture de la Dordogne, annales de l'office agricole régional du sud-ouest, fascicule n° 19, 1932.

Exposition universelle internationale de 1878 à Paris, rapports du jury international.

AGULHON (Maurice), *Histoire de la France rurale* (sous la dir. de G. Duby), t. 3 : de 1789 à 1914, Paris, éd. du Seuil (coll. Points Histoire).

Dellenbach (Pierre) et Legros (Jean Paul), « Données historiques sur le développement du machinisme agricole en France », *Académie des sciences et lettres de Montpellier*, conférence n° 3763.

GRATIER DE SAINT-LOUIS (Renaud), « Du fléau à la batteuse, battre le blé dans les campagnes lyonnaises », *Ruralia*, t. 6, 2000.

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE *

Une belle machine dans nos campagnes : la locomotive *Forquenot 121*

par Brigitte et Gilles DELLUC

Le chemin de fer a eu un rôle majeur dans la transformation de la ruralité à la fin du XIX^e siècle. En Dordogne, le maillage des chemins de fer, à voie normale et à voie étroite, était impressionnant (fig. 1). C'était le temps de la « ferroviairisation » de la France \(^1\).

À Périgueux, une rue porte le nom de Forquenot. Qui se souvient de l'ingénieur qui équipa les lignes de la Compagnie Paris-Orléans (le PO) d'une machine à toute épreuve et d'un long usage? L'ingénieur Victor Forquenot de la Fortelle (1817-1885) fut l'inventeur de la locomotive à vapeur 121 en service dès 1875. Aujourd'hui encore on voit l'image de la Forquenot 121 flotter sur une bannière de pèlerinage de Cadouin et enrichir de nombreuses cartes postales du début du siècle dernier.

Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont archivés à la SHAP.

^{1.} SAUGET, 2009. La Dordogne a bénéficié d'un réseau ferré très dense, mais elle est restée totalement à l'écart des deux grands axes de Paris-Bordeaux et de Paris-Toulouse. L'écartement normal des rails est de 1 435 mm (4 pieds 8 pouces et demi) pour 60 % des lignes mondiales. Il fut défini par George Stephenson, concepteur de la ligne Stockton-Darlington ouverte en 1825 : c'était celui des chariots de l'époque, qu'on pouvait ainsi convertir en wagons pour le rail.

Durant trois quarts de siècle, on vit rouler cette « bête humaine » sur les lignes desservant les gares périgordines. Son panache de fumée et, la nuit, la lueur rougeoyante de son foyer animaient nos campagnes.

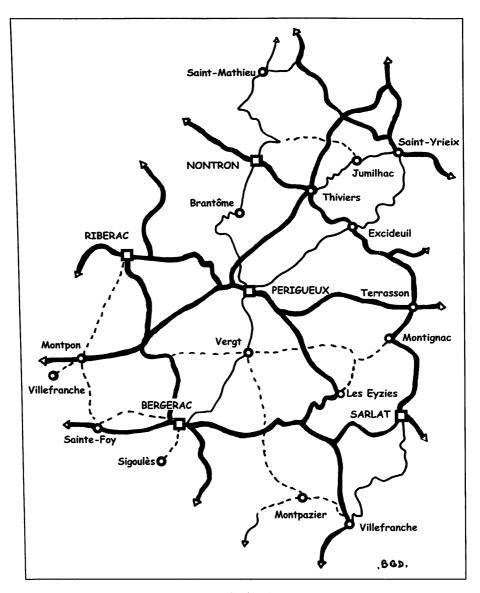


Fig. 1. Le maillage des voies ferrées de Dordogne (voie normale, voie étroite et projets non réalisés).

De pieux cheminots

Au musée du Saint-Suaire de Cadouin, une bannière retient l'attention : c'est un drapeau de velours de couleur violine, frangé de fils d'or. Il porte l'image de saint Pierre et les inscriptions suivantes en lettres d'or un peu fanées : « UNION CATHOLIQUE DU PERSONNEL DES CHEMINS DE FER / SAINT PIERRE / LE BUISSON DORDOGNE » (fig. 2). Assurément c'est une offrande des pieux cheminots du PO venus assister à l'ostension du Saint Suaire, un dimanche de septembre vers 1880,

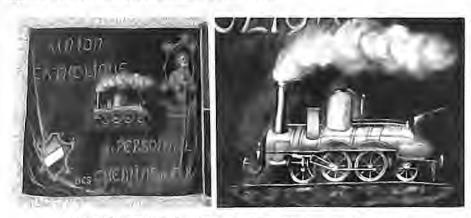


Fig. 2. La bannière des cheminots du Buisson (musée de Cadouin).

Remontant la vallée de la Dordogne, de Lalinde à Sarlat, la ligne Libourne-Aurillac (1877) aurait dû, normalement, emprunter le vallon du Bélingou et passer par Cadouin. En ce lieu aurait dû être implanté le croisement de cette ligne et de la ligne Périgueux-Agen (1863). Mais si le vallon était convenable, au début du XII^e siècle, pour fonder une abbaye, il était bien trop étroit, au XIX^e siècle, pour y insérer un important carrefour ferroviaire : comment y placer une grande gare, une douzaine de voies ferrées contiguës, un buffet et des hôtels? C'est donc Le Buisson, alors humble lieudit de la commune de Cabans, qui en bénéficia : peu à peu, ce hameau remplaça Cadouin et se hissa au rang de chef-lieu du canton. La gendarmerie et la justice de paix y émigrèrent. On fit graver une belle affiche à la double gloire du PO et du pèlerinage de Cadouin (fig. 3)². Seul ennui : la ligne Libourne-Aurillac fut contrainte de couper les méandres de la Dordogne (cingles de Trémolat et de Limeuil) au prix de grands ouvrages d'art : quatre ponts et un tunnel³.

Imprimerie Dumontier, Beauvais.

LAGRANGE, 1982 ; BRIVES, 1984 (la photo de couverture est la Forquenot 121 des atéliers de Périgueux, voir aussi p. 245 et 248). L'entrée du tunnel est flanquée de deux tours rondes « médiévales » à mâchicoulis.



Fig. 3. Affiche du PO pour le pèlerinage de Cadouin (vers 1920).

Sur la bannière de Cadouin, ce qui frappe aussi c'est l'image brodée d'une locomotive. Avec sa chaudière et ses deux dômes au fil d'or, ses grandes roues et sa haute cheminée d'où sort un haut panache de fumée, on dirait un jouet d'enfant ou un dessin de Walt Disney.

Pas du tout... C'est bien la représentation fidèle de la célèbre Forquenot 121 de la compagnie Paris-Orléans, qui, tout au long de la Troisième République, sillonna les campagnes de Dordogne ⁴. C'est l'époque de la Lison,

^{4.} Malgré son vieux nom, le PO ne se limite pas à la ligne Paris-Orléans. Son réseau (plus de 7 000 km en 1905) est le deuxième de France, après le Paris-Lyon-Méditerranée (plus de 9 000 km). A Périgueux, on travaille « au PO », « à la Compagnie » ou « aux Ateliers ».

la terrible locomotive de *La Bête humaine*, le si noir livre d'Émile Zola (1890). Le romancier admirait dans cette machine « toute cette logique et toute cette certitude qui font la beauté souveraine des êtres de métal, la précision dans la force ⁵ ».

L'ingénieur Forquenot

À l'époque où elle gérait une ville ferroviaire, la municipalité de Périgueux avait tenu à mémoriser, en lui consacrant une rue du quartier des ateliers de la SNCF, le nom de son constructeur. Sur la plaque, on lit : « RUE FORQUENOT (1817-1885) / Ingénieur des chemins de fer ». Suite à une délibération municipale du 22 février 1890⁶, elle avait pris tout d'abord le nom de rue Giffard ⁷. Elle borde à l'est la place de Verdun et joint la rue Pierre-Sémard au boulevard du Puyrousseau.

Résumons la belle carrière de Forquenot. Ancien élève de l'École des arts et manufactures, il devient d'abord ingénieur en chef du chemin de fer de Tours à Nantes. Puis, de 1859 à sa mort, il remplace le célèbre Camille Polonceau (1813-1859) à la tête du service Matériels et Traction de la Compagnie du PO, qui avait conçu la locomotive *Polonceau 120*, dès avant 18508.

Forquenot étudia de nombreux types de machines, y compris une machine *Cantal* pour les lignes à fortes rampes du Massif Central ⁹. Il est connu aussi pour diverses innovations : 1 – l'augmentation du nombre de locomotives de gare ; 2 – l'adaptation des types de locomotives à chaque type de trafic ; 3 – l'inscription des voies en courbe de faible rayon ; 4 – l'usage audacieux de la contre-vapeur. La contre-vapeur permettait un freinage violent : en renversant l'admission dans une machine, les pistons aspiraient l'air de la cheminée et le refoulaient dans la chaudière. On mit longtemps avant d'accepter ce procédé en raison des inconvénients au niveau des surfaces frottantes.

^{5.} Depuis des années, il voyait passer les trains Paris-Le Havre juste sous les fenêtres de sa belle villa de Médan (alors Seine-et-Oise) que fréquentait le dessinateur Fernand Desmoulins. Il obtint en avril 1889 de faire le voyage Paris-Mantes et retour sur la locomotive à 80 km/h. Dans ses précieux Carnets d'enquêtes (édités en 1986), il ne cite pas le nom du modèle de la machine. La Bête humaine, le beau film de Jean Renoir (1938), avec Jean Gabin dans le rôle du mécanicien Jacques Lantier, fils de Gervaise Macquart, est un drame ferroviaire plus rêvé que réaliste (musique de Kosma). Désirs humains (Human Desire) en est un remake glauque, tourné en 1954 par Fritz Lang: le mécanicien Jeff revient de la guerre de Corée...

PENAUD, 2003.

^{7.} Sans doute en l'honneur du célèbre constructeur de ballons captifs Henri Giffard, dont l'énorme ballon à vapeur fut le clou de l'exposition universelle de Paris de 1878. En fait, il devait être surtout célèbre à Périgueux pour son très astucieux injecteur de vapeur pour locomotive (1858). Fonctionnant à la force centrifuge et sans aucune pièce en mouvement, il fit la fortune de son inventeur (*La Nature*, n° 474, 1er juillet 1882).

^{8.} Cet autre centralien participa aussi aux travaux de son cousin Gustave Eiffel et inventa la poutre métallique Polonceau.

^{9.} Pour la première fois, 5 essieux couplés (10 roues) permettaient de remorquer 56 tonnes.

Une belle locomotive

Surtout, Forquenot met au point une machine très puissante et stable à 4 essieux : la *Forquenot 121*, que l'on peut schématiser ainsi : oOOo. Soit un essieu avant porteur, deux essieux moteurs à grandes roues et un essieu arrière stabilisateur. L'énorme masse de la machine est ainsi mieux répartie. Il en existera plusieurs séries ¹⁰. Dès 1873 et 1875, les *121* équiperont le réseau du PO, tandis que d'autres seront acquises par le PLM et l'État ¹¹. Ces puissantes machines, longues de 16 mètres pour un poids de 45 tonnes, constituent essentiellement l'effectif des locomotives à voyageurs. Grâce au vieux système *compound* de recyclage de la vapeur, emprunté à la marine, la *Forquenot* est à deux cylindres : un « haute pression » (HP) dans lesquels la vapeur de la chaudière est détendue, puis un cylindre « basse pression » (BP), où cette vapeur est à nouveau utilisée.

Les vaillantes *Forquenot 121* forment le fonds du parc du PO. Sur ce grand réseau, en 1938, 500 d'entre elles étaient encore en service. Sur la ligne Bergerac-Bordeaux, on ne comptait encore en 1938 que ces locomotives-là, construites entre 1863 et 1886; même après 1945, on les utilisait toujours sur cette ligne. Certaines rouleront jusqu'à la fin des années 1940. La machine n° 340, aujourd'hui exposée au musée de Mulhouse, a même été utilisée à Thouars (Deux-Sèvres) jusqu'en 1971, soit un siècle après la conception du modèle 12.

Les *Forquenot* étaient capables d'effectuer le trajet de Paris à Bordeaux à 75-80 km/h de moyenne (pour un train de 160 t, arrêts déduits). Un record pour l'époque. Elles reliaient le Sud-Ouest à partir des gares d'Orsay puis d'Austerlitz ¹³. Elles furent les premières machines à remorquer le *Sud-Express* de Paris à l'Espagne.

Très tôt, Forquenot avait fait à Périgueux l'honneur de sa venue : déjà on signale sa présence lors de l'inauguration de la ligne Périgueux-Brive en septembre 1860¹⁴. Après une vie consacrée aux belles machines, la mort prématurée de ce grand ingénieur ne lui permit pas d'assister aux premiers tours de roues de ses dernières séries de locomotives (un millier au total). Son tombeau est à Laon (Aisne).

^{10.} VERGEZ-LARROUY, 1997.

^{11.} En 1938 les grandes compagnies de chemins de fer (PLM, PO, Ouest, Nord, Est, Midi et État) fusionneront leurs réseaux pour former la SNCF, société d'économie mixte où l'État était majoritaire. Elle devient un établissement public en 1983.

^{12.} Aujourd'hui encore, on peut admirer cette machine, parfaitement restaurée et décorée de drapeaux tricolores : elle est le fleuron de la Cité du train - Musée du Chemin de fer de Mulhouse. Elle est attelée à la belle voiture-salon des aides de camp du train impérial de Napoléon III, œuvre de Viollet-le-Duc : c'est un peu un anachronisme.

^{13.} SAUGET, 2009.

^{14.} PENAUD, 1999.

Anatomie de la locomotive Forquenot 121

Sur la bannière de Cadouin et sur la locomotive 121 du musée de Mulhouse, on distingue très bien les diverses parties de la machine (fig. 4). Voici la belle chaudière en laiton poli surmontée de deux colonnes de même métal (celle, à sommet arrondi du dôme de vapeur avec la soupape et le régulateur, et celle, cylindrique, de la sablière ¹⁵) et de la haute cheminée noire avec son clapet. Latéralement, on distingue le cylindre en laiton et la tige de piston, les grandes roues des deux grands essieux moteurs et celles des essieux porteurs (avant et arrière), avec les bielles, manivelles et contre-manivelles.

À l'ayant, voici l'attelage et les deux tampons, les lanternes et la boîte à fumée (qui concentre les fumées avant évacuation et retient les grosses escarbilles), sans oublier le chasse-pierres. À l'arrière, le sifflet, le paravent de la cabine pour le mécanicien et le chauffeur, et le tender rempli de charbon et d'eau 16.

On ne s'étonne pas que cette belle machine fasse toujours l'objet de nombreuses reproductions sous forme de modèles réduits par des amateurs passionnés ¹⁷.



Fig. 4. La Forquenot 121 et son poste de conduite (musée de Mulhouse).

À toute vapeur à travers la campagne périgordine

Ceux qui s'intéressent à l'iconographie ferroviaire retrouveront la Forquenot 121 sur de nombreuses cartes postales de Dordogne. Le réseau à

^{15.} On donnaît de l'adhèrence aux roues sur les rails en projetant dessus du sable lin et sec, chauffé par la chaudière. Notamment au démarrage. Les appareils distributeurs de sable s'appellent sablières.

^{16.} Le rendement était faible : une telle locomotive consommait 10 kg de charbon et 100 l d'eau pour effectuer 1 km. La production de CO" et de particules de carbone n'était pas précisée.

^{17.} Michel Soubeyran nous a rappelé qu'un beau modèle réduit de locomotive trône dans la salle des peintures du musée du Périgord, dont il fut le conservateur. Mais c'est la Polonceau 120, modèle 1848, offerte en 1896 au Dr Antoine Gadaud, maire de Périgueux, par les ouvriers de l'Atelier du PO. C'est aussi une machine acier et laiton, mais il n'y a que 3 essieux, pas de cabine et la sablière est plus basse.

voie normale était très étendu. Doublé par un réseau à voie étroite, il desservait très correctement villes et bourgades.

Feuilletons les albums des cartophiles. La belle locomotive franchit le pont Bié (sie) à La Bachellerie (fig. 5) ¹⁸; elle longe le château Barrière de Périgueux avec la tour de Vésone dans le fond. On la retrouve en vedette, entre autres, animant des gares aussi diverses que Salignac, Sarlat, Les Eyzies, Lamonzie-Saint-Martin, Gardonne, Eymet, Saint-Antoine-de-Breuil, Montcaret, Vélines, Issigeac, Cours-de-Pile, Beauronne, Le Pizon, Saint-Pardoux-la-Rivière, Excideuil, Saint-Agnan, Négrondes, Ribérac, Petit-Bersac ou Saint-Astier. Ce ne sont là que quelques exemples. Nombre de ces gares sont aujourd'hui désaffectées...

À la grande époque de la carte postale, le train était encore, dans nos campagnes, une nouveauté. Les photographes attendaient souvent l'arrivée de l'omnibus et son arrêt en gare pour presser la poire de leur appareil et faire virer leurs sels d'argent : c'est trop triste une gare sans machine ni voyageurs...



Fig. 5, La 121 franchit le pont « Bié » de La Bachellerie.

Quatre images méritent l'exergue :

1. Antoine Carcenac a bellement photographiée la *Forquenot 121* sur le viaduc de Larzac, proche de Belvès, inscrite dans l'arabesque d'une belle courbe, tirant ses wagons de marchandises et ses voitures de voyageurs, et émettant son grand panache blanc (fig. 6) ¹⁹ :

 ^{18.} Cliché J, B. Sulpicy, La Bachellerie. Ce pont coupe en biais la route RD 6089 (ex RN 89).
 19. Michel Carcenac (1995) penche plutôt pour une locomotive C. Polonceau sèrie 658 à 791.
 Mais la hauteur de la sablière, la présence d'une cabine à hublot rectangulaire et la date du cliche semblent plaider en faveur d'une Forquenot 121.



Fig. 6. La 121 sur le viaduc de Larzac (cliché A. Carcenac).

- 2. Elle est la triste héroïne de la catastrophe de La Cave, près de Périgueux, le 16 octobre 1902, comme le montre une carte postale ²⁰;
- 3. On la devine, sous la forme d'un dessin simplifié, sur le timbre-poste 4 F + 6 F, commémorant le centenaire 1843-1943 de la liaison Paris-Orléans et Paris-Rouen, dessiné par Lemagny et gravé en taille douce par Serres (fig. 7);
- 4. Elle figure encore, plus récemment, en croquis, sur une carte éditée à l'occasion du centenaire de la ligne Siorac-Sarlat les 9, 19 et 11 juillet 1982.

La ville de Périgueux a-t-elle eu raison de donner à une de ses rues du quartier du Toulon le nom de Victor Forquenot de la Fortelle ?

Les Forquenot 121 étaient de vaillantes locomotives. Elles ont remplacé les diligences et



Fig. 7. Le timbre du centenaire du PO.

multiplié les possibilités de liaison entre les bourgs de Dordogne. Les relations humaines et les activités commerciales s'en sont trouvées grandement facilitées. Mais le chemin de fer, attirant les hommes à la ville et permettant les voyages au-delà, a accéléré l'exode rural et le déclin de la ruralité.

En 1922, à la gloire d'une locomotive, Arthur Honegger composa Pacific 231, un mouvement symphonique pour accompagner le film La Roue d'Abel Gance ²¹. Un formidable film : l'acteur Séverin Mars, exténué par le terrible rôle du mécanicien-chef Sisîf, mourut peu de jours après la fin du tournage.

Quel dommage qu'Honegger n'ait pas écrit aussi une agreste symphonie ferroviaire à la gloire de la Forquenot 121...

B. et G.D. 22

Bibliographie

BAUER (Z.), Petite encyclopédie des locomotives à vapeur. Baudouin, 1988.

BRIVES (H.), Cent vingt ans de chemin de fer. Le Réseau PO en Dandogne, Périgueux, éd. Copédit, 1984.

CARCENAC (M.), Le Périgard d'Antoine Carcenac, photographies 1897-1920. Périgueux. éd. Fanlac, 1995.

Collectif, Les tocomotives à vapeur de la S.N.C.F., Région du Sud-Ouest, Documents et collection d'art. 1948.

LAGRANGE (J.), Le chemin de fer en Périgard, 1850-1871. Périgueux, éd. Médiapress, 1982.

PENAUD (G.), Dictionnaire biographique du Périgueux, éd. Fanlac, Périgueux, 1999.

Penaud (G.), Le grand livre de Périgueux, Périgueux, éd. La Lauze. 2003.

RIFFAUD (J.-C.) avec la coll, de JACQUET (B.), « Les chémins de fer départementaux de la Dordogne », Magazine des Tramways à vapeur et des Secondaires, 1986-3, n° 39.

SAUGET (S.), À la recherche des pas perdus. Une histoire des gares paristennes. Paris, éd. Tallandier, 2009.

Vergez-Larrouy (J.-P.), Les chemins de fer Paris-Orléans. Paris, êd. La Vie du Rail, la Régordane, 1997. On consultera aussi La Vie du Rail, n° 1323 de junvier 1972, et Noire Mêtier, n° 86, 14 février 1949.

VILAIN (L. M.), Un siècle (1840-1938) de matériel et traction sur le réseau d'Orléans, édit. Vincent Fréal, 1970.

Zola (É.), « Sur la machine », in : Carnets d'enquêtes. Une ethnographie inédite de la France, Paris, éd. Plon, 1986, p. 501-553.



La si rapide locomotive Pacific du PO apparaît en 1907. Elle remorquait 500 t à 90 km/h.
 UMR 7154 du CNRS, gilles.delluc@orange.fr

PETIT PATRIMOINE RURAL

Une nouvelle rubrique

Avec ce numéro spécial de notre Bulletin consacré à la ruralité, nous voudrions ouvrir une nouvelle rubrique dédiée au petit patrimoine. Celuici est en effet trop souvent méconnu et délaissé faute d'un usage actuel. Au cœur de la vie de nos anciens, combien de ces édicules risquent de disparaître si l'on ne leur accorde un minimum d'entretien. Ce patrimoine est pourtant, à côté des grands édifices, un témoin de la vie des hommes aux siècles passés, de leurs besoins et de leurs cultures. Il est une image à la fois discrète et sensible de chaque terroir.

Fondée en 1993, l'association de la Pierre angulaire 1 s'est donné pour objectif le recensement et l'étude du petit patrimoine du Périgord. Ainsi, ses membres constituent des dossiers d'une dizaine de pages comportant des photographies, des croquis, des cartes de situation et un descriptif. À ce jour, 811 dossiers complets ont été constitués : cabanes, pigeonniers, puits, fontaines, croix, lavoirs, etc.

Ces dossiers sont déposés au CAUE de la Dordogne, qui apporte aussi son concours à l'opération. Le Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine est également partenaire.

En accord avec le président de la Pierre angulaire, M. Jean Darriné, notre Bulletin publiera à chaque livraison une ou plusieurs fiches, permettant de la sorte une meilleure connaissance de ces biens, et espérons-le, leur conservation.

Gérard Fayolle

^{1.} Le siège de l'association de la Pierre angulaire est chez son président, M. Jean Darriné, 24440 Montferrand-du-Périgord. L'association organise aussi des séances de formation, notamment au dessin d'architecture. Site Internet : http://lapierreangulaire24.fr

La fontaine de Bombareau (Montignac-sur-Vézère)



La Pierre Angulaire 24440 Montferrand-du-Périgord http://lapierreangulaire24.fr avec le concours du CAUE Dordogne Fiche établie par Jean Barriné

Les textes attestent de la grande ancienneté de cette fontaine, située rue de Juillet. Le 7 août 1810, au cours d'une réunion du conseil municipal, un membre fit remarquer qu'elle était dans un si mauvais état qu'il n'était plus possible d'en puiser de l'eau, preuve de son usage intensif et ancien. Il importait donc aux habitants du quartier de Bombareau qu'elle fût réparée le plus rapidement possible. Le plan était fait et le devis estimatif « dressé par un homme de l'art des susdites réparations » s'élevait à 336 F. L'assemblée reconnut le bien fondé et l'urgence des réparations. Cependant les travaux furent repoussés jusqu'à ce que le rétablissement des ressources de la commune, alors momentanément insuffisantes, le permit.

Il faut attendre 1837 pour que la fontaine de Bombareau refasse l'objet de débats. Dans la séance du 12 novembre, le conseil municipal autorisa le maire à faire dresser un devis des dépenses qu'occasionneraient les réparations à faire aux fontaines de Bombareau et du château. Vingt-sept ans s'étaient écoulés depuis 1810 et on peut légitimement penser, bien que les registres soient muets sur le sujet, que les réparations avaient été faites pendant ce laps de temps puisque la fontaine dont il s'agit ici n'était déjà plus utilisable alors.

Le 6 mai 1838 : « Monsieur le Maire expose que les fontaines de la ville nécessitent d'urgentes réparations. Il propose de réparer celle dite de Bombareau et celle dite du château ». Le maire disposait vraisemblablement des devis, mais, face au coût de l'opération : « un membre propose de nommer une commission pour examiner l'opportunité de ces travaux afin que, sur son rapport, il soit statué ce que de droit ». Une commission de trois membres fut alors élue à l'unanimité. Elle se mit à la tâche avec zèle et rapidité car le 17 mai suivant : « La commission chargée de faire un rapport sur la réparation des fontaines de Bombareau et du château présente ses observations et conclut, par l'organe de son rapporteur, à ce que ces travaux soient renvoyés à un autre temps vu l'état peu favorable des finances de la commune. » Devant le refus de quelques membres de renoncer à ces travaux, le conseil décida de renvoyer la décision de l'affaire à une prochaine séance. Mais : « Il demeure arrêté que Monsieur le Maire présentera le tableau des voies et moyens pour fixer le Conseil sur la détermination qu'il devra prendre. »

Quelques années passèrent où on ne fit rien, à moins que l'on se bornât à des bricolages peu coûteux, au cours desquelles la situation ne fit qu'empirer.

Le 11 octobre 1846 – huit ans donc étaient encore passés – le Conseil nomma divers commissaires pour juger de l'état des fontaines de la ville. Trois furent désignés pour les fontaines de la rue de Juillet, c'est-à-dire les fontaines de Bombareau et du Bout du Monde. Il fut en outre précisé : « Messieurs les commissaires doivent se pénétrer que les réparations qu'on désire entreprendre ne sont point de luxe, mais bien d'urgence ; qu'on désire éviter autant que possible la dépense tout en faisant quelque chose de commode et de durable. » Un délai d'un mois leur était accordé.

Le 8 novembre, tous les commissaires firent leur rapport ; tous, sauf trois d'entre eux, ceux de la rue de Juillet. On est un peu étonné de ne retrouver, dans les registres, mention de la fontaine de Bombareau qu'à la date du 12 novembre 1881 : « Mr I... demande au Conseil de se préoccuper de la fontaine dite de Bombareau, près la maison Sauvanet, dont l'état est déplorable. La Commission des Travaux publics est chargée de faire droit à cette demande. »

La délibération du 13 août 1892 montre que, dans les mois qui suivirent, on fit quelques réparations, au moins pour gagner un peu de temps. En effet, au cours de la séance, « Un membre du Conseil, se faisant l'interprète de plusieurs habitants du quartier de Bombareau, demande à M. le Maire s'il n'est pas possible de faire réparer la fontaine située à côté de la maison Sauvanet jusqu'au bout de la rue de Juillet, de manière qu'elle puisse avoir un débit suffisant, car, depuis quelques mois, soit que l'eau de la source se perde par des fissures, soit que la construction ait des défectuosités, cette fontaine a un rendement bien insuffisant pour les habitants de ce quartier. » À cela le maire répondit que des travaux avaient été faits dans le courant de juillet par les sieurs Lasserre (maçon) et Valdant (cimentier) et que ces deux artisans l'avaient assuré d'avoir fait tout ce qu'il avait été possible de faire pour réparer.

Ces réparations, sans doute assez précaires, suffirent cependant pendant les mois qui suivirent car, un long rapport sur l'état des fontaines présenté au Conseil le 20 septembre 1893 par M. Pautauberge laisse comprendre que celle de Bombareau se trouvait dans un état convenable.

Cela ne dispensa pas d'envisager pour plus tard des aménagements beaucoup plus lourds financièrement. Ils furent effectivement faits dans les mois ou les années qui suivirent, mais nulle trace n'en a été laissée dans les documents. Cependant la lecture des registres des délibérations nous permet de savoir peut-être ce qui avait été fait. En effet, à la date du 16 mai 1920, on peut y lire : « Le maire fait remarquer que les trottoirs qui entourent la fontaine de Bombareau et le lavoir qui y fait suite, étant en ciment et en pente un peu trop rapide, sont glissants et ont failli, à plusieurs reprises, causer des accidents sérieux. Le Conseil estime qu'il y a lieu d'y remédier. »

Un lavoir avait donc été construit, des trottoirs aménagés. Ils sont aujourd'hui en cailloux lavés enrobés de ciment et en pente très douce. On a donc détruit ou, plus vraisemblablement, rechargé les anciens. Car l'élévation du niveau du sol a obligatoirement entraîné celle des tables de lavage, comme l'atteste la couche profilée de béton qui recouvre les anciennes pierres (voir la description écrite).

À quelques détails près, l'ensemble de la fontaine et du lavoir de Bombareau doit se trouver de nos jours dans un état voisin de celui qu'il prit peu de temps après 1920.

Sortie du 3 octobre 2009 : dans la région de Saint-Astier

par Alain BLONDIN et Alain RIBADEAU DUMAS

Notre sortie d'automne organisée par Alain Ribadeau Dumas et Jeannine Rousset nous conduit dans la région de Saint-Astier.

Nous commençons par la visite des carrières souterraines de la CESA¹ à Saint-Astier, où nous sommes accueillis par Antoine et Guy Bastier qui nous donnent des explications sur la fabrication de la chaux.

En effet, celle-ci est fabriquée régulièrement depuis 1850, date à laquelle fut mise en évidence la composition particulière du calcaire de Saint-Astier. La combinaison de ses différents constituants permet, sans mélange, de fabriquer des chaux naturelles ayant à la fois la faculté de durcir sous l'eau (propriétés hydrauliques) et de se recarbonater au contact de l'air (propriétés aériennes). La chaux est le résultat de la cuisson d'un calcaire à une température entre huit degrés calories et mille degrés calories. Les chaux hydrauliques naturelles sont utilisées dans la construction, à la différence des chaux calciques utilisées pour les décors.

La CESA est une entreprise familiale depuis 1920, en contact avec 3 000 points de vente. Nous rentrons en bus dans les galeries d'une superficie de 45 hectares, d'une hauteur de 12 mètres, à 12 degrés et à humidité constante.

Chaux et Enduits de Saint-Astier.

L'autoroute au-dessus du souterrain a obligé de creuser d'autres galeries en profondeur. Toutefois, le creusement à la dynamite n'a permis de recueillir que des coquillages! Antoine Bastier donne des précisions fort intéressantes sur la technologie utilisée. Nous sommes impressionnés par l'importance des galeries et le travail effectué. Nous aurions aimé visiter l'usine mais étions attendus dans le bourg de Saint-Astier.



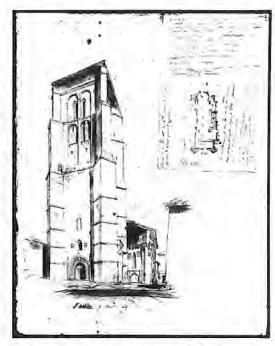
Dans les galeries de la CESA à Saint-Astier (photo P. Besse).

Nous avons été accueillis dans la collégiale de Saint-Astier par Michèle Feylout et Alain Bugeaud, adjoints au maire, au nom de la municipalité et du curé de la paroisse. Cette collégiale, que nous présente Alain Blondin, a été consacrée par l'évêque de Périgueux, Ruoul d'Escorailles, en 1013, en présence des évêques de Saintes, d'Angoulême et de Toulouse. En 1304, Bertrand de Got devenu pape en Avignon, sous le nom de Clément V, vient visiter Saint-Astier. Pendant la guerre de Cent Ans, en 1339, Raymond de Montaut s'empare de Saint-Astier pour le compte des Anglais. Pendant les guerres de Religion, en 1581, Jean de Chillaud repousse le chef des protestants Geoffroy de Vivans qui attaque Saint-Astier. La ville est livrée au pillage en 1652 pendant la Fronde par Baltazar, lieutenant de Condé². Au point de vue archéologique, le plan de Jean Secret³ nous montre les traces d'un mur goutterot sud d'une église du XIe siècle, voûtée de coupoles au XIIe siècle, selon l'avis de Félix de Verneilh, contrairement à Brutails. Nous avons des exemples identiques à Baneuil, Bourg-des-Maisons, Cherval et Trémolat. Les chanoines augustiniens de la collégiale de Saint-Astier ont voulu imiter les deux grandes églises à coupoles périgourdines de Saint-Front et de la Cité. Le chevet, le transept et les chapelles latérales sud ruinés par la guerre de Cent Ans sont revoûtés en croisées

Nogue, 1933, p. 50.

Archives départementales de la Dordogne. 2 J 1135 (Secret (Jean), Saint-Astier).

d'ogives en 1462 par l'évêque de Périgueux. Hélie de Bourdeille. Ce dernier fortifie l'église par un chemin de ronde sur mâchicoulis au-dessus des chapelles sud et ajoute des chambres de défense sur l'extrados des voûtes de la nef et du chevet. Hélie de Bourdeille fait également construire la base du clocher, plaquée contre la nef romane. Ce clocher haut de 47 mètres. l'un des plus hauts du Périgord, est un véritable donjon. Il permettait de surveiller le pont, la vallée de l'Isle et les collines environnantes. Une bretèche protégeait la porte d'entrée à l'ouest. On ne la voit pas sur le dessin de Léo Drouyn, d'août 1846⁴. Ce dernier représente les combles de la chapelle sud/ ouest avant les restaurations des architectes Dubet de 1853-1898 et Cocula en 1905. Ce dessin montre



L'église de Saint-Astier (dessin de Léo Drouyn, 1846, coll. SHAP).

également des statues, représentant des apôtres selon Jean Secret. Ces sculptures proviendraient du portail roman ouest, réemployé au moment de la construction du clocher au XVe siècle.



L'église de Saint-Astier (photo P. Besse).



La chapelle de Saint-Astier dans l'église de Saint-Astier après restauration (photo M.-N. Chabry).

En 1894, on a découvert une crypte du XIe siècle. L'autel aurait, selon la légende, contenu les reliques de l'ermite saint Astier. M. Bugeaud nous commente ensuite les travaux de restauration engagés par sa commune entre 2000 et 2005 : les murs de l'église ont été enduits à la chaux de Saint-Astier d'une belle couleur, le sol en béton a été remplacé par des tommettes en terre cuite. La chapelle de Saint-Astier, d'un décor « gothique troubadour » inspiré



L'orgue de l'église de Saint-Astier (photo M.-N. Chabry).

de Viollet-le-Duc, a été repeinte. L'église de Veyrignac, en Sarladais, de même style, n'a pas eu cette chance. Jean-Pierre Boissavit nous présente ensuite l'orgue baroque, unique en Dordogne, fabriqué par l'entreprise paloise Pesce à l'initiative de l'association des Amis de l'orgue de Saint-Astier et financé par l'association et la municipalité. L'organiste, le Dr Pierre Deblois, venu spécialement de Paris, joue trois partitions pour nous montrer toutes les possibilités musicales de ce très bel instrument.

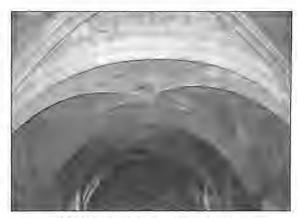
Nous terminons la journée par le château de la Rolphie à Coulounieix-Chamiers, présenté par les propriétaires actuels M, et M^{me} Marzat. Les premiers



Le château de la Rolphie (Coulounieix-Chamiers) (photo M.-N. Chabry).

constructeurs connus du château de la Rolphie sont les Belcier, famille bourgeoise, qui dès 1333 escaladent l'échelle sociale. Jean de Belcier est conseiller au Parlement de Bordeaux et en 1533 juge-mage de Périgueux 5.

Il est déjà propriétaire de la Rolphie en 1507 puisqu'en raison de la peste qui décime Périgueux. l'élection des maires et consuls se fait à la Rolphie. Son fils continue la construction du château. Après les Belcier de la fin du XVº jusqu'en 1562 et les de la Porte du Puyferrat de 1562 à 1605, le château va passer au début du XVIIº siècle aux d'Aloigny 6. Puis à la fin du XVIIIº siècle, il passe aux Meredieu, et au XIXº siècle à la famille Froidefond de Boulazac. « L'inscription sur l'ISMH en 1947 est arrivée un demi-siècle trop tard? », le château ayant été très dégradé. M. et M^{me} Marzat font d'importants travaux pour redonner à cette demeure son authenticité.



Voûte de la galerie du château de la Rolphie (Coulounieix-Chamiers) (photo P. Besse).

Construit au XVI^e siècle, le château représente, avec un grand souci du détail, de la décoration, les apports de la Renaissance : le péristyle, la galerie, l'escaller droit monumental, la loggia, les grandes baies aux croisillons et colonnettes sculptés.

Le logis se compose, sur trois niveaux, d'un grand pavillon central, abritunt l'escalier et la galerie, et d'une aile droite. Celle de gauche, probablement identique, n'existe plus...

Le péristyle, de la fin du XVI^e siècle, accolé sur la façade sud, rappelle par ses bossages les palais florentins. Il forme un porche ouvert sur trois côtés par de grands arcs en plein-cintre, jadis encadrés, à l'extérieur, de douze colonnes corinthiennes jumelées, qui ont été vendues. Il abritait la porte monumentale, disparue aussi, qui ouvrait au milieu de la remarquable galerie, passage obligé prestigieux, montrant l'importance des Belcier, bourgeois de Périgueux. Longue de 12 mètres, très bien conservée, la galerie est la pièce majeure de l'édifice : voûtée d'ogives dont les nervures retombent sur des culs-de-lampe ornés, comme les clefs de voûtes, d'armoiries (Belcier, Puyferrat) et de fleurons de grande qualité. Dallée de pierre avec un joli dessin formé de carrés et navettes, elle permettait d'accéder aux deux grandes salles et à l'important escalier.

Celui-ci, escalier tournant à volées droites, comme au château des Bories à Antonne, enferme, à chaque étage une petite pièce. Voûté en berceau depuis la cave, son mur percé au nord de l'exceptionnelle meurtrière triple, il dessert les trois niveaux. Mais, seul le premier palier suivant la galerie a gardé sa belle voûte d'ogives ainsi que la coquille surmontant le repos aménagé

^{6.} MARCHE, 1990, p. 17 et 19.

SECRET, 2003, p. 51.

dans un angle de chacune des ses grandes baies au sud. Alors que l'escalier des Bories représente 25 % de la surface du château, à la Rolphie, escalier et galerie représentent 40 % de la surface lorsqu'existaient les deux ailes.

À l'extrémité est de la galerie se trouve, comme à chaque niveau, une grande pièce, celle du deuxième niveau ouvrant sur la loggia au sud et sa tourelle.



Cheminée du château de la Rolphie (Coulounieix-Chamiers) (photo M.-N. Chabry).

Nous prenons le verre de l'amitié près d'un agréable feu de cheminée, non sans avoir remercié tous nos hôtes de la journée, nos organisateurs et avoir félicité M. et M^{me} Marzat pour leur goût et leur courage dans le sauvetage de la Rolphie.

A. B. et A. R. D.

Bibliographie

GENDRY (Suzanne), « Saint-Astier », dans Le Périgord vu par Léo Drouyn. Périgueux. éd. SHAP, 1973.

MARCHE (Bernard), « Le château de la Rolphie à Coulounieix », dans Vieilles demeures en Périgord, sous la direction de Dominique Audrerie, Le Bugue, éd. PLB (coll, Découverte 4), 1990.

NOGUÉ (Edouard). Saint-Astier. Pito Vilo, Grand cluchié. Bergerac, 1933 (reprint Roc de Bourzac, 1986).

SECRET (Jean), « La Rolphie à Coulounieix », dans Vieilles demeures des environs de Périgueux, 1954 (rééd. Le livre d'histoire, coll. Monographies des villes et villages de France, 2003).

Archives départementales de la Dordogne. 2 J 1135 (Secret (Jean), Saint-Astier).

NOTES DE LECTURE

Éloge du vieux tracteur Jean-Michel Linfort ed Cheminements, 2008, ill., 45 €

Après une belle carrière au ministère de l'Agriculture puis dans la préfectorale, Jean-Michel Linfort se consacre parfois à la littérature sportive et au Tour de France. Il reçoit des distinctions nationales. Mais notre haut fonctionnaire sportil n'y épuise pas tous ses talents. Il en consacre une bonne part à décrire sa nostalgie de la ruralité.



Il y utilise toujours ce même style, riche, poétique, coloré et même éclatant qui est sa marque. À quoi notre auteur consacre-t-il cette débauche de mots et de trouvailles ? À de vieux tracteurs! Nous qui passons à côté d'eux sans les voir, tapis sous les ronces, dans un écart oublié d'une ferme morte, nous les découvrons au sommet de leur splendeur. Nous retrouvons avec l'auteur nos « souvenirs mécaniques » de ces vieilles machines qui » clament en silence leur éternité ».

Les modèles qui ont fait l'orgueil de leurs propriétaires, les Pony, les Renault, les Massey-Harris et tous les autres défilent sous nos yeux en une parade somptueuse. Nous les voyons par la grâce de l'écrivain et par la grâce du peintre. Car Jean-Michel Linfort est un peintre qui ne recule pas devant la difficulté et même qui la cherche. Remplir des pages et des pages d'un ouvrage de luxe avec des « portraits » de vieux tracteurs relève de l'exploit. De l'exploit réussi ! Car le peintre-écrivain est aussi un alchimiste il transforme en or pur toutes ces vieilles ferrailles.

G. F.

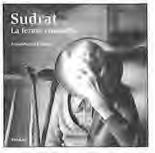
Sudrat. La ferme ensevelle Jean-Michel Linfort ed. Fanlac, 2008. 115 p., ill., 18 €

Le pinceau de Jean-Michel Linfort sait donner d'éclatantes couleurs à un monde rural en perdition : voir le livre présenté plus haut et la couverture du présent bufletin. Mais avec un appareil photographique et en prenant sous tous les angles la ferme paternelle un millier de fois l'auteur nous démontre qu'il sait utiliser l'image sous une autre forme et pour un résultat différent.

lei, en effet, le « noir et blanc » atteint son but. Il nous plonge dans la nostalgie

d'un monde qui va être véritablement « enseveli » sous le rouleau compresseur que l'on sait. L'ouvrage, texte et photos, est d'autant plus émouvant qu'en dépit de la pudeur des mots et des images, ou peutêtre même à cause de cette pudeur, nous demeurons saisis devant cette mort annoncée sans jérémiades, devant « ce foyer éteint » que nous oublierions, comme des milliers d'autres, sans l'existence d'un tel ouvrage.

G. F.





Le clan des Ferral. Roman

Gérard Fayolle

éd, Sud Ouest, 2009, 190 p., 18 €

Nous connaissons l'historien. Nous découvrons le conteur, et quel conteur, celui de l'identité périgordine.

À travers ce récit. Gérard Fayolle pose la question de l'authenticité d'une région confrontée à la mondialisation. Au fil des pages, apparaissent tour à tour des personnages attachants, profondément ancrès dans leur histoire, qui, confrontés à un certain savoir et à des responsables toujours plus éloignés des réalités simples, ne savent comment réagir pour rester eux-mêmes, héritiers directs d'une culture plusieurs fois millénaires. Au fond, à qui appartiennent vraiment ces richesses venues du fond des âges ?

Le lecteur attentif reconnaîtra sans doute le profil de quelques acteurs bien contemporains, venus porter main forte à l'auteur.

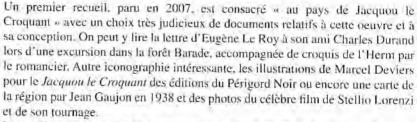
D. A.

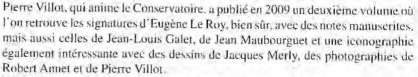


Promenades littéraires en Périgord, Au pays de Jacquou le Croquant et Au pays de la forêt Barade

Collectif

éd. Conservatoire des anciens métiers, arts, lettres et traditions en Périgord, 2007, 132 p., ill., 15 € et 2009, 194 p., ill., 15 €





Voici donc deux ouvrages qui complètent heureusement la documentation et la recherche sur Eugène Le Roy.

G, F.

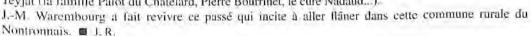


Teyjat, présence du passé

Jean-Marc Warembourg éd. des Hautes Terres, 239 p., ill., 20 €

Teyjat est connu pour la découverte en 1903 de gravures magdaléniennes dans la grotte de la Mairie et pour l'abri Mège qui a livré de très intéressants objets d'art préhistoriques.

Grâce aux recherches pertinentes de J.-M. Warembourg dans les documents d'archives, nous pénétrons chronologiquement, du XIII^e siècle à nos jours, dans l'intimité de la paroisse puis de la commune. L'auteur a retranscrit des récits et anecdotes, joint croquis et photographies. Après cette évocation des événements historiques il nous propose une promenade dans le bourg et les hameaux à la découverte d'un patrimoine fort divers et de quelques figures marquantes de Teyjat (la famille Palot du Chatelard, Pierre Bourrinet, le curé Nadaud...).





Castels pluriel, Castels singulier

Monique Bourgès-Audivert

éd. Couleurs Périgords, 2008, 319 p., ill., 24 €

Il s'agit d'un travail très complet sur la commune de Castels que l'on imagine parfois comme une partie de celle de Saint-Cyprien, sa grande voisine. Or l'étude fait apparaître la personnalité bien marquée d'une commune rurale qui a sa propre histoire.

C'est justement l'histoire du village qui constitue la première partie de l'ouvrage qui n'oublie ni la préhistoire ni la plus récente actualité. Chaque grande période contient un nombre très important d'informations sur la vie quotidienne, comme les épidémies du Moyen Âge ou encore les plaintes des justiciables sous l'Ancien Régime, sans oublier la démographie et l'habitat. À côté de la vie de tous les jours,

le village participe, bien sûr, aux grands évènements de l'histoire. Son image doit beaucoup à des lieux réputés en Périgord comme Redon-Espic et son pèlerinage ou les sources de Panassou et les vertus de leurs boues.

L'ouvrage gagne encore en précision et en intérêt avec sa deuxième partie consacrée à la toponymie et qui recense avec soin les lieux-dits actuels, mais aussi les lieux-dits oubliés. Une étude sur la formation des patronymes et sur leur permanence complète cette publication très approfondie, qui reçut le Prix Eugène Le Roy-Ville de Périgueux au concours Clochers d'or 2008.

G. F.





On trottait en ce temps-là : histoire des raids hippiques au trot attelé en Dordogne

Laurence Perperot

éd. Archives départementales de la Dordogne. 2009, 120 p., ill.

Avec cet ouvrage, Laurence Perperot nous fait découvrir un pan totalement méconnu de l'histoire contemporaine du Périgord, celle des raids hippiques qui ont fleuri des années cinquante à soixante dans des fieux des plus

inattendus du Périgord. De simples champs ont été aménagés en hippodromes à Sainte-Alvère, Saint-Astier, Lacropte, Saint-Jean-de-Côle, Sarliac, Le Bugue, Mussidan, Piégut ou des centres-villes comme sur les boulevards à Périgueux ou à Ribérac.

Ces raids, qui coïncidaient avec comices agricoles ou fêtes locales, attiraient des concurrents du cru ainsi que du grand Sud-Ouest et drainaient un large public.

On ne peut que se féliciter de la qualité des recherches puisque l'auteur, elle-même cavalière passionnée, a su puiser à la source et construire son ouvrage sur la base de témoignages oraux des protagonistes de l'époque, et de documents qu'elle a patiemment réunis.

L'iconographie pour la plupart est réellement inédite et balaye tous les aspects de ces raids. Au fil de ces pages, témoins et acteurs de ces épreuves nous immergent dans cet univers où se mélangent chevaux et passionnés. Des effluves de poussière et de crottin parviennent jusqu'à nous...

Le travail de L. Perperot a toute sa place dans les bibliothèques d'amateurs d'histoire locale . J.-M. D.

Ont participé à cette rubrique : Gérard Fayolle, Dominique Audrerie, Jeannine Rousset. Jean-Marie Deglane.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du Bulletin leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Notre prochaine assemblée générale est fixée théoriquement au 6 janvier 2010. Mais, comme chaque année, elle sera reportée statutairement au 3 février 2010, en raison d'un quorum insuffisant (il faudrait la moitié des membres plus un). Au programme, présentation et adoption du rapport moral et du rapport financier.
- Les cartes postales photographiques constituent de bons documents pour connaître l'état des lieux au moment de la prise de vue. Nous faisons donc appel à nos membres pour qu'ils offrent à notre iconothèque toutes les cartes postales du Périgord, anciennes ou modernes, dont ils souhaiteraient se défaire.

INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LE BULLETIN

- 1 La *Mémoire du Périgord* correspond à la fusion des index analytiques de notre *Bulletin* de 1874 à 2000. Elle est accessible à tous sur notre site Internet : www.shap.fr. Les index analytiques de 2001 à nos jours sont disponibles sous la rubrique *Tables analytiques* de notre site.
- 2 Le conseil d'administration a décidé que, désormais, les index analytiques seront publiés uniquement sur notre site Internet. Ils ne seront donc plus imprimés ni adressés aux abonnés par voie postale.
- 3 À partir de l'année 2009, le sommaire du tome correspondant, ventilé par rubrique, sera intégré à la fin de la dernière livraison de l'année.
- 4 La totalité des textes des livraisons de 1874 à 1937 est disponible sur le site http://gallica.bnf.fr.

COURRIER DES LECTEURS

- Pour les amateurs de timbres relatifs à la Préhistoire, la Dordogne vient d'être gâtée par l'émission de quatre timbres consacrés à Lascaux par l'État de São Tomé e Príncipe. C'est un archipel volcanique de l'Atlantique sud, situé dans le golfe de Guinée, à 300 km des côtes du Gabon, portugais puis indépendant (200 000 habitants). Ces timbres (fig. 1) portent des photographies: l'un des bisons croupe à croupe de la Nef; un cheval chinois du Diverticule axial; la « licorne »; le premier taureau de la Salle des Taureaux. Deux sont accompagnées de relevés de dessins rupestres du Levant espagnol, très anachroniques. L'image centrale du bloc est également un patchwork de dessins: un mammouth, les deux rennes de Font de Gaume, deux volcans, un reptile du Secondaire et un homme préhistorique fantaisiste.



Fig. 1.

Le Dr Gilles Delluc (gilles.delluc@orange.fr) a retrouvé un souvenir du fils de Jean Jaurès sur les lieux de sa mort, près de Soissons. Loin de Nontron, sa ville natale. « Le village de Chaudun (Aisne), entre Soissons et Villers-Cotterêts, possède une rue Jean-Jaurès et, sous les platanes à l'entrée du bourg, un émouvant monument, inauguré par Léon Blum en 1936. Cette stèle est surmontée par le buste de Jean Jaurès (fig. 2). Mais l'inscription est la suivante : « Sur ce plateau est tombé Louis Jaurès, fils de Jean Jaurès, 3 juin 1918 ». Elle rappelle la mémoire du fils de Jean Jaurès et de son épouse Louise, né à Nontron le 27 août 1898, Paul, Auguste, Marie, Louis Jaurès était né à la sous-préfecture de cette ville assez fortuitement : sa mère était la fille de Jean Eugène Bois, sous-préfet de 1893 à 1899. Son père déclara lui-même l'enfant et lui fit donner le prénom de son propre frère, le futur vice-amiral Louis Jaurès. Jean Jaurès sera assassiné le 31 juillet 1914 par Raoul Villain. L'année suivante, Louis Jaurès, âgé de 17 ans, devance l'appel à Paris, au

2º bureau de la Seine. Engagé volontaire, il sert au 1er régiment de dragons puis au 10e bataillon de chasseurs à pied, sous les ordres du chef de bataillon Nicolas : « Quand on est le fils de Jean Jaurès, dit-il, on se doit de donner l'exemple. L'internationalisme philosophique n'est pas incompatible avec la défense de la Patrie ». Il trouve la mort à 20 ans, au cours de la bataille de l'Aisne, à la fin de la troisième offensive du général Erich Ludendorff, lancée le 27 mai depuis le Chemin des Dames. Elle fit en quelques jours 125 000 morts dans chaque camp. Mortellement blessé, le jeune aspirant meurt quelques heures plus tard à Prenant. Il sera cité à l'ordre de la Nation par le général Mangin et, le 6 juin 1922, il sera déclaré mort pour la France. Entre temps, Raoul Villain a été



Fig. 2.

acquitté en mars 1919 et la veuve de Jean Jaurès contrainte de payer les frais de son procès... »

- M. François de La Clergerie (DelaclergerieF@aol.com; tél.: 05 53 53 32 63) « tient à la disposition des membres de la SHAP tout le fruit de ses recherches depuis 1993, soit plus de 500 dossiers correspondant à ses recherches par radiesthésie sur les tombes, châteaux et souterrains, surtout du Périgord et, également, une vitrine contenant des fossiles minéraux et archéologiques. »
- M. François Labrue (Chemin de La Lande, 24430 Annesse-et-Beaulieu) nous adresse une note sur l'Immigration bretonne en Périgord au cours des années 1920, et tout particulièrement à Annesse-et-Beaulieu. Il se souvient que « pendant de nombreuses années, ces Bretons venaient à la messe du village, surtout les hommes dans leurs vêtements typiques (petit gilet court et coloré). On reconnaissait leurs noms de famille parce qu'ils commençaient par Le : par exemple, Le Goff, Le Laye. Ces agriculteurs avaient tous des chevaux pour travailler la terre et des vaches laitières pour fabriquer du beurre, qu'ils vendaient au porte à porte. Ils ne savaient pas « lier » une paire de bœufs. Parmi leurs coutumes, il ne fallait pas faire la lessive en novembre. car cela faisait mourir les hommes. » À cette époque le Finistère souffrait d'une insuffisance de fermes et de logements. C'est ainsi qu'une émigration bretonne fut organisée en Dordogne par les autorités concernées : les syndicats agricoles, le ministère de l'Agriculture, le préfet de la Dordogne, mais aussi les évêques de Quimper et de Périgueux. Les arrivées se firent « en 21 convois : 270 familles, entre 1921 et 1924 : 300 familles en 1926 et 500 familles en 1930 (le mot famille est utilisé dans le sens de personnes d'une même famille.

c'est-à-dire parents et enfants). En 1932, on recensa 20 000 hectares défrichés. On veilla à leur assurer assistance dans leurs démarches, leur adaptation, à les diriger dans des terres propres à leur culture : aussi ne les envoya-t-on pas dans le Bergeracois ou le Sarladais où on pratiquait la culture de la vigne et du tabac qu'ils ignoraient. Pour les encourager, l'abbé Sanchez, qui était vicaire près de Landernau et inspecteur des caisses rurales diocésaines, vint les visiter deux fois l'an. Puis en 1925, l'évêque de Quimper le nomma *Aumônier des Bretons du Périgord.* Il y eut pendant longtemps un grand *pardon annuel* qui rassemblait à Périgueux, Bretons en costumes traditionnels et Périgordins. » Le texte complet de cette note est déposé dans notre bibliothèque où il peut être consulté. Voir aussi : *BSHAP*, 1925, p. 46, 83, 141 ; 1968, p. 161 ; 2007, p. 232. Le *Cheval d'Orgueil* de P. J. Hélias (1975) fait état de cette migration.

- M^{me} Mercier, présidente de l'association des amis du musée de Petit-Bersac, rappelle que **l'église de Petit-Bersac** est de fonds roman (XI^e et XII^e siècles).

Malheureusement, comme l'écrit Jean Secret dans *Les églises du Ribéracois* (Périgueux, Fontas, 1958), elle « a perdu tout caractère lors de la restauration générale au XIX^e siècle » (restauration de 1868 et reconstruction du clocher par Jules Mandin, architecte).

DEMANDES DES MEMBRES

- M. Bernard Sainte-Marie (14, rue Richard-Wagner, 33700 Mérignac; tél. 05 56 97 32 47 ; courriel : b.sainte-marie@hotmail.fr) nous adresse la photographie d'un tableau de l'église de Saint-Pierre-de-Côle (fig. 3). Il sollicite l'aide de la SHAP pour tenter d'élucider les problèmes qu'il pose. En effet, ils empêchent l'aboutissement du dossier de classement. « Il s'agit d'une Remise des clés à saint Pierre, par Jésus sous le regard extasié de saint François d'Assise... Après des années d'attente depuis la recommandation de Jean Secret en septembre 1962, ce tableau (1,30 m x 0,96 m ; 1,57 m x 1,22 m $\,$ avec le cadre) a été enfin inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 29 janvier 2009. On sait qu'il a été offert, vers 1935, à l'abbé Busset, curé de la paroisse, par l'un de ses amis qui le tenait lui-même d'un certain « Comte Franck », comte papal, m'a-t-on dit, et, pour l'état civil, François Honoré Pineau, décédé à Suresnes en novembre 1902 (sa trace est perdue). L'œuvre présente des armoiries religieuses et de facture italienne. Au bas du tableau, on lit FRANCISCUS ANGELINUS A.D.MDCCXX. D'après Stéphane Loire (département des Peintures au Louvre), ce nom est inconnu : il peut être celui de l'auteur, mais aussi celui de son commanditaire ou d'un de ses anciens propriétaires. Pour M. Sainte-Marie, il s'agirait plutôt du commanditaire. Sur la contremarche, entre le bord du cadre et l'habit noir de saint Philippe Neri, on lit, sur quatre lignes superposées, une inscription : TIBERI US SPIT R, M (?).



Fig. 3.

Pour M. Sainte-Marie, cette deuxième inscription est peut-être plus explicite : TIBERIUS correspondrait à l'origine de l'artiste : de Trastevere ou de Thiviers (Thibérien?) ; SPIT pour SCULPSIT, mais ce serait curieux pour une peinture. Cependant cette peinture a, aussi, à certains égards, des aspects d'esquisse, un modello peut-être pour un retable? Autre supposition : il pourrait s'agir d'un manifeste de la Contre Réforme, tendant à affirmer l'allégeance au pape des ordres mineurs, franciscains, oratoriens, capucins. Une petite clarté dans cette confusion, le tableau serait d'origine italienne et largement influencé par Federico Barocci, Guido Reni...

On peut préciser que ce tableau, qui porte la date de 1720 (MDCCXX) associé au nom Franciscus Angelinus, possède des analogies avec la partie centrale de la fresque de la Chapelle Sixtine due à Cosimo Rosselli (1439-1507). Il comporte surtout de nombreuses ressemblances avec le tableau de Guido Reni (Le Guide), peint entre 1624 et 1626 et exposé au Louvre (www.insecula.com/oeuvre/O0016991.html): même attitude des personnages, mêmes

vêtements, même échappée sur le ciel en arrière plan. Le cadre du tableau est magnifique (d'origine florentine et de l'époque du tableau pour Jean Secret) et porte quatre coquilles. Sur le tableau, un blason porte les clefs de saint Pierre et un buste silhouetté en noir.

- M. Michel Baudron (isabaudron@aol.com) recherche toute information sur le château de Veyrignac et, tout particulièrement, le testament passé par Marie-Angélique de Caors, dame de Veyrignac, épouse de Pierre de Terme, passé devant Me Chassaing, notaire à Milhac (Lot), le 20 mars 1775. La copie de ce document, alors détenu par Me Meulet, notaire à Gourdon, avait été offert à notre compagnie par M. Henri Viers en 1966 (BSHAP, 1966, p. 75). Malheureusement le document a été égaré.

AUTRE DEMANDE

- M. Marc Favreau, conservateur en chef du musée des Beaux-Arts de Bordeaux (m.favreau@mairie-bordeaux.fr), prépare un projet d'exposition consacré à l'art provincial français. Il recherche des chefs-d'œuvre incontournables de la première moitié du XVIIe siècle, peu ou non connus, éventuellement conservés en Dordogne, y compris les inédits de peintures, de gravures et de dessins.

AUTRES INFORMATIONS

- Le nouveau musée de la Préhistoire du Grand-Pressigny a ouvert le 20 septembre 2009 (www.prehistoiregrandpressigny.fr).
- Désormais, de plus en plus de revues sont disponibles sur Internet. Par exemple, les chercheurs peuvent consulter :
 - · les textes du *Bulletin de la Société préhistorique française* pour les années 1904 à 2005 sur le site : persee.fr
 - · l'index alphabétique du *Bulletin monumental* pour les années 1834 à 1930 sur le site : gallica.bnf.fr. Notre bibliothèque dispose de la collection complète.

CORRESPONDANCE POUR LES « PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information par l'intermédiaire des « Petites Nouvelles », on peut écrire à M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques peuvent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisées en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.



Notre collègue Jean-Michel Linfort, qui a bien voulu nous autoriser à reproduire un de ses tableaux pour illustrer la converture de notre Bulletin, nous a fait parvenir une contribution qui éclaire sa démarche artistique.

Hommes des champs, ils étaient les géants de la terre

par Jean-Michel LINFORT

Au bout de la mémoire terrienne de nos campagnes, que le temps a éclaté vieillissantes, les paysans sont restés les humbles prélats au ministère du sol ineffaçable. Leur histoire intime avec les champs fut indépassable mais leur ombre a sombré dans nos entourages. Les chemins d'autrefois, depuis, sonnent creux... Antan, si accroché à leur silhouette, ne s'arrache plus à la pente de leur oubli. Comme un ciel obstrué, reflet lumineux et lointain de leur étoile déjà morte, ils ressurgissent fortifiant la légende pour transformer un désamour tragique en nostalgie définitive. En apothéose, mais de plus en plus introuvables, ils se frottèrent au siècle dernier tels des funambules du labour dans l'effroi des campagnes hors champ. Un destin raidi par le progrès leur dessina une renommée perpétuelle dans la géographie du cœur. Notre regard, alors, ne tira plus la bourre à ces vieilles campagnes épuisées. Depuis, l'agonie des anciens terroirs réveille toujours leur icône dans la béatification. Et la survie des derniers hameaux, dans un univers en perpétuel mouvement,

fascine plus que jamais ¹. Si le héraut des lieux ne recueille plus l'âme de ses champs minuscules, l'histoire se poursuit hébétée et invisible, mimant parmi des reliques, la compassion d'une époque tendue à craquer vers son rêve du passé. La « fin des paysans » qui fut un séisme, un tremblement de terre, une mise en abîme des territoires ruraux obscurs s'est donc transformée en commémoration sournoise.

Là où les turbulences de l'agriculture et les éloignements répétés de la nature ont fait perdre à l'homme ses codes et sa raison, nos dernières « utopies rustiques » — mot cher au sociologue Mendras — éclatent dans d'ultimes soubresauts. Accro ou indifférente à nos ancêtres paysans, l'époque est toquée de racines perdues mais déraille quand nos paysages décoiffés vont mal et que notre lien avec le sol n'est plus qu'en filigrane. Que l'agriculture de toute éternité, carillonne l'arrivée de ses nouveaux entrepreneurs et (sans d'ailleurs, le moins du monde, songer à minimiser les agriculteurs), leurs héritiers, voilà, à nouveau, les vibrations de notre vieux pays rural qui veille absent aux marches du siècle inconnu et réveille ses fantômes. Le mal de l'époque s'installe dans le déracinement. Un sol natal qui n'est plus monté en corolle, perd sa spécificité agraire et son altérité. Désormais à l'étroit, sa visibilité réduite, la culture du peuple des granges meurt dans la petite mémoire locale, effritée par le leurre fatal du progrès suspendu à ses soliloques.

Les paysans, qui furent un temps à notre rencontre, des mineurs du sillon, portèrent à eux seuls, une époque héroïque. Ils étaient les géants de la terre. Au temps retrouvé de leur image reconstruite de ce qu'ils furent naguère, ils ne livrent plus leur aura que dans la surdité générale. Avec vue imprenable sur la vaste étendue des hangars ondulés et des étables disjointes pour réveiller notre mélancolie. Infime, la mémoire de nos campagnes modestes à l'humanité si esseulée est là, serrée, compromise dans les remises de chaque ferme qui s'en va. La ruine des champs affidés aux broussailles peut clamer la souffrance violente des champs retournés au vide. Les paysans furent notre préhistoire, les nobles artisans de l'art vernaculaire au vernis de jadis, les artistes inouïs des champs à l'abstraction géométrique ressuscitée par Giacomelli2, les figures majeures pétries dans la glaise. Mais ils ne laissent plus voir, désormais, que des limbes. Cet âge d'or à la jeunesse égarée nous hypnotise encore dans le souvenir poignant des familles défaites. C'est le temps de la poussière qui nous gagne dans la confusion de l'apocalypse promise d'une terre déroutée. Avec le recul, les paysans auront sédimenté d'une fable antique la fragilité moderne de nos jours heureux. C'est leur trace qui prouve que nous sommes encore vivants. En Périgord comme ailleurs.

J.-M. L.

^{1.} Au sujet de la disparition des fermes familiales : Depardon (R.), *La vie moderne*, éd. Seuil, 2008 et LINFORT (J.-M.), *Sudrat, La ferme ensevelie*, éd. Fanlac, 2008.

Mario Giacomelli (1925-2000). Célèbre photographe italien connu mondialement pour ses paysans de la Buena terra et ses paysages géométriques et tourmentés.

Sommaire et table des illustrations du tome CXXXVI (2009)

du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord

SOMMAIRE DU TOME CXXXVI - ANNÉE 2009

Conseil d'administration pour 2009-2011	3
Rapport moral 2008, par la secrétaire générale B. Delluc	5
Rapport financier 2008, par la trésorière MR. Brout	8
Élection du conseil d'administration, 4 février 2009	13
Comptes rendus des réunions mensuelles :	
novembre 2008, présidence de G. Fayolle, C.R. de	
B. Delluc, secrétaire générale	15
décembre 2008, présidence de G. Fayolle, C.R. de	
B. Delluc, secrétaire générale	19
janvier 2009, présidence de G. Fayolle, C.R. de	
B. Delluc, secrétaire générale	24
février 2009, présidence de G. Fayolle, C.R. de	
B. Delluc, secrétaire générale	151
mars 2009, présidence de G. Fayolle, C.R. de	
B. Delluc, secrétaire générale	155
avril 2009, présidence de G. Fayolle, C.R. de	
B. Delluc, secrétaire générale	159
mai 2009, présidence de G. Fayolle, C.R. de	
B. Delluc, secrétaire générale	287
juin 2009 présidence de G. Fayolle, C.R. de	
B. Delluc, secrétaire générale	292
juillet 2009 présidence de G. Fayolle, C.R. de	
B. Delluc, secrétaire générale	296
août 2009, présidence de G. Fayolle, C.R. de	
B. Delluc, secrétaire générale	431
septembre 2009, présidence de G. Fayolle, C.R. de	
B. Delluc, secrétaire générale	435
octobre 2009, présidence de G. Fayolle, C.R. de	
B. Delluc, secrétaire générale	440
ARTICLES DE FOND	
BERTHIER (Marcel), Les peintures murales de l'église Saint-Nicolas	
de Trémolat	33-36 (ill.)
CESTAC (Maurice), L'organisation des agriculteurs : un lent cheminement	451-460 (ill.)
COSTEDOAT (René), Images d'une vieille ruralité dans le plat pays	. =
de Bergerac	461-484 (ill.)
DELLUC (Brigitte et Gilles), Dans notre iconothèque : Des tapisseries	
d'Aubusson à Cadouin	101-116 (ill.)

DELLUC (Brigitte et Gilles), Dans notre iconothèque et les archives :	
Jean Estay, curé des Eyzies et inventeur impénitent	253-270 (ill.)
DELLUC (Brigitte et Gilles), Dans notre iconothèque : Remplois antiques	- ()
et médiévaux dans l'architecture de Dordogne	389-410 (ill.)
DELLUC (Brigitte et Gilles), Dans notre iconothèque : Une belle machine	300 TTG (III.)
dans nos campagnes : la locomotive Forquenot 121	583-592 (ill.)
ÉTIENNE (Robert) (†), À propos du centre monumental de Périgueux	300-332 (III.)
(Vesunna Petrucoriorum)	307-312 (ill.)
GILLOT (Jean-Jacques), La prison militaire de Nontron en 1944	, , ,
GONTIED (Frédérie) et DELLIC (Mare). De décembre de part et parte de par	235-252 (ill.)
GONTIER (Frédéric) et DELLUC (Marc), Redécouverte de neuf cluzeaux	
de falaise de la Dordogne	363-376 (ill.)
IGNACE (Jean-Claude), Modes d'exploitation et paysages agraires en	
Bergeracois aux XIe et XIIe siècles	485-496 (ill.)
LAGRANGE (Jacques), Les de Gaulle en Dordogne rurale	497-524 (ill.)
MIQUEL (Sophie), Un manuel d'agriculture d'Albert Gaillard pour les écoles	` '
primaires de Dordogne au XIXe siècle	525-536 (ill.)
PENAUD (Guy), Le fabuleux destin de Louis Philippe Joseph de Roffignac	020 000 ()
(1773-1846) maire de La Nouvelle-Orléans (Louisiane – États-Unis)	
de 1820 à 1828	211-234 (ill.)
PETOT (Patrick), Alain de Solminihac : la réforme de Chancelade	211-234 (111.)
(1623-1630)	05 400 (11)
PETOT (Patrick), Alain de Solminihac : le renouveau canonial autour de	65-100 (ill.)
Chanceleds (1600, 1600)	
Chancelade (1630-1636)	313-362 (ill.)
PLATEVOET (Bernard), Histoire et organisation sociale d'un village en	
Nontronnais du Grand Siècle au Premier Empire : le village de	
Piogeat (Milhac-de-Nontron)	537-558 (ill.)
RIBADEAU DUMAS (Alain), L'agriculture en Dordogne au milieu du	
XX ^e siècle	559-564
RUDEAUX (Jean-Pierre), De la faucille à la moissonneuse-batteuse.	339-304
Évolution des techniques agricoles pour la moisson et le battage	
en Périgord	505 500 (11)
SALLES (Guillaume), « Je ne craing pas que mal m'en vieigne ».	565-582 (ill.)
loop do Chambrillos about ligar friendin men vielgne ».	
Jean de Chambrillac, chevalier périgordin, 1 ^{re} partie	37-64 (ill.)
SALLES (Guillaume), « Je ne craing pas que mal m'en vieigne ».	
Jean de Chambrillac, chevalier périgordin, 2e partie	185-210 (ill.)
TAUXE (Denis), Analyse comparative des thèmes abstraits des deux grottes	
majeures du début de la culture magadalénienne, il y a 17 à	
18 000 ans : Lascaux et Gabillou	169-184 (ill.)
VAUGRENARD (Alain), Le cimetière militaire britannique d'Excideuil	377-388 (ill.)
(and) = 1 and a series of the initial initial and a choice of the initial in	377-300 (III.)
VARIA	
VALUA	
BLONDIN (Alain) at DIRADEALL DUMAS (Alain). Sortia du 9 autour 2000	
BLONDIN (Alain) et RIBADEAU DUMAS (Alain), Sortie du 3 octobre 2009 :	
dans la région de Saint-Astier	597-602 (ill.)
DARRINÉ (Jean), Petit patrimoine rural : La fontaine de Bombareau	
(Montignac-sur-Vézère)	593-596 (ill.)
FAYOLLE (Gérard), Excursion du 20 septembre 2008 : Au pays d'Hautefort	, ,
et du moulin du Frau	135-139 (ill.)
FAYOLLE (Gérard), Éditorial : Un bilan d'avenir	167-168
FAYOLLE (Gérard), Éditorial : Des écrans et des cluzeaux	
FAYOLLE (Gérard), Éditorial : Ruralité et diversité	303-304
CALITHIED VILLOT (Increase) Costin do 40 inde 2000 con Decree	449-450
GAUTHIER-VILLOT (Jacques), Sortie du 13 juin 2009 : en Bergeracois	411-416 (ill.)
LINFORT (Jean-Michel), Hommes des champs, ils étaient les géants de	
la terre	613-614
MAZEAU-JANOT (Marie-Pierre), Éditorial : Faire œuvre utile dans la	
continuité d'un héritage ancestral	31
-	

MICHEL (François), Robert Étienne (1921-2009)	305-306	
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES		
Trémolat : quelques pages d'histoire, par M. Berthier (Gérard Fayolle) Repas alsaciens en Périgord au temps de l'évacuation (1939-1940),	140	
par C. et F. Schunck (Guy Penaud)	141	
Dictionnaire de Lascaux, par B. et G. Delluc (Alain Roussot)	141	
(Jeannine Rousset)	142	
Petit vocabulaire d'art liturgique, par D. Audrerie (Gérard Fayolle) Saint-Martial-Viveyrols : ancienne possession templière, par L. Giraud Taylor	271	
(Gérard Fayolle)	141	
Calès en Périgord, par E. Delprat et S. Métheyer (Jeannine Rousset)	272	
À la mémoire de Rebecca Aron, par Collectif (Gérard Fayolle)	272	
Le patrimoine de l'eau en pays de La Force, par ARAH et Mémoire du Fleix (Dominique Audrerie)	273	
Petites énigmes et grands mystères, tomes I et II, par B. et G. Delluc	210	
(Gérard Fayolle)	273	
De Sainte-Alvère à Sainte-Hélène : le secret du manuscrit, par E. Egnell		
(Gilles Delluc)	274	
Bertran de Born : histoire et légende, par JP. Thuillat (Gérard Fayolle)	417	
Coulaures entre causse et rivières du Périgord, par A. Herguido		
(Dominique Audrerie)	417	
Les recherches à Lascaux (1952-1963). Documents recueillis et présentés		
par Brigitte et Gilles Delluc, par A. Glory (Alain Roussot)	418	
Entre Sarladais et Bergeracois, Saint-Avit-Sénieur, par C. Schunck	440	
(Gérard Fayolle)	418	
Charles-Antoine de Ferrières Sauveboeuf, par J. Favalier (Gérard Fayolle)	419 419	
Recueil des actes des vicomtes de Limoges, par V. Roblin (François Michel)	419	
Dictionnaire biographique du clergé concordataire du Périgord, par R. Bouet (Brigitte et Gilles Delluc)	420	
Éloge du vieux tracteur, par JM. Linfort (Gérard Fayolle)	603	
Sudrat. La ferme ensevelie, par JM. Linfort (Gérard Fayolle)	603	
Le clan des Ferral. Roman, par G. Fayolle (Dominique Audrerie)	604	
Promenades littéraires en Périgord. Au pays de Jacquou le Croquant et		
Au pays de la forêt Barade (Gérard Fayolle)	604	
Teyjat, présence du passé, par JM. Warembourg (Jeannine Rousset)	605	
Castels pluriel, Castels singulier, par M. Bourgès-Audivert (Gérard Fayolle)	605	
On trottait en ce temps-là : histoire des raids hippiques au trot attelé en	200	
Dordogne, par L. Perperot (JM. Deglane)	606	
TRAVAUX UNIVERSITAIRES		
LEBEAUX (Mélanie), Travaux universitaires : L'influence de la gravure et		
de la tratadistique dans la sculpture monumentale en Périgord		
à la Renaissance (1480-1630)	117-134 (ill.)	
LES PETITES NOUVELLES		
DELLUC (Brigitte)	143-148 (ill.)	
DELLUC (Brigitte)	275-282 (ill.)	
DELLUC (Brigitte)	421-428 (ill.)	
DELLUC (Brigitte)	607-612 (ill.)	

ILLUSTRATIONS DU TOME CXXXVI - ANNÉE 2009

Cartes et plans

Implantation de Jean de Chambrillac en Périgord	45
Abbaye de Cadouin, chambre du prieur	105
Grotte de Gabillou (Sourzac)	176
La péninsule italienne vers 1400.	190
Grotte de Lascaux, plan schématique, par J. Estay	267
Centre monumental de Périgueux gallo-romain, d'après Ch. Durand	311
Province d'Aquitaine proposée par A. de Solminihac dans le cadre de la	
congrégation de France	337
Varennes, cluzeau des Broqueries	366
Saint-Capraise-de-Lalinde, cluzeau des Pesqueyroux	367
Saint-Capraise-de-Lalinde, cluzeau de Saint-Martin	368
Saint-Capraise-de-Lalinde, cluzeau du Lavoir	369
Saint-Capraise-de-Lalinde, cluzeau des Guillonnets amont n° 1	370
Saint-Capraise-de-Lalinde, cluzeau des Guillonnets aval n° 2	371
Saint-Capraise-de-Lalinde, cluzeau de Bardette	372
Saint-Capraise-de-Lalinde, cluzeau du trou du Chay	373
Saint-Capraise-de-Lalinde, cluzeau de Rochefort	374
District de Bergerac en 1790	463
Possessions des religieuses du prieuré Saint-Sylvain de Lamonzie	487
Carte de Belleyme, Milhac-de-Nontron	538
État du bâti de Piogeat (Milhac-de-Nontron) et essai de datation	553
Maillage des voies ferrées de Dordogne	584
Documents	
Aubusson, lissiers de basse lisse	107
Couverture de Trémolat : quelques pages d'histoire, de M. Berthier	140
Couverture de Repas alsaciens en Périgord au temps de l'évacuation	
(1939-14940), de C. et F. Schunck	141
Couverture de Dictionnaire de Lascaux, de B. et G. Delluc	141
Couverture de Fils de famille : chronique d'une dynastie provinciale,	
de M. Testut	142
Armes inconnues figurant sur une plaque de cheminée	147
Enluminure, début de la réponse de J. de Chambrillac dans le <i>Livre des</i>	
Cent ballades, 1450-1475	couv. 2 ^e livr., 201
Extrait des délibérations de la chambre des représentants de Louisiane,	
concernant J. de Roffignac, 1815	225
Décision du conseil de ville de La Nouvelle-Orléans, signée par	
J. Roffignac, 1821	227
Note des Renseignements généraux de Périgueux, concernant une lettre	
de menaces adressée à Pointeau, commandant la prison de Nontron,	
par les Mouvements unis de Résistance,1944	249
Note des Renseignements généraux de Périgueux, concernant la libération	
des prisonniers politiques de la prison de Nontron, par les FFI, 1944	250
Extrait de naissance (1901) d'André Pointeau, commandant de la prison	
militaire de Nontron en 1944	250
Dessin d'un flacon d' <i>Argéniol</i> , solution médicamenteuse inventée par	
l'abbé J. Estay	261
Dessin d'un calendrier perpétuel inventé par l'abbé J. Estay	264
Couverture de Tout un musée dans la poche, de l'abbé J. Estay	266
Couverture de <i>Petit vocabulaire d'art liturgique</i> , de D. Audrerie	271

Couverture de Saint-Martial-Viveyrols : ancienne possession templière,	
par L. Giraud Taylor	27
Couverture de Calès en Périgord, par E. Delprat et S. Métheyer	272
Couverture de À la mémoire de Rebecca Aron, par Collectif	272
Couverture de Le patrimoine de l'eau en pays de La Force, par ARAH	
et Mémoire du Fleix	273
Couverture de Petites énigmes et grands mystères, tomes I et II, par	
B. et G. Delluc	273
Couverture de De Sainte-Alvère à Sainte-Hélène : le secret du manuscrit,	
par E. Egnell	274
Uniforme « à la hussarde » inspiré du portrait de Fournier-Sarlovèze par	
Gros, musée de l'Empéri	277
Timbres représentant Lascaux	279
Notes préparatoires de R. Étienne sur les basiliques de Vésone	312
Texte autographe d'Alain de Solminihac	357
Avion Stirling IV	378
Manzac-sur-Vern, trace d'une villa gallo-romaine sur une vue satellite	398
Couverture de Bertran de Born : histoire et légende, par JP. Thuillat	417
Couverture de Coulaures entre causse et rivières du Périgord,	
par A. Herguido	417
Couverture de Les recherches à Lascaux (1952-1963). Documents recueillis	
et présentés par Brigitte et Gilles Delluc, par A. Glory	418
Couverture de Entre Sarladais et Bergeracois, Saint-Avit-Sénieur, par	440
C. Schunck	418
Couverture de Charles-Antoine de Ferrières Sauvebœuf, par J. Favalier	419
Couverture de Recueil des actes des vicomtes de Limoges, par V. Roblin	419
Couverture de Dictionnaire biographique du clergé concordataire du	
Périgord, par R. Bouet	420
Relevé de la litre de Belaygue (La Gonterie-Boulouneix), par G. Delluc	426
Armoiries des Bertin	426
Armoiries des Saint-Chamans	426
Statuts du syndicat des paysans travailleurs de Beauregard	459
Plaque commémorant la réunion du 6 juin 1944 au château de Breuilh pour	540
le déclenchement des combats de la libération en Dordogne	516
Page de titre de l'ouvrage d'A. Gaillard, Notions d'agriculture	526
Planche sur les insectes extraite de l'ouvrage d'A. Gaillard, Notions	500
d'agriculture	528
Page de titre de l'ouvrage d'A. Gaillard, De la culture des vignes	F04
américaines, 1884	531
Page de titre de l'ouvrage d'A. Gaillard, Almanach du comice agricole du	500
canton de Brantôme, 1878	532
Médaille de la société d'encouragement à l'agriculture de la Dordogne	500
décernée à J. Célérier	533
Planche de l'herbier de Marcel Lachaud : coquelicot	534
Page de titre de l'ouvrage de JM. Grellety, Tableau de jardinage pratique	535
Acte de mariage entre Jean de Lambertie et Isabeau de Vidal, 1717,	540
Milhac-de-Nontron	548
Appareil Bourdeau, outil agricole, lithographie extraite des Annales agricoles	FC0
et littéraires de la Dordogne, 1840	568
Faucheurs, 1903, carte postale ancienne	569 570
Faucheuse-moissonneuse Manny-Roberts, publicité, XIXe siècle	570
Machine à moissonner Caussin, lithographie extraite des Annales agricoles	E74
et littéraires de la Dordogne, 1841	571
Moissonneuse-lieuse en travail, carte postale ancienne	572
La rentrée des gerbes, carte postale ancienne	573
Le battage du seigle, carte postale ancienne	574

Le dépiquage au fléau et au rouleau, carte postale ancienne	575
Rouleau à battre le blé, lithographie extraite des Annales agricoles et	
littéraires de la Dordogne, 1840	576
Batteuse à bras, gravure, 1902	577
Batteuse à manège direct, gravure, 1881	578
Trépigneuse, gravure, 1902	579
Locomobile et batteuse à Preyssac près d'Excideuil, carte postale ancienne	580
Atelier fabriquant des tarares et des trieurs à grains à La Coquille,	
carte postale ancienne	581
Affiche du PO pour le pèlerinage de Cadouin, vers 1920	586
La locomotive Forquenot 121	589
La locomotive Forquenot 121 à La Bachellerie, carte postale ancienne	590
La locomotive Forquenot 121 sur le viaduc de Larzac, photo. A. Carcenac	591
Timbre du centenaire du PO, 1943	591
Médaille de la cité du train de Mulhouse	592
Couverture de Éloge du vieux tracteur, par JM. Linfort	603
Couverture de Sudrat. La ferme ensevelie, par JM. Linfort	603
Couverture de Le clan des Ferral. Roman, par G. Fayolle	604
Couvertures de Promenades littéraires en Périgord. Au pays de Jacquou	
le Croquant et Au pays de la forêt Barade, par Collectif	604
Couverture de Teyjat, présence du passé, par JM. Warembourg	605
Couverture de Castels pluriel, Castels singulier, par M. Bourgès-Audivert	605
Couverture de On trottait en ce temps-là : histoire des raids hippiques au	
trot attelé en Dordogne, par L. Perperot	606
Timbres consacrés à Lascaux, São Tomé e Príncipe	608
Événements	
Lvenents	
Restes de l'avion écrasé en 1944 à la Moranchie (Saint-Germain-des-Prés)	004
Chapelle ardente à l'hôpital d'Excideuil après le crash d'un avion anglais	381
en 1944	004
Cortège rue Gambetta à Excideuil après le crash d'un avion anglais en 1944.	384
Obsèques à Excideuil des quatre Anglais morts en 1944 dans un accident	384
d'aviond'avion	386
	300
Personnages	
Alain de Solminihac, gravure	71
Alain de Solminihac, huile sur toile, abbaye de Chancelade	85
René-Annibal de Roffignac (1740-1807)	213
Raoul Calas, député	240
Jean Chaintron, député	240
Yves Péron, en détention à Nontron, photographie anthropométrique, 1943	241
Yves Péron, député	241
Gabriel Roucaute, député	241
L'abbé Jean Estay, jeune	256
L'abbé Jean Estay, infirmier pendant la guerre 1914-1918	257
L'abbé Jean Estay, 1937	257
L'abbé Jean Estay à la fin de sa vie	259
Fournier-Sarlovèze, par Gros, musée du Louvre	277
Antoine Guillemet	277
Groupe de cinq personnages (préhistoriens ?) non identifiés, 1896	281
Alain de Solminihac, huile sur toile, abbaye de Chancelade	323
Alain de Solminihac, tableau, presbytère de Chancelade	329
, , p ,	
Alain de Solminihac, gravure	333

Georges James Elliott, Anglais mort en 1944 à Saint-Germain-des-Prés Albert Taylor, Anglais mort en 1944 à Saint-Germain-des-Prés	381 381
L'abbé Jean Estay et communiants solennels en 1931	423
Christian Plaçais et André Malraux	442
Le baron de Damas	453
Jean-Jules Cruveiller	458
Charles de Gaulle enfant	502
Charles de Gaulle et ses frères Le général et Yvonne de Gaulle à Savignac-les-Églises en 1951	504 515
Architecture et sculpture civiles	
Villars, château de Puyguilhem, sculptures des lucarnes	119, 120
Savignac-Lédrier, château de la Forge, sculpture d'une lucarne	121
Savignac-Lédrier, château de la Forge, sculpture, figure sur trompe	121
Salignac-Eyvigues, château du Claux, termes sculptés	122
Biron, tombeau de Pons de Gontaud, chapiteau	124
Bourdeilles, château, chapiteau	124
Biron, château, colonne sculptée d'une lucarne sur cour	125
Villars, château de Puyguilhem, colonne sculptée d'une baie à meneaux	125
Villars, château de Puyguilhem, colonne sculptée d'une lucarne droite	125
Biron, tombeau de Pons de Gontaud, encadrement du soubassement,	125
colonne sculptée	125
Villars, château de Puyguilhem, encadrement de porte, colonne sculptée	127
Lanquais, château, façades	127
Bourdeilles, château neuf, façade	127
Varaignes, château, façade	127
Lanquais, château, lucarne	128
Thonac, château de Losse, cheminée	128
Bourdeilles, château, portail dans la muraille	128
Biron, château, portail d'entrée du donjon	129
Bourdeilles, château, acanthe d'angle	129
Savignac-Lédrier, château de la Forge, mausolée, chapiteau composite	129
Thonac, château de Losse, fenêtres	131
Lanquais, château, lucarne	131
Lanquais, château, édicule d'une lucarne	131
Excideuil, château, colonne du portail d'entrée	132
Savignac-Lédrier, château de la Forge, mausolée, colonne	132
Hautefort, château de la Chabroulie	136
Hautefort, château de la Chabroulie, chapelle	137
Hautefort, la Genèbre	138
Saint-Jory-Las-Bloux, moulin de Leymonie	139
Saint-Jory-Las-Bloux, château de Laubertie	139
Nontron, prison dans les années 1920	239
La Douze, fût de colonne gallo-romain, chapelle nord de l'église	couv. 3e livr., 392
Cyrène (Libye), entrée monumentale du Caesareum	308
Mercuès (Lot), château	347
Saint-Germain-des-Prés, stèle de la Moranchie	387
Église-Neuve-de-Vergt, chapiteau d'ordre corinthien	391
Sencenac-Puy-de-Fourches, demi-fût de colonne torse et chapiteau	
corinthien	392
Périgueux, château Barrière, épitaphe incluse dans un mur	397
Ribagnac, château de Bridoire	411
Issigeac, palais des évêques	413
Cause-de-Clérans, donion de Clérans	414

Saint-Laurent-des-Bâtons, château de Saint-Maurice	415
ssac, château de Montréal, lion sculpté	439
Liorac-sur-Louyre, maison de bourg	466
Puyguilhem, maison de bourg	467
Ribagnac, pigeonnier du château de Bridoire	469
Pomport, moulin à vent du Sanxet	476
Cunèges, moulin à vent	476
Serres-et-Montguyard, moulin sur le Dropt	477
Clermont-de-Beauregard, portail de l'ancienne forge de Monclar	478
Lamonzie-Montastruc, maison de bourg	482
Lamonzie-Saint-Martin, fontaine près de l'église Saint-Sylvain	494
Breuilh, château de Mondigneras (ou Breuilh) vu du sud	518
Breuilh, château de Mondigneras (ou Breuilh), cour intérieure	518
Milhac-de-Nontron, entrée d'une maison dans le bourg Milhac-de-Nontron, entrée de la ferme des Vidal à Piogeat	551
Milhac-de-Nontron, corps de ferme des Vidal à Piogeat, état actuel, dessin.	551
Milhac-de-Nontron, ferme des Vidal à Piogeat, cheminée de la salle	554
commune	655
Milhac-de-Nontron, ferme des Vidal à Piogeat, embrasure à allège creuse	555
Milhac-de-Nontron, ferme des Vidal à Piogeat, emblastie à allège creuse	555
la grange	556
Montignac-sur-Vézère, fontaine de Bombareau	594
Saint-Astier, galeries de l'entreprise CESA (chaux)	594 598
Coulounieix-Chamiers, château de la Rolphie	
Coulounieix-Chamiers, château de la Rolphie, voûte de la galerie	600 601
Coulounieix-Chamiers, château de la Rolphie, cheminée	
Chaudun (Aisne), buste de Jean Jaurès et stèle commémorant la mort de	602
son fils Louis en 1918	609
	003
Architecture et sculpture religieuses	
Comberanche-Epeluche, chapelle des hospitaliers de Comberanche	49
Chancelade, logis de l'abbé	93
Sadouin, abbaye, chambre du prieur	104
es Farges, chapelle du Cheylard	276
Chancelade, église abbatiale	319
Chancelade, église abbatiale et logis de l'abbé	360
Cimetière d'Excideuil, tombes des aviateurs anglais morts en 1944	382
Montcaret, église, chapiteaux de tradition antique	394
es Eyzies-de-Tayac-Sireuil, église de Tayac, chapiteaux et colonnes	394
Saint-Vincent-de-Cosse, vieille église, linteau sculpté d'un chrisme	399
es Eyzies-de-Tayac-Sireuil, église de Tayac, linteau à entrelacs carolingien .	400
Aarcillac, église, linteau gravé de masques	401
Pouchapt, église, bas-relief, félins sculptés	402
Saint-Méard-de-Dronne, église, bas-relief, félins sculptés	402
Saint-Méard-de-Dronne, église, sculpture, Christ en majesté	402
Saint-Astier, église, personnages sculptés	403
Brantôme, vestige d'une statue inclus dans un mur de l'abri du Tromphe	
de la Mort	405
Nontcaret, église, bas-reliefs	
	405
Clermont-de-Beauregard, église, chapiteau archaïque	405 407
ssigeac, église	
	407

Lamonzie-Saint-Martin, église Saint-Sylvain Champagne-et-Fontaine, église de Fontaine Saint-Astier, église Saint-Astier, église, chapelle de Saint-Astier après restauration	490 500 599 599
Saint-Astier, église, orgue	600
Objets mobiliers	
Cadouin, tapisserie, L'Enfant et le maître d'école, détail	108
Cadouin, tapisserie, D'une oie et de son maître.	110
Cadouin, tapisserie, D'un enfant et de sa mère	110
Cadouin, tapisserie, L'Enfant et le maître d'école	111
Cadouin, tapisserie, De deux hommes et de l'âne	111
Cadouin, tapisserie, Du dieu Mercure et du bûcheron.	112
Bannière de l'union catholique des cheminots du Buisson	585
Peintures, gravures et dessins	
Trémolat, église Saint-Nicolas, peinture murale, XIIIe ou XIVe siècle, mur sud,	
scène de baptême	couv. 1 ^{re} livr., 35
Trémolat, église Saint-Nicolas, peinture murale, mur nord	34
Gravure illustrant D'une oie et de son maître, fable d'Esope	110
Gravure illustrant D'un enfant et de sa mère, fable d'Ésope	110
Gravure illustrant L'Enfant et le maître d'école, fable de La Fontaine	111
Gravure illustrant De deux hommes et de l'âne, fable d'Ésope	111
Gravure illustrant <i>Du dieu Mercure et du bûcheron</i> , fable d'Ésope	112
Allégorie de la Fortune, gravure de Nicoletto da Modena, 1505-1506	119
Saint Jean Baptiste, gravure de Nicoletto da Modena, 1er tiers XVIe siècle	120
Soldat debout, gravure de Aldegrever, 1er tiers XVIe siècle	120
Ornement avec figures fantastiques, gravure de Aldegrever, 1535	120
Cléopâtre, gravure anonyme	121 121
Le sacrifice de Marcus Cartius, gravure anonyme	122
Terme masculin dorique, gravure de H. Sambin, 1572	122
Terme, gravure de J. A. du Cerceau, 1570	124
Chapiteaux sculptés, gravures de D. de Sagredo, 1526 Colonnes sulptées, gravures de D. de Sagredo, 1526	125
Modèles de façades, gravures de S. Serlio, 1550-1584	127
Cheminée, gravure de S. Serlio, 1542	128
Cheminée, gravure de Ph. de l'Orme, 1561	128
Portails, gravures de S. Serlio, 1551	128
Modèle architectural sculpté, gravure de S. Serlio, 1550	129
Entablement d'une cheminée, gravure de S. Serlio, 1584	129
Chapiteau composite, gravure de S. Serlio, 1542	129
Modèle de <i>bifora</i> , gravure de J. A. du Cerceau, 1561	131
Faîtage de puits, gravure de J. A. du Cerceau, 1561	131
Colonnes, gravures de J. A. du Cerceau, 1583	132
Gravure extraite d'un ouvrage de 1587, représentant une bataille	145
Le Balcon, toile d'Édouard Manet	148
Falaise de Puys à marée basse, par A. Guillemet, 1877	277
Bas-relief remployé à l'église de Bussière-Badil, dessin de Léo Drouyn,	404
1848	404
Eloge du vieux tracteur, pastel de Jean-Michel Linfort	couv. 4e livr., 613
Saint-Astier, église, dessin de Léo Drouyn, 1846	599
Remise des clés à saint Pierre, tableau, église de Saint-Pierre-de-Côle,	C11
1720	611

Tableaux

10
11
12
12
39
39
173
174
175
179
181
472
489
541
542
543
170
171
171
171
172
112
172
181

TARIFS 2010

Cotisation (sans envoi du Bulletin)
Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin)
Cotisation et abonnement au Bulletin
Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple
Abonnement au Bulletin, sans cotisation (collectivités, associations)
Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la S.H.A.P.

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Pour tous renseignements: Tél./fax: 05 53 06 95 88 Courriel: shap24@yahoo.fr Site internet: www.shap.fr

Permanence téléphonique de 14 heures à 17 heures : mardi - jeudi - vendredi - samedi

Notre bibliothèque est à la disposition des membres chaque samedi de 14 heures à 18 heures.

Réunions le 1^{er} mercredi de chaque mois à 14 heures au siège de la S.H.A.P.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

18, rue du Plantier – 24000 Périgueux tél. / fax : 05.53.06.95.88 courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 0211 G 87921

IMPRIMERIE LA NEF-CHASTRUSSE - Nº 003702/00

SOMMAIRE DE LA 4º LIVRAISON 2009

•	Compte rendu de la seance	431
	du 5 août 2009	435
	du 2 septembre 2009du 7 octobre 2009	440
•	Éditorial : Ruralité et diversité	449
•	L'organisation des agriculteurs : un lent cheminement (Maurice Cestac)	451
•	Images d'une vieille ruralité dans le plat pays de Bergerac	
	(René Costedoat)	461
•	Modes d'exploitation et paysages agraires en Bergeracois	405
	aux XIe et XIIe siècles (Jean-Claude Ignace)	480
•	Les de Gaulle en Dordogne rurale (Jacques Lagrange)	497
•	Un manuel d'agriculture d'Albert Gaillard pour les écoles primaires	
	de Dordogne au XIX ^e siècle (Sophie Miquel)	520
•	Histoire et organisation sociale d'un village en Nontronnais	
	du Grand Siècle au Premier Empire : le village de Piogeat	537
	(Milhac-de-Nontron) (Bernard Platevoet)	00.
•	L'agriculture en Dordogne au milieu du XX ^e siècle (Alain Ribadeau Dumas)	559
_	(Alain Hibadeau Dumas)	
•	De la faucille à la moissonneuse-batteuse. Évolution des techniques agricoles pour la moisson et le battage en Périgord	
	(Jean-Pierre Rudeaux)	565
_	·	
•	Dans notre iconothèque : Une belle machine dans nos campagnes : la locomotive <i>Forquenot 121</i> (Brigitte et Gilles Delluc)	583
	Petit patrimoine rural : La fontaine de Bombareau (Montignac-sur-Vézère)	590
•	Sortie du 3 octobre 2009 : dans la région de Saint-Astier (Alain Blondin	-07
	et Alain Ribadeau Dumas)	597
•	Notes de lecture : Éloge du vieux tracteur (JM. Linfort), Sudrat. La	
	ferme ensevelie (JM. Linfort), Le clan des Ferral. Roman (G. Fayolle),	
	Promenades littéraires en Périgord. Au pays de Jacquou le Croquant	
	et Au pays de la forêt Barade (collectif), Teyjat, présence du passé	
	(JM. Warembourg), Castels pluriel, Castels singulier (M. Bourgès-	
	Audivert), On trottait en ce temps-là : histoire des raids hippiques au trot attelé en Dordogne (L. Perperot)	603
_		
•	Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)	607
•	Hommes des champs, ils étaient les géants de la terre	
	(Jean-Michel Linfort)	613
•	Sommaire et table des illustrations du tome CXXXVI (2009)	615

Le présent bulletin a été tiré à 1 200 exemplaires.

Photo de couverture : *Éloge du vieux tracteur*, Jean-Michel Linfort, pastel, 20x30 cm (avec l'aimable autorisation de l'auteur).

I.S.S.N. 1141 - 135 X